L'INFÂME

TROISIÈME PARTIE (1).

IV.

La porte qui nous séparait n'était qu'une feuille de bois blanc décorée de quelques moulures. A l'examiner de près, j'y aurais découvert sans doute un ou deux trous de vrille percés, selon l'usage, par un commis voyageur en goguette; mais le métier d'espion me répugnait, et je n'étais pas homme à faire la police de mon honneur. J'allais et venais à grands pas entre le lit et la fenêtre, faisant craquer mes brodequins, sifflotant tous les airs qui me passaient dans la mémoire, et satisfait en somme de ne rien voir et de ne rien entendre. Je savais que les jugemens les plus sensés et les résolutions les mieux assises ne tiennent pas contre certains affronts. Quelque chose m'avertissait que tout l'échafaudage de mes raisons pouvait crouler comme un château de cartes au bruit d'un seul baiser, qu'un simple mot venant me souffleter à travers ces voliges mal jointes me jetterait hors des gonds et me précipiterait Dieu sait où.

Dans les momens de calme, je me disais : « Puisqu'elle n'est plus ma femme, je serais un grand sot de m'émouvoir. Le monde ne peut pas me confondre avec les épouseurs de drôlesses et les endosseurs d'enfans qui souillent le pavé de Paris; il saura dès demain que j'étais tombé dans un piége et que j'en suis sorti du premier bond. Ayant répudié Mlle Pigat, ai-je encore le droit de la surveiller? non, sans doute; de la punir? moins encore. Si nous avions

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

divorcé comme des Anglais, des Belges ou des Russes, je pourrais la rencontrer dans le monde au bras d'un autre mari. Il est vrai que le divorce est interdit chez nous; mais on y supplée comme on peut dans toutes les occasions où il serait juste et nécessaire. Les bigots effarés de 1816 ont fait un vide dans nos lois; je le comble à ma façon lorsque j'envoie ma femme à tous les diables. Elle retourne à son amant; pourquoi pas? Il faut bien qu'elle retourne à quelqu'un, la malheureuse! »

Cependant je ne pouvais oublier que cette étrange nuit de noces m'avait été destinée par Bréchot. C'était un pur hasard qui nous rapprochait en ce moment dans une auberge de dernier ordre; mais avant l'accident d'Émilie, les aveux de Léon et ma vigoureuse colère, notre gîte avait été commandé quelque part. Mon vieil ami était arrivé à Fontainebleau avant nous, pour nous attendre; il s'était installé dans quelque grand hôtel de la ville, aux environs du château; il avait retenu un bel appartement, avec une chambre pour moi, bien commode et bien située, assez loin d'eux pour qu'ils fussent libres, assez près pour imposer silence aux commentaires! Et l'on avait pu croire que je me prêterais à cette ignoble comédie! Pour quel homme ces gens-là me prenaient-ils? Insulter si froidement et de propos délibéré un garçon de vingt-cinq ans, qui a du sang dans les veines! Ils ne savaient donc pas, les fous! que les nuits d'octobre sont longues, et qu'à se promener depuis le soir jusqu'au matin le plus patient peut se lasser!

Je ruminais ainsi depuis tantôt deux heures quand je sentis ma tête s'appesantir et mes jambes vaciller. Mes idées, parfaitement limpides au début, sortaient troubles et limoneuses comme le fond d'un tonneau. Je m'étendis tout habillé sur mon lit, et l'oppression morale se compliqua d'une angoisse évidemment maladive. Je fermai les yeux, et certain éblouissement qui m'obsédait redoubla. Il me fallut un véritable effort pour gagner la fenêtre et l'ouvrir. Mes oreilles tintaient; j'entendais mille bruits étranges, et entre autres des gémissemens étouffés. Le grand air me rétablit bientôt. Accoudé sur l'appui de la fenêtre, je sentis mon corps se ranimer et mon esprit s'affermir. De ma vie je n'avais respiré si pleinement et d'un tel appétit. Le voisinage de la noble forêt m'expliqua cette sensation exquise; en moins d'une demi-heure, je fus non-seulement remis, mais comme régénéré. J'étais si bien qu'il me parut tout naturel d'oublier les iniquités du monde et de me mettre au lit.

Mais à peine avais-je regagné le milieu de la chambre qu'une odeur âcre me prit à la gorge, tandis qu'une force invisible me comprimait les tempes. Je reconnus la vapeur du charbon, et je compris que le malaise auquel je venais d'échapper était un com-

mencement d'asphyxie. Je m'empressai de rappeler le grand air à mon secours, et je me mis à chercher la cuisine de l'hôtel pour arrêter, s'il se pouvait, le danger à sa source; mais, à mesure que je descendais vers la cuisine, l'air devenait plus respirable : assurément le mal ne venait pas de là. En trois minutes, je fus fixé. C'était mon ex-ami et Mme Gautripon qui s'occupaient de me rendre ma liberté. Ils n'avaient pas épargné le combustible, et tout me faisait croire qu'avant une heure je serais veuf.

Ce double suicide arrangeait tout; il remettait ma vie en l'état où Bréchot l'avait prise pour la corrompre et la désoler. Je n'avais pas d'excuses à produire, pas d'explications à donner, pas de compte à régler avec M. Bréchot, avec M. Pigat, avec le monde. C'était la plus belle conclusion que je pusse rêver et la plus simple. Il ne m'en coûtait rien, tout se faisait spontanément, sans mon aide; je n'avais pas même à remuer le bout du doigt, il suffisait de laisser aller les choses. Deux coupables se faisaient justice : en bonne conscience, était-ce à moi de les sauver?

Voilà, monsieur, les premières pensées qui me vinrent à l'esprit : vous conviendrez qu'elles étaient logiques. Je me félicitai même un instant de n'être pas plus chrétien qu'on ne l'est après dix ans de collége; car, si j'avais appris le pardon des injures, il s'en serait suivi un tiraillement entre la justice et la charité qui m'eût conduit à faire un monologue assez long, dans la manière de Corneille. Comme j'étais de mon temps, je me bornai à dire : « C'est bien fait : je vais passer une nuit blanche et prendre un rhume de cerveau; mais cette légère incommodité m'épargne toute une vie de honte et de douleur : j'y gagne! »

Dans cette agréable pensée, j'ouvris ma valise, j'endossai un vêtement chaud, j'échangeai mes bottines contre des pantoufles, je nouai un mouchoir autour de ma tête, et je me trouvai fort à l'aise. Le courant d'air qui circulait entre la porte et la fenêtre assainissait ma chambre; une promenade un peu vive me permettait de supporter la fraîcheur de la nuit. J'avais formellement résolu de partir par le train de 2 heures 23 minutes et d'attendre chez moi, rue de Ponthieu, le dénoûment de ce petit drame.

Hélas! l'homme n'est point parfait. Tous les philosophes l'ont dit, je l'ai prouvé, monsieur, dans cette nuit à jamais regrettable. Tant que ma femme et mon ami moururent en silence, j'envisageai la question au point de vue abstrait, mathématique : leur fin me paraissait la conséquence naturelle de leur crime, mon attitude expectante et digne semblait être le vrai rôle d'un honnête homme outragé; mais, au premier gémissement qui vint déchirer mes oreilles, cette lâche et misérable humanité qui jusque-là m'avait

laissé tranquille m'empoigna des pieds à la tête, me tordit les entrailles et secoua mon cœur comme un grelot. Cela ne dura pas une seconde, mais dans ce court espace de temps je vis des choses que Dante n'a pas même aperçues dans son interminable rêve. J'embrassai d'un coup d'œil toute l'espèce humaine, les morts et les vivans et ceux qui sont encore à naître. Tout cela se tenait ensemble et ne faisait qu'un seul corps; le même sang circulait partout, et les douleurs individuelles se répercutaient dans la masse par une secousse électrique. Il y avait de moi dans tous les autres hommes, et je les sentais tous vivre en moi, tous sans exception, y compris Léon et sa maîtresse! Cette hallucination fut plus rapide et plus fugitive que l'éclair, mais l'éclair a le temps de renverser un chêne, et moi j'avais eu le temps d'enfoncer une porte.

Deux minutes après, si le monde avait pu sonder les murailles de notre auberge, le monde eût éclaté de rire. Il aurait vu dans l'attitude la plus comique un de ces maris dissyllabes que Molière appelle si lestement par leur nom. Je ramassais sur le plancher l'amant heureux de ma femme; je l'asseyais, je l'adossais, je le déshabillais, je l'inondais d'eau fraîche, et je pressais doucement sa poitrine pour y rappeler l'air et la vie. Je prodiguais les mêmes soins à la blonde et frêle créature qui m'avait si impudemment trahi; je me partageais entre eux, je courais de l'un à l'autre, je me multipliais, je répondais par un cri de joie au premier signe de vie donné par Léon, je m'escrimais d'autant plus fort à ranimer sa complice, et dans l'ardeur de ce beau zèle j'insufflais l'air à pleine bouche entre les lèvres de M[me] Gautripon. Je vous ai dit que je ne l'avais jamais embrassée : j'oubliais ce baiser-là; mais vous me croirez sur parole si je jure que l'amour n'y était pour rien.

Je les ai sauvés tous les deux, lui d'abord, elle ensuite. Les hommes ont la vie plus dure; mais la femme est bien forte aussi. Celle-là, qui paraît fragile comme un verre mousseline, est revenue de l'autre monde avec tout son bagage : la mère et l'enfant se portaient bien.

Ne me supposez pas meilleur que je ne suis. Vous pourriez croire par exemple que j'eus pitié de ce fœtus innocent qui mourait par-dessus le marché, ou que le souvenir du tombeau de mon père me décida peut-être à arrêter Léon sur le chemin du cimetière. Non, monsieur, l'instinct seul fut coupable de cette bonne action. Je la commis sans y songer, comme ces chiens de Terre-Neuve qui se jettent à l'eau pour sauver un juif ou un évêque indifféremment.

Mes deux ressuscités le comprirent fort bien, car au lieu de se jeter dans mes bras, ce qui m'eût peut-être embarrassé, leur premier mouvement fut de me reprocher ma maladresse et ma sottise.

Mme Gautripon s'indigna de se voir déshabillée et de se sentir inondée d'eau froide; Léon fit sa rentrée dans la vie comme un matamore de la vieille comédie française, en disant : Qui est-ce qui s'est permis de m'empêcher de mourir?

Lorsqu'il fut avéré que j'étais l'auteur de tant de maux, on s'humanisa quelque peu; madame me remercia d'un air dolent, Bréchot rendit justice à mes intentions, mais ils me prouvèrent en duo que je m'étais conduit comme une bête. Mon eau froide et mes insufflations grotesques n'avaient pas modifié la situation. Émilie et Léon restaient dans une impasse d'où ils ne pouvaient sortir que par la mort. M. Pigat était-il devenu moins militaire et moins Breton? avait-on lieu d'espérer qu'il pardonnât à sa fille? Moins que jamais maintenant que le déshonneur d'Émilie éclatait, par mon fait, aux yeux du public. Je n'avais ranimé cette femme sans mari et cet enfant sans père que pour les exposer à un danger certain, et Léon, ne pouvant les sauver, ne pouvait pas leur survivre. C'était donc un suicide à recommencer, deux agonies à souffrir au lieu d'une, et j'aurais bien mieux fait de prendre le dernier train.

Je confessai mes torts. Quant à les réparer, c'était une autre affaire. Oter à ces infortunés la vie que je leur avais imprudemment rendue! Mme Gautripon m'en priait, son amant me l'ordonnait presque; mais vous pensez que cet office n'était ni dans mes moyens ni dans mes goûts.

Cependant je ne pouvais leur dire : Excusez-moi de vous avoir dérangés; mettons que je n'ai rien fait et achevez-vous à votre aise, sous les auspices de l'amitié. Impossible, monsieur; je suis sûr qu'en cela mon sentiment s'accorde avec le vôtre. Lorsqu'on féconde un germe humain, on s'oblige par cela seul à protéger son existence; lorsqu'on ressuscite par force un homme qui avait d'excellentes raisons pour mourir, on s'engage tacitement à lui rendre la vie supportable; c'est une vérité de sens commun. Notre imprévoyance est si grande néanmoins qu'on fabrique les enfans sans savoir si l'on pourra les nourrir, et qu'on repêche les suicidés de la Seine sans savoir si l'on a quelque espérance à leur rendre.

Moi, j'avais le moyen de réconcilier deux personnes avec la vie, mais à quel prix! Si j'acceptais les faits accomplis, si la logique de ma bonne action m'entraînait à garder la femme et l'enfant d'un autre, nul ne pouvait dire où s'arrêteraient mes misères, mes humiliations, les mensonges obligatoires d'une existence où tout était faux. Il ne s'agissait de rien moins que de jouer, vingt-quatre heures par jour et pendant plusieurs années, un personnage à peu près impossible. J'envisageai froidement le rôle : il me parut au-dessus de mes forces, et pourtant je le pris, comptant sur un mi-

racle ou sur une grâce d'état. Si les gens n'essayaient que ce qu'ils sont assurés de bien faire, l'humanité se traînerait jusqu'à la fin des siècles dans les premiers sentiers qu'elle a battus.

Quand mon parti fut arrêté, je dis à ma femme et à mon ami : — Calmez-vous, écoutez-moi froidement, et suspendez vos lamentations, qui me rompent la tête. Je me suis mis dans la nécessité de vous sauver : tant pis pour moi, j'irai jusqu'au bout; mais voici les conditions que j'impose. Méditez-les avant de me baiser les mains, et arrêtez l'élan de votre reconnaissance qui va réveiller toute l'auberge. Mademoiselle Pigat, vous devinez ce que je pense de vous; je peux donc m'épargner l'ennui de vous le dire. Cependant, comme il ne me plaît pas d'être la cause même innocente de votre mort, j'aime mieux demeurer votre mari devant les hommes que de vous envoyer à la boucherie. Vous porterez mon nom, puisqu'il le faut, et votre enfant s'appellera Gautripon; c'est entendu. Le logement que nous avons loué ensemble sera, aux yeux de tous, notre domicile conjugal; seulement, comme il est trop étroit pour un ménage aussi *régence* que le nôtre, j'irai passer les nuits dans ma chambre de garçon. Mes occupations me permettent de déjeuner dehors sans scandale; je dînerai tous les soirs à la maison, selon l'habitude des employés, et je supporterai la moitié des frais du ménage. Nos intérêts sont séparés par contrat, Dieu merci! Toutefois, comme il peut vous advenir telle aubaine dont je ne saurais profiter même indirectement sans déshonneur, j'exige que vous borniez vos dépenses de table, d'ameublement, voire de toilette, aux modestes revenus que nous avons mis en commun. Pas un sou n'entrera chez nous, sauf les intérêts de votre dot et mes appointemens du ministère ou d'ailleurs, car je suis résolu à quitter bientôt le ministère. La moindre infraction à ce dernier article du traité serait suivie d'une séparation immédiate à vos risques et périls.

La pauvre fille se mit à protester de son obéissance, de son respect et de son dévouement. J'eus toutes les peines du monde à défendre mes genoux contre ses embrassades et ses larmes. Si j'avais conservé quelque restant d'amour pour elle, sa bassesse en présence du danger m'eût joliment guéri. Du reste, elle n'était rien moins que belle avec sa robe déchirée, son linge plaqué sur la peau et ses cheveux en désordre. Les blondes sont journalières, chacun le dit; mais c'est surtout les jours d'asphyxie qu'elles perdent de leurs avantages.

— Maintenant à nous deux! repris-je en me retournant vers Bréchot. Tu as entendu mon ultimatum; tâche d'en profiter en ce qui te concerne. Pour le moment, tu n'es pas riche, et le train que tu mènes absorbe au moins ta pension. Continue, et, quoi qu'il arrive,

fais en sorte que ton sale argent ne pénètre jamais chez nous : je le jetterais par la fenêtre avec les choses et les personnes qui me tomberaient sous la main.

— Mais... fit-il.

— Oui; tu vas dire que je n'ai pas le droit de condamner ton fils à la misère. Sois tranquille; l'enfant ne manquera de rien tant que je serai là. Par exemple, je ne me charge pas de lui laisser une fortune. Libre à toi de placer quelque chose sur sa tête. S'il faut absolument un prétexte à tes munificences, tu seras le parrain, j'y consens; mais l'enfant, pas plus que la femme, ne recevra rien de toi dans ma maison. Je veux rester net, comprends-tu?

Il répondit qu'il m'admirait et cent autres platitudes. Le rêve de sa vie était de me suivre en tous lieux pour me servir à quatre pattes.

— Halte-là, mon garçon! J'entends n'être servi que par moi-même et par ma femme de ménage. As-tu cru, par hasard, que je me chargeais de madame pour la tenir à ta disposition? Tu comptais prendre tes habitudes chez moi, pauvre ami? Essaie! J'ai pu avaler un passé de digestion difficile, mais ma tolérance n'ira pas plus loin. Ton sauveur, soit, puisqu'il le faut; ton complaisant, jamais!

Il s'excusa d'un air humble, pour ne pas dire hébété, et jura tout ce que je voulus. Mme Gautripon fit chorus avec lui; ces deux êtres, avilis par la peur, me promirent de s'éviter, de se fuir, de s'oublier l'un l'autre, de respecter mon nom comme un fétiche et ma maison comme un temple.

Le sacrifice leur paraissait aisé dans le moment : ils n'avaient pas l'esprit tourné aux bagatelles; mais la tentation ne pouvait manquer de les reprendre un jour, lorsqu'ils seraient un peu plus tentans l'un et l'autre. Alors ils me regarderaient comme un obstacle odieux et ridicule, un gardien de harem, un chien du jardinier, et ils se rejoindraient sans scrupule et sans gêne, grâce à la régularité de mes occupations. Voilà ce qu'il m'importait d'éviter; il ne me plaisait pas d'être montré au doigt dans les rues. Je leur dis mes raisons et le remède que j'avais trouvé contre un mal presque inévitable. « A votre première incartade ou même à mon premier soupçon, je me retire sous ma tente, et je laisse à madame le soin de s'expliquer avec M. Pigat. Tant qu'il sera de ce monde, vous aurez peur de lui, et je vivrai tranquille, ou peu s'en faut. S'il meurt, je n'aurai plus d'allié contre vous, plus de croquemitaine à appeler, si vous n'êtes pas sages; mais d'un autre côté vous n'aurez plus besoin de moi. Je reprendrai toute ma liberté en vous rendant toute la vôtre. »

Ainsi fut dit et convenu dans cette nuit mémorable, entre quatre et cinq heures du matin. Je vous réponds que personne ne songeait à faire résistance. Léon lui-même, ce gaillard que vous voyez si crâne au bois de Boulogne, était bien petit garçon devant moi. Par mon ordre, il s'apprêta tout de suite à filer sur Paris avant le lever du soleil. Tout son bagage se trouvait à notre auberge; il l'était allé prendre à l'hôtel d'Angleterre. C'est même à la faveur de ce petit déménagement qu'il avait apporté deux boisseaux de charbon dans une malle et un réchaud en fer dans un carton à chapeau. J'éveillai le garçon, qui dormait tout vêtu sur le billard du rez-de-chaussée, je chargeai son crochet, je l'envoyai en avant, et je revins abréger les adieux larmoyans de mon ami et de ma femme. Léon s'accrochait à moi sur la place; il retourna dix fois la tête vers l'auberge, où nos fenêtres brillaient seules à travers la nuit. A deux pas de la gare, il s'arrêta et me dit du ton le plus lamentable : — Tu me jures de respecter Émilie?

Ma foi! la question était trop saugrenue; elle me jeta hors des gonds. J'y répondis par un grand coup de poing qui rapprocha Léon de son but et par une épithète qui serait déplacée dans mon récit, mais qui ne l'était pas dans la circonstance. Il empocha le tout et partit. Que l'homme est peu de chose par momens!

En rentrant à l'auberge, j'allai droit chez ma femme, qui tomba presque à mes pieds et me dit : — Monsieur! faites de moi tout ce qu'il vous plaira!

— Mais, madame, répondis-je, il me plaît que vous preniez quelques heures de repos. Vous dormiriez mal ici, la chambre est en désordre. Prenez la mienne et couchez-vous. Quant à moi, je trouverai peut-être un matelas moins mouillé que les autres et une couverture à peu près sèche; c'est tout ce qu'il me faut. Bonne nuit!

Je lui fermai ses volets, et je pris soin de la barricader moi-même, car la pauvre créature me connaissait assez peu pour craindre encore je ne sais quoi.

Elle dormit passablement, moi fort mal, ce qui me permit de voir lever l'aurore; mais un brouillard épais vint gâter ce spectacle si cher aux hommes vertueux. Le vent avait tourné; dans l'espace de quelques heures, le paysage s'estompa si bien qu'il finit par s'effacer. En rôdant à travers la chambre où j'étais confiné par le temps, je découvris sur le coin du secrétaire une lettre à mon adresse. C'était l'adieu suprême de Léon, écrit la veille au soir, tandis que le charbon s'allumait. J'ai conservé cette pièce pour la montrer à son auteur, s'il devenait ingrat; je ne me doutais pas qu'il faudrait la produire à la décharge de mon honneur. Écoutez.

« Mon ami (permets-moi de te donner ce nom à la dernière

heure de ma vie)! je meurs avec celle qui est ma femme devant Dieu. Ne t'accuse de rien : ce n'est point ton refus ni les rudes vérités que tu m'as fait entendre qui nous poussent à cet acte de désespoir. Le seul coupable, encore n'ai-je pas la force de le maudire, c'est mon père. Pourquoi m'a-t-il si mal aimé? Pourquoi me défend-il de réparer ma faute et d'être heureux? Détestable vanité de l'argent! qu'en fera-t-il de ces millions orgueilleux et stupides qui lui coûtent la vie de son fils? Pardonne-lui, Jean-Pierre, et ne lui refuse pas tes consolations, quoiqu'il t'ait donné le droit de l'accabler. Il ne sait pas, vois-tu? C'est un homme qui ne doute de rien parce qu'on lui a toujours cédé; il ne peut croire aux consciences inflexibles comme la tienne. Tout le mal qu'il t'a fait va être réparé. Quand tu liras ces tristes mots, tu seras libre. Sois heureux, mon vieux camarade! Si les vœux des mourans ont un peu de crédit n'importe où, tu verras des jours meilleurs, tu trouveras une femme digne de toi, tu seras père!... Et dire que je l'aurais été dans six mois! Enfin! Tout ce que je demande, c'est que tu te souviennes quelquefois sans trop d'amertume de ton pauvre ami .

« Léon Bréchot. »

Voici l'original de cette lettre. En voilà plus de vingt autres de la même écriture et signées du même nom; le contrôle est facile, à moins pourtant que j'en aie fabriqué toute une liasse de faux pour le besoin de ma cause!

Je vous confesse, monsieur, que cet adieu me toucha. J'y retrouvais les bons sentimens et la générosité naturelle du malheureux garçon qui m'avait fait tant de mal. Léon est un peu fou, mais il n'est ni méchant ni perfide. Il a terriblement abusé de moi, mais par étourderie, sans cesser un moment de m'aimer. C'est pourquoi je lui conserve, en dépit de tout, le titre d'ami.

Quant à Mlle Pigat, elle ne m'avait pas fait l'honneur de m'écrire. Si l'on jugeait toutes les femmes sur l'unique échantillon que j'ai connu, on dirait qu'elles n'ont en elles aucune notion du bien, et que toute leur morale se résume en deux mots, l'amour et la haine.

Cette gracieuse personne s'éveilla vers midi, me renvoya poliment de sa chambre et fit deux heures de toilette, pendant que je l'attendais en bas pour déjeuner. Il pleuvait à torrens; le temps s'était gâté, à ma grande satisfaction. Il fallait en finir avec le tête-à-tête et retourner au plus vite à Paris; c'était un vrai prétexte qui nous tombait du ciel.

La jeune dame entra docilement dans mes vues; elle écouta avec la plus gracieuse attention la règle de conduite que je lui traçai chemin faisant. Il s'agissait avant tout de tromper la clairvoyance d'un père et de jouer la comédie de l'amour heureux sous les yeux

de M. Pigat. Le capitaine était un homme d'autrefois; il avait fait bon ménage avec sa femme; la moindre froideur entre nous l'aurait scandalisé; nous étions de petits bourgeois et non des gens du monde; il fallait nous résoudre à nous tutoyer devant lui.

Pauvre homme! avec quelle effusion il vint se jeter dans nos bras! Il avait reconnu le coup de sonnette d'Émilie. Il ne s'étonna pas un instant de ce retour prématuré. — Je t'attendais, dit-il à sa fille. Tu devais avoir besoin d'embrasser ton vieux père; moi, je suis comme un corps sans âme depuis vingt-quatre heures. Merci de revenir, et vous, mon gendre, merci de m'avoir rapporté ce petit trésor-là. N'est-ce pas que vous êtes heureux? Ai-je menti en vous la donnant pour un ange!

Je répondis comme vous auriez répondu vous-même, monsieur, si la fatalité vous eût mis à ma place. Auriez-vous eu la force de briser ce pauvre vieux cœur d'honnête homme? Je mentis de mon mieux, et pour plus de vraisemblance je joignis le geste à la parole en serrant Émilie dans mes bras. Elle fuyait, se dérobait et m'échappait enfin par un jeu de pudeur étudiée que nous avions répété ensemble le jour même. Et le capitaine riait aux larmes, et sa fille lui disait avec un doux reproche : Ah! papa, quel terrible embrasseur tu m'as donné pour mari!

Tous mes efforts pour abréger cette visite ne servirent qu'à le cramponner à nous. Il voulut absolument nous avoir à dîner le soir même, et il nous conduisit chez le père Lathuille pour nous montrer ensemble aux gens de son quartier. — Marchez devant, disait-il, que je voie le bel attelage. C'est à croire qu'ils ont été faits l'un pour l'autre, ma parole d'honneur! — Il nous suivait sur nos talons, nous frappait sur l'épaule et s'écriait à propos de rien : — Eh! madame ma fille! eh! mon gendre! — Au restaurant : — Garçon, mon gendre vous a demandé du pain. — Rien n'était assez bon pour nous; il semblait que la nature eût donné des ailes aux perdrix pour la fille et le gendre du capitaine Pigat et des cuisses pour le capitaine. Au dessert, il parlait de nous mener à l'Opéra-Comique, quand Émilie feignit de s'endormir sur sa chaise et nous sauva; mais le pauvre bonhomme nous escorta jusque chez nous à pied et ne nous laissa qu'à la porte. Chemin faisant, il s'appuyait sur mon bras et me conseillait à l'oreille. — Menez-la doucement, mon gendre : je l'ai domptée, je l'ai dressée, je l'ai assouplie; cela marche au doigt et à l'œil. Si vous lui découvrez quelque petit défaut, ce dont je doute, prenez-la par les sentimens. Elle a du cœur et de l'honneur : c'est mon sang. Ne soyez pas jaloux, et si vous l'êtes par malheur, évitez qu'elle le sache. Plus vous lui montrerez de confiance, plus elle s'observera. Une femme n'est bien gardée que par elle-même. Je ne l'ai ni enfermée ni suivie, et vous êtes té-

moin que ma méthode a réussi. Ah! dame! elle n'ignorait pas qu'à la première incartade je l'aurais tuée net, et moi après. Main de fer et gant de velours! Retenez ma devise, elle est bonne.

Je lui promis ce qu'il voulut, et je m'en fus avec sa fille. Autre histoire! Mme Gautripon m'avoua qu'elle était peureuse et qu'elle se mourait à l'idée de rester seule dans un appartement. Je répondis sans m'émouvoir que je n'étais ni assez riche pour lui donner une suivante, ni assez dévoué pour coucher sur son paillasson, ni assez tolérant pour lui permettre une autre compagnie. Ce n'était pas à moi, c'était à elle de s'accommoder aux défauts de la situation qu'elle avait faite. Sur cet ultimatum, je lui donnai le bonsoir, et je gagnai mon cher taudis.

J'étais fermement décidé, vous devinez pourquoi, à sortir du ministère; mais, avant de quitter l'emploi que les Bréchot m'avaient donné, il fallait en trouver un autre. Je me mis aussitôt en campagne, et j'usai sur le pavé de Paris mon congé de lune de miel. Mes démarches n'aboutirent qu'à des rebuffades sans nombre, et j'allais désespérer, quand un mot de mon voisin le surnuméraire m'ouvrit des horizons nouveaux. — Le diable soit du bureau! disait-il; j'aurais mieux fait d'entrer aux *Villes-de-Saxe*. Pas de surnumérariat, douze cents francs d'emblée et l'avancement au mérite. Boutique pour boutique, je préfère celle de mon oncle, où personne ne trime gratis. — Je le fis causer, et j'appris qu'un de ses oncles était commanditaire d'un magasin de blanc, rue Saint-Jacques, que les *Villes-de-Saxe* avaient la clientèle des plus riches couvens du faubourg, qu'elles payaient honorablement leurs commis, que l'oncle avait voulu placer son neveu dans l'affaire, mais qu'une ambition trop commune en tout temps l'avait jeté dans nos bureaux. Après un an de stage, il méritait un emploi rétribué que j'obtins.

Ses doléances m'offraient un joint; je le saisis. Je pouvais du même coup réparer une injustice et secouer une obligation pesante. — Mon cher, lui dis-je amicalement, vous pouvez émarger dans un mois. Ma personne est le seul obstacle qui vous barre le chemin; je m'efface. Le ministère m'ennuie : on y gagne trop peu, et l'on n'y travaille pas assez. Placez-moi n'importe où, dans la maison de votre oncle, chez un de ses amis, faites-moi nommer professeur dans quelque bon couvent; je m'en moque, pourvu que j'aie cinq cents francs de plus en faisant triple besogne. Mes besoins sont augmentés, et je ne crains pas la fatigue.

Il prit la balle au bond, me remercia fort, et fit si largement les choses que je restai son débiteur de beaucoup. Ma besogne aux *Villes-de-Saxe* ne fut jamais qu'un travail de bureau, — la correspondance d'abord, puis la tenue des livres quand j'eus appris ce

métier, qui est un jeu. Les couvens qui fréquentaient la maison m'acceptèrent de confiance, quoique universitaire et bachelier : j'étais recommandé par des personnes bien pensantes. Mon salaire fut de prime abord ce qu'il est encore aujourd'hui : je n'ai pas demandé d'avancement, puisque j'avais le nécessaire. En abordant cette vie honorable et modeste, j'ai cru devoir cacher mon nom, qui n'appartenait plus à moi seul, et pouvait être compromis par d'autres. Voilà pourquoi Rastoul, après quatre ans de connaissance, m'appelle encore M. Jean-Pierre.

Ma femme a su que je sortais du ministère, et pourquoi. Mes scrupules lui ont semblé puérils, mais elle a fort apprécié l'augmentation de revenu, car nos premiers temps de ménage ont été difficiles. Le pauvre capitaine n'avait plus d'économies à dépenser; Mme Gautripon ne faisait plus de tapisserie, sa layette l'occupait un jour sur deux, et l'autre jour elle était lasse ou malade. Je n'oserais jurer de rien, mais je suis moralement sûr que Léon n'entra pas chez nous dans ces six mois, et qu'il n'y fit pas entrer un centime.

Un accident de force majeure avait tari ses prodigalités dans leur source. Si vous aviez le temps de lire tous les papiers que voilà, vous sauriez les détails de l'aventure. Il m'en instruisait jour par jour; je ne lui avais pas permis de correspondre directement avec ma femme. Voici les faits en abrégé. M. Bréchot triomphait de ma résignation et s'en attribuait toute la gloire. Émilie mariée, l'enfant mis à la charge d'un éditeur responsable, il ne restait plus, pensait-il, qu'à trouver un parti pour Léon. Il avait déniché, vers Toulouse, un fonds de parchemins en bon état, provenant de la succession de haut et puissant seigneur Théobald Lelong, marquis de la Roche-Tonnerre, comte de Tres Castels, prince du saint-empire, etc. Le tout appartenait légitimement et sans conteste à Mlle Léocadie, fille majeure, qui, n'ayant d'autres biens que le nom de ses pères et un pigeonnier sans pigeons, ne pouvait guère épouser que Dieu ou qu'un Bréchot; mais elle préférait une mésalliance terrestre à la plus haute alliance du ciel. La famille était composée de trois ou quatre collatéraux, trop pauvres pour réclamer en justice l'héritage de quelques titres tout secs; ils avaient fait leur prix pour se tenir tranquilles. Tout le problème se réduisait à faire passer un nom sans maître sur la tête d'un homme sans nom : l'entrepreneur se faisait fort de légaliser l'escamotage. Il tenait dans sa main presque tous ces métis de la politique et de la finance, mendians de faveurs, marchands de patronage, entremetteurs de concessions, brocanteurs de monopoles, qui tripotent les affaires publiques au profit de l'intérêt privé, et qui mettraient le feu aux quatre coins de l'univers pour ramasser un million dans les cendres. L'affaire était donc faite et parfaite sauf le consentement de Léon, qui refusa.

M. Bréchot avait dompté plusieurs torrens et nivelé quelques montagnes. Par état, il surmontait ou renversait tous les obstacles que l'homme rencontre sur son chemin. Vous vous représentez la stupeur d'un tel homme lorsqu'il se vit pour la première fois devant une chose inébranlable qui était la volonté de son fils. Il crut d'abord qu'il se trompait, qu'il s'était mal expliqué ou qu'il avait mal entendu la réponse. Lorsqu'il comprit que la désobéissance était formelle, il se plut à espérer qu'elle n'était pas réfléchie; il essaya du raisonnement, il descendit aux prières. Léon se cantonna dans le devoir et dans la conscience, et maintint qu'il était engagé pour la vie envers la mère de son enfant. Alors M. Bréchot sortit des gonds, il se répandit en injures, éclata en mille menaces; peut-être même est-il allé plus loin : on me l'a laissé entendre, on ne me l'a pas dit. Léon montra dans ce moment critique plus de solidité que ni son père, ni moi, ni personne n'en attendait de lui. Lorsqu'il n'avait qu'à étendre la main pour prendre cinq cent mille francs de rente, un nom, un titre et une grande fille plutôt belle que laide, il se laissa disgracier et affamer. Non-seulement son père lui coupa les vivres, mais il lâcha sur lui toute une meute de créanciers. Un jeune homme qui reçoit vingt-cinq mille frans par an pour ses menus plaisirs s'endette malgré lui. Le crédit, si farouche aux pauvres diables, se précipite au-devant du riche. Les fournisseurs lui jettent leurs marchandises à la tête et s'enfuient à la vue de son argent, car ils savent par expérience qu'on achète bientôt sans compter dès qu'on n'achète plus au comptant.

Cette facilité se tourna trop vite en exigence et en persécution pour qu'il n'y eût pas un mot d'ordre. Lorsque les loups se mettent à chasser par principe au lieu de chercher leur proie à l'aventure, le paysan superstitieux dit qu'ils sont menés par un homme. Cette bande de créanciers dévorans était appuyée par un chasseur invisible qui devait être M. Bréchot : les marchands de Paris ne sont pas assez fous pour traquer un héritier de cinquante millions lorsqu'il a tout au plus cinquante mille francs de dettes. Léon n'hésita pas à reconnaître la main de son père, mais cette perspicacité ne le sauva point de Clichy.

M. Bréchot l'attendait là. Les poursuites avaient pris quatre mois environ; Mme Gautripon touchait presque à son terme, et l'entrepreneur le savait bien — Mon garçon, dit-il à son fils, te voici où je te voulais. La loi ne me permettait pas de t'enfermer comme rebelle, mais je te tiens comme débiteur. Te rends-tu?

— Jamais! dit Léon.

— Il faut donc que l'amour soit un oiseau rudement bête! Pourquoi refuses-tu de te marier comme il me plaît? Parce que tu tiens

à cette fille et à ce mioche. Tu te prives de les voir et de les assister; tu les laisses sans feu, et tu crois leur prouver que tu les aimes! Marie-toi donc, nigaud! Tu sors d'ici, tu es riche, tu vas les voir tant que tu veux, et tu leur donnes tout ce qu'il leur faut.

— Gautripon ne les laissera manquer de rien.

— Savoir!

— Émilie est assez brave pour supporter les privations; elle n'est pas assez forte, en ce moment surtout, pour apprendre ma trahison sans mourir.

— Essaie!

— Je ne veux pas jouer la vie de ceux que j'aime. Songes-tu bien, papa, que cet enfant qui va naître sera mon fils?

— Il sera bien mon petit-fils, à moi, et je l'oublie!

— Oh! c'est que tu es un homme de famille! Je suis ici pour le dire.

— Ma famille, c'est ce qui porte mon nom.

— Et tu veux que j'en prenne un autre?

— Je veux qu'on m'obéisse.

— Moi, je veux qu'on m'estime et qu'on m'appelle Bréchot.

— A ton aise! Reste Bréchot; mais c'est tout ce que tu auras de moi, mon garçon.

— Bah! tu n'as pas le droit de me déshériter de tout, et la moitié de tes millions me suffira pour vivre.

— Je dénaturerai ma fortune!

— Je t'en défie; ça serait un travail de bénédictin.

— Et je te maudirai, chien d'entêté que tu es!

— Alors c'est toi qui seras dénaturé, parce que je t'aime bien malgré tout, mon gros père.

— Je te défends de m'aimer, si tu ne me respectes pas.

— Mais je te respecte énormément, sans que tu t'en doutes. Qui est-ce qui m'empêchait de t'emprunter cinquante mille francs, à ton insu, pendant que tes limiers me sautaient aux jambes? J'avais les clés, papa.

— Eh pardieu! je sais bien qu'on n'est pas un voleur quand on s'appelle...

— Bréchot, là! Je t'y prends. Laisse-moi donc garder toute ma vie un nom que tu as honoré, illustré, et qui est devenu, grâce à toi, le synonyme de travail et de probité!

— Eh bien, soit! dit le bonhomme; mais au moins marie-toi, sacrebleu! pour que j'aie des petits-enfans à fouetter.

— Papa, je ne peux plus : tu m'as mis dans l'impossibilité d'épouser Émilie.

M. Bréchot s'enfuit exaspéré en jurant plus de jurons que la pri-

son n'en avait entendu depuis dix ans, et Léon m'expédia le compte-rendu de la querelle que je viens de vous répéter à peu près mot pour mot.

Tandis qu'il se rongeait les poings dans sa prison, nous n'étions pas sur un lit de roses. Bien que M. Pigat nous eût dit dès le premier moment : Mes enfans, hâtez-vous de me rendre grand-père, il n'était pas homme à souffrir que ce bonheur lui vînt trop tôt. Nous avions à peine attendu la fin du premier mois pour lui faire part de nos espérances ; on lui disait chaque jour : tout va bien. Il suivait avec un doux orgueil certains progrès malheureusement très visibles ; mais nous n'avions pas le pouvoir de retarder la marche de la nature ou de hâter celle du temps. Il aurait fallu, pour bien faire, qu'un incendie anéantît tous les calendriers. Si du moins notre mariage avait eu lieu vingt-cinq ou trente jours plus tôt ! nous aurions bénéficié du terme de sept mois, qui a rendu tant de services à la partie folâtre du genre humain; mais un enfant né viable à six mois, c'est ce qu'on n'a jamais vu, et c'était ce qu'on allait voir. Comment M. Pigat prendrait-il le miracle? Je n'osais me le demander, et Mme Gautripon n'y pensait jamais sans s'évanouir peu ou prou.

Les petites excursions qu'elle faisait à tout propos dans l'autre monde nous permirent de la donner pour malade et de tromper un pauvre médecin du quartier. J'obtins une ordonnance en vertu de laquelle on sut que nous partions pour l'Italie. Le capitaine nous fit les plus tendres adieux ; notre concierge et les voisins nous virent monter en fiacre et diriger la course vers le chemin de Lyon. Certes je me serais donné le luxe d'un voyage, si nos moyens l'avaient permis. Peut-être même, en ce besoin pressant, eussé-je emprunté mille francs à Bréchot ; mais vous savez que ses finances étaient plus embarrassées que les nôtres. La vérité, puisqu'il faut tout vous dire, est que je conduisis Mme Gautripon chez une sage-femme de Montmartre, et que je retournai le même jour au travail qui nous faisait vivre.

Nous avions traité à forfait, comme tous les malheureux de notre catégorie. L'enseigne n'a ni bougé, ni changé; on y lit encore en lettres peintes : « 40 francs pour les neuf jours. » Mes occupations ne me permettaient pas d'être bien assidu auprès de la frêle poupée qui allait m'élever au rang de père putatif; mais je la visitais tous les soirs après ma besogne, et je revenais chaque matin lui dire : « Bon courage ! » Jugez-moi comme il vous plaira : j'avoue, monsieur, que durant cette période mes ressentimens légitimes avaient fait place à une sympathie tout animale, à ce vague instinct de solidarité qui pousse les pauvres gens à s'aider les uns les autres contre les douleurs et les dangers de la vie.

Le matin du sixième jour, la servante de l'établissement me salua d'un « bonjour, papa! » qui me mit le cœur en capilotade. Je me sentis rougir jusqu'aux oreilles, et mes jambes furent de coton pendant une seconde. Je balbutiai comme un vrai père : — Est-ce un garçon? — Oui, monsieur, répondit la créature, un vrai garçon qui a tout ce qu'il lui faut. Venez voir votre portrait.

Elle m'introduisit dans la cellule plus que monastique où Mme Gautripon sommeillait. Un oreiller posé sur un fauteuil de paille servait de couchette à l'héritier de mon nom. — Voilà l'objet, monsieur, dit la fille; on m'appelle à côté, je vous le laisse.

Je demeurai tout stupide entre une femme anéantie et un enfant qui paraissait vivre à peine. On ne met pas un pied devant l'autre ici-bas sans idées préconçues. Je m'étais toujours figuré qu'un nouveau-né doit être rouge ou violet par surabondance de vie. Celui-là était de cire; ses yeux ouverts semblaient s'éteindre; il entre-bâillait deux petites lèvres molles sans avoir la force de crier. Je le pris tout emmaillotté dans mes bras, et je le trouvai singulièrement inerte. En deux temps, avec une audace qui m'épouvante encore quand j'y pense, je le dépouille et je le vois baigné dans son sang. La sage-femme accourt à mes cris et me dit sans s'émouvoir : — Ma foi, monsieur, vous avez bien fait d'y regarder. Joséphine n'avait pas bien serré le fil, et le pauvre petit homme aurait pu s'en aller sans dire ouf! Passez-moi le moucheron, que je le raccommode. Voilà qui est fait. Maintenant je vous le garantis pour quatre-vingt-dix-neuf ans, sauf la casse.

Ce langage fataliste et cynique était lettre close pour moi; je compris seulement que le fils de Léon Bréchot me devait une seconde fois la vie, et je me sentis tout près d'aimer ce petit être qui ne m'était rien. Je repensai à lui tout le jour, en alignant mes chiffres aux *Villes-de-Saxe* et en corrigeant un devoir de style intitulé : *Description du Printemps, lettre d'une jeune châtelaine à son amie sœur Dosithée.*

Aussitôt que je pus me ravoir, je repris le chemin de Montmartre. Émilie était éveillée; elle me demanda si j'avais averti Léon, si je m'étais enquis d'une nourrice et si je pensais à déclarer la naissance de l'enfant. — Mon pauvre monsieur Gautripon, voilà bien des corvées pour un homme occupé comme vous; pardonnez-moi tout l'embarras que je vous donne! — Elle craignait sincèrement d'abuser de mes jambes, de surmener son commissionnaire, mais ses scrupules n'allaient point au delà. Elle ne se doutait pas qu'un honnête homme éprouvât la moindre chose au moment de mentir à la loi; elle avait décidé que son enfant serait nourri chez elle par une grosse Bourguignonne, mais elle s'inquiétait peu de savoir si je pouvais payer un tel luxe; elle trouvait tout naturel de m'en-

voyer chez son amant lui dire qu'il était père et que ma femme l'embrassait. Je fis toutes ces commissions; j'embrassai le prisonnier pour elle, et je pleurai même avec lui; je déclarai l'enfant à la mairie sous les auspices du charbonnier d'en face et du savetier d'en bas; je ramenai du bureau voisin une superbe paysanne qui s'enfuit avec mon argent, quand elle sut que nous étions du petit monde. Après mille tribulations que j'abrége, je me vis installé au domicile conjugal entre une femme à peine convalescente et un enfant de vingt jours, faible et chétif, que je nourrissais au biberon. De sacrifice en sacrifice, j'étais descendu jusqu'au métier de garde-malade et de père nourricier : vous jugez si mes nuits étaient laborieuses; cependant mon travail journalier n'en souffrit pas.

Un soir, entre neuf et dix heures, tandis que j'endormais le petit garçon dans mes bras, un violent coup de sonnette me fit sauter au plafond. — Émilie s'écria : Malheur à nous! c'est mon père.

En effet, c'était le capitaine. Le désœuvrement et l'ennui l'avaient conduit dans cette rue; par habitude il leva les yeux vers nos fenêtres, aperçut une lumière et monta. Sa fille était plus morte que vive; je rassemblais les forces de mon cœur pour un drame terrible. M. Pigat trompa toutes mes craintes; il ne laissa percer ni colère, ni mépris, ni soupçons. D'un seul coup d'œil il embrassa le groupe que nous formions à nous trois, Émilie couchée, moi appuyé contre son lit, et le poupon étendu sur mes mains. — Bonsoir, enfans, dit-il; vous êtes donc revenus?

Cela dit, il se laissa tomber sur une chaise et écouta patiemment, sans objections, le roman qu'Émilie improvisait à son usage. Elle lui dit que nous étions allés en Italie, qu'aux environs de Gênes la voiture avait versé, que les douleurs l'avaient prise dans un village, que nous avions tenu l'enfant pour mort, mais qu'un bon médecin du pays prétendait qu'à force de soins on pouvait le rattacher à la vie. Je me répandis à mon tour en explications embrouillées; je contai que les soins intelligens nous manquaient dans ces montagnes demi-sauvages, que je m'étais empressé de ramener ma femme à Paris dès qu'elle avait paru transportable, que si le cher beau-père n'avait pas été informé plus tôt de notre retour, il ne devait s'en prendre qu'à notre attachement respectueux. On espérait lui cacher tout jusqu'à ce que la science eût tout réparé; mais en somme il était le bienvenu, puisqu'il trouvait sa fille hors de danger et son petit-fils grand et fort pour un enfant de sept mois.

Nos raisons ne valaient pas cher, et le brave homme aurait eu beau jeu, s'il eût daigné nous confondre. Il dit *amen* à tout, demanda son petit-fils, l'examina de près jusqu'au bout des ongles,

et le baisa au front avant de me le rendre. Il embrassa également sa fille et lui recommanda les plus grandes précautions. Sa visite fut courte et son adieu peut-être moins cordial qu'à l'ordinaire, mais il n'oublia pas de se mettre à notre service avec le peu qui lui restait, si nous avions besoin de quelqu'un ou de quelque chose. Je l'éclairai jusqu'au milieu de l'escalier, il me serra la main et s'éloigna d'un pas lourd en disant : A demain.

Ce dénoûment anodin nous soulageait d'un grand poids, et pourtant il nous en resta un véritable malaise. A mesure que nous revenions de nos terreurs, la pitié nous gagnait; pour un rien, nous aurions pleuré sur ce pauvre homme foudroyé dans son honneur. Les plus grandes colères nous semblaient moins effrayantes que cet accablement hébété. J'eus des remords toute la nuit; c'est une chose ridicule à dire, car enfin ma conscience ne me reprochait rien; mais, de même qu'on achève les mots pour un bègue, on a quelquefois des remords pour les voisins qui n'en ont pas.

M. Pigat nous tint parole; il revint le lendemain et tous les jours suivans à la même heure jusqu'au rétablissement d'Émilie. Lorsqu'il la vit sur pied et assez forte pour sortir, il nous dit : Mes enfans, le moment est venu de me rendre mes visites. Votre escalier m'essouffle, je ne peux plus le monter qu'en trois ou quatre étapes; le cœur me bat trop fort. Par-dessus le marché, j'ai de l'enflure aux jambes. Tout ça ne sera rien, mais il m'est plus commode de vous attendre chez moi que de grimper chez vous. Choisissez votre heure et tâchez quelquefois de m'apporter le petit.

Il prit le lit au bout de deux jours, et le médecin ne nous laissa pas ignorer la gravité de son état. Le cœur était malade. — Surtout, dit le docteur, épargnez-lui les émotions pénibles. A-t-il eu de grands chagrins?

— Mais non, répondit Émilie. Pas que je sache depuis la mort de maman, et c'est bien loin.

— Vous m'étonnez. Sa maladie est de celles qui marchent à pas lents, et je la vois courir.

Personne n'a jamais su ce qui s'était passé dans l'esprit du capitaine. Il douta de sa fille et de moi, il s'accusa lui-même; il dut se demander si j'étais dupe ou complice. De ses anxiétés, de ses combats intérieurs, de ses malédictions données et reprises, de tout son désespoir et de toute sa honte je ne puis rien vous dire, sinon qu'il en mourut. Ce fut comme une de ces tourmentes sous-marines qui dévastent le fond mystérieux des océans et qui nous sont racontées quelquefois par un débris roulé vers nos plages.

Un soir que nous étions réunis autour de son lit, il rompit brusquement la conversation et s'entretint avec lui-même à demi-voix, en langue gaélique. Ni sa fille ni moi ne connaissions cet idiome

et nous nous regardions d'un air effaré. Tout à coup il se retourna vers Émilie et lui demanda en français :

— Quelle date avons-nous aujourd'hui?

Elle lui répondit; il médita une minute et reprit : — Alors il y a juste neuf mois que j'ai marié mon enfant. — Ce fut sa dernière parole. Vous avez peut-être ouï dire qu'il s'était suicidé. Il est mort naturellement, d'un anévrisme rompu. Que les chagrins aient abrégé sa vie, c'est ce que je ne conteste pas; mais on le calomnie en disant qu'il a porté la main sur lui.

Sa mort me déliait. C'était le terme que j'avais fixé moi-même à tous mes sacrifices. Mes conditions étaient faites et acceptées depuis longtemps, personne n'aurait eu le droit de me jeter la pierre, si j'avais pris mon chapeau ce soir-là et laissé la blonde Émilie entre un cadavre et un maillot. Le pouvais-je en conscience cependant? L'eussiez-vous fait, monsieur, si le destin vous eût jeté à ma place? Cette femme, estimable ou non, commandait la pitié : j'eus pitié d'elle. Si Léon n'avait pas été à Clichy, si elle m'était apparue ce jour-là brillante, épanouie, encadrée dans ce luxe qui la donne en spectacle aux Parisiens, je ne me serais fait aucun scrupule de lui tourner le dos; mais elle pleurait, elle n'était ni belle ni fringante, elle avait douze cents francs de rente et un loyer de six cents; le seul homme qui l'aimait ne pouvait rien faire pour elle : était-ce agir honnêtement que de l'abandonner dans un tel embarras?

Je restai; je conduisis le deuil de mon beau-père, j'essuyai les larmes de sa fille, je travaillai comme un forçat pour qu'elle ne manquât de rien, je pris sur mon sommeil pour bercer le petit enfant. Si le monde me blâme d'avoir été si lâche, tant pis pour lui! Moi, j'étais soutenu par l'idée que je faisais bien, et que parmi les hommes les plus riches, les plus nobles et les plus distingués il n'y en avait peut-être pas un qui se dévouât si pleinement et avec aussi peu de profit.

Je fus pourtant récompensé au bout de quelques mois par la santé, la croissance et la gentillesse de mon bambin. Il s'arrondit et se colora pour ainsi dire à vue d'œil, et, à mesure qu'il devenait plus beau, il semblait m'en remercier par un redoublement de caresses. Entre sa mère et moi, il n'hésitait jamais; ses yeux me cherchaient dans la chambre, ses petits bras m'appelaient; le premier mot qu'il dit fut papa; je crois pourtant que personne ne le lui avait appris. Les vrais pères doivent être bien heureux, si j'en juge par toute la joie que ce petit être m'a donnée. M[me] Gautripon croyait devoir me calmer de temps à autre. — Vous avez peut-être tort, me disait-elle, de vous tant attacher à un enfant qui vous sera repris tôt ou tard. Quant à lui, le mal n'est pas grand; on oublie si vite à son âge! — A l'idée que mon cher nourrisson pouvait

m'être enlevé par son vrai père et devenir un étranger pour moi, je me sentais défaillir; je me surpris à souhaiter que cette fausse position, intolérable à tant d'égards, durât aussi longtemps que ma vie.

Elle finit avec la captivité de mon ami, quand le père Bréchot s'en fut dans l'autre monde. L'entrepreneur s'occupait sérieusement de déshériter son fils; il mourut de colère et d'apoplexie, à la suite d'un gros déjeuner, entre les bras de l'homme d'affaires qui cuisinait la ruine de Léon.

Je n'ai point à vous conter les extravagances trop publiques dont l'héritier égaya son deuil. Paris ne s'en souvient que trop, et ce carnaval scandaleux a fondé la réputation du jeune Bréchot. Le monde l'a noté comme le modèle des mauvais fils, ce qui est dur, car il ne fut mauvais fils qu'après la mort de son père. J'avais prévu cette explosion d'une jeunesse imprudemment comprimée, et je n'étais pas assez enfant pour croire qu'en m'asseyant sur la poudrière je l'empêcherais de sauter. Mon parti fut donc bientôt pris : je quittai pour toujours Mme Gautripon, j'embrassai le petit garçon, qui poussait des cris désespérés à la vue de mes larmes; j'écrivis à Léon une lettre d'adieu, et je retournai, le cœur brisé, à ma fidèle mansarde.

Ma femme, qui tenait à moi comme à son meuble le plus utile, s'était mise en frais d'éloquence pour me retenir au logis. Elle m'avait offert spontanément des sacrifices dont elle était et se savait incapable, comme de conserver l'humble train de sa vie et d'acclimater Léon Bréchot au régime de l'amitié fraternelle. Je répondis qu'elle se moquait de moi, et je fis bien, car elle était en marché pour son hôtel des Champs-Élysées, et elle portait déjà sa petite fille, datée de je ne sais quelle visite à Clichy.

Me voilà seul, cloîtré, meurtri, saignant au fond, mais inébranlable, sans autre espoir que d'oublier tout le monde et de me cristalliser peu à peu dans la monotonie du travail; mais le passé atroce et doux avec lequel j'avais cru rompre venait parfois me relancer dans ma retraite. L'habitude crée des besoins factices qui deviennent aussi impérieux que les vrais. Or il y avait seize mois pleins que j'embrassais tous les soirs un enfant endormi. Ce plaisir venant à manquer, j'en ressentis un tel vide que je me demandai si la nature ne m'avait pas donné par dérision un cœur de père. Je m'éveillais cent fois dans ma mansarde aux cris de ce pauvre petit absent que je ne pensais plus revoir. Le matin, au moment d'aller à mes affaires, je m'arrêtais comme un homme qui a oublié quelque chose. Ce n'était ni ma bourse ni mon mouchoir, c'était le baiser sonore et franc de ces petites lèvres toujours fraîches.

Le vrai père, qui n'était pas aussi père que moi, m'imposait

quelquefois sa visite. J'avais eu beau lui défendre ma porte et lui dire que les convenances morales élevaient une montagne entre nous, j'avais beau le brutaliser quand il forçait mon domicile; il revenait obstinément avec le front d'un être qui se sait aimé, quoique indigne. Il me conta lui-même en riant ses efforts inutiles pour mériter les bonnes grâces de son fils, l'effroi du cher enfant au contact de la barbe paternelle, son obstination à réclamer l'autre papa, le seul aimé, qu'on disait toujours en voyage. Chaque soir, il fallait le bercer à outrance jusqu'à ce qu'il fermât les yeux; il les rouvrait tout pleins de larmes, et les sanglots secouaient pendant près d'une heure son petit corps endormi. — Mais, ajoutait Bréchot, ce n'est qu'un moment à passer. Viens le voir dans un mois, il ne te reconnaîtra plus.

Aller le voir! Je n'étais pas si fou. Et le moyen de revenir ensuite?

Mais nos résolutions les plus énergiques sont moins fortes que le destin. J'avais quitté ma femme depuis sept mois, et le pauvre petit bonhomme achevait sa seconde année lorsque Bréchot me fit tenir une consultation de MM. Bretonneau (de Tours), Blache et Trousseau. Je l'ai conservée, la voici; permettez-moi de vous lire le résumé qui la termine :

« L'enfant présente tous les symptômes d'une nostalgie dans sa deuxième période : teint livide, rougeur des yeux, pleurs involontaires, appétit presque nul, digestion pénible, transpiration rare, sécrétions troubles, respiration courte, peau sèche, pouls faible, céphalalgie fréquente, faiblesse, amaigrissement, sommeil agité, accidens fébriles tous les soirs. L'état du petit malade est assez grave pour réclamer des soins urgens, mais l'art médical ne peut rien contre une affection toute morale : c'est un traitement moral qu'il faudrait. Hâter le retour de son père, qu'il appelle jour et nuit. »

Que fallait-il faire, monsieur? Mettre les pieds à l'hôtel Gautripon, c'était amnistier le luxe et les plaisirs de deux coupables. Rester chez moi, drapé dans ma vertu, c'était condamner un innocent à la mort. Je pris mes jambes à mon cou.

Je m'attendais à trouver son père et sa mère agenouillés devant son lit. Pas du tout. Léon trottait au bois de Boulogne pour se faire honneur d'un cheval neuf; Mme Gautripon tenait conseil avec le tailleur de ces dames. L'enfant dormait seul dans sa chambre; la bonne anglaise, que j'ai fait changer le lendemain, prenait le thé avec le maître d'hôtel son compère à l'autre bout de la maison. Je passai plus d'une heure en tête-à-tête avec l'enfant de mes veilles, sa petite main dans la mienne. Il avait bien grandi, mais qu'il me parut changé! Vous ne croirez jamais qu'on puisse vieillir à cet

âge; je vous jure pourtant qu'il était flétri, cassé et caduc. On ne s'en douterait plus maintenant, Dieu merci! J'en ai fait un gaillard aussi vif, aussi frais, aussi robuste qu'il est intelligent et bon; mais cela n'a pas été le travail d'une semaine. Dans ces huit premiers jours, je le ramenai à la vie, rien de plus.

Il me reconnut avant même d'ouvrir les yeux, et je vous prie de croire qu'il ne fit pas de façons pour m'embrasser à bouche que veux-tu. Quand sa mère et Bréchot eurent le temps et qu'ils vinrent chercher de ses nouvelles, ils le trouvèrent déjà mieux. Le médecin me dit : « La réaction commence, votre fils est sauvé, grâce à vous; mais vous avez bien fait d'arriver. Tout l'honneur de la cure sera pour vous; je vous demanderai seulement la permission d'en rendre compte à l'Académie. Le cas est doublement intéressant, d'abord parce que la nostalgie est un mal très rare à cet âge, ensuite parce que le baby avait madame sa mère auprès de lui, et que la mère est tout pour un enfant de deux ans. »

Ce que le docteur ne voyait pas, et ce que je peux vous dire au point où nous en sommes, c'est que Mme Gautripon est trop femme pour être mère. A Dieu ne plaise que j'immole tout un sexe à mes ressentimens privés! Je voulais dire en bref que cette gracieuse créature est soumise au besoin de plaire et de paraître, mais d'autant plus indépendante des devoirs et des sentimens naturels. C'est une plante d'ornement née pour fleurir toute la vie, et qui ne sait pas elle-même par quel hasard ou quel miracle elle a porté quelques fruits. J'en ai rencontré d'autres en qui les grâces de la jeunesse n'étaient que la préface d'une longue, sérieuse et sainte maternité : celles-là sont plus mères que femmes, et si le sort m'en avait offert une en temps utile, je crois que nous aurions fondé une famille comme on n'en fait plus guère à Paris. Enfin!... Léon Bréchot est la vraie doublure d'Émilie. Il aime ses enfans parce qu'ils sont superbes et qu'il a toujours eu le goût des belles choses; mais il ne leur appartient pas, au contraire. Il graverait son nom sur leur collier, si la mode le permettait; il les inscrirait volontiers à la suite de ses tableaux sur le catalogue. Il les encadre richement par vanité de propriétaire, il ne perdrait pas un quart d'heure à leur apprendre à lire, il ne leur sacrifierait pas une nuit de lansquenet, si l'un d'eux tombait malade. Tandis que j'épie leurs mouvemens, que j'analyse leurs instincts, que je note leurs moindres paroles, que je sarcle avec soin les premières idées qui lèvent dans ces jeunes cerveaux, il se joue de leur ignorance, leur apprend des mots saugrenus, et leur sait plus de gré d'une bêtise qui l'amuse que d'un instinct généreux ou d'un raisonnement droit. Je m'étudie, je me travaille, je me contrains lorsqu'il le faut pour le mieux de leur éducation; je m'applique à graver dans leur esprit le modèle

d'une sérénité constante et d'un homme toujours égal à lui-même : Léon les crosse ou les caresse au gré de son humeur quinteuse, selon qu'il a gagné ou perdu dans sa nuit. Ces innocentes créatures l'aiment par ordre et le respectent par devoir, sans chercher le fin mot de l'autorité qu'on lui prête; mais ses tendresses et ses colères les étonnent également et les jettent tout effarés dans mes bras. Je ne sais quelle voix secrète les avertit qu'ils ont en moi une petite providence bourgeoise, et que l'homme le plus humble et le plus infortuné de Paris est peut-être appelé à les rendre heureux et libres.

Il vous paraît sans doute impertinent que, dans ce siècle où l'or peut tout, un gueux de Gautripon s'intéresse au malheur de trois petits millionnaires? Leur patrimoine irait, je pense, à seize ou dix-sept millions par tête, s'ils avaient hérité d'un père comme les autres; mais Léon Bréchot est un homme que l'immensité de son capital a dégoûté du revenu. Depuis cinq ans et demi qu'il est riche, il n'a rien exploité, rien administré, rien placé; il puise à pleines mains dans un trésor qu'il croit inépuisable. A sa place, un fou raisonnable, comme on en trouve à Charenton, se serait d'abord assuré deux millions de rente. C'est à peu près ce qu'on dépense à la maison; il pouvait donc aller longtemps du même train. Malheureusement il n'a pas daigné mettre ordre à ses affaires; il ne s'est occupé que d'attirer à lui tout l'argent comptant qu'il a pu. L'insouciance, la paresse, le dégoût des procès, lui ont fait perdre un tiers de son fabuleux héritage; le jeu lui coûte un second tiers, j'en suis presque certain : la colonie grecque de Paris, qui compte des citoyens de tout pays, sauf la Grèce, vit tout entière à ses dépens, et le cite avec admiration comme l'homme le plus volable du monde. Le sport, cet autre tapis vert où l'on triche aussi quelquefois, lui a pris quatre ou cinq millions à mon su. Les mendians de tous étages exploitent à qui mieux mieux sa manie de paraître. Somme toute, je ne sais pas ce qui peut lui rester aujourd'hui ; mais je suis sûr qu'avant deux ans il ne lui restera que des dettes.

J'ai quelque autorité sur lui par momens. Pourquoi n'ai-je rien fait pour le convertir à l'épargne ? N'était-il pas en moi de l'amener par la douceur à quelque honnête placement qui sauvât cent mille francs de rente à chacun de ses enfans? Peut-être bien; mais s'il ne me plaît pas de ménager cette ressource aux innocens qui portent mon nom? si je veux que leurs mains, comme les miennes, restent pures de l'or Bréchot? Si j'attends sans effroi le jour où toute la famille, Bréchot compris, mangera le pain de mon travail? Si je guette cette occasion d'édifier les puritains de Paris, que j'ai scandalisés malgré moi? J'ai beaucoup étudié, monsieur, depuis six ans. On connaît ma figure, à défaut de mon nom, dans les biblio-

thèques de la rive gauche. Les heures de loisir éparses dans ma vie ont été mises à profit; j'ai comblé les lacunes effrayantes que l'enseignement de collége avait laissées dans ma tête. Je sais les langues, les sciences, les arts pratiques; je me suis rendu propre au commerce, à l'industrie, à la culture, aux professions les plus utiles, et partant les plus dignes de l'homme. Je regrette aujourd'hui d'avoir négligé un bel art. Vous devinez lequel? L'art de détruire mon semblable par principe; mais j'aime à croire que vous ne me refuserez pas une première leçon, si mon récit véridique et les preuves dont je l'appuie m'ont réhabilité à vos yeux.

V.

Il était deux heures de l'après-midi quand M. Gautripon força la porte du jeune marquis. Lorsqu'il mit le point final au bout de sa justification, l'horloge de la salle à manger marquait deux heures trois quarts. Il n'est pas surprenant que le détail d'une vie si agitée tienne à l'aise dans un récit de quarante-cinq minutes. Je connais bien des gens, et vous aussi, qui n'en auraient pas pour un quart d'heure à conter ce qu'ils ont fait, souffert et appris en soixante ans. A part quelques exceptions, la vie humaine est surtout pleine de vide: c'est un roman où l'éditeur met peu de texte et force papier blanc.

M. de La Ferrade écouta d'abord avec dédain, puis avec condescendance, puis avec intérêt, finalement avec une émotion visible la défense de son ennemi. Si la scène s'était jouée au Théâtre-Français entre un bel étourdi du grand monde, comme Delaunay par exemple, et un de ces humbles héros bourgeois que Régnier représente si bien, le public aurait vu le fauteuil du jeune homme s'avancer par saccades jusqu'à la sellette où parlait le malheureux Gautripon; mais le monde réel se prête mal aux effets de théâtre: il y avait une table à moitié desservie entre l'orateur et l'auditeur. Lysis était presque caché, dès le début, par une théière d'argent et une boîte de cigares; il fumait d'un petit air impertinent et se dérobait à plaisir dans un épais nuage. Cependant son premier cigare s'éteignit entre ses doigts, il jeta le second, et oublia d'allumer le troisième. Gautripon l'avait vu d'abord nonchalamment plongé dans son fauteuil; il remarqua que le créole se réveillait peu à peu, se redressait, tendait l'oreille, ouvrait les yeux, et se levait enfin, poussé par les ressorts d'une irrésistible sympathie.

Le jeune homme s'arrêta tout confus et comme étonné de lui-même, ne sachant plus que faire de sa main droite tendue à Gautripon, qui la regardait froidement, sans la prendre.

— Monsieur, dit-il, vous me gardez rancune, et vous avez raison.

Je suis un étourdi, un enfant gâté du destin, qui ne m'a jeté que des bonbons lorsqu'il vous faisait pleuvoir des pavés sur la tête; mais croyez bien que je comprends, que j'apprécie..., et, pour tout dire en un mot, que je ne me pardonne pas d'avoir fait de la peine à un aussi honnête homme que vous.

— Ah!... répondit Gautripon avec un soupir de soulagement. Vous me tenez pour honnête homme?

— Mieux que ça, monsieur; je n'ai pas dit assez. Faites la part des circonstances, et songez que je n'ai ni l'habitude de tourner des complimens aux personnes de mon sexe ni l'autorité nécessaire pour décerner des prix de vertu; mais je voudrais que tout Paris fût rassemblé autour de nous pour m'entendre, et je vous dirais, moi qui ne suis pas banal : Vous méritez l'estime, le respect, et... ma foi ouï! quelque chose de plus.

— Je n'en demande pas tant. Mes témoins sont à la porte : allons nous battre.

Le créole recula de deux bons pas, quoiqu'il fût brave. — Parlez-vous sérieusement? dit-il.

— Il me semble que l'affaire a pris tout le sérieux désirable depuis que vous m'honorez d'une nouvelle opinion.

— Il me semblait, à moi... — je vous supplie d'excuser cette hallucination d'un cœur trop jeune...; — il me semblait tout à l'heure, quand vous entriez de plain-pied dans mon admiration, que la haine et la vengeance s'effaçaient pour ainsi dire entre nous. Je ne suis peut-être pas très logique en ce moment, parce que l'homme ne s'émeut pas à fond sans que ses idées se troublent; mais je sens qu'il me serait impossible de vous vouloir aucun mal, et que, s'il faut deux inimitiés pour faire deux ennemis, il en manque une.

— Et même deux, car je ne vous hais pas. La haine est chose vile. Si j'étais homme à la laisser entrer chez moi, mon récit doit vous faire comprendre que je n'aurais pas attendu jusqu'aujourd'hui. Malheureusement vous avez créé une nécessité dont nous sommes, vous et moi, les esclaves. Obéissons, et, croyez-moi, le plus tôt sera le mieux.

— Eh! que diable! on a toujours le temps de faire une sottise. Expliquons-nous d'abord, et cherchons en bonne foi s'il n'y a pas moyen de terminer l'affaire autrement. J'ai commis dans votre maison un scandale que je déplore. Tous mes amis, sans exception, m'en ont blâmé. Quant à moi, maintenant surtout, je m'en veux, je me déteste au point de me souffleter moi-même. Le passé ne nous appartient plus, je le sais : Dieu lui-même ne peut faire qu'une chose accomplie n'ait pas été; mais enfin, lorsqu'un homme de cœur est disposé à tout pour réparer une action stupide, lorsqu'il se re-

pent, qu'il s'excuse, qu'il demande l'occasion d'effacer publiquement les dernières traces de sa sottise, y a-t-il une justice assez implacable pour lui répondre : Il est trop tard?

— Non, monsieur, et je vous jure que si vous m'aviez tenu ce langage le 24 janvier à minuit, devant les cinq ou six témoins de votre triste plaisanterie, je n'aurais pas poussé les choses plus loin. Si même le lendemain, quand Rastoul est venu ici pour la première fois, vous m'aviez accordé la réparation qui m'était due, je me serais contenté de peu, de presque rien, d'une égratignure d'épée, du sifflement anodin de deux balles, d'un mot d'excuse sur le terrain; car enfin quel était mon but? De me venger? Fi donc! mais de protéger ma famille légale contre tous les affronts dont vous aviez donné l'exemple. Je devais à la femme et aux enfans qui portent mon nom cette garantie personnelle : une maison n'est respectable aux yeux du monde que gardée par un homme qui n'a pas peur. Vous avez déplacé la question, monsieur : en m'obligeant à vous conter ma vie, vous m'avez fait une nécessité de supprimer la vôtre. Pourquoi m'avez-vous mis le pied sur la gorge? pourquoi m'avez-vous arraché par inquisition un secret qui ne doit appartenir qu'à moi? Comment n'avez-vous pas compris qu'après cette confidence extorquée, l'un de nous deux serait de trop sur la terre? Rappelez-vous l'ancien régime et ces mystères d'état, dont le moindre coûtait la vie à l'imprudent qui l'avait surpris. Vous tenez un secret aussi terrible en son genre : c'est lui qui vous condamne à mourir aujourd'hui.

— Je vous en prie, monsieur, ne tournons pas au mélodrame un rôle qui jusqu'à présent est tout à votre honneur. Nous irons aujourd'hui sur le terrain, si bon vous semble; mais le terrain n'est pas une place de Grève, et vous n'êtes pas plus mon bourreau que je ne suis votre condamné. Les armes seront égales entre nous, et je les manierai probablement avec une habitude et une dextérité qui vous manquent. Je suis assez sûr de moi, grâce à Dieu, pour limiter le mal que nous pourrons nous faire, et je vous garantis, dès à présent, que nous n'avons de testament à rédiger ni l'un ni l'autre; mais, si légère que soit la blessure qui vous attend, je ne me consolerais pas d'avoir versé une seule goutte d'un sang si généreux. C'est pourquoi je vous offre la réparation la plus complète et la plus solennelle qu'on puisse imaginer. Voulez-vous que je rassemble ici les jeunes gens qui m'accompagnaient dans cette indécente escapade? que j'invite à la réunion vos deux témoins et tous ceux de mes amis qui ont été, même indirectement, mêlés à l'affaire, et que je proclame devant eux mon estime, mon respect et mon repentir en termes aussi nets que je le fais à l'instant? Quant au secret de cette confession que j'ai forcée, je suis capable

de le garder éternellement, et vous pouvez vous en fier à moi. Je ne suis pas une femme et je ne suis plus un enfant; vous auriez tort de me juger sur un quart d'heure de folie. Suis-je moins galant homme à votre avis qu'un vicaire de paroisse? On lui confie des mystères plus terribles que le vôtre, et il meurt sans en avoir lâché le premier mot. Je comprends qu'il vous fâche d'avoir un confident de votre vie héroïque; mais vous en avez déjà deux, Mme Gautripon et M. Léon Bréchot. Vous en avez eu un troisième, M. Bréchot père, et peut-être un quatrième, à votre insu, dans la personne de M. Pigat. Rien ne prouve que ces deux vieillards, en leur vivant, ne se soient ouverts à personne; Mme Gautripon a peut-être une amie qui sait tout, et ce serait miracle qu'un viveur débraillé comme Léon Bréchot fût le tombeau des secrets.

— Vous vous trompez, monsieur. Je sais que ni mon beau-père ni le vieux Bréchot n'ont rien dit. Quant à ma femme et à Léon, leur intérêt me répond de leur silence; d'ailleurs ils ne me connaissent pas eux-mêmes comme je me suis fait voir à vous. Je suis entré ici avec le ferme propos de mettre mon cœur à nu et de vous tuer ensuite. Rappelez-vous la promesse que je vous ai demandée et que vous m'avez faite avant le premier mot de mon récit.

— Aussi, monsieur, suis-je à vos ordres; mais si vous m'estimez assez pour croire que je ne dirai rien à mes témoins avant l'affaire (car vous ne comptez point me garder à vue jusque-là, n'est-il pas vrai?), pourquoi supposez-vous que je bavarderais plus tard? Vous me faites jurer le secret, et vous voulez me tuer aujourd'hui même! N'est-ce pas un grand luxe de précautions? Mon silence et ma mort ne font-ils pas double emploi?

— Non, monsieur, je vous tiens pour un parfait galant homme; mais vous êtes jeune, bien portant, et peut-être auriez-vous un demi-siècle à vivre. Pour garder un secret pendant un demi-siècle, il faut s'observer cinquante ans sans interruption; pour le perdre, il ne faut qu'une minute d'oubli. Aujourd'hui je suis sûr de vous, car un homme de votre loyauté n'oublie pas sa promesse en deux heures, et dans deux heures vous serez mort.

— Vous l'avez déjà dit, mon cher monsieur, mais où diable voyez-vous ça?

— J'ai tout examiné, mes informations sont prises. Vous êtes orphelin et célibataire, n'est-il pas vrai?

— Parfaitement.

— C'est-à-dire inutile à votre famille. Vous êtes ce qu'on appelle un oisif?

— Et sans la moindre vocation pour la charrue ou la boutique.

— C'est-à-dire inutile à tout le genre humain. Votre existence est donc un mal sans compensation, et...

— Ah! pardon! mon existence est non-seulement très utile, mais encore très agréable à moi-même.

— Si vous y teniez tant, il fallait avoir soin qu'elle ne devînt pas menaçante pour la sécurité d'autrui.

— Mais, jour de Dieu! monsieur, qu'est-ce qui vous fait croire que je sois si malade?

— Le besoin absolu que j'ai de votre mort.

— C'est donc de la superstition? Il faut le dire.

— Mieux que cela, monsieur : c'est de la volonté. Permettez-moi de vous faire observer qu'il est trois heures et que nous sommes en hiver.

— Oh! nous avons le temps. Voilà mon coupé dans la cour. Je pensais faire un tour au bois de Boulogne; c'est à Vincennes qu'on ira. Mon oncle est à deux pas d'ici; le colonel Chabot nous attend à Saint-Mandé. J'ai consigné mes troupes, comme vous voyez, en prévision des événemens. A propos! vous avez des armes?

— Mon Dieu! oui; mais, comme je n'y connais rien, je vous prie d'emporter les vôtres à tout hasard. L'armurier du passage Choiseul m'a offert ce qu'il avait de mieux; vous en direz votre avis. Moi, je n'ai pas de préférence, et pour cause. Je crois que le ballot contient des épées et des pistolets; vous choisirez.

— C'est à vous de choisir, ou plutôt à vos témoins; mais nous pataugeons si drôlement à travers tous les usages!

— Qu'est-ce que ça nous fait, si nous arrivons au but?

Tout en causant, le marquis décrochait d'une panoplie deux amours d'épées à coquille et deux beaux pistolets de combat. Il sonna son noir, fit serrer les pistolets dans leur boîte et les épées dans un portemanteau. Gautripon le suivait et le regardait faire; son visage exprimait une curiosité calme. Ces deux hommes descendirent l'escalier côte à côte comme deux bons amis.

— Ainsi, demanda Gautripon, c'est à moi de choisir les armes? Eh bien! je vais dire à Rastoul de demander les vôtres; elles sont d'un travail plus soigné et naturellement meilleures que les miennes; mais prendrons-nous l'épée ou le pistolet?

— Comme il vous plaira.

— Votre avis?

— Si j'avais l'honneur d'être votre témoin, je vous conseillerais l'épée.

— Pourquoi?

— Parce que c'est une arme intelligente.

— C'est selon l'ouvrier qui la tient...

Ils arrivèrent ainsi jusqu'à la porte cochère. Lysis donna l'adresse du colonel à Gautripon, qui la prit en note, tandis que le valet de chambre en livrée cachait les armes dans la voiture et montait sur

le siége auprès du cocher. Gautripon poussa un cri de surprise en voyant son carrosse de louage abandonné sur la voie publique; mais il ne tarda pas à retrouver ses témoins. MM. Rastoul et Monpain s'étaient lassés d'attendre; ils prenaient quelques doses de patience chez le marchand de vin le plus proche avec le cocher de grande remise, un vieux brave, aussi fier que les bourgeois, et qui payait noblement sa tournée.

— En route! cria Gautripon. Il s'agit d'arriver les premiers.

Les trois verres étaient pleins jusqu'aux bords; en un tour de main, ils furent vides, et le cocher répondit : — Présent! avec un salut militaire.

— Ainsi ça tient? demanda Rastoul.

— Ferme comme fer, mon brave ami. M. de La Ferrade est aussi pressé que moi d'en découdre.

— Alors qu'est-ce qu'ils chantaient donc, ces farceurs-là?

— Il y avait un malentendu. Ces messieurs ne me connaissaient pas...

— J'en étais sûr! Ils vous ont pris pour un autre!

— Et nous allons?... dit le cocher.

— Avenue Saint-Mandé, la dernière maison à droite.

— Un joli ruban de queue à défiler; mais, n'ayez pas peur, nous y serons avant *eusse*.

— C'est qu'ils y vont dans leur voiture, mon garçon, et...

— Après? Des chevaux de maître? Encore une belle marchandise que ces carcans-là! Je les brûle, moi, les chevaux de maître, et vous allez voir. Hue! les bichettes!

Et l'attelage partit d'un train furieux. Plus d'un passant effaré crut sans doute que c'étaient les chevaux qui avaient bu.

M. Rastoul, entre deux cahots, présenta son ami Monpain, que Gautripon ne connaissait pas encore. — Voilà le camarade qui demandait son congé avant-hier; mais il s'est ravisé, Dieu merci!

— Je vas vous dire, monsieur Jean-Pierre : c'était rapport à mes chefs, on n'est pas son maître; mais j'ai parlé à l'aide-major, et il m'a répondu que j'étais un... enfin qu'un infirmier n'est jamais déplacé où l'on se bat, civils ou militaires indifféremment. Il n'y aurait que si M. le colonel Chabot parlait encore de faire partie carrée : là, je n'ai plus le droit, parce que ma vie appartient au pays... vous comprenez la délicatesse?

— Très bien, dit Gautripon; mais il n'est plus question de cela. Tout se passe entre M. de La Ferrade et moi, vous n'avez qu'à nous regarder faire.

— Pour lors c'est tout à fait dans mes possibilités, et vous pouvez compter sur moi comme sur vous-même.

— Moi, dit Rastoul, je ne sais pas si je n'aurais pas mieux aimé le grand jeu.

— Vous auriez plaisir à vous battre avec le colonel Chabot?

— Avec lui, non, je le respecte et je l'honore; mais ce blanc-bec de marquis, ce mirliflore en veston de satin qui m'a fait fumer ses cigares et boire son satané vin d'Amérique, tandis qu'il complotait de vous faire passer pour une canaille, je lui en veux, monsieur Jean-Pierre! Les honnêtes gens comme vous sont trop rares; il ne faut pas qu'on vienne les *mécaniser* sans raison! Si le remplacement était admis en duel comme en guerre, sacrebleu! c'est moi qui ferais votre partie avec ce petit pointu-là!

— Merci, mon bon Rastoul; mais il n'y perdra rien, je l'espère. Vous avez eu beaucoup d'affaires au régiment?

— Comme ça, dans les sept ou huit, mais entre jeunes soldats c'est moins grave que chez vous autres. Le duel est une punition qu'on inflige aux conscrits quand ils ont eu la main trop leste. On les pousse sur le terrain au nom de l'honneur et dans l'intérêt de la discipline; mais le maître d'armes est toujours là pour arrêter les mauvais coups. Il ne s'agit pas d'abîmer un homme; l'état n'en a pas trop, et il les paie assez cher. Eh bien! quoiqu'il n'y ait pas grand risque de vie, j'y allais comme un chat qu'on fouette dans les premiers temps. Je ne veux pas vous flatter, mais franchement j'étais moins crâne que vous. Quel dommage que vous n'ayez rien appris! avec le sang-froid que vous avez, vous seriez fort à tout comme pas un.

— Bah! le trop de science embarrasse.

— Si du moins vous aviez profité de ces trois jours pour prendre quelques leçons de combat! On dit que M. Pons en donne d'étonnantes.

— Vous savez bien, Rastoul, que j'avais affaire au magasin. D'ailleurs je crois qu'un homme résolu peut toujours prendre la vie d'un autre, et qu'il n'y a pas de talent qui tienne contre une bonne épée emmanchée au bout d'un vrai bras. Je ne connais l'escrime que par ce que j'en ai lu dans les livres. C'est un art, paraît-il, qui consiste surtout à défendre sa peau et subsidiairement à trouer celle d'autrui; mais si je fais mon deuil des accidens qui peuvent m'atteindre, si je suis décidé d'avance à ne parer aucun coup, si j'applique tout mon vouloir et toute ma force à frapper devant moi, advienne que pourra, il me semble, mon bon Rastoul, que je simplifie la question et que j'écarte les trois quarts de la difficulté. Qu'en dites-vous?

— Je dis... je dis, morbleu! que vous en parlez à votre aise, et qu'un coup droit dans l'estomac vous cloue sur place avant toute riposte.

Monpain trouva que les discours du camarade étaient d'un style à décourager le sujet. Monpain voyait la vie en rose, comme on la voit presque toujours à travers un litre de rouge. Monpain crut donc bien faire en disant à Gautripon :

— Mon cher monsieur Jean-Pierre, si vous n'avez jamais tiré la botte, il y a pas mal à parier que vous ne rentrerez pas sans un atout; mais ça n'est pas une raison pour se tourner le sang, et si j'étais de vous, j'aimerais mieux en courir la chance que d'y aller du pistolet. Il faut avoir vu comme moi le ravage des armes à feu pour comprendre à quel point la balle est traître et toute la gangrène qui s'ensuit. J'ai retiré des os en poussière et d'autres en bouillie; on n'imagine pas ça dans le civil, tandis que l'arme blanche, à part la botte à fond qui traverse les organes *majors* et le coup de cochon qui coupe la carotide, ne fait que des boutonnières sans conséquence, que mon simple caporal vous recoudrait les yeux fermés. Par ainsi je vous exhorte de vous effacer foncièrement, si c'est possible, de porter la poitrine en *errière*, de rompre à force en tendant le bras et de crier : touche ! à la première fraîcheur que vous sentirez du fer ennemi; moyennant quoi, vous aurez encore bien des soupes à manger dans ce bas monde. Voilà ce que je dirais à mon propre frère, si je l'accompagnais sur le terrain.

Gautripon répondit qu'il s'en tiendrait décidément à l'épée, et que, les armes du marquis lui paraissant meilleures que les siennes, il priait ces messieurs de les choisir.

Tout justement la voiture arrivait à la porte du colonel Chabot, et les chevaux fumans soufflaient au nez du factionnaire.

Le marquis de La Ferrade et son oncle s'arrêtèrent au même instant, perdant la course d'un tour de roue, parce qu'ils l'avaient bien voulu. Après son entrevue avec Gautripon, Lysis s'était fait conduire à l'hôtel d'Entrelacs. Il trouva le baron endormi sur un roman à la mode et plongé jusqu'à mi-jambes dans une litière de petits journaux.

M. d'Entrelacs ouvrit les yeux au bruit de la porte et dit : — Eh bien?

— Eh bien! mon cher oncle, bataille!

— Pas possible! Et quand ça?

— Tout de suite; on n'attend plus que vous.

— Mais Chabot?

— Nous le prendrons en route.

— Le sait-il? voudra-t-il?

— Je suis sûr de lui maintenant, comme de vous-même.

— Il y a donc du nouveau? Est-ce que par hasard l'infâme ne serait plus infâme?

— Nous nous expliquerons en voiture. Voici votre chapeau et votre pardessus.

Cinq minutes après, l'oncle et le neveu faisaient bonne route vers Saint-Mandé, et M. d'Entrelacs, parfaitement réveillé, disait au jeune marquis : — Enfin! quel est donc ce mystère?

— Cher oncle, répondit Lysis, me croyez-vous capable de mentir?

— Tu ne serais pas le fils de ma sœur!

— Bien, merci. Maintenant me tenez-vous pour un de ces niais qui prennent des vessies pour des lanternes et se laissent berner par le premier venu?

— Non-da, mais où veux-tu en venir?

— A vous dire que M. Gautripon est le plus honnête homme du monde, qu'il a les mains aussi nettes que vous et moi, que je ne lui fais pas la moindre faveur en croisant le fer avec lui, car il me vaut de reste, que mon estime est fondée non pas sur ses affirmations, mais sur des preuves visibles et tangibles qui ont passé sous mes yeux et par mes mains aujourd'hui même, mais que j'ai pris l'engagement de garder son secret pour moi seul. Trouvez-vous l'homme assez justifié par mon témoignage implicite? Acceptez-vous ma parole quand je vous réponds de lui corps pour corps? Ou faudra-t-il que je viole une promesse sacrée pour vous entraîner sur le terrain?

— Tu ne violeras rien du tout, et je te suivrai aveuglément jusqu'au bout du monde. Est-ce que je n'ai pas toujours été du même avis? C'est Puchinete et Chabot qui ont alambiqué l'affaire en soulevant des questions de haute morale. J'ai dit dès le commencement : Tu dois rendre raison à l'homme que tu as insulté, quel qu'il soit. S'il ne mérite pas de croiser le fer avec nous, tant pis pour nous; il fallait prendre nos renseignemens avant de lui chercher querelle. — Mais par quel gueux de hasard as-tu trouvé le mot d'une énigme qui tient tout Paris le bec dans l'eau?

Lysis raconta comment son adversaire était venu s'expliquer avec lui.

— Oh! oh! dit le baron. C'est un homme terriblement neuf en matière de point d'honneur, mais ça ne manque pas d'une certaine carrure; j'aime assez les gens qui vont droit à leur but. Et les explications qu'il t'a données sont vraiment bonnes?

— Si bonnes qu'après avoir tout écouté, mon premier geste a été de lui tendre la main.

— Peste! mais c'est du magnétisme, de la fascination! Le malin t'avait jeté un sort, mon garçon!

— Ce n'était qu'une admiration éclairée. Que feriez-vous, mon oncle, si vous vous trouviez en présence d'un martyr?

— Je lui demanderais sa bénédiction, mon cher; mais tu pousses peut-être le fétichisme un peu loin.

— En quoi donc?

— En menant ton martyr à Vincennes pour en couper un morceau et faire provision de reliques.

— C'est lui qui l'exige. S'il avait bien voulu s'accommoder de mes excuses, je n'en aurais pas trouvé d'assez humbles pour lui.

— Et il refuse? Tudieu! j'ai connu des martyrs plus chrétiens que lui dans l'histoire.

— Je ne vous l'ai pas donné pour chrétien, je vous l'ai donné pour honnête homme.

— Mais, s'il vaut tout ce que tu dis, pourquoi se cache-t-il de sa vertu comme d'un vice? J'ai lu quelques procès où l'on voit les fripons faire jurer le secret à leurs dupes.

— Oh! mon oncle...

— J'ai blasphémé? pardon! mais enfin, s'il a tant fait que de te révéler ses bonnes œuvres, d'où vient cette peur effroyable de les laisser connaître au public? Que risque-t-il à se montrer tel qu'il est? Le prix Monthyon?

— Il risquerait d'anéantir le fruit de tous ses sacrifices. Le secret de M. Gautripon n'appartient pas à lui seul.

— Ah! tu m'en diras tant!

— Je ne vous en dirai pas davantage.

— Et je t'approuve; mais que vas-tu en faire de ce gars-là? Tu ne le vénères pas assez, je suppose, pour lui offrir ta vie sur un plat d'argent? Tu es le dernier des La Ferrade, mon cher!

— N'ayez pas peur que je laisse endommager le neveu d'un si charmant oncle. Nous nous battrons à l'épée, c'est convenu...

— Entre qui?

— Entre M. Gautripon et moi. Cela n'est pas régulier pour un liard; mais dans l'intimité où nous étions ce matin il m'a spontanément offert le choix, et...

— Vous avez mitonné la chose en famille; c'est étourdissant! Va toujours.

— Le malheureux n'a de sa vie touché une arme. A l'épée, je suis maître de le ménager tout à mon aise. S'il est bien sage, une égratignure. S'il s'anime trop fort, une bonne piqûre au bras droit. Son épée tombe, et alors... ma fois tant pis! je l'embrasse et je lui demande pardon!

— Rien que ça! Quel dommage qu'il n'ait pas une fille à marier!

— Je regrette sincèrement de ne pouvoir mieux réparer mes torts envers lui. Songez donc que je l'ai couvert d'ignominie sans le connaître, et que le plus noble cœur du monde est depuis quatre jours, par ma faute, traîné dans la boue de Paris.

— Tu parles comme un échappé de l'Évangile, mais tu es un gentil garçon, et je t'aime mieux dans ce rôle-là qu'à cheval sur la

raison du plus fort..... Voici un berlingot qui m'a tout l'air de charrier Gautripon et sa fortune. On ne dira pas que ton homme a peur de la mort, car il va se battre au galop et dans une voiture de noces. Les dépassons-nous?

— Non, cher oncle. A quoi bon humilier ces pauvres bêtes et ces pauvres gens?

— Il faut pourtant que nous voyions le colonel avant eux... Jean! suivez ce gros fiacre et arrêtez-vous avec lui, mais derrière.

Tout le monde descendit en même temps à la porte du pavillon. M. d'Entrelacs salua Gautripon et ses témoins avec beaucoup de courtoisie; il prit Rastoul à part et lui dit : — Nous ne vous demandons que cinq minutes; le temps d'aller chercher le colonel, qui doit être prêt.

— A vos commandemens, monsieur le baron et la c.... Mais Rastoul s'arrêta court et lança un regard furibond à la *compagnie* du baron, c'est-à-dire au jeune marquis.

Les deux gentilshommes entrèrent, tandis que les trois plébéiens se promenaient sur la chaussée en soufflant dans leurs doigts. Le vent du nord était vif, il balayait les nuages et préparait une belle gelée pour la nuit.

Dans l'escalier du colonel, M. d'Entrelacs dit à Lysis : — Il ne nous reste qu'une heure de jour, nous n'avons pas le temps de discuter avec Chabot; mais je sais comment le prendre : laisse-moi faire.

Le planton les introduisit dans un cabinet encombré de paperasses; le colonel venait de donner quatre signatures à propos d'un étui d'habit et quatre autres pour un pompon de trente-cinq centimes. Il jeta la plume avec joie en voyant entrer ces messieurs.

— Mon cher ami, dit M. d'Entrelacs, nous venons vous remercier de tous vos bons offices et vous relever de faction. L'affaire est terminée en ce qui vous concerne, et nous ne voulons pas abuser de vous plus longtemps.

— Mais qu'est-ce qui s'est passé? Voilà deux jours que je n'ai vu personne.

— Il y a deux heures, mon cher, nous n'étions pas plus avancés que vous. Voici qu'à l'improviste une révélation confidentielle vient nous éclairer, nous confondre et nous montrer notre adversaire sous le jour le plus avantageux.

— Gautripon?

— M. Gautripon. Les preuves qu'on a produites à la décharge de son honneur sont d'une telle évidence qu'il y aurait non-seulement de l'injustice, mais de la cruauté à le marchander plus longtemps. Nous nous sommes donc mis à ses ordres, il nous attend en bas, et tout sera réglé avant le coucher du soleil. On comprend fort bien le scrupule qui vous tient à l'écart d'une affaire où l'un

des deux acteurs vous est suspect; nous n'avons pas le droit de communiquer nos renseignemens à âme qui vive, et je n'ai pas assez d'éloquence pour faire passer en vous la conviction dont je suis plein. Il y a urgence, l'heure nous talonne; vous ne refuserez pas de nous indiquer un bon endroit et de nous prêter un de vos soldats, si M. Gautripon ne vous paraît pas suffisamment réhabilité par l'estime de Lysis et la mienne.

— Un moment, cher ami! Comme vous y allez! Je ne suis pas au conseil de guerre, et je n'ai que faire de vos preuves. Me garantissez-vous l'honorabilité de M. Gautripon?

— Oui.

— Je serais un grand sot et le dernier des mal appris, si j'allais réclamer un autre témoignage. Notre adversaire rentre dans mon estime tambours battans, enseignes déployées, et je vais lui demander pardon des jugemens téméraires que j'ai formulés sur lui.

— Colonel, dit Lysis, vous pouvez hardiment lui rendre cette justice : je vous jure que vous ne vous fourvoyez point.

— Eh bien! mes chers, qu'attendons-nous? Marchons, je suis votre homme!

Comme il était en habit bourgeois, il n'eut pas de toilette à faire. Rastoul et Monpain l'accueillirent avec respect, mais cette fois sans timidité ridicule : ils se sentaient plus forts. — Messieurs, dit-il, en dirigeant son coup de chapeau vers Gautripon, j'ai des excuses à vous faire. C'est par ma faute qu'une rencontre, inévitable depuis mercredi soir, a été retardée jusqu'à ce jour. Les apparences m'avaient poussé à méconnaître le caractère d'un galant homme : je le prie de considérer ma présence ici comme une réparation et un hommage. Je suis connu; on sait que je choisis avec un égal scrupule mes adversaires et mes amis.

Gautripon répondit à ce petit discours par un salut très simple et très digne, et les deux partis entrèrent dans le bois, sous la conduite du colonel. Les voitures suivaient au pas avec les armes.

On marchait depuis quelques minutes lorsque M. Chabot aperçut deux épaulettes de laine jaune dans un sentier. Il cria de sa voix la plus commandante : — Voltigeur!

Le soldat qui bayait aux corneilles, selon l'usage, en fouettant son mollet droit d'une baguette de coudrier, reconnut la voix de son chef et accourut. — Mon colonel!

— Ah! c'est vous, Lerambert? Y a-t-il d'autres hommes du régiment par ici?

— Des hommes? non, mon colonel; mais j'ai rencontré trois caporaux qui s'en allaient vers la Porte-Jaune.

— Tâchez de les rejoindre et de les amener. Tant mieux, s'ils étaient quatre!

Le voltigeur partit comme un trait et ramena sept uniformes. Nos soldats sont désœuvrés par force, mais ils ne sont ni sots ni engourdis. Ils rejoignirent leur colonel auprès d'une pelouse neuve, limitée sur trois faces par la futaie et sur l'autre par un chemin carrossable, mais parfaitement inconnu des cochers. — Mes enfans, dit M. Chabot, ces messieurs ont un petit compte à régler ensemble. Éclairez la position et faites que nous soyons tranquilles. Vous savez ce que parler veut dire : à vos postes, ventredieu!

En un clin d'œil, le terrain se trouva gardé comme un camp. Le valet de chambre de Lysis, sur un signe de son jeune maître, apporta les pistolets et les épées. Monpain se mit à déballer le bagage de Gautripon, mais Rastoul le pria de rester tranquille. Les témoins s'accordèrent sans débat, on dégaina les épées de M. de La Ferrade, qui étaient à la fois des œuvres d'art et des instrumens de précision. Jean-Pierre et le marquis jetèrent leurs habits bas, et on ne les vit trembler ni l'un ni l'autre; il faisait pourtant assez froid.

Ce fut le colonel qui délivra les armes aux combattans. Rastoul et Monpain échangèrent des regards lamentables lorsqu'ils virent Gautripon l'épée à la main. Le malheureux, en trois secondes, tint son outil comme un cierge, comme un fouet, comme une ligne à pêcher, comme une bêche et comme une écumoire. Tandis que le jeune marquis tombait correctement en garde, l'ancien maître d'étude se carrait devant son adversaire, un bras levé, l'autre pendant, et découvert de la tête aux pieds. Vous n'auriez jamais dit un combattant, vous auriez dit une cible offerte à tous les coups. MM. Chabot et d'Entrelacs, M. de La Ferrade lui-même fut sur le point de lui dire : — Effacez-vous, que diable! Quelque précaution qu'on y mette, on vous tuera malgré soi!

Le jour baissait sensiblement, pas assez toutefois pour qu'on ne pût reconnaître un fil blanc d'un fil noir. M. Chabot mit les deux ennemis face à face, réunit leurs épées par la pointe, se rangea, se découvrit et leur dit : — Allez, messieurs!

A ce signal, Gautripon se jeta en arrière, recula de trois pas (car ce n'était pas rompre), et fondit en aveugle, la main basse, sur le marquis. Son élan furieux aurait peut-être déconcerté un tireur moins habile. M. de La Ferrade attendit de sang-froid cette attaque enfantine, il vit accourir le bras droit et le larda d'un coup bien ajusté qui devait l'arrêter tout net; mais il avait compté sans l'élan formidable et le stoïcisme inoui de l'infâme. Gautripon passa pour ainsi dire à travers la lame qui lui perforait le bras droit; il l'absorba tout entière et vint coller son biceps contre la coquille, tandis qu'il traversait la poitrine de l'adversaire et incrustait la garde de son épée sur les côtes du pauvre marquis.

L'action fut soudaine au point que les spectateurs se demandè-

rent un instant lequel des deux combattans était mort; mais tout le monde comprit qu'il y avait un homme de moins, et pendant une demi-seconde plus longue qu'un siècle on attendit si ce groupe effroyable allait tomber pile ou face. M. de La Ferrade tomba cloué en terre, et Gautripon croula sur lui.

Le même soir, vers sept heures, Émilie Gautripon s'ennuyait toute seulette dans sa chambre de satin rose. Un grand feu de poirier flambait royalement dans la cheminée, et la belle accroupie se sentait frissonner par instans entre les bras moelleux de son petit fauteuil. Deux lampes voilées de dentelle baignaient son doux visage d'une lumière plus blanche que le lait, et pourtant un observateur attentif aurait vu passer quelques ombres sur ce front pur. Elle tuait le temps par tous les procédés en usage; elle grignotait des bonbons, s'admirait dans les grands miroirs, plaquait un accord fantastique sur son célèbre piano, le seul qu'Eugène Lami ait illustré de ses peintures; elle feuilletait avec indolence le catalogue des diamans mis en vente par Mlle Aurélia, puis elle revenait se pelotonner au coin du feu.

Tout à coup l'aimable personne bondit vers la porte de la galerie; elle appliqua ses petites mains sur les épaules d'un homme qui entrait sans frapper, le chapeau sur la tête... — Qu'as-tu? s'écria-t-elle.

— Mais rien absolument.

— Tu es pâle!

— C'est qu'il gèle dehors.

— Jure-moi qu'il ne t'est rien arrivé.

— Je te le jure, la; mais laisse-moi m'asseoir et dégourdir à ton feu les nouvelles que j'apporte.

— Ah! mes pressentimens ne m'avaient pas trompée. Il y a donc quelque chose?

— Oui, mais ne t'émeus pas. Ni toi ni moi n'avons la corde au cou. C'est *lui* qui s'est pris de querelle ici, mercredi soir, avec un joli garçon que je connais, une fine lame; il vient à la salle. Ils ont pris rendez-vous; mais ce pataud-là, au lieu de s'ouvrir à moi, est allé chercher, Dieu sait où, une paire de témoins impossibles, deux calicots selon les uns, deux caporaux selon les autres; on m'a dit même un garçon apothicaire. C'est au cercle que j'ai eu les détails. Mon entrée avait soulevé un brouhaha; tout le monde s'est mis à chuchoter dans les coins; un de mes vrais amis, Geoffrin, tu sais, n'a pas voulu me laisser dans ce ridicule; il est venu à moi et m'a dit ce qu'il savait. Je suis furieux contre *lui,* qui s'embarque dans une affaire où il n'entend rien, et choisit justement un tireur de première force et un *gentleman* de première volée. Il se fer

larder, ce qui n'est rien; mais il sera roulé, ce qui est pire. Il paraît que ses témoins ont été trop comiques. Le fait est que depuis quatre jours on les berne de cent façons. Vois-tu d'ici notre benêt qui a pris son billet pour un drame et qui roule en plein vaudeville? Il était temps que je fusse averti. Je vais prendre l'affaire en main, et M. de La Ferrade aura de nos nouvelles.

— Léon! tu m'as promis de ne plus exposer ta vie!

— Ma chère enfant, il est bien clair que, si tu es en cause, je n'ai pas qualité pour intervenir; mais, comme ami de Gautripon, je peux, je dois changer le cours de cette absurde affaire. Son honneur est celui de nos enfans, que diable! nous ne souffrirons pas qu'on en fasse un plastron.

— Mais il y a du danger dans tout cela!

— Fort peu. Cependant, comme il est homme à s'enferrer, nous trouverons peut-être une dérivation qui changera la donnée et les acteurs de la pièce. Voyons, sois sage. Tu me connais, tu sais combien de fois je suis allé sur le terrain, et tu as vu si j'en ai rapporté autre chose que des égratignures. Entre deux hommes d'égale force, et je suis l'égal des plus forts, le duel n'est qu'un jeu innocent.

— Non, non, j'ai ta parole! Tu ne recommenceras pas cette vie d'aventure qui m'a presque rendue folle!

— Mais pour me protéger contre un risque imaginaire, tu exposes sa vie, à lui!

— Eh! c'est bien différent.

— Merci! dit une voix grave qui n'était plus celle de Bréchot.

Gautripon n'avait pas écouté à la porte; il arrivait d'un pas pénible, la manche fendue, le bras en écharpe, la main gauche appuyée sur la canne de Rastoul. Il ouvrit avec difficulté et marcha droit à sa femme et à son ami; mais la préoccupation les empêcha de le voir, et le tapis les empêcha de l'entendre.

Émilie poussa un petit cri de commande en découvrant qu'il était blessé, et Léon dit : — Allons, bon! voilà mon maladroit qui a encore fait des siennes! J'espère que tu n'es pas fortement égratigné, beau preux?

— Ma blessure est peu de chose. Je serai plus tôt guéri que consolé, car je viens de tuer un loyal et noble jeune homme pour assurer le repos de deux êtres qui ne le valent pas.

EDMOND ABOUT.

(La dernière partie au prochain n°.)

LISSA

— 20 JUILLET —

Dès que le nouveau royaume d'Italie, constitué par le traité de Villafranca, eut commencé à s'asseoir, à se rendre compte de ses aspirations, il sentit le besoin de s'appuyer sur une force navale capable de protéger ses côtes de la Méditerranée et de menacer l'Autriche. Être reine de l'Adriatique fut le premier rêve de l'Italie. Que lui fallait-il pour cela? Une escadre. Les matelots ne lui manquaient pas; sur son vaste littoral, elle en peut lever par milliers; les marins de la rivière de Gênes ont même une certaine réputation d'habileté et de valeur parmi les populations maritimes du midi. Ses arsenaux, il est vrai, ne lui offraient pas des instrumens d'action dès longtemps accumulés; mais cela même était une chance favorable, car, dans la transformation que subit en ce moment la puissance navale, l'ancien matériel de guerre est plutôt une entrave qu'une ressource; on pourrait presque dire ici : heureuses les nations qui ne sont pas enchaînées aux vieux engins des batailles! Navires, machines, canons, projectiles, tactique navale, tout aujourd'hui est nouveau. Il lui suffisait d'avoir de l'argent. La naïve confiance des petits capitalistes français qui, dans leur ignorance profonde des affaires publiques, s'imaginent qu'il est au pouvoir de leur gouvernement de garantir la solvabilité de l'Italie, lui en fournit. On évalue à 300 millions de francs les sommes d'emprunt que le jeune royaume a consacrées en cinq ans à se constituer une marine de guerre. Les ateliers de construction et les fonderies de l'Angleterre, des États-Unis, de la France, furent mis à contribution, et quand la Prusse partit pour cette marche foudroyante qui a jeté l'Autriche et l'Allemagne sanglantes et désarmées à ses

pieds, l'Italie put réunir à Tarente, à Brindisi, à Ancône, en un mot dans l'Adriatique, une flotte telle que les grandes puissances maritimes seules sont en état d'en présenter à cette heure. En voici la composition :

FLOTTE ITALIENNE.

NOMS DES BATIMENS.	RANG.	FORCE de la machine.	CANONS	ÉQUIPAGE.	TONNAGE.
1° *Bâtimens entièrement cuirassés* (en bois) (1).		Chevaux.			
Re-d'Italia.	Frégate de 1er rang.	800	36	600	5.700
Re-di-Portogallo	—	800	36	550	5.700
(en fer) (2).					
Formidabile.	Corvette de 1er rang.	480	20	356	2.700
Terribile	—	480	20	356	2.700
2° *Bâtimens en partie cuirassés* (en bois).					
Principe-di-Carignano . .	Frégate de 2e rang.	600	22	440	4.086
(en fer).					
Ancona	—	700	26	484	4.250
Castelfidardo.	—	700	26	484	4.250
Maria-Pia.	—	700	26	484	4.250
San-Martino.	—	700	26	484	4.250
Palestro.	Canonnière de 1er rang	300	4	250	2.000
Varese	—	300	4	250	2.000
3° *Bâtimens à tourelle* (monitors).					
Affondatore	Bélier.	700	2	290	4.070
4° *Bâtimens non cuirassés.*					
Carlo-Alberto	Frégate de 1er rang.	400	50	580	3.200
Duque-di-Genova	—	600	50	580	3.515
Gaëta.	—	450	54	580	3.980
Garibaldi	—	450	54	580	3.680
Maria-Adelaïda.	—	600	32	550	3.450
Principe-Umberto	—	600	50	580	3.500
Vittorio-Emmanuele . . .	—	500	50	580	3.400
San-Giovani.	Corvette de 1er rang.	220	20	345	1.780
Guiscardo.	Corvette à roues.	»	»	»	»
Piemonte	—	»	»	»	»
Cristoforo-Colombo. . . .	Aviso.	»	»	»	»
Ettore-Fieramosca	—	»	»	»	»
Exploratore	—	350	2	108	1.000
Flavio-Gioza.	—	»	»	»	»
Gottemolo.	—	»	»	»	»
Governolo.	—	»	»	»	»
Messagiere.	—	350	2	108	1.000
Stella-d'Italia	—	350	2	108	1.000
Independenza	Transport-vivres.	»	»	»	»
Washington	Hôpital.	»	»	»	»
4 canonnières	2e rang.	»	»	»	»

(1) Construits à New-York par Webb. 280 pieds de longueur. 5 jours de charbon à toute vapeur ou 12 avec détente. 9 nœuds à l'heure.

(2) 6 jours de charbon à 12 nœuds ou 12 jours à 8 nœuds. 1m,60 de hauteur de bâtiment.

Une seule chose faisait défaut, mais bien importante, qui ne s'achète pas, qui ne s'improvise pas, nous ne l'avons que trop bien appris pendant les guerres de la révolution et du premier empire, que les nations n'acquièrent qu'au prix de grands sacrifices et de soins : un corps suffisamment nombreux d'officiers, trempés à la vie de mer, exercés et pénétrés de ce sentiment intime de la discipline, de la solidarité et de l'honneur, qui fait l'âme des armées navales. Le gouvernement italien, s'il prévoyait une guerre prochaine, ne devait rien épargner pour hâter la préparation de cet élément indispensable de la puissance maritime, élément sans lequel les autres perdent presque toute leur valeur.

A cette force en apparence formidable, que pouvait opposer la pauvre Autriche, sans argent, sans crédit, n'ayant pour matelots que des Vénitiens et des Dalmates qu'on disait désaffectionnés et prêts à trahir? Cependant l'archiduc Maximilien, qui était à la tête des affaires de la marine, ne désespéra pas. Il se dit que, puisque le directoire de la république française, à la fin du siècle dernier, avait su « avec ses guenilles faire trembler l'Europe, » l'Autriche pouvait bien, en tirant parti de toutes ses ressources, vendre chèrement la victoire à ces Italiens si fiers de leur puissance improvisée avec l'argent et l'industrie de l'étranger. L'arsenal maritime de Pola est sa création. L'élan qu'il donna au département pendant les années qu'il en fut chargé permit au gouvernement autrichien, avec ses seules ressources (car les Autrichiens se vantent que leur matériel entier, navires, machines, cuirasses, canons, tout est de fabrique autrichienne), avec ses ouvriers, ses matelots de Dalmatie, avec ses fers de Styrie et les bois tirés de son sol, avec sa vieille artillerie, ses vieux navires qu'il coupa, répara et barda de fer sur le modèle d'une cuirasse française de $0^{m}12$ appliqué à la *Salamander*, et quelques bâtimens qu'il construisit dans ses ports, lui permit, disons-nous, de hérisser ses côtes de canons aux formes anciennes sans doute, mais desservis par des artilleurs bien exercés, enfin de réunir dans la rade de Pola, au moment où la guerre éclata, une escadre dont nous donnons ici la composition en parallèle avec celle de l'Italie:

ESCADRE AUTRICHIENNE.

NOMS DES BATIMENS.	RANG.	FORCE de la machine.	CANONS	ÉQUIPAGE.	TONNAGE.
1° *Bâtimens cuirassés* (1).		Chevaux.			
Archiduc-Ferdinand-*Max*.	Frégate de 1er rang.	800	16	512	4.500
Hapsburg	—	800	16	492	4.500
Don-Juan-d'Autriche . . .	Frégate de 2e rang.	650	32	400	3.800
Dragon	—	600	26	350	3.400
Empereur-Max.	—	650	28	380	3.800
Prince-Eugène	—	650	32	400	3.800
Salamander	—	600	26	350	3.400
2° *Bâtimens non cuirassés* (à bélice).					
Kaiser (Empereur). . . .	Vaisseau de ligne 2e r.	800	92	980	3.700
Adria	Frégate.	350	31	390	2.000
Danube	—	350	31	390	2.000
Novara	—	450	54	560	2.800
Radetzky	—	350	31	390	2.000
Schwarzenberg.	—	450	48	520	2.700
Archiduc-Frédéric	Corvette.	230	22	250	1.500
Dalmat	Canonnière.	250	4	132	850
Ham	—	250	4	132	850
Reka	—	250	4	132	850
Seehund	—	250	4	132	850
Streitter.	—	250	4	132	850
Velebich.	—	250	4	132	850
Wall	—	250	4	132	850
Bateaux à vapeur auxiliaires.					
Kerka.	»	90	4	120	700
Narenta.	»	90	4	120	700
Bateaux à roues.					
Andreas-Hofer	»	250	4	120	600
Elizabeth	»	350	6	200	1.400
Greif (yacht impérial) . .	»	350	»	158	1.000
Stadum (bateau du Lloyd).	»	»	[illegible]	»	»

On voit tout d'abord combien la flotte italienne était supérieure à celle de l'Autriche en nombre et en grandeur de bâtimens; mais si l'on pénètre dans les détails, la différence est bien plus frappante encore. Tandis que les Autrichiens, même abstraction faite de l'infériorité du nombre de leurs bouches à feu, n'avaient que des canons d'ancien modèle, dont le plus gros, du calibre de 48 à âme lisse, projette seulement des boulets pleins du poids de 30 kilogrammes, qu'un petit nombre d'obusiers de 60 et quelques canons rayés de 24 lançant des projectiles allongés du poids de 27 kilogrammes, tandis que les Autrichiens étaient absolument impuissans contre les cuirasses des bâtimens italiens, ceux-ci comptaient dans leur armement tout ce que l'art moderne avait inventé jusqu'alors de plus destructeur. Le *Re-d'Italia* et le *Re-di-Portogallo* por-

(1) Les gros canons de Krupp, achetés par l'Autriche pour armer le *Max* et le *Hapsburg*, sont restés aux mains des Prussiens au moment de la déclaration de guerre.

taient chacun deux canons Armstrong de 300, 10 obusiers de 80 et 24 canons de 30 frettés (1) et rayés, avec des projectiles d'acier de 45 kilogrammes. La *Formidabile* et la *Terribile*, outre leurs canons de 30 frettés et rayés, étaient armées de 4 obusiers de 80 frettés, lançant des cylindres de 60 kilogrammes, et ainsi des autres bâtimens. Quant au *monitor* à éperon l'*Affondatore*, l'armement de sa tourelle consistait en deux canons Armstrong de 300 livres, et telles étaient les préventions en faveur de ce bâtiment, qu'au moment où il quitta les côtes de la Manche on le croyait à lui seul capable de couler bas toute l'escadre autrichienne. La même inégalité se montre encore dans la construction. Les navires autrichiens grossièrement bâtis, grossièrement cuirassés, n'avaient que des plaques dont les plus fortes ne dépassaient pas douze centimètres d'épaisseur; pas d'éperon, car on ne s'avisera pas de donner ce nom à leur taille-mer, formé par la réunion des plaques de côté qui se rejoignaient en biseau à l'avant. L'*Affondatore*, de construction anglaise, avait un éperon de 9 mètres de saillie. Le *Re-d'Italia* et le *Re-di-Portogallo*, bâtimens jumeaux construits en Amérique, portaient des cuirasses de 14 centimètres sur matelas en bois de $0^{m}60$, dont l'avant, quoiqu'il ne fût pas taillé en éperon, était d'une seule pièce, et leur batterie s'élevait à $2^{m}50$ au-dessus de la flottaison. La *Formidabile* et la *Terribile*, corvettes sœurs, sorties des ateliers de France, avaient des plaques de 12 centimètres du meilleur métal, sur matelas en bois de $0^{m}36$, avec enveloppe intérieure de $0^{m}03$, et projetaient à l'avant un éperon de près de 2 mètres de saillie. Douées d'ailleurs d'une grande vitesse (12 nœuds à l'heure), larges, courtes et évoluant rapidement, elles étaient réellement de formidables instrumens de combat. Tout ce qu'on eût pu leur reprocher, c'était de n'avoir pas assez de hauteur de batterie. Hâtons-nous cependant de signaler des défauts qui diminuaient un peu cette toute-puissance : le *Re-d'Italia* et le *Re-di-Portogallo* laissaient à découvert, exposé aux boulets de l'ennemi, leur gouvernail sur 2 mètres de sa longueur, circonstance funeste qui n'a peut-être pas été étrangère à la perte du premier, et sept autres bâtimens n'étaient qu'en partie cuirassés, c'est-à-dire que l'avant et l'arrière étaient livrés aux moyens incendiaires de l'ennemi; le *Palestro* semble avoir été la victime de cette disposition fatale.

Pour un observateur inattentif, le résultat de la rencontre de deux forces si inégales ne pouvait être un instant douteux; les Italiens devaient écraser leur ennemi. Aussi d'un bout à l'autre de

(1) On appelle frettes les cercles d'acier qui servent à consolider la culasse du canon en fonte de fer.

l'Italie les politiques de café annonçaient-ils avec enivrement que la jeune marine du nouveau royaume allait inaugurer son apparition dans le monde par des succès éclatans, et dans les provinces autrichiennes on tenait à peu près le même langage. Ne disait-on pas à Venise que l'amiral Persano, comme Tromp autrefois dans la Manche, promenait son escadre dans l'Adriatique avec un balai en tête de ses mâts? Dans leur ignorance des causes qui décident des batailles, ils comptaient sans les hommes. La différence entre les états-majors et les équipages des deux flottes, ou plutôt, tranchons le mot, car le chef est responsable et doit savoir se faire obéir, la différence de trempe d'âme entre les deux chefs, entre l'amiral italien Persano et l'amiral autrichien Tegethof, suffit seule pour renverser toutes ces prévisions : le premier avait acquis sa réputation à la prise d'Ancône sur les troupes du pape et devait sa notoriété à ce fait, que le général Lamoricière après Castelfidardo l'avait choisi pour lui remettre son épée; le second, formé à la guerre contre les rudes Danois, y avait recueilli, non point de l'illustration, mais de sévères leçons. Certes l'amiral Tegethof ne se faisait pas illusion sur l'infériorité de sa flotte; la plupart de ses bâtimens n'étaient guère que rigoureusement en état de tenir la mer, comme on en peut juger par le *Don-Juan*, dont on avait couvert en bois l'avant, faute de temps pour lui adapter son armure en fer, et par la *Novara*, qui, à peine échappée à un incendie criminel, rallia l'escadre réparée comme on put. Ses équipages, nouvellement recrutés sur la côte de la Dalmatie, n'étaient ni disciplinés ni façonnés à la guerre, quelques-uns même n'ont été embarqués que trois semaines avant le combat; mais il avait mesuré et jugé son rival, et parfois un rayon d'espoir lui traversait l'âme. « Tels quels, donnez-moi toujours vos navires, disait-il à son gouvernement, j'en saurai faire emploi. » Il passa les jours et les nuits à exercer ses matelots et ses officiers à la manœuvre des navires et au tir du canon; dans de continuelles conférences avec ses capitaines, il les pénétra de ses plans de bataille; il leur enseigna à couvrir les flancs des bâtimens en bois (à l'imitation des Américains) avec leurs câbles-chaînes renforcés de barres de fer : pauvre précaution sans doute, puisqu'à la distance où il se proposait de combattre tous les projectiles devaient enfoncer chaînes et murailles, mais rassurante pour les esprits grossiers qui croyaient y trouver une protection; il les forma au tir convergent, petit artifice d'escadre au moyen duquel les canons pointés d'avance font feu par bordée sur l'ennemi au signal du commandant, mesure sage, mais que la faiblesse de son artillerie devait rendre presque dérisoire, comme l'expérience l'a prouvé; puis, et ce fut son idée féconde, il s'efforça de les convaincre que le combat

où il les menait était moins une affaire de canon qu'une affaire de choc, que chaque capitaine devait enfoncer son avant dans le flanc du navire ennemi en se réunissant deux et trois contre un (comme l'amiral Farragut en a donné l'exemple au combat de Mobile), manœuvre toute puissante à coup sûr, si l'ennemi, ainsi qu'il arriva, veut bien se laisser faire; enfin il les embrasa de son enthousiasme et de sa confiance. Voulant rester maître de choisir son moment, il alla mouiller son escadre dans la rade de Fasana, qui prolonge au nord celle de Pola; là, sous le feu des innombrables batteries de mortiers et de canons qui flanquent le mouillage, et en répandant le bruit vrai ou faux qu'il avait semé les passes de torpilles, engin de défense fort peu connu encore, mais qui tire sa puissance des terreurs imaginaires qu'il inspire, il put, à l'abri de toute tentative de l'ennemi, dédaigneux des quolibets et des traits de la satire, ne se préoccupant pas de ce qui lui manquait, tout entier au contraire aux moyens de tirer tout le parti possible de ce qu'il avait entre les mains, se préparer à une grande action.

Que faisait de son côté l'amiral Persano? Sa flotte, comme celle de l'Autriche, tardait à se compléter; mais, au lieu de ne songer qu'à donner aux instrumens qu'il avait déjà toute leur puissance, il ne savait que se lamenter de ce que ses navires et les nouveaux canons qu'on lui avait promis n'arrivaient pas : ses équipages, formés de fraîches recrues, ignoraient la manœuvre des bâtimens et des canons, surtout celle de l'artillerie nouvelle; ses officiers n'étaient pas dressés à leur métier. Ainsi Villeneuve, avant Trafalgar, se contentait de hausser les épaules quand il voyait ses ordres inexécutés, comme si le devoir du chef de guerre n'était pas de corriger par son génie, par la force de sa volonté, ce qui lui fait défaut dans les moyens d'action. Au lieu de réunir ses chefs d'escadre, ses capitaines, pour les imprégner de son entente des combats, pour les initier à ses plans, s'il en avait, chose indispensable aujourd'hui où l'initiative des capitaines peut tant pour le succès des batailles, il ne leur communiqua rien. Certes personne en ce moment n'incriminera le courage personnel de l'amiral Persano ni son mépris du danger, mais mille voix s'élèveront contre le commandant en chef qui ne sut pas incorporer le démon de la guerre au flanc de ses navires. Sous la pression de l'opinion publique, il sortit cependant avec son escadre, promena son pavillon dans l'Adriatique et rentra à Ancône, proclamant, non sans quelque vérité, que l'ennemi refusait l'engagement; mais ce n'était pas une simple démonstration que le sentiment exalté de l'Italie réclamait de sa flotte : devant les clameurs qui s'élevaient de toutes parts, le ministre de la marine, Depretis, accourut à Ancône.

Besoin n'était d'avoir pénétré bien avant dans les secrets d'état, grâce aux révélations des intéressés, pour deviner ce qui se passa entre le ministre et l'amiral Persano. La clameur publique faisait loi : il fallait une revanche à Custozza. Aux objections de l'amiral qu'on ne pouvait compter ni sur les officiers ni sur les équipages à peine dégrossis, le ministre répondait : « Allez donc dire à ce peuple qui, dans sa folle vanité, croit ses marins les premiers du monde, qu'avec les trois cents millions dont nous avons grevé sa dette, nous n'avons su lui préparer qu'une escadre incapable de combattre les Autrichiens! Il nous lapiderait! Qui donc a jamais parlé de la marine militaire de l'Autriche autrement qu'avec dérision? Si l'amiral Tegethof refuse le combat, opérons une descente sur la côte, enlevons Lissa d'un coup de main. Lissa, à cinquante milles au sud-est d'Ancône, par sa position centrale dans l'Adriatique, nous donnera la domination de cette mer. »

Opérer à la hâte et sans dispositions préalables un débarquement contre une position fortifiée, sous la menace d'une escadre prête à fondre sur lui : à cette pensée, l'amiral Persano se sentit comme un dard au cœur; il lui fallait au moins un corps de débarquement de quelques milliers d'hommes pour s'emparer de l'île et l'occuper; mais au milieu de l'universel enivrement la raison ne pouvait plus se faire entendre. L'ordre péremptoire d'agir, n'importe comment, était venu du quartier-général de l'armée. Jusqu'au député Boggio qui, tout exalté, accourait le lorgnon dans l'œil pour s'embarquer comme volontaire attaché à l'état-major de l'escadre de conquête! On eût dit un pastiche de Jean-Bon Saint-André, sur la flotte de la république lors du désastre de prairial, immortalisé dans les fastes populaires par la légende du *Vengeur*. Le mouvement était irrésistible, l'amiral Persano fut entraîné; que de grand cœur nous ajouterions : Victime dévouée du fol enthousiasme de son pays, si nous reconnaissions qu'il a fait tout ce qu'un véritable homme de guerre dans sa situation pouvait pour conjurer le danger et le tourner en triomphe! Le malheureux! on mettait en question jusqu'à son courage personnel!

Le 16 juillet 1866, à trois heures de l'après-midi, sans cartes, sans plans, presque sans renseignemens sur les moyens de défense de l'île, n'ayant même pas encore les 1,200 hommes de troupes de débarquement qu'on lui avait promis, il appareilla d'Ancône pour aller s'emparer précipitamment de Lissa. Lissa, la plus grande de ce groupe d'îles que la côte de Dalmatie projette dans l'Adriatique, est une masse montagneuse de 15 kilomètres de longueur sur 9 dans sa plus grande largeur. On y compte 4,300 habitans. Son sol est assez fertile; la pêche de la sardine lui donne en

outre une certaine activité commerciale; mais c'est surtout comme point militaire qu'elle a de la valeur. En 1811, une flottille franco-italienne de onze bâtimens, sous les ordres du capitaine Dubourdieu, vint la disputer, mais sans succès, à une division anglaise de quatre frégates que commandait le commodore Hoste : on voit encore les tombes des officiers anglais tués dans ce combat de six heures, tombes que les boulets italiens n'ont pas respectées. Ses côtes sont accores, mais on y trouve trois mouillages : Porto-Camisa à l'ouest, Porto-Manego au sud-est et Porto-San-Giorgio à deux milles dans l'ouest de sa pointe nord-est. Ce dernier seul a quelque importance; là est la ville, autrefois *oppidum* romain, avec 2,500 habitans, au fond d'une sorte de crique étendue d'un mille au sud-ouest et large d'un demi-mille, mais rétrécie par un îlot jusqu'à n'avoir plus que 800 mètres à l'entrée, qui s'ouvre au nord-nord-est. L'amiral Persano n'emmenait au départ que vingt-sept bâtimens; le reste de sa flotte ainsi que les troupes de débarquement devaient successivement le rejoindre. Il expédia son chef d'état-major, d'Amico, sur l'aviso le *Messagiere* pour reconnaître la force de l'île, et fit route au nord vers Lossino jusque assez avant dans la nuit, afin de donner le change à l'ennemi. Le *Messagiere*, sous pavillon anglais, remplit sa mission, et le 17, au coucher du soleil, rallia la flotte au point de rendez-vous, annonçant que San-Giorgio, Porto-Camisa et Porto-Manego étaient fortifiés et défendus par une garnison de 2,000 à 2,500 hommes. Le chef d'état-major était d'avis qu'on avait assez de forces pour tenter l'entreprise; le vice-amiral Albini, qui vint le soir trouver le commandant en chef, s'efforça de l'en dissuader, soutenant que « Lissa était le Gibraltar de l'Adriatique. » L'amiral Persano, dont les ordres étaient pressans, bien qu'il eût objecté que les troupes qu'on mettait à sa disposition ne suffisaient point pour en prendre possession, décida qu'on attaquerait sans retard.

A l'entrée de la baie, sur le côté droit, le fort San-Giorgio et trois vieilles tours à la Martello, construites en 1812 par les Anglais, croisent leurs feux avec ceux d'une batterie barbette située en face sur le côté gauche; au fond du port, la puissante batterie casematée de la Madona, appuyée d'autres ouvrages moins importans, balaie le mouillage. Porto-Camisa et Porto-Manego n'ont que des batteries placées sur des points élevés. L'ensemble de la défense présentait un front de près de cent canons. L'armée, appelée à l'ordre par un signal, connut bientôt les résolutions de son chef : l'amiral lui-même avec huit frégates cuirassées mènerait l'attaque principale contre les ouvrages fortifiés de San-Giorgio; — afin de faire diversion et d'occuper sur tous les points la garnison de l'île, le

vice-amiral Albini, à la tête de quatre frégates en bois, se rendrait à Porto-Manego pour y effectuer, si faire se pouvait, un débarquement, après avoir éteint le feu de la batterie San-Vito qui le défend, pendant que le contre-amiral Vacca, qui commandait une division de trois frégates cuirassées, irait jeter des obus sur les batteries de Porto-Camisa, et rechercherait si cette partie de l'île n'offrait pas quelque plage convenable pour y prendre terre. En même temps le commandant Sandri avec quatre canonnières se porterait sur Lesina, pour y détruire le poste télégraphique qui fait communiquer Lissa avec Pola. Deux avisos placés en éclaireurs sur les routes par où pouvait venir l'escadre ennemie, l'un au nord-ouest, l'*Esploratore*, l'autre au sud-ouest, la *Stella-d'Italia*, devaient signaler l'approche de tout bâtiment suspect; enfin un transport de vivres et le navire-hôpital, à l'abri de l'îlot *Buso* dans l'ouest-sud-ouest de Lissa, étaient disposés de manière à répondre à tout appel. Le mouvement devait commencer le lendemain, 18 juillet, au point du jour, et en effet ce jour-là, lorsqu'à onze heures du matin la frégate *Garibaldi* rallia la flotte, tous les bâtimens se trouvaient aux postes assignés, l'île était investie tout entière, et le contre-amiral Vacca ouvrait le feu contre Porto-Camisa. Presque en même temps l'amiral Persano, qui avait partagé en deux divisions son escadre cuirassée, attaquait sous vapeur, par le nord et par le sud à la fois, les fortifications de l'entrée de San-Giorgio. Sur ce dernier point, tout semblait aller pour le mieux; les parapets et les pans de murailles en moellons volaient par éclats au choc des boulets creux des navires; à une heure, l'explosion d'une poudrière faisait sauter en l'air la batterie à gauche de l'entrée; puis une seconde éclatait dans le fort à droite, allumant çà et là des incendies; enfin à trois heures et demie le drapeau du fort San-Giorgio était abattu, les canons, démontés ou privés de leurs défenseurs, se taisaient à l'exception de deux bouches à feu de la tour du télégraphe, qui, trop élevées pour être atteintes par les boulets des navires, continuaient à tirer sans relâche.

L'ennemi cependant ne se décourageait pas; dès que la canonnade des Italiens semblait se ralentir, il relevait ses canons et rouvrait son feu. On aura une idée, nous ne voulons pas dire de la précipitation, mais de la chaleur de l'action du côté de la flotte, par ce fait que le *Re-d'Italia* seul a tiré treize cents coups, et qu'à un moment où il s'était approché jusqu'à 400 mètres du fort, il lança en quelques minutes cent sept projectiles Armstrong et autres. « C'était un bruit infernal, écrit le lendemain le député Boggio, des impressions duquel nous ne voulons pas garantir l'exactitude. Votre humble correspondant (c'est au ministre de la ma-

rine Depretis, son ami, qu'il s'adresse) est resté exposé sur la poupe de la frégate amirale de onze heures à six heures et demie à une *tempête de grenades* (sic). » Puis, du même trait de plume, il délivre un certificat de bonne conduite et de vaillance à l'amiral Persano. « Persano, dit-il, est injustement accusé. Il mérite la confiance entière du gouvernement et de la nation. La lourde responsabilité qui pesait sur ses épaules peut l'avoir rendu défiant outre mesure; mais vous, qui savez en quel état était la flotte il y a huit jours, vous lui rendrez justice. Vous verrez comme il sait se battre. Maintenant que le moment de l'action est venu, *quelle différence entre lui et les autres!* » Les batteries du fond du port continuaient un feu très vif: la *Formidabile* reçut l'ordre d'aller s'embosser à l'entrée du mouillage intérieur, et les deux frégates la *Maria-Pia* et le *San-Martino* d'y pénétrer pour la soutenir; mais à cet instant, un peu après trois heures, l'avis arriva au commandant en chef que le contre-amiral Vacca, voyant ses efforts impuissans contre les batteries de Porto-Camisa, trop haut placées et hors de ses atteintes, avait spontanément quitté le poste qui lui était assigné et rallié à Porto-Manego le pavillon du vice-amiral Albini. On lui expédiait déjà l'ordre de laisser au moins une de ses frégates à Porto-Camisa pour occuper les défenseurs, quand on le vit arriver avec sa division à l'entrée du port San-Giorgio, où il se mit à canonner la tour du télégraphe et les batteries du fond de la baie. Peu après, vers cinq heures, on sut à l'état-major que le vice-amiral Albini n'avait fait aucune tentative sur Porto-Manego, et l'ordre lui fut envoyé de rallier l'amiral, le débarquement devant s'effectuer à Porto-Carober, tout près et dans l'ouest de la presqu'île sur laquelle s'élève le fort San-Giorgio. Ces diverses circonstances ayant un peu modifié les dispositions premières, on hissa vers six heures le signal de former la ligne de front, où vint prendre son poste le contre-amiral Vacca, qui jusque-là avait prolongé le feu. Bientôt aussi parut la division du vice-amiral Albini, pure de toute souillure de poudre.

Il faut bien entrer dans tous ces détails si l'on veut comprendre ce qu'était la flotte italienne.

Donnerons-nous le nom de conseil de guerre à une réunion d'officiers qui eut lieu le soir à bord du *Re-d'Italia* et dans laquelle, sous les yeux du député Boggio, ce même amiral Persano, qui avait déclaré ne pouvoir rien sur Lissa sans une force militaire imposante, exprimait maintenant l'intention de reprendre l'attaque pendant la nuit, ou au plus tard le lendemain dès le point du jour ? Les capitaines Morale et Taffini faisaient simplement observer que, si l'on prenait dans les équipages seulement douze cents hommes de dé-

barquement, on ne pourrait plus manœuvrer les canons. Du reste le retour du commandant Sandri vint couper court à toutes ces velléités de combat : les fils télégraphiques de Lissa étaient coupés; mais il avait appris qu'une dépêche de l'amiral Tegethof, parvenue quelques instans auparavant au commandant de l'île, contenait ces mots : « tenez ferme jusqu'à ce que l'escadre puisse vous arriver. » Sous cette menace, l'opération fut différée. Ici, on se demande si l'amiral Persano ne se croyait pas obligé de jouer son rôle devant l'attaché législatif, comme autrefois les généraux de la république devant les commissaires de la convention, comme de nos jours dans les gouvernemens autocratiques devant certains agens secrets, mais non moins accrédités et dangereux.

Le lendemain, 19 juillet, le monitor l'*Affondatore*, deux frégates à hélice et une corvette à roues rallièrent, venant de Brindisi et d'Ancône avec des troupes; ce qui faisait monter à 2,200 hommes le corps de débarquement. L'amiral, troublé peut-être dans son jugement par l'exaltation du député Boggio, qui ne songeait qu'à « faire flotter au plus vite la glorieuse bannière de l'Italie sur les ruines des forts autrichiens, » se flatta qu'en précipitant l'opération sur Lissa il diminuerait les chances d'être surpris par la flotte ennemie; il ordonna donc sur-le-champ à l'escadre non cuirassée, renforcée des petites canonnières, de se préparer au débarquement dans Porto-Carober, sous la direction du vice-amiral Albini, — à la *Terribile* et à la *Varese* d'aller occuper la garnison de Porto-Camisa, — à la *Formidabile* de pénétrer dans le port pour en écraser les batteries, — au contre-amiral Vacca de soutenir avec ses trois frégates l'attaque de la *Formidabile*, — aux autres cuirassés de se ranger sous le commandant en chef pour empêcher les ouvrages de San-Giorgio de troubler le débarquement dans le cas où l'ennemi y aurait relevé quelques canons.

Il était trois heures et demie quand la nouvelle attaque commença.

La *Formidabile*, qu'appuyait l'*Affondatore*, prit position à moins de 300 mètres de la puissante batterie de la Madona, qui l'accueillit par un feu bien nourri et bien dirigé, en même temps que d'autres petits ouvrages battaient son flanc. Le contre-amiral Vacca pénétra bien un instant dans le port; mais, n'y pouvant pas manœuvrer, il en sortit sans même s'être attaqué à la Madona, que masquait entièrement la *Formidabile*. Cette forte, quoique peu gracieuse corvette, après être restée pendant une heure seule devant la batterie qu'elle ne sut pas réduire, se retira ayant cinquante-cinq hommes hors de combat, son gréement haché, ses embarcations brisées, ses bastingages en partie démolis, sa cheminée

criblée d'éclats d'obus, sa mâture avariée, six mantelets de sabord emportés, son pont labouré par les obus et les boulets; mais sa cuirasse, malgré le choc de quatre-vingt-dix boulets, était demeurée invulnérable, et, circonstance à noter, pas un obus n'avait pénétré dans la batterie; un seul, qui fit explosion sur l'arête extérieure d'un sabord, tua deux canonniers, en blessa dix et remplit cette partie de la batterie d'une fumée si épaisse que pendant quelques minutes la manœuvre des canons y devint impossible.

Ainsi de ce côté l'attaque était manquée, et l'on ne peut pas taxer de forfanterie les Autrichiens, quand ils se vantent aujourd'hui « d'avoir fait reculer les bâtimens cuirassés italiens, incapables de résister au feu des forts qui commandent le port. »

Quant au débarquement, opération toujours très délicate, même dans des circonstances favorables et avec des équipages bien préparés, le vent et la mer, le temps menaçant et la nuit qui s'approchait vinrent à point pour fournir une raison de le suspendre. La brise, qui toute la journée avait soufflé du sud-est, c'est-à-dire de terre et sans vagues brisant à la plage, fraîchit fortement au coucher du soleil, et, au rapport du vice-amiral Albini, amena de la côte une mer démontée (*marella che rompera della costa*) qui rendit l'accostage difficile. En vérité, quand on pense à la confusion qui régnait au milieu de ces navires mal préparés, mal dirigés, au milieu de ces matelots et soldats inexercés, qui, ne sachant ni ce qu'ils avaient à faire ni à qui ils devaient obéir, s'agitaient, se démenaient avec cette profusion de cris et de gestes fiévreux particulière aux races méridionales de l'Europe, outre que l'ennemi embusqué à la plage avait déjà fait reculer l'avant-garde et menaçait d'ajouter une certaine gêne à la descente, ne doit-on pas féliciter l'Italie que l'amiral Persano n'ait pas réussi à jeter précipitamment à terre une partie de ses forces, comme il s'y était exposé? Le débarquement fut ajourné au lendemain; une moitié des compagnies, mises à cinq heures sur les canonnières, en fut rappelée à sept heures, l'autre moitié dut y passer la nuit, et l'escadre cuirassée eut l'ordre de se maintenir sous vapeur en ligne de file à l'ouvert de la rade jusqu'à l'arrivée du jour.

Le 20 juillet 1866, date désormais néfaste dans les annales de l'Italie, le crépuscule du matin amena devant Lissa le bateau à vapeur le *Piemonte* chargé d'un bataillon entier d'infanterie de marine. A la vue de ce renfort inattendu, ni le temps qui devint orageux, ni la réflexion sur le péril à chaque instant plus imminent d'une attaque foudroyante de l'escadre ennemie contre sa flotte éparpillée et en désordre, rien ne put changer la résolution de l'amiral Persano; il s'aveugla lui-même sur le danger. « La dépêche télé-

graphique de l'amiral Tegethof ne fut plus à ses yeux qu'une ruse de guerre pour le détourner de l'attaque de Lissa; d'ailleurs ses vedettes n'étaient-elles pas là pour l'avertir à temps? et puis dans la flotte plusieurs bâtimens n'avaient plus que pour deux jours de charbon, on n'avait pas songé à lui en assurer un approvisionnement sur des transports. Il fallait ou agir soudain ou retourner à Ancône prendre du combustible et des munitions de guerre » dont les cuirassés avaient fait une énorme consommation dans les journées précédentes. L'ordre fut donné à la *Terribile* et à la *Varese* de recommencer à canonner Porto-Camisa, au vice-amiral Albini d'opérer le débarquement, à l'escadre cuirassée de reprendre l'attaque des batteries intérieures du port. Il était huit heures du matin; ces ordres étaient à peine lancés, que tout à coup l'*Esploratore*, émergeant d'une bourrasque de nord-ouest, parut avec le signal de bâtimens suspects.

L'heure critique était donc enfin venue pour l'amiral Persano, et en quel état elle le surprenait! Son escadre non cuirassée était au milieu des embarras d'un débarquement en commencement d'exécution, c'est-à-dire avec ses chaloupes, canots et chalands à la mer, une partie de ses équipages et les troupes hors du bord, encombrant les canonnières, et tout le désordre intérieur que peut amener un pareil mouvement sur des bâtimens nouvellement armés. Et qu'eût-ce donc été, si l'opération de la descente avait été entamée la veille à l'entrée de la nuit? De ses corvettes à éperon, les deux plus utiles de ses cuirassés pour le combat qui se préparait, l'une, la *Formidabile*, se trouvait occupée à transporter ses blessés sur le navire-hôpital, et d'ailleurs, par les avaries qu'elle avait reçues quinze heures auparavant, elle était difficilement en état de prendre part à l'action; l'autre, la *Terribile*, hors de vue, engagée dans une simple diversion à plusieurs lieues de son pavillon, ne pouvait arriver que tard au combat. L'amiral ne paraît pas s'être rendu compte un instant de la valeur de ces deux bâtimens; la puissance du choc ou coup de bélier échappait à son esprit. Le *Re-di-Portogallo* et le *Castelfidardo* signalaient des avaries dans leurs appareils à vapeur; les autres, avec leurs machines stoppées dans la rade, attendaient des ordres. Résumons tout cela : l'amiral arrivait à la bataille avec des équipages fatigués, 16 hommes tués et 95 blessés, plusieurs de ses cuirassés endommagés, la *Formidabile* hors de combat, son escadre en bois ainsi que ses canonnières mal préparées pour contribuer à l'action, et le reste de ses cuirassés épars sur une longueur de plus de 20 kilomètres; une grande émotion et du trouble partout.

Que fait alors le commandant en chef? A huit heures et un quart,

il expédie l'ordre à la *Terribile* et à la *Varese* de venir le rejoindre; il signale au vice-amiral Albini de rembarquer ses troupes, au contre-amiral Vacca, un peu écarté dans l'est avec la division d'avant-garde, de rallier pour marcher à l'ennemi. Pour comprendre les manœuvres qui vont suivre, il ne faut pas perdre de vue l'intérêt en jeu : l'escadre autrichienne accourait au secours de Lissa; le but de la flotte italienne devait être de l'en empêcher en lui barrant le passage. Vers neuf heures donc, lorsque le contre-amiral Vacca a terminé à peu près son mouvement, que le *Re-di-Portogallo* et le *Castelfidardo* ont rallié d'eux-mêmes, l'amiral Persano, jugeant d'après la position de l'*Exploratore* que les Autrichiens venaient du nord-ouest, signale à son escadre cuirassée de former la ligne de front le cap au sud-ouest, qu'il rectifie le cap à l'ouest dès que dans une éclaircie il s'aperçoit, aux panaches de fumée qui flottent à l'horizon, qu'il relève l'ennemi plus au nord. Cet *ordre de front* (1) n'était point son ordre de combat, ainsi qu'on pourrait se l'imaginer avec l'idée de présenter l'avant, c'est-à-dire le côté fort à l'ennemi; c'était simplement une situation préparatoire, car bientôt, voyant les Autrichiens approcher rapidement, il hisse le signal de former ce qu'il appelle *la ligne de bataille* (qui n'était autre que la ligne de file) sur les bâtimens d'avant-garde, comme dans l'ancienne tactique des flottes à voiles, c'est-à-dire qu'il fait tête de colonne à droite, le cap à peu près au nord-nord-est, présentant ainsi son flanc, sa partie la plus faible, à l'escadre autrichienne, qui fond sur lui massée et à toute vitesse, le cap au sud-est. « Alors, dit-il, songeant (fut-ce donc pour la première fois?), en présence des nouveaux moyens d'action de la guerre maritime, à la convenance de se trouver hors de la ligne sur un bâtiment cuirassé de grande vitesse, tant pour se lancer dans la mêlée que pour porter avec sollicitude les ordres nécessaires aux divers points de l'escadre et la faire manœuvrer au besoin, » il se rendit avec son chef d'état-major, un aide-de-camp (son fils) et un officier de signaux à bord de l'*Affondatore*. Certes nul homme de mer ne le blâmera de cette idée, qui aux mains d'un officier vigoureux pouvait être puissante; seulement il aurait bien dû la faire connaître d'avance à ses capitaines, trop peu exercés encore pour les exposer à une surprise, surtout il devait choisir et garder avec soin pour cet acte décisif la *Formidabile* ou la *Terribile*, qui y répondaient complétement, tandis qu'il s'en va à l'improviste arborer son pavillon sur un monitor mal disposé pour les signaux, d'une longueur

(1) On appelle *ordre de front* celui dans lequel les bâtimens sont rangés sur une ligne perpendiculaire à la direction de leur route.

démesurée, qui plongeait dans l'eau outre mesure, qui obéissait mal à sa barre et évoluait difficilement. Le député Boggio, fatalement inspiré, préféra se tenir sur le *Re-d'Italia*.

D'après les dispositions générales arrêtées d'avance, l'amiral Persano s'était figuré que l'escadre en bois, après avoir repris à bord les troupes, laissant aux canonnières le soin de recueillir le matériel de débarquement, viendrait, en exécution du signal de bataille, se former en seconde ligne à sa droite; mais le vice-amiral Albini avait d'autres idées : dans son opinion, « les bâtimens en bois ne devaient pas se frotter aux cuirassés. » Aussi resta-t-il prudemment avec ses huit frégates, occupé tout entier au sauvetage du petit matériel de descente, qu'il n'opéra pas cependant sans laisser quelques dépouilles à l'ennemi, entre autres un superbe chaland en fer qui figure aujourd'hui comme un trophée dans le port de Pola. Quant à la *Formidabile*, elle demanda par signal à faire route pour Ancône, et, sur le simple *aperçu* du commandant en chef, partit sans attendre de nouveaux ordres.

Mais comment l'escadre autrichienne se trouvait-elle donc là si à propos? Nous l'avons dit : l'amiral Tegethof, qui sentait l'infériorité de ses forces, s'était établi dans la rade de Fasana, afin d'être prêt à troubler toute opération de guerre sérieuse que la flotte italienne, de concert avec l'armée, aurait pu tenter dans le nord de l'Adriatique, vers Venise ou Trieste. Au premier avis qu'il reçut des coups de canon de Lissa, il pensa d'abord qu'il ne s'agissait que d'une diversion pour l'arracher à sa base d'opérations. Les dépêches répétées qui lui arrivèrent le convainquirent bientôt que l'amiral Persano voulait réellement s'emparer de Lissa ; alors, dût-il y perdre quelques navires (car en face des engins de guerre si puissans de l'Italie il ne se croyait guère que voué à périr honorablement), il résolut d'aller secourir Lissa et d'en disputer chèrement à l'ennemi la possession. Le 19 juillet, un peu après midi, il appareilla et rangea son escadre en ordre de file par pelotons de division, les sept cuirassés formant le premier peloton avec le *Max* (frégate amirale) en tête, les gros bâtimens en bois menés par le vaisseau le *Kaiser* formant le second peloton, la flottille des petits navires formant le troisième peloton, — chaque peloton disposé en arc ou chevron brisé de manière à faire coin sur l'ennemi, et chaque division ayant son répétiteur de signaux dans l'intervalle des pelotons. Son ordre de marche devait être aussi son ordre de bataille; il signala la route au sud-est, droit sur Lissa. Le 20 juillet, à six heures quarante minutes du matin, pendant le déjeuner des équipages, ses vigies lui annoncèrent l'ennemi en vue à l'avant. Il garda la nouvelle secrète pour ne pas troubler le repas de ses

hommes, et bientôt d'ailleurs une rafale du sud-ouest accompagnée de pluie en déroba la vue. La mer, d'abord fort houleuse, se calma à mesure qu'on approchait de terre, puis tomba tout à fait dans une saute de vent au nord-ouest. Vers neuf heures et demie, le ciel, qui s'éclaircit, laissa voir à tous les yeux la flotte italienne en dehors de Lissa, formant deux groupes d'abord un peu en désordre; mais bientôt la puissante escadre des cuirassés de l'ennemi se détacha en ligne droite, le cap au nord-nord-est, coupant sa route. On approchait si vite que l'amiral n'eut que le temps de signaler aux pelotons de se tenir à distance de deux encâblures (près d'un kilomètre), aux bâtimens de se serrer, à tous de se lancer à toute vapeur, et de donner à sa division cuirassée cet ordre qui révélait toute son âme, qui fit son succès et restera comme le mot de guerre des bâtimens cuirassés : « courez sur l'ennemi et coulez-le. »

Ainsi d'une part l'escadre italienne de neuf cuirassés (car la *Varese*, quoiqu'à toute vapeur, n'avait pas encore rallié, et la *Terribile* restait à la traîne), en ordre mince, sur un seul bâtiment d'épaisseur, allongée en ligne de 5 kilomètres et présentant le flanc à l'ennemi, de l'autre l'escadre autrichienne en masse compacte, serrée sur une largeur de 1,200 mètres, fondant sur l'ennemi à toute vitesse avec l'avantage du vent et de la mer pour y faire trouée, telle s'ouvrit la bataille. Les cloches de tous les navires venaient de piquer dix heures.

Était-ce bien sous cette forme que l'amiral Persano l'avait rêvée? Contre ce coin de fer qui se précipitait pour le briser, il donna l'ordre, sans doute par une vague réminiscence des temps classiques des d'Orvillers et des d'Estaing, d'ouvrir, dès qu'on serait à portée, « des bordées d'enfilade. » Le contre-amiral Vacca, avec sa division de tête, commença le feu (à 200 mètres, dit-on), feu impuissant (peut-être un reste de la houle du matin troubla-t-il les canonniers) dont tous les boulets, mal pointés, ou se perdirent dans la mer ou sifflèrent à travers les mâts. Les Autrichiens eurent le tort d'y répondre en inclinant un peu leur route, sans produire plus d'effet à cause de la faiblesse de leurs canons, puis, reprenant leur course furieuse au milieu de la fumée, ils coupèrent la ligne ennemie entre le troisième et le quatrième cuirassé à partir de la tête. Telle est cependant la vanité des combinaisons humaines! ce premier élan de l'amiral Tegethof, qui semblait devoir être écrasant, tomba dans le vide; les bâtimens autrichiens, aveuglés par leur propre fumée, manquèrent le choc et passèrent dans les intervalles des bâtimens italiens sans en heurter un seul, et qu'ils eussent payé cher ce mouvement avorté, si le souffle des batailles eût embrasé l'ennemi! Le contre-amiral Vacca eut cependant là

une sorte d'intuition des combats; sans ordre de son chef, il fit faire à sa division un à-gauche en file, et menaça ainsi les divisions non cuirassées de l'Autriche. L'amiral Tegethof, qui vit le danger, fit virer de bord ses cuirassés, les ramena en toute hâte au centre de la ligne ennemie et fondit dessus. Les deux derniers groupes de l'escadre italienne ne firent aucun mouvement, se livrant pour ainsi dire d'eux-mêmes au choc. Tout l'effort tomba sur le groupe central, *Re-d'Italia, Palestro, San-Martino.* Le *Re-d'Italia* eut quatre cuirassés sur les bras, le *Palestro* (canonnière de 4 bouches à feu) deux, plus une frégate en bois, et le *San-Martino* se trouva un instant entre deux feux. Ce ne fut plus qu'une mêlée confuse où, au milieu de mille détonations du canon et d'un épais nuage, on ne se voyait ni ne s'entendait plus, les Autrichiens tirant par bordées de feux convergens, les Italiens par coups successifs, tous également impuissans, les premiers par la faiblesse de leur armement surtout, les autres par inhabileté. On courait, on s'entrecroisait sans se reconnaître malgré les grandes enseignes arborées à tous les mâts. Une seule marque distinctive dirigeait encore les coups des Autrichiens : l'amiral Persano avait eu la singulière idée de faire peindre en gris bleuâtre la coque de ses bâtimens. L'amiral Tegethof, lancé à toute vitesse, rôdait comme un taureau furieux sur le champ de bataille, cherchant où frapper; dès qu'il apercevait une muraille grise, il se ruait dessus pour l'enfoncer. Il en heurta deux (on dit même trois) sans les connaître; mais, ne les ayant pas frappés normalement, il ne fit que les écorcher. Cependant l'admirable mouvement par lequel il avait ramené compactes ses cuirassés sur l'ennemi eut enfin son effet. Tout à coup, dans une éclaircie de fumée au ras de l'eau, il découvre droit sur son avant une masse grise et immobile : c'était le *Re-d'Italia* qu'un bâtiment autrichien venait de couvrir par l'arrière d'une bordée tout entière. Son gouvernail avait-il été brisé du coup et sa machine avariée, comme le racontent les Italiens, de telle sorte qu'il ne pouvait plus se diriger? ou bien, comme le veulent les Autrichiens, le commandant, incertain de sa manœuvre en présence d'un autre navire qui lui barrait le chemin de l'avant et n'ayant pas la présence d'esprit de l'enfoncer ou de prendre la même route que le *Max,* n'avait-il pas su marcher en arrière à temps? Toujours est-il qu'à l'aspect de cette muraille inerte l'amiral Tegethof, du haut de sa dunette, qu'il ne quitta pas un instant pendant tout le combat, intimant au mécanicien l'ordre de donner toute sa vapeur et de se tenir prêt à faire brusquement machine en arrière (1), s'élança avec sa masse de

(1) L'amiral Tegethof fait honneur de cette manœuvre à son capitaine de pavillon, M. de Sterneck.

4,500 tonneaux animée d'une vitesse de onze nœuds et demi, et enfonça l'avant de sa frégate dans le flanc gauche de l'ennemi, brisant tout, plaques et matelas de cuirasse, bordages et varangues, sur une surface de soixante-quatre pieds carrés; puis, renversant le mouvement, il recula. Ses canonniers, bien qu'avertis de faire ferme sur leurs pieds, tombèrent sous la secousse; mais la machine ne broncha pas. Au choc, le *Re-d'Italia* s'inclina lentement d'environ 45 degrés sur tribord, et son commandant, qui crut d'abord à une simple attaque à l'abordage, appelait déjà l'équipage sur le pont, quand le navire, revenant sur lui-même au moment où le *Max* s'en détachait à reculons, plongea son effroyable blessure béante dans la mer qui s'y précipita comme un torrent, et en moins de deux minutes s'engouffra dans un abîme de deux cents brasses de profondeur. Quatre cents hommes y périrent. Les hommes qui eurent le temps de se déshabiller et la présence d'esprit de se jeter à l'eau par tribord purent flotter et nager; ceux qui tombèrent du côté entr'ouvert furent engloutis, aspirés par le tourbillon. Il était dix heures trois quarts.

Quant au *Palestro*, dont les boulets autrichiens battaient à coups multipliés les flancs cuirassés sans plus d'effet que des coups de marteau sur une enclume, il résista longtemps, évitant habilement les chocs. Malheureusement un obus qui perça la partie non cuirassée de sa muraille fit éclater un incendie dans le carré des officiers, près de la soute aux poudres; à la vue de l'embrasement, l ennemi épouvanté s'écarta.

Le *San-Martino*, non moins habile à la manœuvre et plus heureux, sut éviter les coups de bélier et échappa aux obus; mais il n'infligea à l'ennemi aucun désastre.

Pendant ce temps, tout marchait, ligne italienne et divisions autrichiennes : le groupe d'arrière-garde, *Re-di-Portogallo, Maria-Pia* et *Varese* (qui avait enfin rallié), s'était avancé et rencontrait la division des frégates en bois que menait le *Kaiser*. Aux trois italiens vint se joindre l'*Affondatore*, et tous, comme d'instinct, s'attaquèrent au vaisseau. Ce vieux représentant d'une belle marine qu s'efface, entouré de tous les côtés, fit feu à outrance de ses quatre-vingt-dix canons; puis, ne voyant aucune issue, après avoir déchargé ses deux bordées contre les bâtimens qu'il avait par son travers, i se précipita comme un bélier sur le *Re-di-Portogallo*. Celui-ci d'un coup de gouvernail évita le choc normal; mais les deux navires se heurtèrent par la joue, se raclèrent dans toute leur longueur, et l'autrichien reçut à bout portant, sans pouvoir en rendre un seul, les coups de canon successifs de la bordée entière de l'ennemi. Comment ne fut-il pas frappé à mort ou tout au moins de dix incen-

dies dans les flancs? Au choc seulement son beaupré fut emporté, par suite le mât de misaine tomba sur la cheminée et l'écrasa; des flammes en sortirent qui firent croire qu'il était en feu; il y eut un grand désordre que le sang-froid du capitaine calma bientôt. Cet habile officier sut prévenir l'incendie, déblayer les débris qui l'encombraient et menaçaient d'amener sa perte en paralysant son hélice et son gouvernail, puis, glissant entre les navires, il se retira lentement du champ de bataille et fit route vers Lissa. Il comptait vingt-deux morts et quatre-vingt-trois blessés; un seul obus de 300, dit-on, éclatant dans une de ses batteries, lui avait tué vingt hommes et mis un canon hors de service. L'*Affondatore*, qui le vit s'éloigner, le suivit, le canonnant par intervalle et maladroitement de ses gros projectiles; une première fois il tenta de frapper le vaisseau de son long éperon, le frein du gouvernail qui s'abattit fit manquer la manœuvre. Le bélier, après une longue périphérie de dix minutes au moins, revint à la charge; mais le capitaine du *Kaiser*, toujours habile, au lieu de recevoir le choc, couvrit ce nouveau-venu des batailles d'une grêle de boulets plongeans qui percèrent son pont et pénétrèrent jusque dans les cabines; ensuite, dirigeant un feu vif de mousqueterie contre les matelots italiens empressés à réparer les avaries et à saisir l'ancre qui, par la rupture de ses bosses, battait les flancs du monitor, il le força d'abandonner la poursuite.

Les frégates en bois et les canonnières autrichiennes franchirent comme elles purent la ligne italienne, les unes la contournant en queue, les autres par les intervalles des bâtimens ou par les brèches ouvertes, tirant du canon toutes les fois qu'elles en trouvaient l'occasion. L'habile, quoique incomplète manœuvre du contre-amiral Vacca, n'eut pas le succès qu'elle semblait mériter; la lenteur de son mouvement de contre-marche lui fit manquer les frégates, et, soit que la fumée l'ait empêché de voir où devaient porter ses coups, soit qu'un certain entrain de bataille ait manqué à ses capitaines, il traversa la troisième division de l'ennemi sans marquer son passage par la destruction. Les petites canonnières de l'Autriche se vantent aujourd'hui de s'être jouées de ses gros cuirassés par une manœuvre analogue à celle de la perdrix qui fait la blessée pour donner le change au chasseur et l'écarter de sa couvée.

Que faisaient cependant le vice-amiral Albini et sa belle escadre de huit frégates? Après avoir repris à bord le personnel et le matériel de débarquement, il se forma en ligne à 1,500 ou 1,800 mètres du champ de bataille, le cap au nord-ouest, tranquille spectateur du combat. Quand il vit les trois premiers cuirassés de l'amiral Tegethof percer la ligne italienne, il pensa que c'était à lui qu'on en voulait et prudemment appuya à gauche. Un instant, au plus fort

de la mêlée, il songea à se porter sur la queue des divisions en bois de l'ennemi; l'apparition momentanée de deux cuirassés autrichiens que serrait de près la *Maria-Pia* le fit réfléchir. Les signaux du commandant en chef l'appelaient au feu, mais il se dit que le rôle des bâtimens cuirassés était précisément de couvrir et de protéger les navires en bois, qu'en se jetant au centre même de l'action ou même en s'en rapprochant, il ne ferait qu'augmenter les difficultés et les embarras de l'escadre ferrée, et il se maintint à l'écart avec ses quatre cents canons. A ce singulier raisonnement, le sang se fige, surtout quand on voit ce vieil et noble *Kaiser*, s'adaptant aux manœuvres nouvelles, menacer de couler bas le plus puissant des cuirassés italiens. Quant à la *Terribile*, on la trouve pendant toute l'action, non pas au feu comme la *Varese*, mais dans la calme région des frégates du vice-amiral Albini.

Vers midi, les deux divisions en bois autrichiennes achevaient de traverser la ligne ennemie; l'*Ancona*, se détachant de l'avant-garde, courait se joindre au *Re-di-Portogallo* pour les canonner en retraite : un abordage malheureux avec la *Varese* fit manquer ce mouvement. Le *Palestro*, en flammes mal étouffées, gouvernait à l'ouest pour se retirer du champ de bataille; il y eut alors parmi les cuirassés italiens qui allaient lui offrir des secours un mouvement qui fit croire à l'amiral Tegethof que l'ennemi se reformait pour renouveler le combat; il signala à son escadre l'ordre de se former sur trois colonnes, le cap au nord-est, la division des frégates cuirassées à gauche pour couvrir celles en bois, car la situation des deux armées était intervertie : les Autrichiens se trouvaient maintenant entre Lissa et la flotte italienne.

Nous ne mentionnerons pas divers ordres qu'on trouve ici dans le registre des signaux de l'état-major italien, tels que ceux-ci : « doublez l'arrière-garde ennemie, — donnez la chasse avec liberté de manœuvres en se portant à la tête de la première ligne ennemie, » ordres à peine vus, incompris et dans tous les cas inexécutés; on chercherait en vain une âme donnant l'impulsion à cette armée. Il est inutile aussi de parler des derniers coups de canon, échangés à longue distance et tombés dans l'eau, entre quelques navires italiens et ceux des Autrichiens qui n'avaient pas encore atteint leurs postes. Tout ce qu'on pourrait noter, c'est que deux bâtimens italiens seulement semblent avoir compris et exécuté les ordres : le *Re-di-Portogallo* et le *Principe-Umberto*, frégate en bois nouvellement arrivée d'une longue station dans le Pacifique.

A midi et demi, le combat était complétement terminé.

Une dernière et sinistre scène était réservée à cette malheureuse escadre italienne. Le *Palestro* s'était écarté de la mêlée tout fumant

d'un feu intérieur. Son capitaine, qui avait fait noyer la soute aux poudres, se croyant assez fort de ses propres ressources pour éteindre l'incendie, refusa les secours que les autres bâtimens s'empressèrent de lui offrir. Vers deux heures et demie, escorté de l'aviso le *Gobernolo,* il venait de passer près de l'amiral en faisant retentir le cri de *viva la Italia!* lorsqu'un jet de flammes s'élança de ses flancs, une forte explosion se fit entendre, projetant en l'air, aux yeux des deux flottes émues de sentimens bien divers, une gerbe de débris embrasés. Le feu avait gagné un petit approvisionnement de munitions préparé pour le combat; le navire périt de ce seul coup : il s'entr'ouvrit et sombra.

Cependant les deux armées se reformaient, les Autrichiens rapidement et sans hésitation; on sentait que l'âme du chef, calme et sûre d'elle-même, inspirait tout; nul doute dans l'interprétation et l'exécution des signaux, qui, même au milieu du feu, avaient été obéis sur-le-champ. Dès avant deux heures, ils étaient rangés entre Lissa et Lesina sur trois colonnes, menaçans et tout prêts à un retour offensif. Les Italiens, incertains, dans une sorte de confusion, cherchant à se reconnaître, finirent pourtant vers trois heures par se former en ordre de bataille sur deux lignes, les cuirassés à gauche, le cap au sud-ouest, courant vers Lissa : les deux flottes dans une position exactement inverse de celle où s'était engagé le combat. L'amiral Persano, qui n'avait pas vu le terrible exploit du *Max,* demanda par signal où se trouvait le *Re-d'Italia.* — Coulé bas! lui fut-il répondu par les témoins de la catastrophe, et l'armée entière, qui lut dans les airs ce mot funèbre, en ressentit de la stupeur. Un incident touchant vint marquer la place de cette sinistre épitaphe : le *Principe-Umberto,* en se rendant à son poste, passa sur le lieu même où s'était abîmé le *Re-d'Italia* et fit signal de « découverte de naufragés. » Ne recevant aucune réponse, il se mit à en opérer le sauvetage. Ces restes misérables d'un équipage sacrifié avaient d'abord pendant deux heures lutté avec leurs seules forces pour se soutenir sur l'eau, menacés et frappés à la fois par les boulets amis et ennemis qui se croisaient sur leurs têtes ou tombaient au milieu d'eux. Alors qu'acteurs et témoins de ce drame ne songeaient qu'à s'entre-tuer, nul n'avait pu les recueillir. Plusieurs de ces malheureux, à bout de forces, s'étaient déjà laissé engloutir, lorsqu'un secours inopiné arriva pour ceux qui tenaient encore : l'abîme vomit à sa surface quelques débris du navire engouffré; ils s'y accrochèrent, et purent ainsi flotter jusqu'au moment où le *Principe-Umberto* les découvrit par hasard et les sauva après huit heures d'immersion.

L'instant était solennel pour l'amiral Persano et pour l'Italie.

Malgré ses pertes, il était plus fort encore que l'ennemi qui se tenait là devant lui, ferme et comme agressif. Allait-il, se reconnaissant vaincu et abandonnant Lissa et le champ de bataille, infliger à son pays une de ces incurables hontes dont le venin toujours renaissant mord au cœur les nations jusque dans les rangs les plus infimes et qui ne se lavent que dans des torrens de sang? ou bien, s'inspirant de son désespoir, irait-il exposer à de nouveaux désastres ces bâtimens et ces équipages dont il avait mal auguré tout d'abord, et qui, sous sa déplorable direction, n'avaient que trop justifié ses défiances? Ah! si le député Boggio se fût encore trouvé là pour lui souffler son enthousiasme aveugle, sa foi dans les destinées de l'Italie, nul doute qu'il n'eût tenté de nouveau la fortune des combats; mais cet homme inspiré, l'âme vivante de l'expédition, avait disparu avec le *Re-d'Italia* dans les profondeurs de l'Adriatique, ne laissant que le souvenir, déjà presque effacé aujourd'hui, de cette éloquence toujours prête, de cette humeur satirique, de ces sarcasmes poignans dont il a si souvent ému la chambre des députés de Turin et de Florence. Chose étrange! sa voix semble en ce moment sortir des entrailles de la mer pour témoigner à décharge de l'amiral Persano. Parmi les épaves du *Re-d'Italia*, les vagues ont rejeté sur la côte autrichienne le portefeuille où, la veille même encore, il déposait ses émotions aux scènes pour lui si nouvelles de l'attaque de Lissa, et ses lettres brûlantes, dont nous avons cité quelques fragmens, seront le plaidoyer le plus puissant dans la cause de l'amiral, dont il fut lui-même la plus réelle justification. L'amiral Persano voulut se flatter qu'il aurait assez fait pour l'honneur de l'Italie en se tenant quelque temps près du lieu de la bataille. Ainsi qu'un chacal forcé de se retirer d'une proie dangereuse, s'écartant et se rapprochant alternativement tant que dura le jour, la flotte italienne s'éloigna lentement; enfin, couvrant sa honte des ténèbres de la nuit, elle fit route droit sur Ancône, où la réprobation universelle accueillit son chef.

L'amiral Tegethof ne s'avisa pas de renouveler une lutte si inégale où il eût dû périr tout entier. Quand les navires ennemis s'effacèrent successivement à l'horizon de la mer, il fit entrer son escadre dans le port San-Giorgio, le cœur gonflé de joie d'y voir flotter encore le drapeau de sa patrie, qu'il venait de couronner d'un nouveau lustre. Lissa délivrée, la puissante expédition de l'Italie renvoyée flétrie sur ses côtes, alors que dans son énergique résolution il ne croyait que se dévouer à un désastre presque certain, son but était dépassé, et quoique les flots de l'Adriatique eussent englouti les trophées de sa victoire, il devenait tout à coup, noblement et légitimement, une des gloires de l'empire, le héros

populaire de son pays, si toutefois ce nom peut encore s'appliquer à l'Autriche.

Résumons les destructions : sur l'escadre autrichienne, on compta en tout 136 hommes hors de combat, et dans ce nombre le *Kaiser* en fournit à lui seul 105, soit 31 pour les vingt-six autres bâtimens. Quant aux avaries, la rupture du mât de beaupré du *Kaiser*, qui entraîna la chute de son mât de misaine et par suite la ruine de sa cheminée, est due au choc qu'il dirigea sur le *Re-di-Portogallo*, de même que le *Max*, en plongeant son taille-mer dans le flanc du *Re-d'Italia*, eut ses plaques d'étrave rebroussées et quelques boulons arrachés, d'où une faible voie d'eau; mais l'effet des boulets italiens fut presque nul. Quatre canons seulement furent mis hors de service dans l'escadre entière; le *Don-Juan* n'a sur ses plaques que deux traces légères de projectiles, et ses deux joues en bois traversées par un boulet de 300 qui fit seulement son trou; le *Dalmat* a l'angle d'une plaque légèrement endommagé et quelques marques de coups d'obus. Et c'est tout. — Sur la flotte italienne, en mettant de côté le *Re-d'Italia*, où 400 hommes furent noyés, et le *Palestro*, dont l'explosion en fit périr 230, on ne trouve que 99 hommes hors de combat. Le *Re-di-Portogallo* reçut quelques avaries dans son raclement avec le *Kaiser*. Ainsi son gréement fut presque en entier haché, son plat-bord à l'arrière rasé sur une longueur de cinquante pieds, seize mantelets de sabord emportés avec ses daviers, ses hublots, ses embarcations, en un mot tout ce qui faisait saillie hors du bord; mais le choc n'ébranla pas la machine, et l'effet de l'artillerie autrichienne, même avec son tir convergent fidèlement exécuté par tous les navires, fut impuissant contre les cuirasses, pas une seule n'a été sérieusement endommagée (1). Quelques obus seulement en perçant les murailles non blindées, ainsi que cela eut lieu à bord de l'*Ancona*, en pénétrant par l'ouverture des sabords ou en éclatant sur leurs arêtes, firent un peu de ravage. En un mot, quand les deux flottes se séparèrent, elles étaient toutes deux parfaitement en état de recommencer le combat.

Les leçons naissent d'elles-mêmes pendant tout le cours de ce récit : la première et la plus haute, mais qui n'est malheureusement qu'un lieu commun inutilement rebattu, c'est que les souverains, rois, chefs de république ou d'empire, feraient bien de n'admettre dans leurs conseils, surtout à la tête des grands services militaires, que des hommes capables d'organiser la victoire, et on

(1) Notons, comme un fait singulier et digne de fixer l'attention, que l'explosion des obus sous la flottaison a soulevé les plaques au point où la cuirasse se joint aux bordages de la carène.

l'organise en donnant aux moyens d'action, hommes et choses, toute leur puissance effective. Souhaitons-leur d'avoir la main assez heureuse pour ne confier les commandemens en chef qu'à ces hommes que l'éclair du canon, loin de rendre stupides, illumine d'un éclat soudain, leur révélant toutes les ressources du champ de bataille. Inventez cuirasses infrangibles, canons rayés monstrueux, boulets de rupture, projectiles perforans et explosibles, roches à feu incendiaires, torpilles flottantes ou suspendues, fusils à tir accéléré, et tous ces engins de destruction à la découverte desquels notre esprit court en ce moment, le fait n'en reste pas moins que, seuls, le génie de la guerre, le courage supérieur et l'énergie des peuples savent enchaîner la victoire. Ces précieuses qualités, comment les développer et les entretenir dans les nations? Est-ce par la liberté, comme le veulent certains politiques, ou en les abrutissant, comme d'autres cherchent à se le persuader? En un mot, lequel est le plus sûr, de mener des hommes ou des brutes? Qu'on prenne les voix; tous les hommes de guerre ont répondu : Donnez-nous des hommes à conduire. Certes nous ne nous flatterons pas que, dans l'état d'hébétement où semblent tomber les races latines, les pasteurs des peuples puissent les traiter autrement que comme des troupeaux; mais, lorsqu'il s'agit de ces grands actes où l'orgueil populaire se passionne, ils devraient, dans l'intérêt sinon de leur gloire, au moins de leur quiétude, faire taire tout caprice en eux et autour d'eux. Quand un Dalmate drapé dans sa guenille viendra, au nom du combat de Lissa, dire à un Génois parlant pompeusement de la marine italienne : « Avec mes vieux canons et mes vieux navires, je vaux mieux que toi armé des engins de guerre des grandes races du nord, » n'est-ce pas au gouvernement de l'Italie et à son roi que l'insulte remonte à travers le cœur ulcéré du peuple? Les colères aujourd'hui ameutées contre l'amiral Persano ne le montrent que trop.

Quoi! le ministre Depretis et l'amiral Persano, avertis de l'imminence de la guerre, n'ont pas exercé les équipages à outrance aux manœuvres du navire et du canon! Et parmi tous ces capitaines il ne s'en est pas trouvé un seul qui, donnant à tous l'exemple, préparât ses matelots aux exigences des prochains combats! Les faits portent en eux-mêmes un acte d'accusation. Les sept cuirassés (*Re-d'Italia* et *Palestro* exclus) engagés dans la bataille ont tiré 1,452 coups de canon souvent à bout portant, et l'escadre autrichienne a été à peine touchée. Serait-il donc vrai, comme le disent les Autrichiens, que les canonniers italiens tiraient à poudre et à mitraille contre les cuirasses de l'ennemi, justifiant ainsi l'opinion répandue dans le nord qu'ils manquent du sang-froid nécessaire dans les batailles navales?

On ne peut dire que l'attaque de Lissa fut en soi une faute. Si l'amiral Persano s'était rendu compte de sa position, il aurait vu tout d'abord que le sort de Lissa était attaché à l'escadre autrichienne; celle-ci battue, détruite ou dispersée, Lissa restait à sa discrétion. C'était donc sur le combat naval poussé jusqu'à la destruction qu'il devait concentrer ses préoccupations; le bombardement des forts, par un tir bien ménagé, ne devait être pour lui qu'un moyen de faire sortir l'amiral Tegethof et en même temps une belle occasion de façonner au feu ses équipages par un exercice préparatoire effectif et presque sans danger. Que ne gardait-il sous sa main, toute prête à fondre sur l'ennemi, son escadre cuirassée, surtout ses deux bâtimens à éperon, les meilleurs engins de choc qu'il eût pour assaillir les Autrichiens! Au lieu de cela, il engage la *Formidabile* contre un fort intérieur d'où elle sort désemparée, hors de combat; il envoie la *Terribile* à cinq lieues de son centre d'action se livrer à une canonnade impuissante, de sorte que, l'ennemi survenant, il n'a plus à lui opposer que neuf cuirassés, et l'on se prend ici à regretter qu'il ne soit pas allé arracher au vice-amiral Albini le commandement de ses belles frégates pour les lancer sur les deux dernières divisions de l'Autriche. Sans doute, s'il eût pu enlever Lissa d'un coup de main, il y aurait trouvé un point d'appui pour sa flotte; mais dès la première attaque il fut patent que l'ennemi était résolu et préparé à la résistance, et la dépêche télégraphique qu'il surprit lui donnait l'assurance que l'escadre autrichienne accourait. Là était l'immense danger, là le nœud de son expédition. Et il ne donne aucun ordre, ne fait aucune disposition, n'imprègne pas ses capitaines de ce que chacun d'eux doit faire au premier signal de l'apparition de l'ennemi, comme s'il n'y avait pas songé un seul instant! Eh bien! malgré toutes ces fautes, quand vers huit heures et quart l'escadre autrichienne fut signalée, il était tellement fort avec ses neuf bâtimens cuirassés, que si, formant cette masse de fer en peloton serré, il se fût porté sur l'ennemi à toute vapeur et l'eût abordé front à front sans tirer un coup de canon, luttant de puissance de choc d'abord, ne lâchant ses bordées qu'à mesure qu'il l'aurait vu défiler par son travers, presque à bout portant ou à petite distance, il aurait, par la supériorité de sa masse, de sa vitesse, du calibre de son artillerie, ébranlé la division des cuirassés autrichiens, puis, rechargeant ses canons à obus et pénétrant du même élan dans les divisions en bois, il y aurait exercé d'affreux ravages, tandis qu'à l'ennemi qui se précipite sur lui en coin avec une vitesse de dix nœuds, il ne sait opposer que le flanc d'une ligne de file mal formée; il méritait d'être écrasé du coup.

Cependant en ce moment suprême la fortune lui offre encore un

moyen de salut : l'amiral autrichien, qui avait eu le tort de s'aveugler de fumée, manque son attaque de choc et passe avec sa première division dans les intervalles des bâtimens italiens. Ce qu'il y avait à faire est palpable : jetons les yeux sur l'amiral Tegethof, qui tient si bien en main sa division ferrée, la précipite au feu, l'en retire, l'y ramène avec une promptitude de coup d'œil et d'exécution qui saisit. Si l'on veut, en dehors des causes primordiales, chercher la raison du résultat de cette journée, on dira : Les Autrichiens comprirent la toute-puissance du choc, les Italiens ne la soupçonnèrent même pas; encore faut-il noter que dans ce *grand jeu* l'amiral Tegethof seul a réussi. Le contre-amiral Vacca eut une lueur d'inspiration; que ne fit-il front brusquement et à toute vitesse? Il aurait jeté le désordre dans la division des frégates ennemies.

Mais, en vérité, discuter les opérations de la flotte italienne, c'est se jeter dans le vide; les hommes ont rendu nuls tous ces redoutables engins de guerre si chèrement achetés (le *Re-d'Italia* seul avait coûté 8 millions de francs). Nous n'en pouvons même pas tirer une appréciation sur la résistance des plaques de cuirasse aux gros projectiles; presque tous les coups se sont perdus dans l'air ou dans l'eau. Où est la trace des onze coups de gros calibre tirés par l'*Affondatore?* Dans sa poursuite du *Kaiser*, l'amiral Persano semble frémir à l'idée de donner un coup de son éperon à ce pauvre vieux vaisseau à demi désemparé. Quant aux Autrichiens, ce n'est pas leur faute si leur pauvre artillerie et ses quatre mille coups de canon, même avec le tir convergent, ne produisirent guère plus d'effet sur l'ennemi qu'autrefois les volées de pierres sur les galères des Romains et des Grecs. Reconnaissons cependant que, par cette énorme quantité de poudre prodiguée sur le champ de bataille, elle a réussi à envelopper les divisions en bois d'un nuage protecteur, comme la sèche sans défense trouble l'eau d'un liquide rougeâtre pour échapper à l'ennemi qui la menace.

Le double désastre du *Re-d'Italia* et du *Palestro* nous donne cependant quelques enseignemens. Nous ne parlons pas de la nécessité évidente d'abriter le gouvernail; mais, en mesurant la pénétration du *Max* dans les flancs du *Re-d'Italia*, on a mis hors de doute que les plaques de cuirasse de ce dernier bâtiment ont elles-mêmes été enfoncées par le choc, effet que jusque-là personne n'eût osé affirmer. Les soixante-quatre pieds carrés de surface qu'offrait la blessure étaient pris non pas seulement dans la partie en bois inférieure à la cuirasse, mais aussi dans cette cuirasse elle-même. Un fait remarquable encore, c'est l'inclinaison à 45 degrés qu'a subie sous le choc le navire abordé, et qui explique cette large entaille descendant plus qu'on n'aurait pu croire dans la partie inférieure

de la carène. Résultat imprévu et terrible! ainsi le flanc cuirassé, dans sa résistance finale à la force de pénétration, au lieu de faire rebondir le *Max* ébranlé lui-même jusqu'aux entrailles, coque et machine, n'a su que s'incliner mollement devant le choc, livrant ses parties vitales et fragiles à ce coup déchirant qui portait la mort. Le *Max*, en reculant, a retiré sans effort son avant de la déchirure qu'il avait faite, sans courir le risque de sombrer avec son ennemi, comme deux cerfs aux ramures entrelacées. Enfin l'exemple du *Palestro* nous confirme combien sont réels les dangers de l'embrasement sur les navires seulement en partie cuirassés, dangers que tous les hommes de mer avaient signalés d'avance, et sur lesquels on ne saurait trop insister.

Aux lueurs fauves et sinistres de ce combat de Lissa, bien que l'inhabileté d'une part, de l'autre la faiblesse de l'artillerie ne nous permettent d'en tirer que des enseignemens encore fort incomplets, nous voyons poindre cependant les principes qui présideront aux prochaines batailles navales, par suite certaines règles pour la construction et l'armement des flottes; nous pouvons aussi juger un peu plus nettement de la force relative actuelle des principales puissances maritimes. Dès que la vapeur se fut substituée à l'impulsion du vent dans la manœuvre des vaisseaux, mais surtout dès que les cuirasses eurent rendu l'avant des navires presque invulnérable aux bordées d'enfilade, il fut évident pour les esprits attentifs que la tactique des galères de guerre de l'antiquité allait redevenir la règle des batailles navales modernes. Cette tactique, en quoi consistait-elle? A enfoncer les flancs du navire ennemi, à briser son gouvernail, à raser ses avirons d'un coup d'éperon fortement lancé et habilement dirigé, à tuer les défenseurs par l'arc et la fronde ou tout autre engin plus ou moins destructeur, à enfoncer les ponts, à rompre mâture, gréement et tout ce qui se trouvait à bord avec des masses de silex projetées par des espèces de grues ou à l'incendier avec des matières inflammables, enfin à enlever l'ennemi à l'abordage. Que nous a donné aujourd'hui la force des choses? Le coup de bélier avec ou sans éperon pour crever le flanc de l'ennemi et le couler bas ou pour avarier son gouvernail et même son hélice; une puissante artillerie pour démanteler à distance les cuirasses, briser les canons, tuer les canonniers à leurs pièces et mettre le feu à bord; la mousqueterie, l'abordage, les torpilles soit fixes, soit mobiles, qui, faisant éclater une mine sous la carène, peuvent l'entr'ouvrir et l'engloutir. Laissons de côté la mousqueterie comme n'étant qu'un auxiliaire, l'abordage comme à peu près impossible avec la puissance des machines, si l'un des combattans veut s'y soustraire, et aussi les engins sous-marins, parce que les

torpilles fixes ne peuvent servir que sur les côtes ou à l'entrée des ports, et que l'emploi des torpilles volantes est encore à découvrir; que nous reste-t-il? Le bélier et le canon.

On voit de prime abord que tout navire dont la machine est avariée, ou dont le gouvernail ou l'hélice ne fonctionne plus, est perdu, s'il n'est retiré promptement du champ de bataille. L'exemple du *Re-d'Italia* (en admettant la version italienne qui accuse une rupture dans son gouvernail) nous dispense d'entrer dans plus d'explications. De là nécessité absolue d'abriter le gouvernail par tous les moyens en notre pouvoir.

On voit aussi tout de suite que les batailles navales deviennent forcément d'affreuses mêlées, auxquelles le choc des bâtimens se heurtant et se raclant à toute vitesse, les canons tirant à bout portant ou de très près au sein d'épais tourbillons de fumée, donneront un caractère vertigineux. Il faut que la fibre des hommes, surtout celle des capitaines, se trempe à ces émotions d'un ordre nouveau, car il est indispensable de conserver du sang-froid, un coup d'œil prompt et sûr au milieu de ces scènes presque diaboliques.

Quant au choc normal, — coup terrible, mortel, s'il est donné avec masse et vitesse, — avec des marins consommés, maîtres d'eux-mêmes, il est si facile de l'éviter, du moins s'il ne s'agit que d'un duel de navire à navire, que, bien qu'il apparaisse comme la base fondamentale, l'œuvre finale du combat de mer, il ne deviendra une manœuvre réelle de guerre, un coup forcé et décisif que quand plusieurs navires sauront se réunir contre un seul. C'est là que tout à coup, au milieu de la mêlée, l'initiative des capitaines prend une importance capitale, car les dispositions de l'amiral ne peuvent que préparer ces étreintes redoutables, et n'ont guère d'effet direct qu'au premier élan. Le génie de la guerre dans certaines âmes inspirées révélera sans doute des combinaisons foudroyantes, et alors quels craquemens! que de gouffres entr'ouverts! Nous ne voulons signaler d'avance aucune de ces formidables manœuvres, l'exemple du *Max* jette ici assez de lumières. Ah! comme les hommes au cœur de diamant, les Anglais diraient *dogged heart*, vont respirer et se mouvoir dans cette atmosphère pleine de foudres! On le voit, une triple loi s'impose d'elle-même à la construction navale : le navire de combat veut une grande vitesse, une évolution rapide, et un éperon pour frapper l'ennemi au-dessous de la cuirasse.

Nous devons le faire remarquer, le coup de bélier du *Max* exerce malgré nous une sorte de fascination; mais la circonstance était extraordinaire, et l'amiral Tegethof a eu une chance inouie dont il a su habilement profiter. Malgré la puissance incontestable

du choc, le canon reste encore l'arme principale et dominante des guerres maritimes. Jusqu'à la fin de la campagne de Crimée, le vaisseau était sans défense devant l'artillerie : obusiers de 80, canons frettés et rayés que venait de découvrir le colonel Treuille de Beaulieu, et qui lançaient à plusieurs milliers de mètres de formidables projectiles, pouvaient, comme en se jouant, transpercer, mettre en pièces, incendier nos plus forts bâtimens. Le vaisseau à trois ponts, avec ses 120 bouches à feu et ses 1,200 hommes d'équipage, n'apparaissait plus que comme un coffre à carnage; en face des batteries de terre, la marine avait presque cessé d'être un véritable instrument de guerre, comme on ne le vit que trop à l'impuissante attaque des forts de Sébastopol. Sous le règne du roi Louis-Philippe, pendant le ministère de l'amiral de Mackau, on avait bien constaté par des expériences précises qu'à l'aide d'une simple cuirasse en fer de quelques centimètres d'épaisseur on arrêtait net l'effet de ces terribles boulets d'explosion; mais soit que le gouvernement d'alors voulût garder pour lui seul cette précieuse connaissance qui lui assurait la supériorité dans la prochaine guerre, soit qu'il reculât devant la dépense qu'eût exigée la transformation de sa flotte, il tint secrète sa découverte. L'heureuse application qu'on en fit aux grossières batteries flottantes qui allèrent s'embosser avec tant de succès devant les forts de Kinbourn emporta toute hésitation. La question se posait d'elle-même à la face de toutes les puissances maritimes : le navire de guerre ne pouvait plus se présenter au feu qu'armé d'une cuirasse de fer. Mais quoi! ajouter tout à coup au poids de la coque un élément de mille tonneaux, toutes les idées sur la construction navale en étaient troublées. Un ingénieur du plus grand talent de la marine française, M. Dupuy de Lôme, soutenu par son gouvernement, résolut la difficulté presque complétement du premier coup. Sans rien ôter aux qualités nautiques du bâtiment, sur la carène d'un vaisseau de ligne, il plaça une simple batterie de frégate : solution redoutable pour le budget; mais tout s'enchaîne en ce monde, l'époque est venue où l'on ne compte plus avec les millions! L'Angleterre n'y voulut pas croire, et, si la guerre eût éclaté soudain, sa fière marine se fût trouvée exposée à une grande ruine. Il fallut qu'un des lords de l'amirauté pénétrât déguisé dans l'un de nos ports pour convaincre son gouvernement de l'imminence du danger et forcer la main à ses constructeurs, qui ne surent produire d'abord que ce navire bâtard à cuirasse centrale, aux deux extrémités en bois, dont l'incendie du *Palestro* nous a fait voir toutes les faiblesses. Les Américains ont résolu autrement le problème : ils voulurent soustraire la coque aux coups de l'ennemi et construisirent le *monitor*,

ce bâtiment submergé presque en entier qui, à distance, ne laisse voir au-dessus de l'eau qu'une ou deux tourelles pivotantes, à murailles de fer très épaisses (0^{m},30), armées de deux énormes canons qu'elles dirigent dans leur mouvement de rotation, et dont elles sont, pour ainsi dire, l'affût. Le peu de profondeur de la mer le long de leurs côtes, qui impose aux navires la nécessité d'un faible tirant d'eau, n'a peut-être pas été étranger à cette conception, étrange en apparence, mais qui frappe tout d'abord par son caractère de puissance, en tant du moins qu'il s'agit d'un combat à distance et non d'une lutte corps à corps ou de très près. Ainsi, à son tour, l'artillerie était en échec et ne pouvait plus rien contre les navires; mais bientôt elle se mit à la recherche de canons et de projectiles qui pussent percer ces résistantes cuirasses, et elle y réussit. La construction navale augmenta l'épaisseur de son armature de fer qui, de dix centimètres à l'origine, s'est élevée successivement à douze, à quinze, à vingt et même à trente; l'artillerie redoubla d'efforts : bouches à feu colossales, canons d'acier, canons en fonte de vingt à trente centimètres, rayés et frettés, c'est-à-dire à culasse renforcée de cercles d'acier, projectiles d'acier et de fonte brusquement refroidie, cylindriques ou à pointe ogivale, massifs ou explosibles, tout est tenté en Amérique, en Angleterre, en France. Ainsi, depuis six ans, la lutte est engagée et se continue partout au grand péril des millions du budget.

Dans cette fièvre d'inventions, que devient la marine en bois, cette vieille marine autrefois glorieuse, qui a fait si longtemps la poésie des mers quand la voile seule lui donnait le mouvement? Certes nous ne conseillerons pas de la mettre en ligne contre les escadres cuirassées; mais faut-il la laisser périr dans un complet abandon? Non, l'exemple du *Kaiser* nous prouve qu'elle peut encore à un moment donné, vaillamment conduite, rendre d'utiles services; les cuirassés, avec leurs canons si puissans, mais peu nombreux et au tir lent, ne lui sont pas aussi redoutables qu'il semblerait, elle peut même, avec ses feux plongeans, dans un engagement presque corps à corps, quand les bâtimens se raclent ou se prolongent de très près, leur porter des coups dangereux; du reste le temps seul la fera bientôt disparaître, car sans doute on n'en construira plus.

Quant aux bâtimens en partie cuirassés, enfans d'un art impuissant, il faudra bien les subir, si la construction navale ne parvient pas à s'en affranchir; mais ils porteront toujours au flanc le vice de leur conception.

Les Américains ont fixé leurs idées : prodigues d'argent et ne doutant de rien, ils se sont donné une flotte ferrée de 70 bâti-

mens, la plupart du système *monitor*, cuirassés (de tôles de 3 centimètres superposées) et armés de gigantesques canons en fonte qui projettent des boulets pleins de 300, de 600 et même de 1,000 livres; sacrifiant la vitesse à la masse, ils ne veulent qu'ébranler et non percer les murailles ennemies; le coup de bélier n'est à leurs yeux qu'une manœuvre secondaire. S'ils n'avaient en vue que la défensive dans leurs eaux peu profondes, où nos grands cuirassés ne peuvent pénétrer, nous n'aurions rien à dire; mais quand avec leur jactance habituelle ils se vantent d'être en état de battre toutes les marines de l'Europe, nous sourions à leurs fanfaronnades. Nous sommes certains de pousser nos éperons dans les flancs de leurs monitors, le *Max* nous a montré le chemin à travers les cuirasses américaines; nous trouverons des projectiles qui feront voler en éclats leurs tourelles, tandis que leur boulets massifs, mais sans vitesse, s'arrêteront impuissans contre nos cuirasses éprouvées. Et si ces monitors osaient s'approcher, le vieux *Kaiser* dans son engagement avec l'*Affondatore* n'a-t-il pas démontré que nos feux plongeans, perçant leurs ponts, iraient, par des coups de revers, jeter à l'eau leurs cuirasses? Mais c'est dans les vaillantes poitrines des héroïques compagnons des Farragut et des Porter que réside la vraie force de la marine américaine, dans ces marins consommés qui semblent dans leur élément au milieu des sifflemens de l'ouragan et des flots amoncelés par les tempêtes de l'Océan, comme ils l'ont fait voir d'une manière si mémorable à l'attaque du fort Fisher; qu'ils sauraient bien à l'heure du combat, ces hommes énergiques, rendre effectifs leurs engins de guerre, même à infériorité de conception!

L'Angleterre, entraînée malgré elle dans une voie qu'elle n'a pas ouverte, qui lui est odieuse, car elle menace de réduire à néant la colossale marine en bois dont elle était si fière, ne sait encore que se traîner à la remorque de nos inventions; le génie de la construction navale de guerre, faut-il dire aussi de l'artillerie? semble lui faire défaut; elle gaspille les millions par centaines sans rien produire qui lui soit propre et qui la satisfasse; elle hésite entre le monitor et la frégate cuirassée, elle n'ose même constituer définitivement sa force navale. Se laissera-t-elle surprendre par un coup imprévu comme l'Autriche à Sadowa? Nous croirons difficilement que, sous un ministère tory, jamais pareil spectacle vienne caresser nos rancunes nationales; la suprématie maritime est tellement une nécessité d'existence pour l'Angleterre, si forte de tant de richesses séculairement accumulées, qu'elle saura bientôt fournir, fût-ce à tout prix, les moyens de se défendre et de vaincre à cette vigoureuse population de gens de mer qu'on ne peut voir sur ses côtes

et dans ses ports sans être saisi d'admiration. Dès aujourd'hui, oserions-nous nous flatter de lui être supérieurs, soit en navires, soit en canons? L'Amérique et la France ont-elles quelque chose de plus fort que l'*Achille* ou le *Minotaur*, frégates cuirassées d'imitation française? Déjà même, faut-il l'en croire? elle se vante par les organes de la presse d'avoir enfin trouvé un canon et des boulets en fonte Palliser (brusquement refroidie), qui percent et détruisent les cuirasses comme nos projectiles creux pénétraient et bouleversaient naguère les vieilles murailles en bois.

Et la France, qui a imprimé à toutes les marines du monde l'essor qu'elles suivent aujourd'hui, qui a inventé le navire cuirassé et le canon rayé, nous nous plaisons à croire qu'elle n'est au-dessous d'aucune nation pour le matériel naval de guerre; mais la discussion publique ne nous fournit pas assez de renseignemens pour fixer le point précis où elle est arrivée en ce moment. Malheureusement la France n'a pas, comme les États-Unis, comme l'Angleterre, des trésors et des hommes à prodiguer sans compter à son établissement naval. L'art doit suppléer à ce qui nous manque, et ce n'est pas sans danger que nous pouvons commettre des erreurs. Toute faute qui porterait atteinte aux ressources de notre population maritime déjà si restreinte, ou au nerf de notre corps d'officiers, réveillerait peut-être dans un jour néfaste, comme aujourd'hui en Italie, l'indignation du pays contre une administration qui par ineptie ou par insouciance s'en serait rendue coupable. Qu'on le sache bien! la mer a ses exigences et son génie propre; on n'improvise pas des matelots avec des soldats ni des capitaines de vaisseau avec des colonels de régiment... Le sujet nous entraine, arrêtons-nous : aussi bien nous sommes-nous proposé seulement de signaler les enseignemens qui ressortent pour tous de la bataille de Lissa.

Un dernier point nous reste à toucher, nous ne ferons que l'effleurer : il soulève de telles conséquences que tous les gouvernemens du jour en pâlissent. Nous avons retracé tout à l'heure la lutte engagée depuis cinq ou six ans entre l'artillerie et la construction navale, faisant litière des budgets, ainsi que deux armées sur un champ de bataille jonchent le sol des plus riches moissons. D'un simple épisode de l'attaque de Lissa surgit une bien autre question. Les hommes de guerre se sont étonnés que l'escadre cuirassée de l'Italie n'ait pas bouleversé de fond en comble le fort de la Madona; elle était armée cependant de ces terribles engins d'artillerie contre lesquels il n'est massif en pierre qui tienne. Qu'est-ce que le projectile pénétrant et explosible, sinon une mine qui s'attache au flanc des forteresses, pénètre dans leur sein et les fait voler en

éclats? Nulle maçonnerie ne résiste, fût-elle en blocs de granit, fût-elle même en gros cubes de fonte de fer : le sable seul et la terre meuble amortissent le choc ou détruisent l'effet de l'explosion en s'émiettant devant son souffle. Ainsi donc tous les grands ports de l'Angleterre, de l'Amérique, de la France, où les siècles ont accumulé pour des milliards de matériel, sont aujourd'hui sans défense propre contre la force navale. Il y a plus, ces magnifiques places de guerre, si menaçantes encore avec leur couronne de canons et que les nations sont habituées à considérer comme le palladium de leur existence, celles même que Vauban a tracées et qui, ne laissant voir que des reliefs en gazon, semblent défier canons et boulets, l'artillerie sans les approcher, avec ses feux courbes, rase l'arête de leurs glacis, descend au fond du fossé, sape l'escarpe à sa base, y ouvre une brèche et fait tout crouler. Nul gouvernement n'a osé encore aborder de face la question; on cherche à la tourner sournoisement, du moins pour ce qui regarde les fronts de mer, en inventant des torpilles; on voudrait se flatter qu'à l'aide de mines sous-marines ainsi semées sous leurs flancs on tiendra les vaisseaux à distance. Vain espoir! quand on pense avec quelle facilité un amiral habile, soutenu d'officiers résolus tels que la dernière guerre en a révélé chez les Américains, tels qu'on en trouverait sans doute en France, peut, comme en se jouant, balayer les passes de ces engins si redoutables en imagination, croira-t-on que la suprême protection des ports réside dans cette simple pièce d'artifice? Reste pour la forteresse comme pour la muraille du navire la cuirasse en fer; mais quel budget y résistera? En vain les gouvernemens, comme par un accord tacite, laissent sous le voile cette difficulté, elle éclate à tous les yeux. Eh bien! quoi? l'homme est en marche sous le drapeau de la science, il n'a de grandeur qu'à la condition de vaincre et de dompter les élémens qui lui font obstacle dans la nature; la science, ce formidable pionnier de la civilisation, sape et renverse de bien autres donjons que nos citadelles à courtines et à bastions. Les vieilles sociétés s'écrouleront, les antiques religions s'effaceront sous ses coups, ainsi que croulent nos forts de granit, ainsi que s'efface à nos yeux cette belle marine en bois, l'orgueil de notre jeunesse; mais d'autres sociétés s'élèveront, les âmes craintives ne manqueront pas de nouvelles croyances pour nourrir leurs rêves, de nouvelles citadelles se dresseront menaçantes, comme s'élève de notre vivant la nouvelle marine de guerre : l'important pour les chefs d'état, c'est de ne pas faire fausse route, car l'homme survivra.

L. Buloz.

LA

PHYSIQUE MODERNE

ET LES IDÉES NOUVELLES

SUR L'UNITÉ DES PHÉNOMÈNES NATURELS

I. *Du Principe général de la philosophie naturelle*, par F. de Boucheporn, Paris 1853. — II. *L'Unità delle forze fisiche, saggio di filosofia naturale*, del P. Angelo Secchi, Rome 1864. — III. *Cinque lezioni sulla teoria dinamica del calore et sulle sue applicazioni*, di C. Matteucci, Turin 1864. — IV. *La Chaleur considérée comme un mode de mouvement*, par John Tyndall (traduction de l'abbé Moigno, Paris 1864). — V. *Esquisse élémentaire de la théorie mécanique de la chaleur et de ses conséquences philosophiques*, par G. A. Hirn, Colmar 1864.

SECONDE PARTIE (1).

V.

La théorie qui réduit le monde physique à la matière et au mouvement se présente avec des dehors si séduisans qu'elle excite une sorte de défiance. Habitués à la complication des apparences, nous nous étonnons de cette unité grandiose. Nous nous demandons avec inquiétude si nous ne sommes pas dupes du désir de tout simplifier. N'est-ce pas un mirage trompeur que cette hypothèse qui nous fait en quelque sorte entrevoir le plan de la nature? Ne sommes-nous pas abusés par des généralisations fallacieuses? ne sommes-nous pas entraînés à fausser les phénomènes pour les faire entrer de force dans le cadre d'une théorie préconçue? A ces questions,

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

on ne peut répondre que par l'examen des faits, et c'est ainsi que nous avons entrepris une courte excursion à travers les diverses régions de la physique. L'ordre naturel de ce travail nous conduit maintenant à nous occuper de la chaleur, et nous nous trouvons ainsi ramenés aux découvertes qui ont servi d'origine à la théorie de l'unité des forces physiques.

Ici notre tâche devient facile peut-être, mais, il faut le dire aussi, un peu ingrate. L'équivalence de la chaleur et du travail mécanique est devenue depuis trois ou quatre années une notion usuelle; des livres, des cours publics, des conférences l'ont répandue dans le public; elle a été vulgarisée avec un grand zèle. Nous n'avons donc point à craindre que ce sujet soit étranger à nos lecteurs; nous craignons plutôt qu'on ne leur en ait trop parlé et qu'ils ne le regardent comme un lieu commun. Nous ne ferons donc que rappeler très brièvement les principes de la thermodynamique, et nous nous attacherons plus particulièrement à mettre en lumière les conséquences que l'on en tire au sujet de la constitution des corps.

Mentionnons d'abord un livre qui présente sous une forme claire et agréable toutes les données essentielles de la nouvelle théorie de la chaleur. Il contient douze leçons professées par M. John Tyndall à l'*Institution royale* de Londres sur la *chaleur considérée comme un mode de mouvement*. Le cours a été fait en 1862; le livre a paru en France, traduit par M. l'abbé Moigno en 1864, et il a été tout de suite apprécié à sa juste valeur par toutes les personnes qui s'intéressent au mouvement général des sciences. Il est impossible de donner à des leçons de physique plus de charme à la fois et de netteté que ne le fait M. Tyndall dans l'ouvrage que nous citons. Le livre a conservé la forme de l'enseignement oral; on y suit la parole, les mouvemens du professeur; on assiste aux détails, aux accidens mêmes des expériences. Il ne faudrait pas croire cependant qu'on se trouve en présence d'une improvisation reproduite par la sténographie. Beaucoup d'art se cache sous les apparences de ce procédé facile. M. Tyndall calcule habilement tous ses effets; les accidens n'arrivent dans ses expériences qu'à bon escient; ce sont d'heureux accidens qui se produisent juste à point, quand il veut saisir l'attention de son public, auditeurs ou lecteurs, et appeler brusquement les esprits sur quelque anomalie piquante. Les expériences de M. Tyndall sont d'ailleurs conçues avec beaucoup d'habileté; il est depuis longtemps passé maître dans l'art de professer devant un nombreux auditoire. Il a imaginé des instrumens ingénieux qui amplifient les résultats; un des premiers, il s'est servi de la lumière électrique pour projeter sur des écrans l'image agrandie des phénomènes les plus délicats : cette mise en

scène, qui a fait le succès des cours de M. Tyndall, se retrouve tout entière adroitement conservée dans son livre. Quant au fond même des leçons, le professeur traite son sujet à petits coups; il prend son temps pour faire naître successivement dans l'esprit de ses élèves les idées qu'éveille l'étude régénérée de la chaleur. « Souvenez-vous, leur dit-il, que nous entrons dans un fourré, et qu'il ne faut pas vous attendre à marcher dans des sentiers lumineux. Nous devrons d'abord frapper au hasard dans les broussailles. » Quand il a ébauché le principe d'une conception nouvelle, « ne vous découragez pas, se hâte-t-il de dire, si mon raisonnement ne vous paraît pas tout à fait clair. Nous sommes encore plongés dans une obscurité relative; mais, à mesure que nous avancerons, la lumière se fera graduellement, et par un effet rétroactif elle éclairera nos ténèbres actuelles. » Et ailleurs : « Toutes les fois que dans les Alpes on se met en route pour une expédition difficile, le montagnard expérimenté commence par marcher d'un pas très lent, afin que, lorsque l'heure réelle de l'épreuve sera venue, il se trouve aguerri et non épuisé par le travail accompli. Aujourd'hui nous tentons une ascension abrupte, et je vous propose de la commencer dans le même esprit de prudence, non avec la fougue de l'enthousiasme que la difficulté du travail éteint bientôt, mais avec un cœur patient et résolu qui ne reculera pas quand surgiront les obstacles. » Le professeur se conforme habilement à ce programme excellent, et il met beaucoup d'art à préparer ses élèves aux notions abstraites qu'il veut leur donner. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que les conclusions du livre restent incertaines et flottantes : l'œuvre ne se couronne pas d'une façon assez nette.

Nous n'avons point à développer ici dans ses détails, l'ayant déjà fait dans une autre occasion (1), l'histoire des travaux et des découvertes qui modifièrent successivement et précisèrent la notion de la chaleur. Comme pour la lumière, deux théories se trouvèrent longtemps en présence : celle qui faisait de la chaleur une substance matérielle et celle qui n'y voyait qu'un mode de mouvement. La matérialité du calorique continua d'être admise beaucoup plus tard que celle de la lumière. Dans les dernières années du XVIIIe siècle, Lavoisier et Laplace, présentant à l'Académie des Sciences un mémoire qu'ils avaient rédigé en commun sur la chaleur, semblaient tenir la balance égale entre les deux opinions. « Nous ne déciderons point entre les deux hypothèses précédentes, disent-ils; plusieurs phénomènes paraissent favorables à la dernière (celle du mouvement),

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1863.

tel est par exemple celui de la chaleur que produit le frottement de deux corps solides; mais il en est d'autres qui s'expliquent plus simplement dans la première (celle de la matérialité); peut-être ont-elles lieu toutes les deux à la fois. » En réalité, ils abandonnèrent l'idée du mouvement sans en avoir tiré aucun parti, et revinrent à la théorie de la matérialité. Laplace surtout, après la période de son association avec Lavoisier, redevint un défenseur convaincu de cette dernière théorie, qui se trouva ainsi raffermie par une imposante autorité. Un peu plus tard, dans les premières années de ce siècle, Rumford, esprit original, presque paradoxal, se prononça résolûment contre la matérialité du calorique. « Si la chaleur, disait-il, est une matière logée dans les pores des diverses substances, on pourra l'en faire sortir, comme on exprime l'eau d'une éponge, et un même corps ne pourra en émettre indéfiniment. » Ayant ainsi ramené la question à une expérience décisive, il faisait tourner une barre de fonte sur une autre barre semblable au milieu d'un liquide, et il montrait qu'il y avait dégagement de chaleur aussi longtemps que la barre tournait. Les expériences de Rumford n'eurent point le retentissement qu'elles méritaient. Thomas Young paraît seul en avoir compris la portée; dans un traité de physique publié en 1807, il exposa les travaux de Rumford et les rapprocha de ses propres découvertes sur la lumière; mais les anciennes idées sur le calorique continuèrent à régner dans les esprits. Vinrent les machines à vapeur, et toutes les questions relatives à la chaleur se trouvèrent remises à l'ordre du jour. A ce moment, la matérialité du calorique était si peu contestée que Sadi Carnot la prit pour base de ses célèbres *Réflexions sur la puissance motrice du feu* (1824). On sait comment, tout en partant de ce principe erroné, Sadi Carnot et son célèbre commentateur Clapeyron renouvelèrent la thermodynamique. Ils avaient appelé l'attention sur les causes qui font qu'une machine brûlant du charbon dans son foyer produit du travail sur son arbre. Ils eurent cette bonne fortune, que leurs raisonnemens, leurs formules même, purent être dégagés de l'erreur fondamentale qui les entachait et servir à fonder la théorie nouvelle de la chaleur. En 1839, M. Seguin publiait une *Étude sur l'influence des chemins de fer :* la chaleur y était considérée comme un mouvement, et l'auteur donnait des indications très justes sur la transformation de ce mouvement en travail; mais ce sujet n'était qu'effleuré dans le livre de M. Seguin, qui avait spécialement en vue des questions d'économie sociale. C'est entre les années 1840 et 1850 que se sont produits les mémorables travaux de MM. Mayer et Joule. L'un en Allemagne, l'autre en Angleterre, partis de considérations très diverses et placés à des points de vue tout différens,

ils arrivèrent en même temps à mettre en pleine lumière l'équivalence de la chaleur et du travail mécanique, et déterminèrent le rapport de cette équivalence.

Résultat immense! ce fut comme un phare éclatant qui s'alluma au milieu des ténèbres de la physique quand on proclama ce fait précis : une calorie équivaut à 425 kilogrammètres, ou, en d'autres termes, la quantité de chaleur qui est nécessaire pour élever d'un degré la température d'un kilogramme d'eau peut aussi produire le travail qui consiste à élever 425 kilogrammes à la hauteur d'un mètre. Cette découverte a depuis quinze ans ouvert à la science de vastes horizons. Il en sort comme une nouvelle philosophie de la nature. Une évolution se fait dans les esprits, dont nous voyons seulement l'origine, et ce sont les débuts de ce mouvement que nous essayons d'esquisser.

Toute incertitude a cessé sur la nature même de la chaleur dès que l'équivalent mécanique en a été fixé. Qu'est-ce qui pouvait se transformer en mouvement d'une façon si régulière, sinon un autre mouvement? Sans doute, ni dans le jeu des machines à vapeur, ni dans aucun autre phénomène, on ne découvrait sur le vif le mode précis de la transformation; mais l'esprit en saisissait le principe avec conviction. On ne voyait pas le mouvement lui-même, mais on en percevait et on en mesurait les effets.

La chaleur est un mouvement, mais de quelle espèce? Quelques physiciens ont d'abord imaginé qu'elle pouvait être due aux vibrations longitudinales de l'éther : ils savaient que l'éther, par ses vibrations transversales, produit la lumière; quant à l'impulsion longitudinale, celle qui se produit dans le sens du rayon éthéré, on ne lui connaissait aucune propriété spéciale, et ils en disposaient pour lui attribuer les effets calorifiques. Cette conjecture, qui ne reposait sur aucune donnée sérieuse, n'a rallié qu'un très petit nombre de suffrages et n'a guère été prise que pour un jeu d'imagination. Dans les idées actuelles, la chaleur est un mouvement des molécules mêmes des corps. Toutes les molécules matérielles sont animées de mouvement; elles se choquent sans cesse les unes les autres et maintiennent ainsi ou modifient leur état. C'est par leurs chocs que les molécules des corps nous font éprouver la sensation de chaleur, et c'est par l'intensité de ces chocs que nous déterminons les degrés de la température. Cette agitation perpétuelle des molécules constitue par elle-même le phénomène de la chaleur, mais elle peut naturellement se convertir en effets différens; elle peut, quand les circonstances s'y prêtent, ébranler l'éther et produire de la lumière; elle peut ébranler l'air et produire des sons; elle peut se concentrer pour mouvoir des masses et produire ainsi ce qu'on appelle proprement du travail mécanique.

A vrai dire, les divers effets que nous venons de mentionner, — chaleur, lumière, ébranlement sonore, travail mécanique, d'autres effets du même ordre que nous ne mentionnons pas en ce moment, — ne sont que des manifestations diverses d'une même cause. Le mouvement dont chaque molécule est animée à un moment donné constitue pour elle une sorte d'énergie intrinsèque. La mécanique sait apprécier et mesurer l'énergie dont se trouve ainsi doué un corps en mouvement. Le produit de la masse d'un corps par le carré de sa vitesse constitue ce qu'on appelle sa *force vive*. Ce produit n'a pas, à proprement parler, de représentation physique, et il n'offre d'abord à l'esprit qu'une conception assez abstraite; mais il prend une importance capitale par cette circonstance, qu'il équivaut au double du travail que le corps peut produire en perdant toute sa vitesse; il donne donc la mesure de l'effet dynamique que le corps en mouvement renferme dans ses flancs. Nous pouvons dire maintenant, en nous servant de cette notion, que toutes les molécules matérielles possèdent à un instant donné une certaine quantité de force vive. Elles peuvent en perdre une partie, si elles produisent un travail, c'est-à-dire si elles déplacent une masse; mais alors la force vive qu'elles perdent se trouve emmagasinée dans le travail produit, et elle se régénère quand ce travail se défait. Considérons une machine à vapeur et négligeons toutes les pertes de force ou de travail qui tiennent au mécanisme lui-même; ne songeons qu'au jeu théorique, idéal, de la machine. La vapeur d'eau se détend en pressant le piston; chaque molécule de vapeur perd ainsi une certaine quantité de force vive; ces pertes accumulées font tourner l'arbre de couche, qui se meut par exemple en élevant un poids. A la fin de l'opération, toute la force vive que la vapeur d'eau a perdue se retrouve virtuellement dans le poids élevé. Si je coupe la corde qui soutient ce poids, il va tomber et reproduire par sa chute toute la force vive qui a été dépensée pour l'élever; elle apparaîtra sous forme de chaleur au moment où le corps choquera la terre, et si on pouvait la recueillir et la restituer à la vapeur d'eau, on remettrait celle-ci dans l'état où elle se trouvait au début de l'opération. Ce que nous indiquons dans cet exemple grossier se passe sans cesse dans la nature entière. Amener la vive force à l'état de travail et la régénérer ensuite, voilà tout le jeu de la nature.

VI.

Dès que l'on admet une agitation incessante des molécules, on se rend compte des phénomènes qui se produisent dans les corps quand ils passent de l'état gazeux à l'état liquide et à l'état solide.

En règle générale, tous les corps sont susceptibles de ces trois états : le gaz acide carbonique a été liquéfié et solidifié; l'eau nous apparaît sous forme de glace et de vapeur; les métaux nous sont connus à l'état de fusion et de volatilisation. En règle générale aussi, on peut dire qu'il faut ajouter successivement de la chaleur à un même corps pour l'amener de l'état solide à l'état liquide, puis à l'état gazeux. La chaleur triomphe ainsi des liens qui enchaînent les molécules; elle combat ces forces attractives qui se manifestent au sein des corps, et qui conservent jusqu'ici pour nous un aspect si mystérieux. A travers l'antagonisme qui se manifeste entre la chaleur et les forces attractives, a-t-on pu isoler le mouvement calorifique, le dégager des phénomènes qui le masquent, en déterminer le mode spécial et les lois? Hélas! non, pas encore. On peut dire cependant que l'étude des gaz a jeté sur cette question de vives clartés.

Comment faut-il concevoir l'état gazeux? Il est d'abord caractérisé par un espacement considérable des molécules. Ces molécules, animées d'une grande vitesse de projection, viennent tour à tour se heurter les unes contre les autres, ou contre les limites de l'espace qui les contient. N'ont-elles qu'un mouvement de projection? Elles ont aussi nécessairement un mouvement rotatoire, car si ce mouvement n'existait pas à un moment donné, il ne pourrait manquer d'être engendré par les collisions incessantes des diverses molécules : les chocs excentriques, ceux qui ne passent pas par les centres de gravité, sont en effet de nature à produire une rotation. La rotation concourt avec l'élasticité à faire rebondir les molécules les unes contre les autres; elle pourrait même produire seule cet effet, si les molécules, au lieu d'être composées, n'étaient que de simples atomes. Une sorte d'état moyen, de régime commun, s'établit ainsi dans le gaz; si le mouvement faiblissait sur quelque point, il y serait tout de suite renforcé par le reste de la masse agitée. Chaque molécule rebondit d'ailleurs sans direction fixe, peut aller dans tous les sens, être projetée successivement dans toutes les parties de la masse entière. C'est un état de liberté complet. Remarquons que les distances moléculaires sont considérables, considérables aussi les vitesses. Que devient dès lors cet effet qui doit se produire au moment où deux molécules sont rapprochées pour se choquer, cet effet qu'on attribue aux forces attractives, quelles qu'elles soient? Cet effet s'annule pour ainsi dire : il ne dure qu'un temps relativement très court, puisque ces distances moléculaires sont très grandes; il n'a qu'une action très effacée, puisque les vitesses sont énormes; il devient si faible qu'on peut le négliger. Ainsi dans les gaz les forces attractives n'ont

aucune puissance, le mouvement calorifique y reste sans antagoniste, et on peut l'y observer dans son intégrité.

Si nous refroidissons un gaz, si nous lui faisons perdre une partie de sa force vive, l'énergie et l'amplitude des excursions moléculaires iront en diminuant; il viendra un moment où chaque molécule sera comme emprisonnée par ses voisines et obligée d'osciller suivant une courbe fermée : le gaz sera devenu un liquide. Par le fait seul du rapprochement des molécules, les forces attractives ont repris de l'empire et ont détruit en partie la mobilité du système; la gravité, trop faible auparavant, se fait maintenant sentir, et les molécules sont obligées de se grouper de manière à présenter une surface parallèle à l'horizon. Le long de cette surface, elles ne sont engagées que par un de leurs côtés dans leurs nouveaux liens; de l'autre côté, leurs mouvemens demeurent libres, et elles trouvent une facilité spéciale pour retourner à leur ancien état : une évaporation se produit donc par la surface. Dans le reste de la masse d'ailleurs, les molécules jouissent encore d'une liberté relative; elles sont enfermées dans des orbites restreintes, mais leurs axes de rotation continuent à être dirigés dans tous les sens; elles peuvent ainsi en quelque sorte rouler les unes sur les autres. De plus les liens qui limitent leur excursion cèdent au moindre effort, et toute la masse peut être mélangée sans difficulté.

Continuons le refroidissement : les molécules se rapprochent encore; elles entrent, comme on dit, dans la sphère d'action l'une de l'autre, et elles y demeurent; leurs axes de rotation se redressent et prennent une direction commune; le corps est passé à l'état solide. Dans ces conditions, les molécules oscillent encore; mais elles ne peuvent plus, sans effort extérieur, sortir du cercle où les retiennent leurs voisines.

En décrivant la manière dont les corps changent d'état, nous venons de mettre en scène les forces attractives. Après les déclarations répétées que nous avons déjà faites, nous pourrions presque nous dispenser de dire que ces forces ne sont pour nous que des symboles sous lesquels se cachent des phénomènes ordinaires de mouvement. Nous serons amené, avant de terminer ce travail, à considérer dans leur ensemble ces forces attractives que nous admettons en ce moment sous bénéfice d'inventaire. Donnons cependant dès maintenant à leur égard une indication rapide, afin de ne pas rester en plein mystère. C'est une conséquence nécessaire de la rotation des molécules qu'elles entraînent avec elles dans leur mouvement un certain nombre d'atomes éthérés; elles sont aussi enveloppées d'une sorte d'atmosphère dont le rayon peut varier suivant les circonstances, et qui représente à peu près ce que nous appelions

tout à l'heure la sphère d'action des molécules. Tant que les atmosphères ne se touchent pas, nulle action de ce chef : c'est le cas des gaz. Si les molécules se rapprochent et que les atmosphères viennent à glisser l'une contre l'autre (c'est le cas des liquides), l'action commence, action purement mécanique, due à la rencontre des atomes éthérés. Si enfin les atmosphères entrent plus profondément les unes dans les autres, l'effet s'accuse plus énergiquement; les enveloppes éthérées qui se pénètrent se trouvent gênées dans leur marche et agissent pour rendre respectivement parallèles, comme il arrive dans les solides, les rotations des diverses molécules. C'est un aperçu que nous donnons chemin faisant. Passons vite; aussi bien nous ne voulons pas nous attarder à parler des liquides et des solides, dont la constitution demeure jusqu'ici fort obscure. Il nous suffit d'avoir montré comment les lois de cette constitution se rattachent aux lois, beaucoup mieux connues, qui régissent l'état gazeux. Grâce à cette solidarité, les gaz nous offrent un type commode pour étudier le mouvement moléculaire, et nous pouvons arrêter sur eux notre attention pendant quelques instans encore, certains d'en tirer des enseignemens applicables à toutes les formes de la matière.

La théorie des gaz, dont nous indiquions tout à l'heure le principe, a été fort travaillée dans ces dernières années et a donné lieu à un grand nombre de publications remarquables. Elle ne se présente pourtant pas comme une conception tout à fait nouvelle, car on pourrait en trouver l'idée fondamentale dans l'*Hydrodynamique* de Bernouilli, publiée en 1738; mais, enfouie dans l'ouvrage de Bernouilli, elle n'a guère revu le jour que depuis une trentaine d'années, et elle n'a reçu ses développemens que par les travaux tout récens de M. Joule et de M. Clausius. Nous ne pouvons suivre ici ces deux physiciens dans les déductions analytiques au moyen desquelles ils ont donné à la théorie des gaz une admirable précision. Nous pourrons du moins montrer comment l'hypothèse que nous venons d'esquisser sur la constitution gazeuse rend compte des faits que l'expérience avait successivement révélés. Du simple énoncé de cette théorie, nous allons voir sortir, comme des conséquences nécessaires, quelques-unes de ces lois célèbres qui forment les premières assises de la physique.

Et d'abord il résulte de notre hypothèse que les molécules d'un gaz peuvent être considérées à chaque instant comme se mouvant toutes en ligne droite avec une vitesse uniforme commune à toute la masse; nous avons en effet éliminé les phénomènes perturbateurs qui se produisent au moment des chocs. N'est-il pas évident dès lors que, si le gaz est contenu dans un récipient, la pression qu'il

exercera sur les parois sera proportionnelle au nombre de ses molécules, c'est-à-dire à sa densité? Proportionnalité de la pression à la densité, c'est, comme on voit, la loi de Mariotte.

Maintenant, à pression et à température égales, les différens gaz contiennent sous le même volume le même nombre de molécules. C'est un fait mis surtout en évidence par les chimistes et qui peut se déduire de notre hypothèse : puisque les actions moléculaires proprement dites sont négligeables, on conçoit que les molécules des différens gaz, douées de la même liberté, se rangent, toutes circonstances égales d'ailleurs, à des distances égales, et se trouvent en même nombre sous le même volume. Un litre d'hydrogène, un litre d'oxygène, un litre d'azote, renferment ainsi un nombre uniforme de molécules. Qu'arrivera-t-il si l'on mélange deux gaz? Le même principe s'appliquera au mélange, puisqu'il n'y a pas d'action spéciale qui soit due aux rapprochemens moléculaires, puisque la nature de la molécule paraît indifférente dans le phénomène. L'air atmosphérique se comportera à cet égard comme l'oxygène pur, comme l'azote pur. C'est la loi des mélanges gazeux signalée par Gay-Lussac.

Puisque l'espacement est le même, quelle que soit la masse des molécules, on doit prévoir qu'une même quantité de chaleur sera nécessaire dans tous les gaz pour élever d'un degré la température de la molécule élémentaire. On objectera peut-être que les molécules les plus pesantes recevront de cette quantité de chaleur une vitesse moindre : cela est évident; mais il est évident aussi qu'elles ont besoin d'une vitesse moindre pour manifester cet effet que nous appelons un échauffement d'un degré. Nous voilà donc parvenus à ce résultat, que les molécules élémentaires des gaz différens sont échauffées d'un degré par une même quantité de chaleur, quelles que soient d'ailleurs leurs masses ou, comme disent les chimistes, leurs poids atomiques. Sous cette forme, on reconnaît une loi célèbre à laquelle Dulong et Petit ont donné leur nom.

Gay-Lussac a établi, comme on sait, que le coefficient de dilatation est uniforme pour tous les gaz. Or n'est-ce pas là une suite naturelle des faits que nous venons d'exposer? Ces molécules, qui toutes se placent d'elles-mêmes à la même distance et qui toutes absorbent une même quantité de chaleur pour accroître leur température d'un degré, ne doivent-elles pas toutes s'écarter également dans cet accroissement de température? Les expériences de Gay-Lussac ont montré que le coefficient de cette dilatation uniforme est d'un 273e du volume primitif.

On pourrait continuer cet examen; mais nous en avons dit assez pour montrer comment de notre définition même des gaz découlent

les lois caractéristiques de l'état gazeux. Les lois de Mariotte, de Gay-Lussac, de Dulong et Petit ont eu une destinée singulière. Trouvées à une époque où les procédés d'expérimentation étaient loin de la perfection qu'ils ont acquise depuis, elles furent d'abord regardées comme absolument exactes et applicables en toute rigueur aux différens gaz. Lorsque se produisit ce mouvement d'amélioration dans les méthodes expérimentales auquel s'attache en France le nom de M. Victor Regnault, ces lois, jusque-là si respectées, furent mises en défaut dans des cas nombreux; on en vint à les suspecter, du moins on fut réduit à les considérer comme des formules empiriques qui représentaient seulement d'une manière approchée la marche générale des phénomènes. Aucune conception théorique ne rendait compte en effet des perturbations nombreuses que les mesures précises des physiciens mettaient en évidence; mais maintenant nous voyons pourquoi les gaz n'obéissent qu'imparfaitement à la loi de Mariotte et à ces autres lois que nous venons de rappeler. Pour les établir, nous avons dû supposer que toutes les molécules pouvaient être considérées comme animées sans cesse d'un mouvement rectiligne et uniforme, et nous avons regardé comme insensible la durée des époques où ce mouvement était troublé. Si cette durée devient appréciable tout en restant très petite, les raisonnemens que nous faisions ne pourront plus être répétés en toute rigueur. On voit la source de tant de dérogations aux lois anciennes, on voit même que l'état gazeux parfait n'est en quelque sorte qu'un idéal qui n'est guère réalisé dans la pratique. L'hydrogène paraît y arriver tout à fait, l'oxygène et l'azote, par conséquent l'air atmosphérique, l'atteignent à peu près; mais déjà l'acide carbonique s'en écarte sensiblement. Quant aux vapeurs, elles ne se comportent comme des gaz qu'autant qu'elles sont très loin de leur point de liquéfaction.

Il y a donc très peu de gaz parfaits, mais ils nous fournissent des enseignemens précieux en nous montrant la matière tout à fait dégagée de ces forces attractives qui compliquent les phénomènes moléculaires. Quand nous chauffons un mètre cube d'air en laissant la pression constante, toute la force vive que le gaz reçoit est employée à augmenter son volume d'un 273e pour chaque degré de température. Quand au lieu de laisser la pression constante nous empêchons le gaz de se dilater, quand tout en le chauffant nous l'obligeons à rester enfermé dans un mètre cube, toute la force vive acquise par l'air est employée à augmenter sa pression d'un 273e par chaque degré. Si la température initiale était celle de la glace fondante, à 273 degrés la pression de l'air a doublé. La même loi se vérifie au-dessous de zéro : si au lieu de chauffer

le gaz nous le refroidissons, sa pression va diminuant d'un 273e pour chaque degré. Si nous pouvions arriver à — 273 degrés, le gaz n'aurait plus aucune pression, il ne serait plus qu'un amas inerte de molécules dénuées de toute force vive. C'est ce qu'on a appelé le *zéro absolu* de température. Il y a là une sorte d'état limite auquel on ne peut point parvenir dans la pratique, et où tout mouvement moléculaire serait éteint.

Nous venons de considérer une certaine masse d'air, et nous avons supposé que nous l'échauffions d'un degré en lui permettant de se dilater de telle sorte que la pression restât constante; nous avons ensuite supposé que nous l'échauffions d'un degré en l'obligeant à ne pas changer de volume. Faudra-t-il, dans les deux cas, pour produire cette même élévation de température, une même quantité de chaleur? Évidemment non. Sous volume constant, l'air n'a aucun travail extérieur à accomplir. Sous pression constante, il faut qu'il déplace l'obstacle extérieur qui s'oppose à sa dilatation; il a ainsi un véritable travail à produire. Dans ce second cas, il doit absorber un excédant de chaleur qui soit précisément l'équivalent du travail accompli. La capacité calorifique à volume constant et la capacité calorifique à pression constante diffèrent donc d'une façon notable. Pour l'air, elles sont dans le rapport de 1 à 1,421. La différence de ces deux quantités représente ce qu'on appelait autrefois la chaleur latente de dilatation, et ce qui est pour nous l'équivalent exact du travail que l'air doit produire pour se dilater. Nous pouvons même noter que c'est à cette dilatation de l'air, dont les conditions numériques sont depuis longtemps fixées, que le docteur Mayer demandait dès 1842 une première détermination de l'équivalent mécanique de la chaleur. Le nombre que M. Mayer déduisit de cette donnée ne diffère pas sensiblement de celui qui a été adopté définitivement à la suite d'expériences de toute sorte.

L'air, avons-nous dit, produit un travail extérieur en se dilatant, c'est le cas ordinaire; mais il peut, dans des circonstances spéciales, se dilater sans avoir de travail à produire. Or c'est le travail qui absorbe de la chaleur, et non point la dilatation elle-même; s'il n'y a point de travail dans la dilatation, elle n'est signalée par aucune absorption de chaleur. Ce phénomène a surtout été mis en évidence par une expérience célèbre que M. Joule fit en 1845. M. Joule prenait deux récipiens égaux réunis par un tube à robinet; dans l'un, il avait mis de l'air comprimé à vingt-deux atmosphères; dans l'autre, il avait fait le vide. Ouvrant alors le robinet de communication, il laissait le gaz comprimé se répandre du premier récipient dans le second, et le système arrivait bientôt à un état d'équilibre sous une pression uniforme de onze atmosphères. Pour arriver à cet

état, le gaz n'avait point eu de travail extérieur à faire, et M. Joule montrait que la température du système était la même au commencement et à la fin de l'expérience. Sans doute il y avait eu à certains momens des mouvemens de température; mais les pertes et les gains partiels se compensaient, et en dernière analyse l'absence de travail était marquée par une absence de variation dans la température. L'expérience de M. Joule demande un haut degré de précision, et n'est point de nature à être reproduite dans une leçon de physique. M. Tyndall, dans son cours à l'*Institution royale*, en montre le résultat à l'aide d'instrumens commodes et familiers. Il prend d'abord une boîte où une certaine quantité d'air est comprimée, et il en ouvre le robinet pour permettre au gaz de s'échapper. Ici le gaz ne trouve plus le vide devant lui; il doit pour se détendre chasser l'air extérieur; il doit produire un travail, et ce n'est qu'en lui-même qu'il peut prendre la chaleur nécessaire à cet effet: il y a donc refroidissement, et M. Tyndall rend ce résultat visible en dirigeant le jet sur la face d'une pile thermo-électrique très sensible (1); l'aiguille du galvanomètre accuse le refroidissement du jet gazeux. Au lieu de la boîte à air comprimé, M. Tyndall prend ensuite un vulgaire soufflet, et, le faisant agir, il en dirige le jet sur la face de la pile. Ici le gaz n'a plus à céder lui-même la chaleur nécessaire pour refouler l'air extérieur; la main de l'opérateur fournit directement le travail; elle le fournit même en excès, et l'aiguille du galvanomètre, au lieu d'accuser un refroidissement, signale une élévation de température.

La théorie de la chaleur se complète tous les jours, mais elle est dès maintenant assez avancée pour offrir un ensemble imposant. Si elle présente encore des lacunes, des incertitudes, du moins les lignes principales en sont nettement arrêtées. Les mouvemens moléculaires qui constituent la chaleur ne sont pas directement perceptibles à nos sens, mais on peut dire qu'il s'en faut de bien peu. On les voit presque eux-mêmes, tant leurs effets mécaniques sont maintenant connus et précisés! Quand la force vive passe des molécules à la masse d'un corps et revient de cette masse aux molécules, apparaissant ainsi successivement sous la forme de travail ou sous la forme de chaleur, on n'assiste pas, à vrai dire, à ces changemens; mais on détermine si bien les phénomènes un peu avant et un peu après la transformation, qu'on croit la voir elle-même. La thermodynamique est un champ suffisamment exploré où les erreurs de route ne sont pas graves, où l'on est sûr, si l'on

(1) M. Tyndall a des piles thermo-électriques si sensibles que, maintenues à une température de 10 ou 15 degrés environ, elles accusent à une distance de vingt pas la chaleur que dégage le corps d'un homme.

s'égare, de retrouver son chemin. Nous allons entrer dans une région beaucoup plus obscure et plus dangereuse en nous occupant des phénomènes électriques.

VII.

Qu'est-ce que l'électricité? Que devons-nous penser de cette conception vulgaire qui repose sur le jeu d'un fluide positif et d'un fluide négatif? Y a-t-il réellement deux fluides électriques? Y en a-t-il même un seul? Nous posons ces questions; mais si l'on se reporte aux prémices de notre travail, on ne peut guère douter des réponses que nous allons y faire. Et d'abord la dualité des fluides ne peut plus nous apparaître que comme un symbole. Nous pouvons même nous demander si elle a jamais eu les apparences de la réalité. Elle a tous les caractères d'une fiction d'analyse, elle transporte immédiatement l'esprit dans les régions mêmes de la mécanique : c'est en mécanique qu'on appelle les mouvemens positifs ou négatifs suivant qu'ils ont lieu dans un sens ou dans l'autre. L'hypothèse de la dualité des fluides se résout ainsi d'elle-même en une conception mathématique. Y a-t-il du moins un fluide spécial auquel il faille attribuer les propriétés électriques? Il conviendrait sans doute d'apporter ici d'abord les élémens d'une réponse et de ne décider cette question qu'avec réserve; mais nous n'en sommes plus à montrer que nous avons banni toute vaine prudence : nous n'hésitons donc pas à reléguer de prime abord le fluide électrique hors de la science et à l'envoyer rejoindre, parmi les défroques du passé, le fluide calorifique, le fluide lumineux et tant d'entités anciennes. Quant au magnétisme, disons une fois pour toutes que nous pouvons le négliger, car l'enseignement classique a depuis longtemps ramené au même principe les phénomènes magnétiques et les phénomènes électriques : un aimant permanent ou temporaire est le siége d'une série de petits courans orientés dans une même direction. Voilà le terrain déblayé, et la question se pose maintenant pour nous en ces termes : l'électricité est-elle un mouvement de l'éther? est-elle un mouvement de la matière pondérable? est-elle un mouvement de l'un et de l'autre? Enfin quelle est la nature de ce mouvement?

Avant d'aborder ces problèmes, nous voulons signaler deux points importans, indiquer deux pas décisifs qu'il est urgent de faire dans l'étude de l'électricité. Les phénomènes électriques ont été examinés avec beaucoup de soin depuis quelques années; un grand nombre de petits faits ont été recueillis, mais ils ne présentent que confusion, ils ne se groupent pas et s'éclairent mal les uns les au-

tres. Cet état de choses tient sans doute à la nature du sujet, mais il doit aussi être attribué en partie aux observateurs mêmes. Une condition essentielle, primordiale, manque aux recherches qui se poursuivent çà et là au sujet de l'électricité : on ne s'est pas encore entendu sur l'unité à laquelle il convient de rapporter les actions que l'on étudie.

Nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer l'importance capitale qui s'attache en physique au choix des unités. Tout phénomène résulte de la coexistence d'un certain nombre de faits corrélatifs, et pour mettre en évidence la relation de ces faits il faut représenter chacun d'eux, dans sa quantité propre, par une variable spéciale. Si l'on cherche, par exemple, à définir la trajectoire décrite par une planète autour du soleil, on pourra prendre pour élément de recherche d'une part la longueur variable du rayon vecteur qui joint le soleil à la planète, et d'autre part l'inclinaison continuellement changeante de ce rayon sur l'axe du périhélie; l'observation montrera dès lors entre ces deux quantités le rapport qui constitue l'équation de l'ellipse, et l'on pourra dire que la planète parcourt une orbite elliptique dont le soleil occupe un des foyers. Cependant il ne faudrait pas s'imaginer qu'un phénomène soit également facile à définir, quelles que soient les variables que l'on ait choisies pour l'étudier; bien au contraire ce choix exerce sur les résultats obtenus l'influence la plus décisive : avec telles variables, vous n'arriverez qu'à des conséqnences confuses dont vous ne pourrez tirer aucun profit; avec telles autres, vous mettrez directement en lumière des lois précises. On pourrait citer ainsi dans l'histoire de la physique bien des choix malheureux qui ont retardé d'importantes découvertes; on peut citer aussi d'heureux hasards. Nous en trouverions au besoin un exemple dans la première des lois de Kepler, dont nous citions tout à l'heure la seconde. Lorsque Kepler chercha la loi du mouvement d'une planète sur son orbite, il prit pour variables d'une part le temps, d'autre part les aires décrites par le rayon vecteur. Il eût été tout aussi naturel, plus naturel peut-être, de chercher une relation entre le temps et l'une des variables indiquées précédemment, c'est-à-dire la longueur du rayon ou son inclinaison sur le périhélie. Si Kepler eût pris ce parti, il n'eût trouvé aucune relation simple entre les valeurs numériques qui résultaient de ses observations et de celles de Tycho-Brahé; la liaison de ces valeurs eût été dissimulée sous des relations si compliquées, qu'elle n'aurait pu être mise en évidence. Au contraire, grâce aux variables qu'il avait choisies, Kepler put remarquer facilement que les valeurs numériques qui représentaient les temps et celles qui représentaient les aires formaient deux séries proportionnelles. Ainsi était mise en relief cette grande loi de l'astronomie

qu'on exprime en disant que les aires décrites par les planètes sont proportionnelles aux temps, ou que les planètes décrivent des aires égales dans des temps égaux. Un choix heureux des variables est donc, à vrai dire, une condition essentielle de succès, c'est presque la difficulté principale de toutes les recherches physiques. Combien cette considération n'augmente-t-elle pas encore d'importance quand il s'agit non plus des quantités qui servent à apprécier une loi particulière, mais de celles qui doivent servir de mesure à toute une classe de phénomènes!

On voit maintenant le premier pas que les électriciens ont à faire. Il faut qu'ils arrivent à une mesure commune et commode des actions électriques; faute de s'être concertés à cet égard, ils travaillent chacun pour soi, ne peuvent coordonner leurs découvertes et n'arrivent pas toujours à se comprendre les uns les autres; il y a entre eux une sorte de confusion des langues. Qui la fera cesser? qui fournira les bases d'une entente commune? L'Association britannique a fait pour y parvenir, depuis cinq ans, de louables efforts : l'Association britannique est, comme on sait, une société privée qui s'occupe, en Angleterre, de l'avancement des sciences, et dont l'attention vigilante se porte successivement sur tous les points où il y a urgence de faire des recherches. Pour favoriser les progrès de la télégraphie sous-marine, elle a nommé, dès 1862, une commission qui a considéré dans son ensemble la question de la mesure des phénomènes électriques et proposé une solution acceptable à la rigueur, quoique fort compliquée (1). En France, ce problème ne paraît même pas être à l'ordre du jour. Nous avons bien aussi une association pour l'avancement de la physique du globe, mais ses membres paraissent n'avoir plus rien à désirer quand on leur a montré tous les mois la lune à l'Observatoire.

Aussi bien, que la question des unités électriques soit tranchée

(1) Une première commission avait été instituée en 1861. Elle avait pour but spécial de fixer un *étalon de résistance* qui permît d'apprécier, au point de vue de la transmission électrique, la valeur des câbles sous-marins fabriqués dans les usines anglaises. Les travaux de l'Association britannique n'ont donc pas été sans influence sur les admirables perfectionnemens qu'a reçus en Angleterre l'industrie de la fabrication des câbles, et qui ont permis récemment d'établir entre l'Europe et l'Amérique une communication télégraphique. La commission de 1861 fut remplacée par une nouvelle commission nommée en 1862 et où figurent MM. Wheastone, Thomson, C. W. Siemens et Charles Bright. Cette nouvelle commission n'a pas borné son travail à la mesure des résistances; elle a envisagé la question générale des unités électriques, cherchant à les lier étroitement avec les unités employées en mécanique. Des expériences ont été faites à King's College pour déterminer le degré de précision qu'on pourrait obtenir dans la pratique en appliquant les vues théoriques de la commission. Le résultat de ces travaux est consigné dans un rapport rédigé par M. Fleeming Jenkin, et que la commission a publié en faisant une sorte d'appel au monde scientifique.

de ce côté-ci de la Manche ou de l'autre, l'étude de la chaleur indique nettement l'esprit de la solution qui doit intervenir. Tant que l'on n'a considéré les effets calorifiques qu'au point de vue des variations du thermomètre, on est resté en dehors des phénomènes mêmes, on n'en a pas connu l'essence. La température n'est qu'une des particularités de la chaleur. J'ai un kilogramme d'eau à 100 degrés; il absorbe, s'il se vaporise librement à l'air, l'énorme quantité de 536 calories, et le kilogramme de vapeur qui en résulte est encore à 100 degrés (1). Entre les mouvemens qui ont lieu dans l'intérieur des corps et les variations qu'ils produisent sur une échelle thermométrique, il n'y a que des rapports indirects et pour ainsi dire accidentels. L'étude de ces rapports n'a jamais pu donner que des connaissances vagues et confuses : les véritables progrès ont commencé le jour où l'on a rapporté les phénomènes calorifiques, non plus seulement aux degrés du thermomètre, mais à une unité intrinsèque, à la calorie, c'est-à-dire à la quantité totale de chaleur qui est nécessaire pour produire un certain effet net et facile à apprécier.

Jusqu'ici, le galvanomètre a servi presque seul à la mesure des phénomènes électriques. Or, nous pouvons le noter en passant, le galvanomètre est un instrument beaucoup plus imparfait encore que le thermomètre. — Le thermomètre du moins accuse directement, par des dilatations linéaires, cette partie du mouvement calorifique qu'il est appelé à constater. Le galvanomètre, qui n'accuse aussi qu'une portion des effets électriques, a de plus le désavantage de ne les manifester que par la déviation angulaire d'une aiguille : il faut donc comparer des angles, c'est-à-dire apprécier des sinus, des tangentes; déjà placé en dehors des faits, l'observateur les trouve encore masqués par des fonctions trigonométriques.

Il y a donc urgence à rentrer au cœur même des phénomènes; il faut, dans toutes les études qui se poursuivent, prendre pour notion

(1) On fait quelquefois dans les cabinets de physique une expérience fort élégante qui montre que des corps différens, tout en étant à la même température, contiennent des quantités très diverses de chaleur. On suspend à l'aide d'un support quelconque un gâteau de cire d'abeille épais de 12 millimètres environ. On prend ensuite un vase d'huile bouillante, et on y plonge des billes de métaux différens et de volume égal, des billes de fer, de cuivre, d'étain, de plomb et de bismuth par exemple. Ces billes ayant pris toutes la même température, celle du liquide bouillant, on les tire de l'huile et on les place à la fois sur le gâteau. Elles s'enfoncent dans la cire, mais avec des vitesses très différentes. Le fer et le cuivre entrent vigoureusement dans la masse fusible, l'étain plus mollement; le plomb et le bismuth demeurent en arrière. La bille de fer traverse la cire de part en part et tombe la première; celle de cuivre la suit; les autres restent en chemin, incapables de percer le gâteau, et s'y arrêtent à des profondeurs différentes dans l'ordre de leur capacité calorifique.

primordiale *l'électrie*, c'est-à-dire la quantité d'électricité nécessaire pour produire un effet déterminé. Quel effet choisira-t-on désormais pour type? C'est une question à discuter. Supposons, uniquement pour fixer les idées, qu'on choisisse la décomposition voltamétrique d'un kilogramme d'eau. L'électrie étant ainsi déterminée, on s'efforcera d'exprimer, à l'aide de cette unité fondamentale, les divers phénomènes électriques qui jusqu'ici ne sont spécifiés que par des circonstances particulières, tantôt par l'intensité du courant, tantôt par la chaleur qu'ils développent. Au lieu de s'arrêter à des effets partiels, on se rapprochera de l'ensemble des faits. Il se fera dès lors un triage naturel dans cet amas incohérent d'observations que présente aujourd'hui la science électrique; les lois isolées se grouperont, et leur sens intime apparaîtra.

Choisir l'électrie, voilà le premier progrès que les électriciens ont à réaliser, et voici le second: déterminer l'équivalent mécanique de l'électricité, chercher à combien de kilogrammètres équivaut une électrie. On voit en ce moment par un exemple caractéristique l'utilité d'une hypothèse qui embrasse l'ensemble des phénomènes naturels et les ramène à un même principe. Elle peut guider le physicien dans les régions mal connues qu'il explore; elle lui enseigne la voie qu'il doit suivre à travers les dédales des faits particuliers. Notons cependant que, pour faire les deux pas que nous indiquons, il n'est pas nécessaire que l'on ait une vue préalable sur la nature même de l'électricité. Si nous consultons l'histoire de la chaleur, nous verrons que l'idée de la calorie n'a point été propre à ceux qui prétendaient que la chaleur est un mouvement; on pourrait même remarquer que cette unité a comme un air suspect, et qu'elle sent en quelque sorte la doctrine de la matérialité du calorique. L'équivalence de la chaleur et du travail mécanique a été aussi établie en dehors de toute théorie. C'est une notion prudente et éclectique que celle d'équivalence; elle n'implique pas d'idée préconçue sur les faits que l'on compare; ils s'équivalent, voilà tout. Dès que l'on est certain que l'on compare deux mouvemens, les mots d'équivalent, d'équivalence, deviennent pour ainsi dire insuffisans, et l'on a le droit de recourir à des termes plus énergiques. Fixer l'électrie d'abord et ensuite en déterminer l'équivalence mécanique, voilà donc les deux points où doivent avant tout porter les efforts, et que nous avions à cœur de signaler. Après avoir donné ces indications générales, il nous reste à montrer ce que l'expérience nous apprend dès maintenant sur les conditions qui particularisent le mouvement électrique.

VIII.

Les préliminaires que nous venons de poser montrent assez que nous sommes loin de posséder à l'égard des phénomènes électriques une théorie générale. Ce n'est pas que nous manquions de données expérimentales. Les observateurs ont mis à notre disposition un nombre considérable de faits, on pourrait dire même qu'ils en ont mis trop, car les lois particulières qu'ils ont établies ne sont pas ramenées à quelques groupes principaux; elles ne présentent chaque phénomène que par une seule facette, et elles n'ont pour la plupart qu'une signification obscure ou banale. Cependant de l'ensemble de ces observations confuses nous conclurons que le mouvement électrique consiste en un véritable transport de matière; le mot *courant*, employé dans le langage usuel, correspondrait ainsi à la réalité des phénomènes. Une considération décisive peut être invoquée à l'appui de cette opinion. Si les deux pôles d'une pile sont réunis par un conducteur à section variable, l'intensité du courant, mesurée par ses effets galvanométriques, est la même dans toutes les parties de ce conducteur; là où le conducteur se rétrécit, le courant devient plus rapide, de telle sorte que toutes les sections donnent passage dans un même temps à la même quantité d'électricité. Cette particularité est facilement rendue visible par ses effets calorifiques ou lumineux. On sait que, si un fil très fin est interposé sur le passage d'un courant, il rougit et s'échauffe jusqu'à se fondre. On connaît aussi les expériences qui se font au moyen des tubes de Geissler : ce sont des tubes de verre où l'on raréfie l'air et que l'on place sur le passage du courant, pour que l'électricité les traverse sous forme de gerbe lumineuse; or, si l'on prend un tube de Geissler inégalement large dans ses diverses sections, on constate facilement que la gerbe devient d'autant plus lumineuse qu'elle est plus resserrée. Dans ce fait que le mouvement augmente à mesure que la section se rétrécit, on retrouve une loi fondamentale de l'écoulement des fluides, loi connue depuis Léonard de Vinci. Ce fait seul exclut l'idée que l'électricité puisse être due à de simples vibrations; il ne se présente en effet dans aucun des mouvemens vibratoires que nous connaissons, qu'ils soient longitudinaux comme ceux du son ou transversaux comme ceux de la lumière. Lorsque ces divers mouvemens rencontrent un obstacle qui rétrécit le milieu où ils se produisent, ils se réfléchissent dans la masse du milieu, mais ils ne se pressent pas dans le pertuis ouvert devant eux; ce sont les fluides animés d'un mouvement de transport qui se précipitent ainsi dans les passages étroits. Lorsqu'une barre est chauffée par

une source calorifique, on ne voit pas que la température soit plus élevée dans les endroits où la barre est plus étroite. Il en est autrement quand l'échauffement de la barre est produit par l'électricité, puisque, comme nous venons de le rappeler, des fils très fins placés dans le circuit d'un conducteur ordinaire peuvent être rougis et fondus.

Voilà donc, dès l'abord, par un fait fondamental, le mouvement électrique assimilé à l'écoulement d'un fluide. Cette analogie se poursuit à travers toutes les particularités que l'expérience a mises en lumière. La pratique de la télégraphie a notamment fourni de nombreuses indications dans ce sens. Un fil télégraphique est comme un tube qu'il s'agit de remplir; la pile est comme un réservoir qui remplit le tube plus ou moins facilement, suivant que lui-même est plus ou moins plein. Le fil est-il chargé ou à demi chargé, si on met à la terre l'extrémité qui communiquait avec la pile, une partie de la charge revient en arrière; c'est ainsi qu'un fluide s'écoule d'un tube ouvert par les deux bouts. Rien de semblable n'aurait lieu dans le cas d'un mouvement vibratoire; un pareil mouvement, quand la cause qui l'a produit vient à cesser, ne retourne pas en arrière, mais continue tout entier dans le sens où il a commencé.

C'est à des enseignemens du même ordre que l'on est conduit, si l'on considère la durée de la propagation du courant, c'est-à-dire le temps nécessaire pour que le courant atteigne dans toute l'étendue du fil un régime uniforme. Cette durée croît à peu près comme le carré de la longueur du fil, et c'est encore là une loi qui rappelle le transport d'un fluide. Cette durée varie en raison inverse de la section, et cela seul montre qu'il ne s'agit pas d'une vibration; un mouvement vibratoire, en effet, prend son régime uniforme également vite dans un tube large et dans un tube étroit, comme on peut le vérifier pour le son.

Mais quel est ce fluide dont le transport constitue le courant électrique? Est-ce par hasard la matière pondérable elle-même, réduite à l'état de vapeur ou du moins amenée à un état de subtilité qui lui donne les propriétés des fluides? Non, sans aucun doute. Et d'abord rien ne permet de supposer que le passage d'un courant dans un fil en augmente le poids. Si d'ailleurs le flux électrique était un transport de matière pondérable, si la matière même des conducteurs était transportée, on devrait s'en apercevoir lorsque deux fils hétérogènes se continuent l'un l'autre, lorsque le courant, après avoir traversé un fil de cuivre par exemple, passe dans un fil de fer; le cuivre devrait laisser des traces de son passage dans la masse du fer ou réciproquement. L'observation n'a fait connaître aucun fait de ce genre, si ce n'est pourtant au point même de jonc-

tion des deux métaux; mais là, on le conçoit, le transport de la matière n'est qu'un accident, un phénomène accessoire, une circonstance toute locale que nous pouvons écarter sans scrupule. Nos conclusions dès lors ne se posent-elles pas d'elles-mêmes? Ce fluide qui se transporte dans le conducteur n'est autre que la matière impondérable que nous connaissons sous le nom d'éther. Le mouvement électrique de l'éther n'est point d'ailleurs un mouvement vibratoire; c'est un véritable flux, un transport réel. Nous ne pourrons que nous confirmer dans ces vues, si nous examinons encore rapidement quelques-unes des particularités que présentent les courans.

L'étincelle électrique a été fort étudiée; elle offre un sujet piquant d'observation. Les physiciens ont toujours eu l'espoir d'y trouver sous une forme saisissante des enseignemens directs sur la nature de l'électricité. Ils ont surtout observé l'étincelle qui sort des machines statiques; mais leurs conclusions pouvaient légitimement s'étendre à celle que produisent les courans. Il faut le dire, l'étude de l'étincelle a fourni pendant longtemps des argumens trompeurs, elle a surtout servi aux partisans de la théorie des deux fluides. En voyant cette étincelle compacte et brillante aux deux pôles, plus large et plus terne en son milieu, on croyait saisir sur le vif la combinaison de fluides différens : voici, disait-on, le fluide positif qui sort d'un pôle sous forme de panache, et voilà le fluide négatif qui sort de l'autre sous forme d'astérisque. Pour nous, l'éclat des deux pôles provient bien de l'agitation qu'y suscite le flux électrique; mais le flux peut également produire cet effet en sortant d'un côté et en entrant de l'autre. Cependant, pour prouver qu'un fluide sortait à la fois des deux côtés, on faisait une expérience qui semblait décisive. On forçait l'étincelle à percer plusieurs feuilles de papier, et on montrait que les bords du papier étaient renversés, les uns vers le pôle positif, les autres vers le pôle négatif : résultat fallacieux et d'où l'on ne doit rien conclure sur le sens du flux électrique à chaque pôle. Dans des cas nombreux, un corps percé par une pression présente des bords renversés dans le sens opposé à celui où la pression s'est produite; il semble alors que le corps perforant ait, dans la seconde partie de la perforation, exercé une sorte d'action de recul. Le renversement symétrique qu'on observe dans les feuilles traversées par l'étincelle ne permet donc pas de conclure au passage d'un double fluide. Au contraire, les récens progrès de la spectroscopie mettent en évidence l'unité du mouvement : on a constaté que le spectre de l'étincelle dépend de la nature du métal qui forme le pôle positif, tandis qu'il reste invariable, si l'on change la nature de l'autre pôle; les particules métalliques entraînées par le courant montrent donc

que le transport a lieu dans un seul sens. Un autre fait important, c'est que l'étincelle est stratifiée : on y voit des couches superposées, il semble que le flux électrique n'y soit pas continu. Sans doute, il y a là un phénomène analogue à celui qui se produit quand nous voyons la fumée sortir d'une cheminée par bouffées successives. Lorsqu'un flux rencontre un obstacle, il produit pour le vaincre des poussées qui se superposent. Peut-être aussi la stratification de l'étincelle n'est-elle pas, comme le transport des parcelles métalliques, un accident purement local; peut-être accuse-t-elle un état de choses qui se produit dans toute l'étendue du conducteur. Il faudrait dire alors que le transport de l'éther a lieu par ondes successives; mais ces ondes, qui accompagnent un mouvement de transport, ne devraient en aucune façon être confondues avec les ondes vibratoires dont la lumière et le son nous ont offert des exemples.

On voit qu'en ce moment nous faisons une réserve importante. Nous avons admis jusqu'ici que l'éther est réellement transporté d'un bout à l'autre du conducteur, que chaque atome engagé dans le circuit le parcourt dans toute son étendue. Il se peut au contraire que chaque atome ne soit soumis qu'à un parcours partiel, et que le courant se produise en quelque sorte par une série de relais plus ou moins rapprochés. Nous laisserons la porte toute grande ouverte à cette supposition, qui n'a rien d'incompatible avec ce que nous avons dit jusqu'ici; mais, pour la simplicité du langage, nous continuerons à nous exprimer comme s'il s'agissait d'un fluide en mouvement dont tous les élémens accomplissent la totalité du parcours.

Il est enfin un dernier enseignement que l'on a souvent demandé à l'étude de l'étincelle, enseignement de haute conséquence et qu'elle n'a pu donner que d'une manière incomplète. L'étincelle se produit-elle dans le vide absolu? En d'autres termes, le flux électrique, tout en n'étant qu'un mouvement de l'éther, peut-il exister en dehors de la matière pondérable? On conçoit l'importance de cette question, à laquelle nous ne trouvons point de réponse dans les phénomènes généraux de la nature; le soleil nous envoie de la lumière, nous n'en recevons pas directement d'électricité. Les expériences que l'on a multipliées pour savoir si l'étincelle passe dans le vide absolu sont très controversées. Comment faire un vide absolu? On cherche à purger un tube de toute matière pondérable, on le remplit à plusieurs reprises d'acide carbonique que l'on expulse à l'aide d'une machine pneumatique, puis on absorbe avec de la potasse les restes de l'acide; mais n'y a-t-il pas des vapeurs qui sortent des mastics, des soupapes de l'appareil, de la potasse elle-même? Comment s'affranchir de cette cause d'erreur? Aussi, nous le répétons, rien n'est moins certain que le résultat d'une pareille

expérience. Les essais qui ont été faits tendent pourtant à prouver que l'étincelle ne passe pas dans le vide, et c'est d'ailleurs la conséquence à laquelle on est conduit par des considérations d'un autre ordre. Ce ne serait donc qu'au sein de la matière pondérable que pourrait se produire le mouvement électrique.

Portons maintenant notre attention sur les phénomènes d'où naissent les courans; nous en connaissons deux principaux, la chaleur et l'action chimique. Comment concevoir dans l'un et l'autre cas la naissance d'un courant? Si deux barres métalliques, une barre de bismuth et une barre d'antimoine par exemple, sont soudées par une de leurs extrémités et que l'on chauffe le point de jonction, un courant se produit dans l'arc extérieur qui réunit les deux métaux; tel est le principe de la pile thermo-électrique. Notez qu'il faut, au point que l'on chauffe, des métaux différens; une différence de section dans un conducteur homogène ne suffirait pas pour engendrer un courant: il faut des molécules hétérogènes. Qu'est-ce à dire? Reportons-nous à l'hypothèse que nous avons faite pour expliquer comment les corps passent de l'état gazeux à l'état liquide et à l'état solide. Nous avons dû admettre que chaque molécule entraîne dans son mouvement de rotation une sorte d'atmosphère éthérée. Quand des molécules hétérogènes sont juxtaposées, ce sont des atmosphères d'épaisseur et de vitesse différentes qui se trouvent en présence; et si un échauffement vient troubler leur équilibre, on conçoit que cette circonstance rende libre un certain nombre d'atomes éthérés. Ces atomes se précipitent dans le conducteur comme dans un canal et y forment le courant. Plus les atmosphères des deux élémens métalliques seront discordantes, plus ce phénomène aura d'intensité; il ne se produira pas quand toutes les atmosphères seront semblables, c'est-à-dire quand il n'y aura qu'un seul métal en jeu. L'action chimique produit un effet analogue sur une plus grande échelle. Quand deux corps se combinent, les atmosphères moléculaires sont énergiquement troublées; une distribution nouvelle de l'éther se fait violemment autour des nouvelles molécules, et ce brusque changement chasse un nombre plus ou moins grand d'atomes éthérés. Ainsi les différentes piles, la pile thermo-électrique comme celles qui sont basées sur une combinaison chimique, nous montrent, à l'origine même du courant, la naissance d'un flux d'éther.

Né dans la pile, ce flux se continue dans le conducteur, et si nous considérons l'ensemble du circuit ainsi formé, il nous sera facile de voir que l'action chimique, l'électricité, la chaleur, le travail mécanique, s'y produisent suivant cette loi de transformation mutuelle à laquelle nous nous sommes efforcé de réduire tous les phénomènes physiques. La force vive due à l'action de la pile en-

gendre le mouvement de l'éther. Celui-ci, en circulant dans le conducteur, y développe de la chaleur, parce qu'il ébranle en passant les molécules pondérables et leur laisse une partie de sa force vive; mais, au lieu de produire de la chaleur, il peut produire un travail différent. Nous en aurons un premier exemple si nous plaçons dans le circuit un voltamètre rempli d'eau. Les deux pôles du courant, les deux électrodes de platine étant amenées à la partie supérieure du liquide, l'eau s'échauffe, elle arrive rapidement à l'ébullition. Si ensuite on introduit plus profondément les pôles dans le vase, l'eau commence à se résoudre en ses deux élémens, la température du liquide diminue, et l'on rentre bientôt dans les conditions ordinaires des décompositions électrolytiques qui se font avec une légère élévation de la température. On voit donc là une action électrolytique et une action calorifique se substituer directement l'une à l'autre. Si cette expérience était conduite de manière à donner des mesures précises, si on pouvait la dégager de toute cause d'erreur, on y verrait quel est le poids d'eau qui peut être échauffé d'un degré par la quantité d'électricité qui décompose un poids donné de cette eau; en d'autres termes, on trouverait le rapport de l'électrie à la calorie, et les courans électriques se trouveraient ainsi ramenés à la commune mesure des travaux mécaniques, au kilogrammètre (1).

Le courant produit un travail chimique dans l'exemple que nous venons de citer; il peut aussi produire un travail mécanique, élever un poids, faire tourner un arbre. M. Favre, dans une série d'expériences devenues célèbres, a montré qu'alors la chaleur développée dans le circuit décroît précisément en proportion du travail produit. La force vive du flux électrique est en partie consommée par l'élévation du poids, par la rotation de l'arbre, et l'agitation calorifique du circuit se trouve diminuée d'autant. On voit là de l'électricité qui, au lieu de se transformer en chaleur, se convertit en travail. Si cette conversion pouvait être complète, si on pouvait tout à fait éliminer de l'expérience le phénomène calorifique, on arriverait à trouver directement un rapport d'équivalence entre l'électricité et le travail mécanique, on observerait sans intermédiaire la relation de l'électrie et du kilogrammètre.

(1) Le père Secchi a fait ainsi quelques essais d'où l'on peut conclure que la quantité d'électricité qui décompose 0g106 d'eau peut élever d'un degré la température de 38 grammes du même liquide. Il en résulterait (si on prenait pour électrie, comme nous l'avons indiqué plus haut, la quantité d'électricité qui peut décomposer un kilogramme d'eau) qu'une électrie équivaut à 360 calories ou à 153,000 kilogrammètres. Si, pour avoir des nombres moins élevés, on rapportait l'électrie au gramme, elle équivaudrait alors à 0,36 calories ou à 153 kilogrammètres. Nous citons ce résultat; mais nous ne voulons pas affirmer que l'expérience d'où il est tiré puisse être considérée comme tenant compte de toutes les conditions du problème.

Mais c'est là une conception tout à fait théorique. Si, comme il est probable, le flux électrique n'a lieu qu'au sein de la matière pondérable, il en agite nécessairement les molécules; c'est dire qu'il n'y a pas d'électricité sans chaleur. On doit même remarquer à cet égard que les différentes substances offrent à peu près le même ordre de conductibilité par rapport à l'électricité et par rapport à la chaleur. Si, par exemple, on considère les métaux à ce double point de vue, non-seulement ils se rangent dans les deux cas suivant le même ordre (argent, cuivre, or, étain, fer, plomb, platine, bismuth), mais une même série de nombres peut représenter assez exactement leur double conductibilité. Le connexion étroite qui lie ainsi les phénomènes calorifiques et électriques ne permet guère d'espérer que les actes mécaniques de l'électricité puissent être isolés dans la pratique et atteints par l'observation directe.

A mesure que nous avons examiné les particularités diverses qui signalent la propagation des courans, l'origine des forces électromotrices, la distribution du travail dans les conducteurs, nous nous sommes affermi dans cette idée, que l'électricité consiste en un transport du fluide éthéré, de ce même fluide qui produit la lumière. Voilà un rapprochement qui pour beaucoup d'esprits sera sans doute inopiné. On n'a guère songé jusqu'ici à comparer la lumière et l'électricité, et pourtant nous en venons à regarder l'une et l'autre comme des mouvemens divers d'un même fluide. Une liaison nouvelle apparaît entre ces deux modes de mouvement.

Si nous considérons la généralité des corps que nous offre la nature, nous pourrons remarquer que les corps diaphanes sont d'ordinaire isolans; perméables à la lumière, ils ne laissent pas passer l'électricité. Au contraire les corps conducteurs sont d'ordinaire opaques, témoin tous les métaux. On objectera peut-être que l'eau est à la fois diaphane et conductrice, la gutta-percha à la fois opaque et isolante; mais ne parlons que des cas extrêmes, négligeons les intermédiaires. Nous voyons se dessiner deux groupes très nets, les corps diaphanes, les corps conducteurs; ces désignations sont mal choisies, puisqu'elles ne se font pas opposition, mais sous les mots voyons les faits : dans les corps de la première classe, l'éther ne peut se mouvoir que transversalement, il ne peut prendre au contraire qu'un mouvement longitudinal dans les corps de la seconde catégorie. La différence d'agrégation moléculaire crée ainsi pour l'éther une différence de mobilité. Voilà tout ce que nous pouvons dire; mais nous pouvons affirmer que les deux classes de corps renferment un même éther diversement mobile et non point deux fluides différens. Si l'on voulait admettre l'existence d'un fluide lumineux propre aux corps diaphanes et d'un fluide électrique propre

aux corps conducteurs, on serait amené aux conséquences les plus bizarres. Lorsque le plomb se combine avec la silice pour former le verre, il faudrait donc supposer que le fluide électrique en est chassé et qu'il est remplacé par le fluide lumineux! Quand le diamant passe à l'état de charbon, il cesse d'être diaphane et isolant; il devient opaque et conducteur; il s'y opérerait donc une transmutation de fluide! Rien de semblable ne se peut concevoir. On conçoit au contraire aisément qu'un même éther, suivant la disposition moléculaire des corps, trouve tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, un obstacle à son mouvement.

Ajoutons ici un argument que fournissent les vitesses de propagation de la lumière et de l'électricité. Celle de la lumière est de 75,000 lieues environ à la seconde. Celle de l'électricité a été déterminée avec beaucoup moins d'exactitude, parce qu'elle dépend de la nature des conducteurs et de diverses circonstances qui n'ont pu être éliminées par les observateurs; mais, si l'on prend une moyenne entre les nombres très différens qu'ont donnés les expériences, on ne sera pas loin de trouver cette même valeur de 75,000 lieues par seconde. Dans ce rapprochement, nous pouvons voir une confirmation de notre hypothèse. Nous ne devons pas nous étonner du moins qu'un même nombre représente deux vitesses qui correspondent pour nous à deux ébranlemens du même fluide produites dans le même sens; la vitesse de la lumière est en effet celle de l'impulsion longitudinale d'où résultent les mouvemens transversaux.

Ce sont là des aperçus très généraux, et l'on ne peut pas dire que nous voyions nettement la connexion des phénomènes lumineux et électriques. A peine concevons-nous les conditions qui peuvent produire cette double modalité dans les mouvemens éthérés. On sait les considérations ingénieuses auxquelles le père Secchi a recours pour montrer comment l'impulsion produite le long du rayon lumineux peut se traduire par des vibrations transversales. D'autres hypothèses ont été faites pour expliquer comment les vibrations transversales peuvent être éteintes dans les corps conducteurs au profit des mouvemens longitudinaux; mais laissons ces problèmes dans la pénombre. Il ne messied pas de terminer par l'expression de nos incertitudes la revue rapide que nous venons de faire des phénomènes électriques; ils présentent encore bien des obscurités, et c'est nous conformer à l'état réel de nos connaissances que de les quitter en laissant de grosses questions pendantes.

EDGAR SAVENEY.

(La troisième partie à un prochain n°.)

LA

MAISON DE SAVOIE

SES ORIGINES ET SA POLITIQUE

Si l'on pouvait embrasser d'un coup d'œil rapide les destinées de la dynastie qui occupe aujourd'hui le trône d'Italie, ses agrandissemens et ses transformations successives, on aurait assurément un des plus intéressans spectacles que puisse offrir l'histoire des familles souveraines. On y verrait une maison de petits seigneurs politiques et guerriers, tenaces et persévérans comme les races de montagnes, s'attacher aux deux versans des Alpes, accroître de siècle en siècle ses domaines au moyen d'accessions librement consenties bien plus que par la force et la conquête, et fonder avec des populations disparates dont elle forme la seule unité nationale, un petit empire en équilibre sur la crête des monts, solidement lié, penchant au nord ou au midi suivant les besoins de la stratégie et les pressions étrangères, souvent ébranlé par les secousses européennes, mais se raffermissant toujours jusqu'au moment où il tombe enfin de tout son poids sur l'Italie. On y verrait une dynastie douée à un degré rare de la faculté de se rajeunir et de se transformer, passer de la féodalité à la monarchie absolue, de la monarchie absolue à la monarchie contrôlée, changer de lois, d'institutions et même de pays, sans rien perdre de sa vigueur et de sa popularité. Ce n'est pas un spectacle vulgaire que de voir une maison souveraine, qui compte neuf siècles d'existence historique et qui représente plus qu'aucune autre le principe de l'hérédité et de la légitimité, confondre ses destinées avec celles d'une

nation qui secoue un joug séculaire, et devenir la vivante expression du droit nouveau des peuples. Et, nous le répètons, en associant ainsi sa cause à la cause populaire, elle n'a rien perdu du prestige qui l'environnait autrefois : pendant que le culte monarchique va s'affaiblissant, pendant que notre siècle démocratique court à d'autres dieux, elle a le singulier privilége de retenir la faveur de l'opinion, et cela chez la nation la plus rebelle jusqu'alors au principe de la monarchie, dans un pays que l'histoire, la géographie et les mœurs semblaient vouer sans retour au fractionnement fédératif, et dont toutes les gloires depuis douze siècles étaient des gloires municipales et républicaines.

En présence d'une fortune royale aussi étonnante, c'est une curiosité naturelle d'en rechercher les causes et d'en considérer les progrès. Plus la maison de Savoie est ancienne, plus on désire connaître d'où elle vient, comment elle a grandi, quelles situations diverses elle a traversées, et par quelle vitalité secrète elle a pu survivre aux événemens où tant d'autres dynasties ont péri. Sa grandeur, sa vigueur, sa popularité actuelle, sollicitent la pensée comme la vue d'un grand fleuve à son embouchure dans la mer invite l'explorateur à en remonter le cours. Une vieille ballade allemande décrit poétiquement la joie ignorante et superbe de l'enfant de la montagne buvant à la source inconnue et enjambant le petit cours d'eau qui abreuve plus loin les cités populeuses et porte les grands navires. Il nous semble qu'on peut ressentir un plaisir analogue à considérer dans son humble origine cette antique et glorieuse maison, et qu'on aime à voir pour ainsi dire jaillir du sol le fleuve imposant qui porte aujourd'hui les destinées de l'Italie nouvelle.

I.

Le versant occidental des Alpes a été le premier et pendant bien des siècles l'unique théâtre de son activité. Partie de la gorge profonde de la Maurienne, où tous les historiens placent son berceau, elle descend des montagnes avec l'Isère et le Rhône jusqu'à Vienne et à Lyon, pénètre au cœur de l'Helvétie jusqu'à Fribourg et à Berne, et ne s'arrête que devant la puissance grandissante de la monarchie française et des cantons suisses; elle embrasse ainsi dans sa première évolution le grand arc de cercle que décrivent les Alpes pennines, grecques et cottiennes, et dont la corde est formée par la ligne du Jura et la Saône inférieure. Elle a glissé du haut de ces sommets sur un fond de population d'origine celtique, fortement mélangée au commencement du ve siècle avec une race germanique distincte et ennemie de la race franque, avec les Burgondes. L'arri-

vée des Burgondes marque l'origine d'un mouvement historique dont la petite monarchie de Savoie est le dernier contre-coup. Par ses institutions, par ses traditions, par ses origines, celle-ci procède de l'établissement burgonde, auquel on voudra bien, pour cette raison, nous permettre de nous arrêter un instant.

La nation burgonde arriva dans ce pays vers l'an 413. Partie des rives orientales de la Vistule au IIe siècle de l'ère chrétienne, elle avait erré pendant cent ans dans la vaste Germanie, cherchant partout une demeure fixe, partout repoussée d'un sol déjà occupé. Huns, Vandales et Gépides se l'étaient renvoyée comme un jouet sur toute l'étendue de l'Europe centrale, et, suivant l'opinion de plusieurs commentateurs allemands des *Niebelungen*, c'est dans une de ces rencontres avec d'autres races qu'aurait eu lieu la tragédie sanglante qui fait le sujet du poème (1). D'abord aussi violente que les autres races barbares qui envahirent l'empire romain, elle s'était adoucie peu à peu dans les longues épreuves du voyage. « L'idée de malheur et de défaite, dit Augustin Thierry, s'était attachée à son nom, et cette longue suite de revers couronnée par une catastrophe nationale dont la poésie du nord a fait sa grande épopée avait adouci son caractère et brisé en elle l'orgueil du conquérant et du barbare. » Chassée vers le Rhin par l'invasion d'Attila, elle s'unit aux Romains pour lui résister, et gagna enfin dans la grande bataille des plaines catalauniques cet établissement si longtemps cherché. Le patrice Aétius lui assigna pour demeure le pays qui s'étend de Bâle à l'Isère, concession qui fut agrandie sur le Doubs et la Saône par l'empereur Anthémius. Les Burgondes s'y introduisirent lentement, moins en conquérans qu'en hôtes pacifiques. Ce ne fut point, comme l'invasion franque, un torrent qui déborde et ravage, ce fut un fleuve tranquille qui arrose et féconde. « Ils substituèrent, dit un écrivain qui a particulièrement étudié cette invasion, au dogme inexorable de la victoire le principe plus humain de la fusion graduelle des habitudes et des mœurs (2). » Les terres vacantes n'étaient pas rares, la population présentait des vides effrayans dans un pays où la centralisation des césars avait produit ses effets naturels, l'appauvrissement et la stérilité, décrits en traits douloureux par l'évêque Lactance. « La multitude des salariés, dit-il, était si grande, et si énormes les charges publiques, que les forces manquaient aux laboureurs; les campagnes se changeaient en solitudes, et les cul-

(1) *Mémoire sur l'établissement des Burgondes*, par Gingins-de-la-Sarraz. Académie des sciences de Turin, t. XL. — *Germ. Ansiedelungen*, par Gaupp. — *Geschichte der Burgunden*, par Derichsweiler.

(2) *Mémoire sur l'établissement des Burgondes*, par le baron Gingins-de-la-Sarraz.

tures en forêts; les bestiaux diminuaient, les hommes mouraient, et l'on n'en payait pas moins pour les morts. » De vastes étendues de territoires avaient été dévolues au fisc par l'impossibilité où le propriétaire était réduit de payer l'impôt. Ce sont ces propriétés fiscales, situées principalement dans la région montagneuse, qui furent attribuées aux nouveau-venus par les autorités municipales, les seules restées debout au milieu de la dissolution de l'empire. Les Burgondes respectèrent les conventions de partage, vivant en bonne intelligence avec les indigènes, et les traitant, au témoignage d'un contemporain, Paul Orose, « non en sujets, mais presque en frères chrétiens. » Ils choisirent de préférence les lieux élevés, les hautes vallées, pour s'y livrer à leurs goûts modestes, abandonnant à la population gallo-romaine les plus belles terres des plaines. Cette distribution primitive a laissé des traces encore reconnaissables aux caractères extérieurs des populations qui habitent les hautes vallées; leur physionomie rappelle tous les traits que l'histoire prête aux Burgondes, leur taille élevée (Sidoine Apollinaire, qui exagère probablement, les appelle *septipedes*), leurs yeux bleus, leurs longs cheveux blonds, leur humeur facile, joviale, un peu bruyante, leur parler à plein gosier (1); elle rappelle aussi leur caractère inoffensif et respectueux qui les portait à admirer naïvement les merveilles laissées par la civilisation romaine, et leur inspirait, au lieu d'une jalousie trop commune pour les grandes existences locales, un goût prononcé pour la société et l'amitié des comtes gallo-romains.

Ce peuple singulier fonda ce qu'on appelle le premier royaume de Bourgogne, qui fut détruit en 534 par les Francs. Les causes de cette grande ruine ont été expliquées dans un écrit récent de M. B. Hauréau (2). Il avait reçu le christianisme de la main de missionnaires inconnus qui niaient la divinité du Fils et du Saint-Esprit : il était donc arien en arrivant dans sa terre promise, mais, tolérant par tempérament, ami de la paix, d'un esprit peu ouvert aux spéculations théologiques, il ne prétendit point imposer ses croyances aux populations qui suivaient déjà une autre forme du christianisme, et proclama l'égalité du catholicisme et de l'arianisme, rare exemple de modération que n'imitèrent point les Francs. Ceux-ci, arrivés païens dans la Gaule, s'emparèrent de la forme catholique, dont la forte hiérarchie avait séduit leur esprit

(1) Cette habitude des Burgondes de parler à pleine voix les a fait appeler du nom singulier de *gourgouillons* par un écrivain du moyen âge. *Burgundiones eos quasi Gurguliones appello quod ob superbiam toto gutture loquantur.* (Luitprandi, *Chron.*, lib. III, cap. 12.)

(2) *L'Église et l'État sous les premiers rois de Bourgogne.*

amoureux de la force, l'embrassèrent et en firent la religion de leur empire. Le droit commun a toujours été considéré comme une tyrannie par les clergés qui aspirent à la domination. Le clergé catholique pardonna aux Francs leurs violences barbares : ces grandes destructions rappelées par Grégoire de Tours, incendies d'églises et de couvens, massacres de prêtres et de moines, il pardonna tout, même son propre abaissement devant des conquérans féroces et encore à demi païens; mais les Burgondes naïfs et désintéressés, mais leur roi Gondebaud, le premier barbare qui ait compris l'égalité des races et des cultes, furent pour lui l'objet d'une haine mortelle, source principale des malheurs qui fondirent sur la Burgondie. Les évêques tentèrent d'abord de la convertir à l'idée de la religion d'état; n'ayant pu y réussir par la discussion, ils s'agitèrent, recoururent aux moyens violens, signèrent le manifeste séditieux de Langres, et finirent par appeler les Francs. La race burgonde, bien que dénuée des qualités guerrières de ceux-ci, repoussa leurs premières attaques sous la conduite de Gondebaud; mais sous son faible successeur, balayée des plaines de la Saône et du Doubs par la cavalerie franque, elle se replia vers les Alpes, où elle fut vaincue par les fils de Clovis.

Si la douceur était un moyen de succès politique, le peuple burgonde aurait fondé un royaume durable; mais en perdant son indépendance il ne périt pas tout à fait. Un historien savoyard (1) dit que la chute du premier établissement burgonde fut moins un changement de mœurs et de lois qu'un changement de dynastie. Le vaincu garda sa loi, cette fameuse loi Gombette adoptée à Genève en l'an 500 dans une assemblée où le Gallo-Romain entra sur le pied d'égalité avec le Burgonde, et promulguée à Lyon l'année suivante par le roi Gondebaud, dont elle porte le nom. Le grand principe qui la domine, c'est l'égalité des races; *una conditione teneantur Burgundio et Romanus*, dit-elle au titre X. Les peines sont appliquées sans distinction de race et de condition : elle est bien différente en cela de la loi des Francs, qui mesure la pénalité sur la condition et la race du coupable; mais ce qui la distingue de toutes les législations, même modernes, c'est qu'elle ignore absolument la religion et n'en parle qu'à la fin dans un supplément, pour recommander la tolérance de tous les cultes et le respect de tous les ministres du culte : *in nullo penitus contemnantur ecclesiæ aut sacerdotes*. Cette loi, remarquable monument d'équité pour ces temps de violence et de barbarie, a survécu longtemps malgré les

(1) *Montmélian et les Alpes*, par Léon Ménabréa; Chambéry 1841. — L'auteur de cette remarquable étude est le frère du général-diplomate de ce nom.

immenses bouleversemens du moyen âge. Elle accompagna les Burgondes dans leurs désastres; elle a traversé ainsi le règne de Charlemagne, qui en recommande l'observation dans la province de Burgondie, et l'on trouve jusqu'au x[e] siècle des chartes portant cette formule : *ego qui professus sum lege vivere gundobada*, où le signataire déclare vivre sous cette loi; ses dispositions principales, comme le régime de la dot et de l'augment de la dot, l'indivision de la forêt et du pâturage, le droit de paissance et d'affouage, ont traversé les législations successives de Savoie, les *statuta Sabaudiæ* de 1430, les constitutions royales de 1770, et sont arrivées jusqu'au code de Charles-Albert de 1837.

Tandis que cette loi régissait les Burgondes en corps de nation et qu'ils la gardaient encore après leur défaite comme le plus précieux débris de leur courte fortune, il s'accomplit au pied des Alpes une grande œuvre de fusion qu'on a justement remarquée (1). Des peuples divers amenés par l'invasion et des débris indigènes mêlés et confondus dans le tumulte violent du moyen âge, il se forma aussitôt après la chute de l'empire de Charlemagne, sur l'espace précédemment occupé par les Burgondes, un groupe complexe dont les efforts ardens vers l'indépendance enfantèrent tour à tour ces ébauches de royaumes aux contours indistincts et mobiles, imparfaitement connus sous les noms de Cisjurane, d'Arles et de Vienne, de Transjurane et de second royaume de Bourgogne. Un premier effort eut lieu en 879 à Mantalla sur l'Isère. Le duc Boson s'y fit élire roi et fonda la dynastie qui porte son nom, et à laquelle les généalogistes les plus autorisés (2) rattachent celle de Savoie. Son petit-fils Charles-Constantin, qui ne reçut de son père Louis l'Aveugle qu'un héritage compromis et amoindri par de malheureuses entreprises en Italie, passe pour le grand-père du premier des Humbert de Savoie. Neuf ans après, un second effort plus heureux fut tenté dans la gorge du Valais, à l'extrémité du Léman, dans la région appelée la Transjurane, qui avait été le centre de l'établissement burgonde. Là était située l'abbaye de Saint-Maurice, fondée par le dernier roi, l'infortuné Sigismond, sur l'emplacement présumé du martyre de la légion thébaine. Les moines y avaient caché, en souvenir du fondateur, les insignes de la royauté, l'anneau du chevalier romain Maurice, chef de la légion, sa lance, et le *diadème de Burgondie*, célèbre dans les chroniques de la Transjurane, qui a exercé sur le versant occidental le même prestige que la couronne de fer des rois lombards sur l'autre versant. Rodolphe Welf, comte du

(1) L. Ménabréa.

(2) Du Bouchet, d'Hozier et Gingins-de-la-Sarraz.

pays, tira en 888 ces insignes vénérables du lieu secret où ils étaient cachés depuis la conquête franque, et dans l'abbaye de Saint-Maurice, sanctuaire de la tradition nationale, en présence du clergé, des grands et du peuple assemblés, il les revêtit lui-même, *sibi imposuit*, dit l'annaliste Réginon, et fut proclamé roi, l'anneau de saint Maurice au doigt, la lance au poing et le diadème sur la tête. Il fonda un royaume qui fut, selon l'expression d'un historien, l'effort d'un peuple qui cherche à revivre. Ce royaume ressuscitait, mais sur une moindre étendue, le premier royaume de Burgondie. Il était limité au nord par les Alpes bernoises et la Reuss, à l'ouest par le Doubs et la Saône, au midi par le Rhône et la Durance, à l'est par les Alpes qu'il franchissait dans la vallée d'Aoste. Cette création monarchique, qu'il ne faut pas confondre avec la Bourgogne ducale, laquelle a toujours relevé de la couronne de France, compta quatre rois, et devint par le testament du dernier, mort sans enfans en 1032, un fief de l'empire d'Allemagne, qui a entravé pendant des siècles l'extension de la France vers le Jura et les Alpes; le dernier lambeau de ce fief n'a pu être emporté qu'en 1674 par la conquête de la Franche-Comté sous le règne de Louis XIV.

C'est à ce mouvement vers l'indépendance que se rattachent directement la maison de Savoie et sa puissance en deçà des Alpes. La première figure de cette longue galerie de souverains qui se continue en Victor-Emmanuel apparaît auprès du dernier Rodolphe. Ses successeurs immédiats, les premiers comtes de Maurienne et de Savoie, s'efforcent de renouer la tradition burgonde du premier et du second royaume, revendiquant avec obstination l'héritage des pacifiques descendans de ceux qui sont célébrés dans les *Niebelungen* et l'*Edda*. L'abbaye de Saint-Maurice devient pour eux un sanctuaire politique et religieux; ils prennent le titre d'abbés-commandeurs comme les rois rodolphiens avaient pris celui d'abbés-comtes. Ils mettent leurs acquisitions sous le patronage du saint populaire dans cette région des Alpes, et des églises, des cathédrales s'élèvent en son honneur sur les deux versans. Sous ce vocable vénéré, auquel s'est ajouté celui de saint Lazare, Amédée VIII fonde au XVᵉ siècle l'ordre religieux et militaire qui est devenu la première distinction honorifique de la petite monarchie. Un autre fait témoigne mieux encore de leur tendance à rattacher l'un à l'autre leur droit dynastique et la royauté burgonde : c'est leur empressement à se mettre en possession, dès 1250, de l'emblème visible de cette royauté. Le comte Pierre II, à l'exemple du premier Rodolphe, tira du trésor de l'abbaye l'anneau du glorieux légionnaire romain. Il n'est plus question de la lance dans les annales de Savoie, le diadème avait passé aux empereurs; mais l'an-

neau est demeuré le signe consacré de l'autorité souveraine et de sa transmission : comtes, ducs et rois l'ont porté au doigt le jour de leur couronnement jusqu'à la révolution française, qui frappa ces emblèmes d'un discrédit irrémédiable. Ce précieux joyau, d'une valeur intrinsèque considérable, s'est égaré au milieu du déménagement précipité de la royauté sarde en 1796.

On voit, dans cet effort des princes de Savoie pour renouer la tradition burgonde, apparaître déjà leur politique, toujours attentive à mettre le droit de son côté, habile à se couvrir du prestige des anciens rois, et qui vient encore de se manifester tout récemment dans les négociations entamées avec l'Autriche pour obtenir d'elle la couronne de fer des rois lombards. Appuyés sur ces traditions populaires, ils parvinrent rapidement à établir leur autorité sur une grande partie du second royaume. Il est curieux de les voir à l'œuvre dans ces faibles commencemens. A la manière dont ils débutent, on peut deviner leurs qualités politiques et pressentir leur future grandeur. Le chef de la famille, Humbert aux blanches mains, entre sur la scène de l'histoire par un coup de théâtre où éclatent quelques-unes des qualités qui font les grandes races. Il choisit sa voie avec une promptitude de mouvement et une sûreté de coup d'œil réellement étonnantes au milieu des événemens qui suivirent la mort du roi. Le chroniqueur Wippo (1) raconte qu'au moment où, dans le pays burgonde comme partout, la féodalité aspirait à se constituer, les seigneurs prirent les armes sous la conduite de deux chefs francs, Eudes de Champagne et Reynold de Mâcon, pour empêcher la réunion du diadème de Bourgogne à la couronne impériale sur la tête de Conrad le Salique, l'héritier désigné. L'insurrection était déjà maîtresse de tout le versant occidental, de Payerne et Morat jusqu'à l'Isère. Humbert se jeta dans le parti impérial, préférant, dit le chroniqueur, un pouvoir unique, même étranger, à l'anarchie féodale. Repoussé d'abord dans la vallée d'Aoste, il s'y reforma avec les bandes que lui amenaient les évêques, effrayés comme lui de la féodalité laïque, et, profitant habilement des passages qui ont été si utiles à ses descendans, il franchit le grand Saint-Bernard au milieu de la neige, tomba sur l'armée des seigneurs dans le Valais, la dispersa, et vint donner la main à Conrad, qui s'avançait par l'Helvétie allemande.

La marche hardie d'Humbert, qui assura l'héritage du second royaume aux empereurs d'Allemagne, a eu les résultats les plus heureux sur les destinées de sa maison. L'empire, amené en-deçà des Alpes, sur le Doubs et la Saône, a été le bouclier qui l'a cou-

(1) Wippo, *In vita Conradi.*

erte contre les entreprises des souverainetés plus puissantes créées à côté d'elle et en même temps qu'elle, les dauphins du Viennois, les ducs de Bourgogne et enfin la monarchie française. Sans cet abri protecteur, vingt fois dans sa longue existence elle aurait été écrasée contre les Alpes. Dans ce fief impérial, à couvert sous l'épée de ses tuteurs, elle a pu se développer lentement, traverser l'âge critique de la formation des grandes monarchies fatal à tant d'autres souverainetés féodales, s'arrondir par degrés, prenant ici une ville, là une vallée, étendant de jour en jour son patronage sur des populations opprimées par un seigneur ou par un évêque. Pour la récompenser du service qu'elle leur avait rendu, les empereurs, trop occupés en Allemagne et en Italie, l'oublient ou la laissent tranquillement s'agrandir, pourvu qu'elle se reconnaisse leur vassale. Par eux, la Savoie est érigée en comté, puis en duché; par eux, un successeur d'Humbert, Amédée VI, est revêtu du titre de vicaire impérial, dignité qui a fait des petits comtes de Maurienne les grands juges de la féodalité, et leur a valu une autorité que la monarchie française n'a conquise qu'au prix de longues guerres avec ses grands vassaux. Enfin, parvenant à force d'habileté à se faire passer pour héritière d'un droit antérieur, elle supplante peu à peu l'empire dans un fief impérial, et s'attribue la plénitude de l'autorité souveraine, ce qui a fait dire à des historiens peu instruits de ses origines, à Guichenon et à d'autres, qu'elle n'avait jamais été la vassale des empereurs. Au milieu du XIII[e] siècle, alors que le droit de l'empire subsiste encore incontesté, la puissance de la Savoie s'étend, à travers les Alpes, de la plaine de Turin à l'Oberland bernois, de la vallée d'Aoste à Lyon et au Rhône, et même dans le Rhône, jusqu'où peut aller un cheval sans nager, dit un ancien traité de délimitation.

C'est en se développant du côté de Berne qu'elle se trouva, en 1265, face à face avec le chef de la famille des Habsbourg, dont les destinées offrent plus d'un trait d'analogie avec les siennes. Parties toutes les deux du versant occidental des Alpes, elles ont suivi un mouvement analogue d'occident en orient, déplaçant de siècle en siècle, sous la pression de la France, le centre de leur domination; mais l'une, plus libre de ses mouvemens, plus habile à se conformer aux circonstances et aux accidens du voyage, suivant et devançant parfois les progrès dus à l'esprit particulier des peuples qu'elle s'assimilait et à l'esprit général du siècle, n'a cessé de croître et de se fortifier, tandis que l'autre, raide et compassée, conservatrice à tout prix et le dos tourné à l'avenir, a vécu toujours contestée, ne laissant derrière elle, dans les pays qu'elle devait abandonner, ni regret ni sympathie, et a fini par déchoir de son ancienne grandeur. Leur première rencontre fut un choc. Rodolphe de Habsbourg avait

été l'agresseur : il fut vaincu par Pierre II, que ses exploits et son génie organisateur ont fait surnommer le petit Charlemagne. Depuis cette première rencontre sur le champ de bataille, ces deux familles ont déposé leur haine, elles se sont liées par des services mutuels, par des traités politiques et par des mariages. Souvent même, forcée de reculer devant la pression française devenue trop forte, la maison de Savoie a dû chercher en Allemagne son point d'appui et a trouvé un refuge dans la maison de Habsbourg. C'est avec les secours de l'empire qu'Emmanuel-Philibert et le prince Eugène ont par deux fois reconquis l'héritage de leurs ancêtres. Tant que l'intérêt dynastique aura quelque poids dans la politique, il faudra tenir grand compte de ces liaisons historiques. Qui sait si ces deux vieilles races, n'ayant plus entre elles la nation opprimée qui les divisait et les aigrissait l'une contre l'autre, ne reviendront pas à leur intimité séculaire, aux traités politiques et aux mariages de famille? Leur rapprochement vient de s'établir aujourd'hui par les soins d'un négociateur habile qui n'aura point négligé, sans doute, d'ajouter aux nécessités de la diplomatie les enseignemens de l'histoire.

Parvenus à l'empire en 1274, les Habsbourg ne furent, pas plus que leurs prédécesseurs, un obstacle aux agrandissemens de la Savoie en-deçà des monts. Les princes de Savoie achevèrent de dévorer l'ancien fief impérial. Ils acquièrent la Bresse par un heureux mariage avec Sibille de Beaugé, le Faucigny par un traité d'échange contre leurs possessions du Dauphiné, le Genevois par un achat à beaux deniers comptans, les villes de la Suisse — Nyon, Lausanne, Payerne, Moudon et Morat par des soumissions plus ou moins spontanées et des donations impériales. Berne fait sa soumission en 1266 et la renouvelle en 1268. D'autres villes, d'autres pays de langue tudesque se soumettent également à Pierre II et à son successeur Philippe. Ces agrandissemens de territoire dans des pays de langue allemande n'ont pas eu de durée. La maison de Savoie, française par la langue parlée à la cour, est demeurée française jusqu'au transfert de la capitale au-delà des monts, en 1559, et n'a pu se maintenir en Suisse que dans les limites du pays où le français est parlé. Ne pouvant s'étendre dans la partie allemande de l'ancien royaume de Bourgogne, elle revient sur la partie française, gagne la Bresse, et cherche, sans y parvenir, à tourner le Jura par le pays qui domine Bourg, appelé aujourd'hui le Revermont. Toute la partie du fief impérial située sur le versant français du Jura lui a échappé; mais cette bande de pays qui forme les départemens du Jura et du Doubs l'a préservée des attaques directes du duc de Bourgogne et du roi de France, et quand celui-ci s'en empara, elle

s'était déjà ouvert une autre issue du côté de l'Italie. Il n'est pas sans intérêt d'observer par quels moyens elle est parvenue à se fortifier derrière cette barrière du Jura qui contenait la France et à s'assimiler les élémens de la société féodale. Rien de plus propre que ce travail intérieur d'absorption à donner une idée des facultés et du tempérament de la maison de Savoie.

II.

On aurait une bien fausse idée de la domination qu'elle exerçait aux temps féodaux, si on se la représentait sous la forme de la monarchie moderne, unie, compacte, sans solution de continuité. Quoique son autorité s'étendît sur des pays assez vastes, elle était loin d'y obtenir partout la même obéissance. Sa juridiction y était arrêtée à chaque pas par les juridictions féodales, ici par un évêque, souverain temporel dans son diocèse, là par une ville affranchie, plus loin par cette multitude de hobereaux bardés de fer et agissant en maîtres absolus dans leurs châteaux. On a compté (1) jusqu'à douze cents familles seigneuriales en possession de tous les modes de juridiction dans l'espace occupé par la maison de Savoie en-deçà des monts. L'historien auquel on doit ce calcul nous fait assister à leur naissance, il remonte aussi près de leur berceau que le lui permettent les documens qui sont entre ses mains ; il décrit en termes héraldiques, tout à fait incompréhensibles aux profanes, leurs châteaux crénelés, leur organisation militaire, leurs armes et leurs guerres : dénombrement curieux, dans lequel on ne voit pas sans intérêt figurer des familles qui comptent encore des représentans dans le pays, ou qui, transplantées ailleurs, sont devenues des illustrations nationales des pays qui les ont reçues. Cette région des Alpes semble avoir été dès le moyen âge une sorte de réser-

(1) Léon Ménabréa, dans ses *Origines féodales*, ouvrage posthume publié en 1865 par la sœur de l'écrivain, M[me] la comtesse Brunet. Héritière du portefeuille de son frère et aussi un peu de ses goûts archéologiques, elle n'a voulu priver le public érudit d'aucune des richesses qu'il contenait. Elle en a déjà tiré l'in-4° des *Origines féodales*, et promet d'en tirer d'autres travaux. Léon Ménabréa appartient au mouvement d'études historiques provoqué par Charles-Albert dès la première année de son règne. En 1832, ce roi créa la grande commission des *Monumenta historiæ patriæ*, composée de personnages officiels et des hommes qui s'étaient le plus distingués par leurs travaux historiques. A côté de cette commission, il se forma en Savoie, dans l'académie de Chambéry, un centre d'études auquel Ménabréa se rattache plus particulièrement. Écrivain fécond, trop fécond pour être correct, investigateur passionné des choses du passé, il a réuni pour l'histoire de la maison de Savoie des matériaux immenses qui ne forment pas sans doute un édifice complet et bien ordonné, mais qui en mettent les précieux matériaux à portée de celui qui abordera cette tâche dans un esprit plus large et moins préoccupé des détails.

voir humain toujours rempli, d'où la vie a coulé sans cesse et s'est répandue comme les torrens et les rivières qui prennent leur source dans ses montagnes. De bonne heure, les ambitions féodales se sont senties à l'étroit dans ce coin de terre, aussi bien que les existences les plus humbles, et l'on voit de grandes familles, d'abord vassales des comtes et des ducs de Savoie, refluer sur les autres pays pour y chercher un plus vaste théâtre d'activité : en France, les familles alliées des Coligny et des Montbel-d'Entremont, dont l'héritière, mariée en secondes noces à l'amiral six mois avant le massacre de la Saint-Barthélemy, disparaît dans une prison ignorée, coupable seulement d'avoir été un moment l'épouse du grand homme; en Hollande, Marnix de Sainte-Aldegonde, l'auteur du *Compromis* de Breda par où commença la guerre de l'indépendance, le puissant démolisseur de la vieille église, le conseil et le bras droit du Taciturne; à Genève, enfin Bonnivard, le mordant écrivain des *Chroniques de Genève*, le spirituel prieur de Saint-Victor, l'Érasme savoyard qui fraya les voies à la réforme et à l'indépendance de son pays.

Cette féodalité alpestre présente des traits de mœurs qui la distinguent profondément de la féodalité franque. Elle n'a pas l'orgueil de race de celle-ci, ni sa vanité, ni le besoin de dominer la monarchie et le peuple. On reconnaît en elle les qualités des chefs burgondes, auxquels Ménabréa rattache la plupart des anciennes familles de la Suisse française et de la Savoie, leur humeur pacifique, leur esprit docile à l'ascendant royal. Après le premier coup frappé sur elle par Humbert, elle se laisse gagner au prestige impérial qui environne les successeurs de ce prince, elle descend de ses châteaux plantés sur les sommets des monts, entre peu à peu dans la sphère d'attraction de la petite cour, voyage avec elle de Chambéry à Turin et de Turin aux villes de la Suisse, car ce n'est pas d'aujourd'hui que les princes de Savoie ont l'humeur voyageuse. La situation géographique de leurs domaines jetés sur les deux versans des Alpes leur a fait de bonne heure une nécessité de ces voyages. Toutefois, pour réduire à une subordination complète et définitive toutes ces petites indépendances, il leur a fallu une patience sans égale. C'est ici que se décèle le tempérament particulier de la maison de Savoie. On ne la voit jamais impatiente ni violente à l'égard des hobereaux qui faisaient obstacle à son autorité. De ces quarante générations de comtes, de ducs et de rois, il en est sans doute plusieurs qui ne font pas grande figure dans le monde, qui sont ou malheureux ou incapables, en qui les traits de la famille semblent bien effacés; mais on n'en trouve pas un dont on puisse dire qu'il a été violent et cruel. Ils se sont avan-

cés peu à peu et à grand'peine au travers de cette haute futaie féodale sans couper ni abattre à la façon de Louis XI, se contentant d'émonder les branches les plus nuisibles, attentifs et bienveillans aux faibles, accordant aux bourgeois des villes et des bourgs murés ces chartes, ces franchises que l'archéologie recueille aujourd'hui avec un si vif intérêt, étendant enfin jusqu'aux populations sans défense des campagnes les soulagemens et les garanties que comportait la dureté des temps. Naturellement inclinés vers les petits et les opprimés, ils ont prêté l'oreille au cri de douleur des pauvres gens que la féodalité opprimait, comme plus tard à celui d'une nation foulée par l'étranger, et ils sont venus à leur secours par ces chartes municipales qu'on rencontre partout sur la voie de leurs agrandissemens.

On a beaucoup agité la question de savoir si les libertés communales sont antérieures à la formation de la monarchie, ou si c'est la monarchie qui les a fondées. La question nous paraît tranchée, du moins dans les limites du second royaume de Bourgogne : toutes les chartes dont les princes de Savoie y ont semé leur route sont des confirmations de franchises anciennes et de droits préexistans. Le municipe gallo-romain que nous avons vu distribuer aux Burgondes les terres vacantes, après une disparition momentanée, se reforma de bonne heure sous l'abri de la monarchie de Rodolphe, qui faisait obstacle à l'établissement féodal. Le principe constitutif de la féodalité, savoir l'hérédité des offices et des bénéfices publics, reconnu par la monarchie franque dès l'année 889, ne fut admis au pied des Alpes qu'en 1037 par Conrad le salique, lorsque celui-ci prit possession du royaume; et bien que, son principe une fois reconnu, la féodalité n'eût pas tardé à couvrir le pays de ses innombrables rejetons, on vit cependant l'antique liberté éclore et l'emporter partout à l'arrivée de la maison de Savoie. Elle se fait sa place, elle éclate et se maintient jusqu'en rase campagne, loin des villes, là où lui manque la protection de fortes murailles. L'historien s'arrête avec étonnement devant ces populations rurales du XIIe siècle cantonnées dans les hautes vallées de la Savoie, indépendantes, s'administrant elles-mêmes la justice, véritables oasis de liberté au milieu de la servitude universelle. Sous le règne du duc Louis II, vers 1450, elles furent saisies d'une émotion étrange. L'esprit qui formait alors les ligues des premiers cantons de la Suisse souffla aussi sur le revers du Mont-Blanc, y réchauffa les neiges éternelles et en détacha, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une avalanche humaine. Ces populations descendirent en armes la longue vallée de l'Arve, mais elles vinrent se briser, au débouché de la vallée sur la plaine, contre le pouvoir populaire et dès longtemps

accepté des ducs. Ceux-ci ne détruisirent point cependant ce dernier asile de l'antique indépendance allobrogique, et Ménabréa cite des jugemens rendus par les tribunaux de ces populations libres jusqu'en 1559, après la rentrée d'Emmanuel-Philibert dans ses états.

Ce prince, le véritable initiateur de la politique italienne de sa maison, est aussi celui qui a commencé le premier la délivrance de la population taillable et corvéable à merci. Il vint à son secours par l'édit du 20 octobre 1561, qui abolit les servitudes les plus odieuses. Il parle dans le préambule un langage qui dut paraître bien nouveau à cette époque. « Puisqu'il a plu à Dieu, dit-il, de restaurer l'humaine nature dans sa liberté première, et quoique le nom odieux d'esclavage, introduit par les païens, ait été aboli par les princes chrétiens, nous avons néanmoins trouvé une forme d'esclavage appelée taille ou mainmorte, qui accable les hommes de charges insupportables sous les noms d'*angaries* et de *pérangaries*. Ému dans notre âme des plaintes de ces malheureux qui désirent sortir de leur misère et se racheter, nous avons délibéré de leur en fournir le moyen. En conséquence, nous avons résolu de délivrer nos sujets de toute condition servile et de les déclarer, eux et leurs biens, libres et francs à jamais, *liberi e franchi per sempre.* » Le moyen qu'il leur offre est remarquable : c'est un système de vente, d'achat et d'échange des droits féodaux. Dans ce système, toute servitude réelle ou personnelle devient un objet de commerce, peut et doit être estimée en argent. Le rachat est d'abord facultatif, mais il est rendu obligatoire par des édits postérieurs qui affectent à cette opération tantôt les biens communaux, tantôt les fonds publics de la monarchie, parfois les deniers privés du prince, et toujours le pécule du mainmortable. L'indemnité d'abord librement débattue, fixée ensuite et imposée d'autorité, tel est le levier imaginé pour alléger et pour abolir à la fin le fardeau féodal. Par ce système, la délivrance s'accomplit lentement dans les états de Savoie; mais, poursuivie avec persévérance, sans secousses violentes et avec le consentement des classes intéressées, elle a produit des effets dont les mœurs portent encore la visible empreinte.

Il n'est pas un étranger arrivant en Savoie qui ne s'aperçoive de l'ascendant qu'exerce encore le hobereau. L'esprit des classes inférieures de la campagne ne lui est point hostile; l'atmosphère qui l'entoure n'est pas comme ailleurs chargée de ressentimens amers et de haines inconscientes, et pour peu qu'il y mette de bonne volonté, il fait bientôt reconnaître et accepter son influence. Cet ascendant n'est pas uniquement dû à l'abaissement de la population rurale, à son manque d'instruction et de bien-être, car on voit les

anciens noms entourés du même prestige dans les cantons républicains de la Suisse française qui ont appartenu jadis à la maison de Savoie. Cet apaisement des esprits est le fruit de sa politique débonnaire, qui a contenu d'une main l'institution odieuse de la féodalité sans l'aigrir, et qui a relevé de l'autre la classe opprimée sans l'exciter à la révolte. Une cause plus éloignée de cet apaisement social, c'est que le servage n'a pas été dans la région burgonde le résultat de la conquête barbare comme dans la région franque. De grands esprits, entre autres Augustin Thierry, ont attribué à cette première cause des conséquences sociales qui ne sont pas encore annulées par la civilisation moderne.

Une des formes les plus curieuses de la protection accordée à la classe opprimée, c'est l'institution de l'*advocatus pauperum*, sorte de ministère public spécialement chargé de défendre les intérêts des indigens. Aussi ancienne que la monarchie, elle apparaît déjà dans le statut de Pierre II de 1267; mais elle ne reçut sa forme définitive que dans celui d'Amédée VIII en 1430. L'esprit de cette institution se révèle dans les paroles du législateur. « De crainte, dit-il, que le défaut de ressources pécuniaires n'empêche les personnes pauvres et misérables de faire valoir leurs droits, nous voulons qu'un avocat-général des pauvres réside continuellement à Chambéry, et qu'on choisisse pour cet office un homme capable et de grande probité. Il défendra les causes des gens dénués de fortune par-devant nos conseils, nos tribunaux et même les tribunaux ecclésiastiques. Il sera payé par nous et n'exigera rien des parties (1). » Lors de la création du sénat de Savoie, en 1559, ce fonctionnaire fut élevé au même rang que le chef du parquet; il eut comme celui-ci sous ses ordres des fonctionnaires subalternes. La défense du pauvre fut ainsi égalée pour l'honneur et les appointemens à la défense de la société. Très utile dans les temps d'oppression, où la grande masse de la population, exclue de la propriété du sol, vivait sous le poids d'une profonde misère, cette institution a fini par être une superfluité dangereuse dans les conditions économiques de la société moderne. De 1815 à 1848, elle a fourni un élément à la passion ruineuse des procès au sein de la classe indigente. Elle n'en révèle pas moins cette secrète sympathie qui inclinait la maison de Savoie vers les classes opprimées. Celles-ci se sont senties attirées par cette sympathie, et elles y ont répondu par des sentimens de fidélité qui ont survécu à tous les événemens, et qui ont fait sa force contre les hauts barons et les hobereaux.

Il est un autre genre de féodalité dont elle n'a pas eu aussi faci-

(1) *Statuta Sabaudiæ. De Advocatu pauperum.*

lement raison, c'est celle des évêques. Ils étaient tous au moyen âge des papes au petit pied, armés du double pouvoir de l'épée et de la crosse pastorale. L'auteur des *Origines féodales* n'a pas omis de remonter à celles-là. Il donne l'acte de naissance de ces produits hybrides de l'empire et du sacerdoce, leurs chartes de fondation, plus authentiques en général, il faut le dire, que celles qui ont constitué le patrimoine romain. La maison de Savoie a dû réduire successivement cinq ou six de ces petites papautés temporelles pour dégager la route du côté des Alpes occidentales. Si elle se trouve aujourd'hui en présence d'une autre papauté, ce n'est point là un fait nouveau dans son histoire, et l'on pourrait deviner la solution que recevra la question romaine par les solutions qui ont été données aux conflits antérieurs de même nature, si les événemens permettent au roi d'Italie de suivre les inspirations de la politique traditionnelle de sa famille. L'attitude de ses ancêtres devant les puissances ecclésiastiques a été la même que devant les seigneurs laïques : même patience, même égalité d'humeur, même ténacité. Ils ont procédé contre elles non par la force et les coups de main, mais par ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui les « moyens moraux, » par un gouvernement plus juste, offrant plus de sécurité et de garanties sociales que celui des évêques, affaibli et vicié par le mélange du spirituel et du temporel. Vaincu sans pouvoir résister, l'évêque était forcé par les plaintes et les révoltes de ses sujets de rechercher l'appui du prince, qui ne le refusait jamais, mais à la condition d'entrer de compte à demi dans l'administration temporelle du diocèse. Qu'on nous permette de suivre cette politique de plus près dans un cas particulier, dans les relations du prince avec l'évêque de Maurienne.

Cet évêché était de fondation franque, il avait été créé par le roi Gontramn après la conquête du premier royaume de Bourgogne, agrandi par les rois du second royaume, protégé par les empereurs d'Allemagne, de qui relevaient directement les princes-évêques de Maurienne. Jeté en travers de la route du Mont-Cenis, il gênait les mouvemens de la maison de Savoie sur les deux versans, et formait devant elle, toute proportion gardée, un obstacle aussi considérable que le patrimoine de Saint-Pierre devant l'Italie nouvelle. L'ayant trouvé tout formé sous ses pas, elle le respecta longtemps selon son habitude; mais sous le règne d'Amédée VI le gouvernement de Savoie, qui avait dès lors acquis une certaine consistance et dont l'autorité, partout obéie, tranchait sur l'anarchie de l'administration ecclésiastique, vit son intervention sollicitée : des mécontentemens et des révoltes éclatèrent et furent réprimés par le comte, qui toutefois ne réclama point le prix de ses services.

Son successeur Édouard le Libéral fut moins désintéressé. En 1322, une insurrection éclata, plus formidable que les premières. Les paysans de la rive gauche de l'Arc, se prétendant sujets du comte, attaquèrent l'évêque Aymon de Miolans dans son château d'Arves, et massacrèrent ses serviteurs sous ses yeux. Lui-même, échappé par miracle à la fureur populaire, chassé de son siége épiscopal de Saint-Jean-de-Maurienne, courut chercher un asile sur les terres d'Édouard, à Aiguebelle, sous la protection du fort de Charbonnières. Alors intervint entre le comte et lui une convention portant le titre de *Contrat d'association du seigneur évêque de Maurienne et du seigneur comte de Savoie* (1), qui pourrait encore servir de modèle aujourd'hui. Par cette convention, le comte est associé à l'administration temporelle de l'évêque à la condition que le premier rétablira et maintiendra l'ordre dans le patrimoine. Une fois entrés en partage, le comte et ses successeurs n'ont montré aucune hâte de déposséder l'évêque. L'association a duré jusqu'à la création du sénat, pouvoir animé d'un esprit nouveau, qui apportait dans ses rapports avec l'église un peu de l'humeur querelleuse des parlemens français. Entre la compagnie gardienne des droits de la puissance civile et les évêques de Maurienne, la lutte commença bientôt, soutenue d'un côté par des monitoires et des excommunications et de l'autre par des arrêts d'appel comme d'abus et de réduction de temporel, — lutte curieuse, souvent très vive, dont les incidens et les péripéties, racontés par un historien du sénat (2), ont semé d'incidens variés la chronique locale jusqu'à la veille de la grande révolution, qui a mis fin au débat. Alors est intervenue une nouvelle convention qui a délivré pour toujours l'évêque des soucis de l'empire en lui accordant un salaire annuel avec le titre pompeux de prince d'Aiguebelle.

Dans leurs luttes avec les évêques, les princes de Savoie séparent toujours le pouvoir temporel du pouvoir spirituel, fermes devant le premier et cherchant à le réduire par tous les moyens pacifiques, toujours respectueux devant le second, dévots à l'excès, d'une soumission si exemplaire et d'une attitude si humble qu'elle semblerait trahir chez quelques-uns d'entre eux une certaine faiblesse d'esprit. Les feuilles publiques de l'Italie ont rapporté naguère le trait de dévotion de Victor-Emmanuel arrêtant sa voiture dans une rue de Turin et se mettant humblement à genoux sur le marchepied pendant que passait un prêtre portant l'eucharistie. L'attitude du roi d'Italie en cette circonstance est l'exacte représentation de celle de ses ancêtres devant le pouvoir spirituel. Il n'est

(1) *Mémoires et Documens de la Société d'histoire de la Savoie*, t. VII.
(2) *Histoire du Sénat de Savoie*, par E. Burnier; Chambéry 1865.

pas de race royale plus constamment soumise. Sa dévotion, portée jusqu'aux minuties du cloître, lui donne une physionomie à part, où les traits de l'ascète et du moine se mêlent souvent à ceux du politique et du guerrier. Qu'on ne s'y méprenne pas pourtant : ces princes dévots savent très bien demeurer maîtres d'eux et chez eux. On dirait même qu'ils ne prennent cet air contrit et humilié que pour mieux résister et pour élargir plus sûrement le cercle de leur autorité et l'étendue de leurs domaines. Ils se font volontiers moines, évêques, cardinaux et papes. Rome les canonise et les béatifie; elle ne sait rien refuser à ces saints et à ces bienheureux, et, tandis qu'elle ne laisse aucun pouvoir étranger prendre pied sur le sol italien, elle se montre conciliante envers celui-ci, elle en vient avec lui aux accommodemens et aux concordats. Le duc Louis II est le premier prince catholique qui ait été investi du droit de nomination aux grandes charges ecclésiastiques dans ses états. Son père, le moine de Ripaille, devenu pape, lui obtint cet avantage unique pour prix de son désistement volontaire de la papauté en faveur de Nicolas V. Par la nomination des titulaires, les princes de Savoie ont tenu dès lors sous leur main ces petites papautés temporelles qui avaient jusque-là embarrassé leur marche.

Une pourtant a résisté, et cette résistance a été le point de départ du mouvement qui a rejeté la maison de Savoie au-delà des monts : c'est l'évêché de Genève. Magnifiquement assise dans la vallée du Léman, dominant le lac et le cours du Rhône, placée au centre de ses possessions cisalpines quand elles s'étendaient au nord jusqu'à Berne et à l'ouest jusqu'à la Saône, Genève en était la capitale désignée par la géographie et par l'histoire; elle avait à l'égard des futurs développemens de la petite monarchie alpestre l'importance qui appartient à Rome aujourd'hui dans l'évolution italienne. Elle avait été la capitale des premiers rois burgondes avant que Gondebaud l'eût portée à Lyon; c'est là qu'avait été adoptée la loi Gombette, et dans le bassin qu'elle domine s'étaient réfugiées la royauté et la nation chassées par les Francs. On comprend l'attraction qu'elle devait exercer sur une dynastie nourrie de ces traditions, et qui aspirait à refaire la domination des *Niebelungen*. Aussi cette dynastie s'efforça-t-elle d'y mettre le pied dès sa première apparition sur les Alpes occidentales, mais elle y avait été devancée par deux ou même par trois compétiteurs : par l'évêque, prince souverain en vertu de la bulle d'or de 1162 de Frédéric Barberousse; par le comte du Genévois, dont le pouvoir indépendant remontait à la déclaration de l'hérédité féodale de Conrad le Salique en 1037; enfin par la commune affranchie, plus ancienne encore, puisqu'elle remontait au municipe gallo-romain.

De ces trois compétiteurs, le second fut éliminé en 1394 par cet achat à beaux deniers comptans que nous avons rappelé. Restaient la commune et l'évêque. Il advint à celui-ci ce qui était arrivé à l'évêque de Maurienne : menacé dans son pouvoir temporel par la commune de Genève, il dut appeler à son secours le Savoyard en lui inféodant la charge judiciaire du vidomne, *vicedominus*, sorte de vicaire de l'évêque pour l'administration de la justice. A dater du jour où ce modeste fonctionnaire rendit la justice au nom des ducs de Savoie, il n'y eut plus de place que pour lui : sa juridiction s'agrandit à droite et à gauche, gagnant à la fois sur celle de l'évêque et sur celle de la commune; il devint un personnage considérable, magnifiquement logé dans le château fort de l'île du Rhône, et sa demeure seigneuriale, gardée par une nombreuse troupe d'archers, servit de pied-à-terre à son seigneur et maître pendant les séjours de plus en plus fréquens et plus prolongés de celui-ci à Genève. Alors un cortége brillant de gentilshommes savoyards se répandait dans la ville et donnait aux bourgeois émerveillés le spectacle pompeux des mœurs monarchiques. La politique de Savoie consistait à s'appuyer tantôt sur l'évêque pour résister à la commune, tantôt sur la commune pour résister à l'évêque. Nul doute que le résultat final n'eût été l'entière soumission de Genève, si ce jeu n'avait pas été troublé. Déjà la municipalité inclinait à accepter cette suprématie, et Bonnivard, dans ses *Chroniques de Genève*, nous montre les quatre syndics, « les magnifiques seigneurs, » comme on les appelait, portant le dais sous lequel le duc Charles III faisait son entrée triomphale dans sa bonne ville. Le pouvoir temporel, diminué par le passage de plusieurs cadets de Savoie sur le siége épiscopal, n'existait plus que de nom; mais au moment où cette politique patiente allait atteindre le but de ses efforts, elle fut brusquement arrêtée par l'arrivée d'une quatrième puissance, qui changea la face de Genève et du monde : la réformation fit son entrée à Genève en 1525. Elle rejeta du même coup la monarchie, l'évêque, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, et fonda la république qui dure encore. La Savoie se heurta violemment à cette puissance nouvelle, qui aurait peut-être succombé sans les secours de Berne et les diversions de la France. Alors commencèrent les grandes épreuves : les provinces suisses et la Savoie du nord sont envahies par les Bernois, la Bresse, le Bugey, le Valromey et la Savoie du midi par François Ier. Cette crise terrible eût été mortelle, si la maison de Savoie n'avait eu alors qu'une existence; mais elle en avait deux, l'une sur les versans occidentaux, l'autre sur les versans méridionaux. La première finit en 1536 au milieu des convulsions européennes provoquées par la rivalité de François Ier et de Charles-Quint; nous allons la suivre dans la seconde.

III.

Le secret de la rare vitalité de cette puissance réside dans la possession des passages des Alpes, qui lui ont permis de se mouvoir des deux côtés au gré de ses intérêts. L'importance de cette position stratégique n'avait pas échappé à la pénétration des rudes souverains du moyen âge et même de ceux qui étaient le plus éloignés des Alpes. Ils avaient déjà compris que, de ce point central, on pouvait dominer les pays assis sur les deux côtés de la chaîne. Le chroniqueur anglais Malmesbury prête à son roi Henri III de Plantagenet des paroles qui expriment bien à quel point il sentait les avantages d'une telle position. « Si j'avais, dit-il à ses barons, les possessions d'Humbert, je voudrais dominer l'Italie et la Bourgogne, car je tiendrais la clé de l'une et de l'autre. » La famille avisée qui s'empara de cette clé dès 1091 par un heureux mariage d'Oddon, fils d'Humbert aux blanches mains, avec une riche héritière italienne, Adélaïde de Suse, n'avait pas besoin qu'on lui en révélât la valeur. Elle s'en servit d'abord pour ouvrir la Bourgogne royale et pour accomplir cette évolution occidentale qui vient de nous occuper. Les faveurs répandues sur les premiers comtes de Savoie par les empereurs allemands ne furent pas toutes aussi volontaires qu'on pourrait le croire d'après ce que nous en avons dit. Leurs libéralités ne furent souvent que le prix longtemps débattu de leur passage par ces cols où la maison de Savoie s'était retranchée. Le chroniqueur allemand Henri de Schafnaburg raconte un marché de ce genre conclu entre l'empereur Henri IV et Amédée II de Savoie pendant la guerre des investitures. Les passages du Tyrol se trouvant fermés par les guelfes italiens et les partisans de Grégoire VII, l'empereur fut forcé d'emprunter le Mont-Cenis pour entrer en Italie. Le comte se rendit au-devant de lui jusqu'à Bâle; mais quand ils furent arrivés au pied du Mont-Cenis, il lui demanda pour prix du passage ou la suzeraineté sur cinq évêchés relevant de l'empire, ou la possession en toute souveraineté d'une riche province que Ménabréa suppose être celle qui renfermait la célèbre abbaye de Saint-Maurice. L'empereur trouva le prix du service élevé, il accorda pourtant la province demandée; il était pressé d'arriver; le terrible Hildebrand l'attendait au château de Canossa, où la papauté tint pendant trois jours sous ses pieds la majesté de l'empire.

Ce trait n'est rien moins qu'historique, mais il ne laisse pas de montrer la valeur de la position. Maîtresse des hauteurs, la maison de Savoie a pu mettre le passage à prix, et l'ouvrir, suivant qu'elle y trouvait son avantage, tantôt à la maison d'Autriche et tantôt à la France. On est étonné qu'elle n'en ait pas profité plus tôt pour

s'agrandir en Italie, car toutes les facilités de la descente sont du côté de la vallée du Pô. Qu'on prenne en effet une carte en relief indiquant la coupe des Alpes, et l'on verra du premier coup d'œil qu'elles tombent sur l'Italie par un versant rapide rayé de vallées qui sont autant de grands chemins conduisant presque en droite ligne dans la plaine. Tandis que de ce côté-ci le cataclysme qui les a soulevées a eu des contre-coups violens et prolongés qui ont fait surgir des chaînes secondaires et des contre-forts puissans, creusé dans toutes les directions des vallées étroites, tortueuses, profondes, offrant de toutes parts des positions stratégiques propres à l'attaque comme à la défense, sur le côté méridional au contraire l'émotion des forces primitives s'est apaisée subitement devant la splendide ouverture du ciel italien, et la moraine des Alpes s'est écroulée sans remous ni rejaillissemens. Nulle puissance n'a pu tenir longtemps sur ces sommets abrupts sans être entraînée en Italie par les facilités de la descente. L'éblouissant spectacle des magnificences du ciel et des richesses du sol italien a séduit Gaulois et Francs; il a séduit même ces monarchies informes et éphémères qui s'étaient établies au moyen âge sur le versant occidental après la chute de l'empire de Charlemagne, entre autres celle de Boson et celle de Rodolphe. On sait ce qu'il advint en Italie au fils de Boson. Le fils de Rodolphe Welf, qui s'était fait appeler le « roi des Alpes, » tenta la même aventure. Au mois de juillet 923, il se précipita sur l'Italie par la vallée d'Aoste, et remporta la sanglante victoire de Firenzuola, où Béranger Ier, le bourreau de Loüis l'Aveugle, perdit le trône. Cette victoire lui servit de peu, parce que les Italiens, « voulant toujours avoir deux maîtres pour contenir l'un par la peur de l'autre, » selon le mot spirituel du Milanais Luitprandi (1), lui opposèrent bientôt un compétiteur dans la personne de Hugues de Provence, comme ils l'avaient opposé lui-même à Béranger, et il fut obligé de repasser les Alpes.

Soit que l'échec répété des deux dynasties auxquelles celle de Savoie se rattache par des liens étroits ait été pour celle-ci un enseignement, ou que le spectacle de la mobilité italienne ait répugné longtemps à son esprit de suite, elle ne s'est abandonnée qu'assez tard au mouvement qui la portait dans cette direction. Sa politique ne commence à trahir des préoccupations de ce genre que vers le milieu du xve siècle, à une époque où ses possessions transalpines, déjà considérables, embrassaient les versans immédiats des Alpes à l'exception de ce qui appartenait sur les flancs du Mont-Viso aux

(1) « Italienses semper geminis uti volunt dominis ut alterum alterius terrore coerceant. » Luitprandi, *Chron.*, lib. III.

marquis de Saluces, et s'avançaient sur la plaine jusqu'à la Sesia, au-delà de Turin. Le Piémont attirait si peu son attention qu'elle l'avait donné en apanage à une branche cadette dite des princes d'Achaïe, titre d'un fief de la Grèce qu'ils n'ont jamais possédé, pas plus que la branche aînée n'a possédé les royaumes de Chypre et de Jérusalem; mais en 1418 le Piémont fit retour au duc Amédée VIII par l'extinction de la ligne d'Achaïe, et ce prince se mêla plus activement que ses prédécesseurs des affaires italiennes.

Amédée VIII est un des personnages les plus remarquables de sa maison. D'une souplesse d'esprit et d'une activité peu ordinaires, il remplit les rôles, il se plie aux offices les plus variés, tour à tour soldat sur le champ de bataille, souverain magnifique d'un état qui pouvait passer pour grand à son époque, moine à Ripaille et pape sous le nom de Félix V, négociateur de la paix de Bicêtre, qui termina la guerre civile des Armagnacs, allié du roi de France contre ses grands vassaux, du duc de Bourgogne contre les rudes bourgeois des Flandres; mais, quoi qu'il fasse, il ne perd pas de vue un seul instant les intérêts et les agrandissemens de sa dynastie. Moine ou pape, il ne cesse pas un moment d'être, sous le règne nominal de son fils Louis, le souverain effectif. C'est lui qui, du sein de l'église où il s'est réfugié, inspire et dirige la tentative de son fils sur la Lombardie, que nous rappellerons bientôt.

Il avait été mêlé pendant trente ans à toutes les affaires de France. Il avait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, pratiqué à fond cette nation dans les diverses missions guerrières ou pacificatrices qu'il y avait remplies, et à travers les divisions qu'elle présentait il avait entrevu la puissance de sa future unité. Jusqu'à lui, la maison de Savoie avait pour ainsi dire gravité dans une sphère étrangère à la France, séparée qu'elle était de celle-ci par la Bourgogne ducale et par le Dauphiné; mais au temps d'Amédée VIII la Bourgogne allait faire retour à la couronne, et le Dauphiné était déjà devenu l'apanage des fils aînés de France. Dans le choc inévitable de ces deux puissances inégales, l'avantage resterait nécessairement à la plus grande. Amédée VIII pressentit ce résultat, et tourna les yeux vers l'Italie, où il vit une issue pour sa maison. Les Visconti de Milan dominaient alors la vallée du Pô. Leur puissance s'étendait, parallèlement à celle de Savoie, du Saint-Gothard au golfe de Gênes et de la petite rivière de la Sesia à celle de l'Adda, sur les confins de la république de Venise. Le duc forma une ligue avec les Vénitiens et le roi de Naples, Alphonse d'Aragon, pour renverser cet obstacle. La ligue fut victorieuse, trop victorieuse à son gré, car elle allait anéantir la puissance des Visconti et la remplacer par une autre, par celle de Venise, tout aussi redoutable à ses desseins, et

il s'en retira par une brusque volte-face, tendit la main au vaincu, Philippe-Marie Visconti, s'allia avec lui par le traité de Turin de 1427, et lui donna sa fille Marie en mariage. Les filles de Savoie, sages et réservées, n'ayant rien des passions et des goûts des tyrans italiens du xve siècle, n'étaient pas faites pour de telles unions. Celle-ci fut malheureuse; la princesse vécut séparée de son indigne mari, qui lui préféra la belle Agnès de Maino, et en fit effrontément associer le nom au sien dans les prières publiques du clergé lombard; mais les malheurs de la princesse la rendirent intéressante aux yeux du peuple de Milan, qui détestait la tyrannie du Visconti (1), et l'ascendant qu'elle sut prendre sur les esprits servit merveilleusement les projets de son frère, le duc Louis II, sur le Milanais.

Dans la ligue formée par Amédée VIII contre les Visconti avait figuré un soldat d'aventure nommé Francesco Sforza, qui prit goût à cette guerre, la continua pour son propre compte, et finit par s'emparer de toute la Lombardie à l'exception de la capitale, qui se constitua en république. Le dernier Visconti mourut en luttant contre l'usurpateur. Sa veuve se servit alors de l'influence qu'elle avait acquise sur le peuple pour amener la république à signer le traité du 8 mars 1449, par lequel la Lombardie en-deçà du Tessin était cédée au duc de Savoie, et lui-même élu protecteur de Milan. Toutefois sa dynastie ne devait pas atteindre de si tôt à cet objet de son ambition. La guerre de Louis II contre Sforza, conduite sans vigueur, ne fut qu'une série de désastres malgré les conseils d'Amédée VIII, qui, devenu pape, n'oubliait point sous la tiare le danger pressant de son fils. De Genève, de Bâle et de Lausanne, où il promenait sa papauté contestée, il presse l'armement des milices vaudoises et savoisiennes, il excite, il aiguillonne son fils, il l'exhorte à quitter ses frivoles amusemens, à réduire ses dépenses personnelles, à engager même les joyaux de la couronne pour soutenir la guerre; il l'autorise, en sa qualité de pape, à lever des impôts sur les gens d'église et à contracter des emprunts dont il se porte caution. Sa correspondance, publiée pour la première fois en 1851 (2), donne une haute idée de l'expérience qu'il avait acquise en France. Il donne à son fils un conseil qui a été bien utile à sa maison quand elle l'a suivi avec discernement, c'est de tenir grand compte des prétentions françaises en Italie. Le duché de Milan

(1) « Mulier perfecta, pudica et proba, et moribus modestissimis, ob idque reipublicæ mediolanensi non cara modo, sed etiam venerabilis. » *Storia di Milano*, lib. XVII, Simonetta.

(2) *Correspondance du pape Félix V et de son fils Louis, duc de Savoie, au sujet de la ligue de Milan*, publiée d'après des documens inédits, par M. E. Gaullieur, Zurich 1851.

était revendiqué par Charles d'Orléans du chef de sa mère, Valentine Visconti. Le roi de France appuyait cette revendication, et il était d'une bonne politique de le ménager pour s'en faire au besoin un appui. Aussi fait-il insérer dans le traité avec la république milanaise que la guerre sera poursuivie contre tous les ennemis de la république, *excepté contre la maison de France.* Il n'échappait pas à sa pénétration que, dans les luttes de sa maison en Italie, son plus sûr allié était la France. En dépit de ces conseils et de ces secours, le duc Louis fut obligé de faire la paix avec l'heureux usurpateur sans obtenir la partie cédée de la Lombardie. Cette guerre finit encore par un mariage. Bonne de Savoie fut donnée au fils de l'aventurier italien, devenu duc de Milan.

Ce serait une curieuse histoire que celle des mariages de la maison de Savoie. Ce qu'on a dit de la maison d'Autriche : *Tu, felix Austria, nube,* s'appliquerait peut-être avec plus de justesse à celle de Savoie. Race féconde s'il en fut, elle a eu toujours en réserve des princesses vives, alertes et spirituelles, rachetant par les qualités supérieures de l'esprit et du cœur une certaine vulgarité dans les traits du visage, ornemens des cours et souvent gloires nationales des pays qu'elles avaient adoptés. A ces traits, on peut reconnaître celles que la France a reçues, cette Louise de Savoie, la vaillante mère de François Ier, qui porta le poids de la régence pendant la captivité de son fils, et ne souffrit pas que le royaume fût amoindri par le désastre de Pavie; cette autre Louise, qui égaya par son esprit et ses grâces la vieillesse désolée de Louis XIV; sa sœur Adélaïde, qui, transplantée en Espagne avec son mari le duc d'Anjou, lui gagna les cœurs espagnols et enracina dans ce pays la dynastie des Bourbons. On en a vu s'asseoir sur la plupart des trônes de l'Europe, en France, en Espagne, en Portugal et même en Angleterre, avant que l'Angleterre eût mis à l'interdit les reines catholiques. Les mariages anglais seraient un des épisodes les plus singuliers de cette histoire. Ils répondaient à un plan d'agrandissement en-deçà des monts, pour l'exécution duquel il était nécessaire de chercher l'appui de l'Angleterre. De 1236 à 1250, deux nièces de Pierre II entrèrent dans la famille des Plantagenets. L'une, qui s'appelait Éléonore, femme d'une beauté accomplie, au dire de Matthieu Paris, *speciei venustissimæ* (1), fit tourner l'influence qu'elle avait prise sur son royal époux Henri III au profit de sa nombreuse parenté de Savoie. Pierre II reçut du roi anglais la seigneurie de Richmont, le protectorat des comtés d'Essex et de Warenne, et des sommes immenses qui l'aidèrent puissamment à

(1) Matth. Paris, *Histor. Major.*, p. 420.

repousser Rodolphe de Habsbourg en Helvétie. Son frère Guillaume devint le conseiller intime et le ministre du roi. Un autre frère, Boniface, qui était ecclésiastique, fut nommé archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre. Pierre II fit de nombreux voyages à Londres, emmenant chaque fois avec lui un cortége de seigneurs du pays de Vaud et de la Savoie, grands guerroyeurs, mais pauvres et râpés, auxquels le roi donnait en mariage les plus riches héritières de son royaume. Le chroniqueur que nous avons cité s'indigne de ces mariages et les appelle une souillure pour le noble sang anglais (1). Dans son engouement pour les Savoyards, Henri III fit construire pour les recevoir le palais de Savoie dans le Strand, démoli après 1815 pour dégager les abords du pont de Waterloo, et dont il ne reste plus que la chapelle; cette chapelle sert aujourd'hui d'église à la légation italienne à Londres.

Cette politique matrimoniale a été féconde en acquisitions d'importance et en alliances précieuses pour la maison de Savoie; elle lui a valu successivement la possession du passage du Mont-Cenis et du versant qui domine le Piémont, la Bresse, le Bugey et le Faucigny. Par d'heureux mariages, elle s'est créé sur le continent et en Angleterre même des points d'appui à l'aide desquels elle a pu se maintenir à cheval sur les Alpes et résister sans être désarçonnée aux plus graves ébranlemens de l'Europe. Cependant cette politique ne lui a pas réussi d'abord en Italie : outre les deux mariages dont nous avons parlé avec un Visconti et un Sforza, elle en contracta encore avec plusieurs des princes qui encombraient la vallée du Pô, par exemple avec les marquis de Montferrat et de Saluces; mais rien de solide, rien de durable ne pouvait se nouer avec ces tyrannies violentes élevées sur la ruine des républiques lombardes, sans autres traditions que celles de la force, des coups de main, de l'assassinat, et pratiquant déjà cette politique d'expédiens que Machiavel devait réduire plus tard en maximes. Le prestige d'une descendance royale qui environnait la maison de Savoie et qui ouvrait à ses fils et à ses filles l'entrée des grandes cours occidentales n'avait aucune prise sur ces tyrans italiens, à qui la force seule imposait, et c'est uniquement par la force que cette maison a pu s'étendre en Italie. L'histoire de ses progrès de ce côté est essentiellement guerrière, chacun de ses pas y a été marqué par des luttes incessantes. Pendant trois siècles, elle est aux prises avec ces petites principautés, les combattant tour à tour, les opposant l'une à l'autre, les Saluces aux Montferrat, les Montferrat aux Sforza; elle s'efforce de prêter main-forte et de rendre la vie aux libertés

(1) *Ibid.*, p. 825, 852.

municipales et républicaines écrasées par ces tyrannies, et elle obtient en retour de ces services le titre et les droits attachés à une protection acceptée. C'est ainsi qu'Ivrée en 1313, Fossano en 1314, Chieri en 1347, Mondovi la même année, Biella en 1379, Cuneo en 1382 et Nice en 1388 s'annexent spontanément aux domaines subalpins de Savoie, à la condition que leurs libertés municipales seront reconnues et garanties. Enfin, quand l'obstacle qui fermait la vallée du Pô lui opposait une résistance supérieure à ses forces, elle avait une ressource extrême : c'était d'ouvrir l'écluse des Alpes au torrent français, qui se précipitait alors et balayait tout sur son passage; mais elle n'a fait usage de ce remède dangereux pour elle-même qu'après que les agrandissemens de la France l'eurent obligée de s'ouvrir à tout prix une issue en Italie.

C'est le duc Emmanuel-Philibert qui a reconnu le premier que l'avenir de sa maison était là. Cette conviction lui était venue de ses longs rapports avec la France. Il avait combattu contre elle en Italie, en Allemagne et dans les Flandres; il l'avait vue seule, malgré ses divisions intérieures, tenir tête à l'Angleterre et à l'immense empire de Charles-Quint, et il savait ce qu'il lui avait fallu à lui-même d'énergie, de valeur, de génie militaire, pour remporter les victoires de Gravelines et de Saint-Quentin, où il commandait l'armée impériale. En vainqueur généreux et clairvoyant, il s'empressa, aussitôt que la paix de Cateau-Cambrésis fut conclue, de nouer avec la France une étroite alliance, qui fut scellée par son mariage avec la sœur d'Henri II. Sous son règne, la monarchie de Savoie changea de centre de gravité, Turin devint la capitale, et la langue italienne prit le pas sur la langue française. On lit dans les curieuses relations des ambassadeurs vénitiens qu'il ne voulait entendre que l'italien dans sa cour, quoiqu'il parlât avec une égale facilité l'allemand, l'espagnol et le français. Il paraît, d'après la relation de Lippomano, que cette affectation d'italianisme était peu agréable aux ambassadeurs français, espagnols et autrichiens; mais sa réponse à leurs observations était toujours qu'il voulait suivre une politique à lui, qu'il était prince italien, et qu'il désirait vivre et mourir en prince italien. Les relations vénitiennes de Boldù et de Morosini nous montrent que les provinces cisalpines ressentirent vivement ce déplacement du centre de la monarchie, la Savoie surtout, qui ne se sentait pas encore attirée par la nationalité française; nous verrons bientôt par quels efforts elle réagit contre le transfert de la capitale. Le duc se flattait de faire oublier cet abandon du berceau de sa famille en entourant d'attentions et d'égards les nobles savoyards, en les admettant dans ses conseils, en leur distribuant les hautes dignités de la cour, les emplois supérieurs dans la di-

plomatie et dans l'armée. Il faut reconnaître que la noblesse de Savoie, appauvrie par le départ de la cour, a mérité par ses services les préférences dont elle a été l'objet de la part du souverain. Celui-ci a toujours trouvé dans ses rangs des hommes dévoués dont l'esprit politique et les qualités militaires ont singulièrement avancé la fortune de la Savoie en Italie. On la voit participer sans cesse à toutes les négociations diplomatiques et à toutes les luttes depuis le règne d'Emmanuel-Philibert jusqu'aux événemens qui ont donné à Victor-Emmanuel le trône d'Italie et la couronne de fer des rois lombards.

La politique de la maison de Savoie en Italie se distingue par un trait particulier de celle des conquérans qui ont foulé tour à tour le sol de cet infortuné pays : à toutes les époques, elle a été dictée par un sincère attachement à la nation italienne et par une intelligence supérieure de ses vrais intérêts. Sans doute elle n'a pas perdu de vue ses avantages particuliers et négligé les occasions de s'agrandir en même temps qu'elle s'appliquait à servir l'Italie; mais elle n'a vu de bonne heure dans cette nation foulée par les armées étrangères et par le despotisme indigène qu'une alliée à soulager, une sœur malheureuse à secourir. Les princes de Savoie ont conçu l'intérêt général de l'Italie sous trois aspects différens, et cette pensée s'est formulée dans leur diplomatie par un triple principe : la neutralité de l'Italie, l'équilibre de l'Italie et l'indépendance de l'Italie. Il faut d'abord écarter du sol italien, trop souvent ensanglanté, le fléau de la guerre et persuader aux grandes puissances de choisir un autre champ de bataille; il faut ensuite empêcher que l'une ou l'autre ne rompe à son profit l'équilibre italien; il faut enfin les éloigner toutes de l'Italie. Telles sont les trois idées sur lesquelles a roulé la politique de Savoie jusqu'à nos jours. Victor-Amédée II, le fondateur de la royauté de Sardaigne, est le premier qui ait eu l'idée d'obtenir à l'Italie le privilége de la neutralité. La France accepta la première ce principe par le traité signé à Pignerol le 29 juin 1695, élaboré à Loreto par les envoyés de Louis XIV, du duc de Savoie, de la république de Venise et du pape. Pour prix de l'acceptation de ce principe, Victor-Amédée II se sépara de la coalition formée contre la France et hâta la paix de Ryswik par cette retraite, qui découvrit l'Autriche en Italie devant les armes françaises. Six ans plus tard, au moment où allait éclater la grande guerre de la succession espagnole, il fit insérer de nouveau ce principe dans le traité d'alliance avec Louis XIV du 6 avril 1701; mais, comme il lui restait peu d'illusion sur la possibilité de faire respecter la neutralité de l'Italie aux autres belligérans, il stipula qu'au cas où la guerre sévirait au-delà des Alpes, il en-

trerait lui-même dans le duché de Milan en sa qualité de prince italien et d'allié de la France. Le principe ne fut respecté ni par Louis XIV, qui l'avait reconnu, ni par les autres puissances. La vallée du Pô fut cette fois comme toujours le champ de bataille de la France et de l'Autriche. Victor-Amédée, froissé du mépris que montrait Louis XIV pour un principe accepté par lui, opéra ce brusque revirement de 1703 qui a laissé sur sa politique un fâcheux stigmate de duplicité : il adhéra à la coalition de La Haye, et le résultat de ce mouvement fut la défaite de l'armée française devant Turin, défaite qui commença la série des désastres du grand règne. Le principe d'une pondération plus équitable des pouvoirs italiens a eu moins de peine à triompher. Une alliance avec la France, secrètement conclue par d'Ormea, ministre de Charles-Emmanuel III, et le cardinal Fleury, ministre de Louis XV, et une rapide campagne de l'armée française en Lombardie suffirent, en 1733, pour établir l'équilibre qui s'est maintenu jusqu'à la révolution. La domination autrichienne restreinte au seul duché de Milan, les Bourbons d'Espagne introduits au midi, deux ou trois petits états au centre, et la Sardaigne agrandie jusqu'au Tessin, tels furent les résultats de cette guerre heureuse. L'Italie respira dans cette situation nouvelle, et une noble émulation de réformes s'établit entre ses petits princes, dont aucun n'avait sur les autres une prépondérance trop décidée.

Enfin, s'élevant à une conception plus haute de l'intérêt général de la nation, la maison de Savoie l'a saisi sous son véritable aspect, celui de l'indépendance et de l'unité. Cette vue des droits de l'Italie, toujours plus claire et plus nette, constitue la véritable légitimité de la maison de Savoie. Elle a pourtant cherché à s'en donner une autre. Nous l'avons vue, dans la première période de ses développemens en-deçà des Alpes, s'efforcer de renouer les traditions des rois burgondes. La même tentative se reproduisit de l'autre côté des monts après que le duc Emmanuel-Philibert y eut porté le centre de la monarchie. Un historien piémontais, Lodovico della Chiesa, établit pour la première fois en 1608 l'origine italienne de la maison de Savoie en la rattachant à la postérité des rois lombards. Cette opinion historique, si bien d'accord avec la tendance politique qui avait prévalu, trouva dès lors pour défenseurs dévoués des écrivains de mérite, les Tesauro, les Maffei, les Napione et les Cibrario, qui ont fait pour la soutenir d'immenses efforts d'érudition. Rien de plus fastidieux que la lecture de ces documens généalogiques. On ne s'explique pas d'abord l'importance attachée à une question d'origine, et il faut, pour la comprendre, se rappeler qu'à une époque où le droit national se confondait avec le droit dy-

nastique il suffisait d'établir celui-ci pour légitimer un agrandissement. Les droits de la maison de Savoie n'ont jamais manqué d'avocats; elle a su mettre dans ses intérêts les puissances de l'esprit, intéresser à sa cause une légion de chroniqueurs, d'historiens, d'archéologues et de publicistes qui ont travaillé à lui construire des généalogies propres à justifier à la fois son double mouvement d'extension sur les deux côtés des Alpes. Cette question rétrospective, restée profondément incertaine malgré tant de travaux, n'a pas laissé d'exciter jusqu'à nos jours des débats dont la vivacité a tourné plus d'une fois à l'injure. La série des historiens savoyards qui rattachent la maison souveraine à une origine occidentale répond à la série piémontaise de ceux qui veulent lui trouver une origine italienne. Au fond de ces querelles en apparence oiseuses, il s'agitait, à vrai dire, une question nationale : il ne s'agissait de rien moins pour les uns que de ramener la monarchie de ce côté des Alpes, et pour les autres de l'entraîner sur l'Italie en faisant luire à son ambitieux génie l'héritage de la couronne de fer. Elle a hésité longtemps entre les deux partis, et l'on se tromperait fort de croire qu'elle s'est résolue à abandonner le versant occidental dès le jour où Emmanuel-Philibert transporta la capitale au-delà des monts. Elle y est revenue au contraire avec une obstination singulière, et ses violens retours sur le théâtre de ses premiers progrès forment la partie la plus dramatique de son histoire.

IV.

On a dit que si, au moment de sa rencontre avec la réformation dans Genève, elle lui avait fait bon visage, si elle l'avait reconnue et embrassée à l'exemple de tant d'autres familles souveraines, Genève et la Suisse française lui seraient demeurées fidèles, Berne devenait son alliée, et ses destinées se fixaient à jamais en-deçà des Alpes; mais le trône de Savoie était alors occupé par un prince faible, incapable de prendre cette forte résolution. Charles III ne sut se décider ni pour Charles-Quint, ni pour François Ier, ni pour la réformation, ni contre elle, et Genève, pendant qu'il hésitait, affermit son indépendance sous la protection de Berne et de la France. Privée de sa capitale naturelle, la domination cisalpine alla dès lors déclinant avec rapidité. De 1536 à 1601, les provinces situées au-delà du Rhône et du Léman, Vaud, le Valais, le pays de Gex, le Valromey, le Bugey et la Bresse, furent successivement retranchées des possessions de la Savoie : retranchemens douloureux, car toutes les parties de la petite monarchie avaient appris à vivre d'une existence commune sous le gouvernement de

cette famille aimée qui les avait groupées par un travail séculaire. Ils furent douloureux surtout pour la Savoie, dont le poids, désormais trop léger, ne pouvait plus retenir la monarchie. Pendant quarante ans, de 1560 à 1601, elle nourrit l'espérance de ramener la cour à Chambéry, et développa, excitée et soutenue par cette pensée, une énergie extraordinaire. Cette période a été, on peut le dire, l'âge héroïque de la Savoie. Naturellement froid et concentré, le caractère du pays s'exalta dans les guerres contre Genève. Cette ville, qui devait former le contre-poids de Turin, sans cesse présente à la pensée du pays, fut attaquée vingt fois soit par les bandes organisées de la noblesse, connues sous le nom de *Gentilshommes de la cuiller*, soit par l'armée régulière. Le fanatisme religieux, se mêlant au sentiment national, fit passer sur toutes les règles du droit des gens admises à cette époque. On massacrait des garnisons prisonnières après qu'elles avaient déposé les armes; on attaquait Genève en pleine paix, sans déclaration de guerre, et la nuit du 12 décembre 1602 elle se réveilla assiégée par l'armée du duc de Savoie. L'espoir de ramener la monarchie fit naître des idées et des projets qui nous paraissent à bon droit chimériques aujourd'hui, mais qui étaient alors l'expression d'un sentiment national fortement surexcité. Telle est celle d'un royaume allobroge formé au midi de la Provence et du Dauphiné, à l'ouest du Lyonnais et de la Bresse, au nord de la Suisse française, et à l'est des provinces subalpines avec la Savoie pour centre.

Cette idée avait pris naissance au sein du sénat de Savoie. Par ses attributions, qui ne sont pas sans analogie avec celles de nos parlemens modernes, le sénat touchait à toutes les affaires de l'état, à la politique, à la diplomatie, à la guerre et à l'administration intérieure. Représentation assez exacte du pays, de ses idées et de ses sentimens, il était devenu, dès le premier jour de sa création par Emmanuel-Philibert, le point d'appui de la résistance locale contre la politique italienne du souverain. Le terrain était donc tout préparé pour l'éclosion de la *grande idée*. Le sénateur Joly d'Allery la formula en 1561 dans un écrit qui fut envoyé au duc et répandu à profusion des deux côtés des monts. L'écrit lui-même a disparu, mais l'historien du sénat de Savoie a retrouvé dans les archives de la compagnie des documens qui en reproduisent le fond et les linéamens principaux. Le sénateur avait imprudemment mêlé la question religieuse à la question politique. Il ne s'était pas borné à conseiller au duc de diriger sa politique et ses alliances vers le but indiqué, savoir la formation du royaume allobroge; il lui conseillait aussi d'intéresser à ce projet les huguenots de France et les puissances protestantes en embrassant la ré-

forme : conseil hardi, qui fit d'autant plus de scandale qu'ayant lui-même embrassé la réforme avec sa belle-mère, la baronne de Crans, femme lettrée, dame d'honneur de la duchesse de Savoie, il avait, avec quelques autres personnages, établi une église évangélique à Chambéry. Le duc n'était pas prêt à hasarder un pas semblable, et dans un premier mouvement de colère il donna ordre au sénat de poursuivre l'auteur du projet. Interrogé le 31 mai 1561 par ses collègues sur la question de savoir s'il est l'auteur de l'écrit incriminé, il fait sans hésiter une réponse affirmative. On lui demande ensuite « s'il a des complices à vouloir que l'altesse de monseigneur le duc fasse alliance avec les hérétiques de Genève, de Berne, du Dauphiné et d'autres pour déchasser le roi de France dudit Dauphiné, de Provence et d'autres pays, et pour établir un royaume des Alpes où serait enseignée la religion soi-disant réformée. » A cette question, Joly d'Allery répond « qu'en tant qu'il s'agit de l'étendue et de l'agrandissement des domaines de Savoie, il a pour complices tous les vrais Savoisiens, et encore, croit-il, les Dauphinois et les Provençaux; qu'en tant qu'il s'agit de la religion, il ne souhaite rien tant que soit prêchée en icelles provinces, Savoie, Piémont et autres, la vraie catholique réformée, fondée sur la sainte Écriture, et non les nouvelletés de Luther, Calvin, Farel et autres, espérant donner ainsi audit état paix, tranquillité et bonne fraternité chrétienne. » A la suite de cet interrogatoire, le sénateur fut condamné à être suspendu de son office de magistrature pendant une année, peine légère pour un crime qui, dans la jurisprudence du temps, devait entraîner la peine de mort. Le duc de Savoie, revenu de son premier mouvement, flatté peut-être de cette couronne royale que le sénateur avait fait briller à ses yeux, ordonna qu'il fût immédiatement réintégré sur son siége.

Isolé des circonstances au milieu desquelles il se produisit, ce projet nous paraît aujourd'hui extravagant, et l'auteur de l'*Histoire du Sénat de Savoie* a pu considérer Joly d'Allery et ses adhérens comme des visionnaires. Que l'on se reporte néanmoins à l'époque de crise où il fut conçu, et l'on verra qu'il n'y avait pas trop de déraison à conseiller à la maison de Savoie de pousser sa pointe sur les provinces du sud-est de la France. L'Espagne, par les énormes acquisitions en Italie qu'elle devait aux victoires de Charles-Quint, interdisait à la Savoie tout espoir d'agrandissement de ce côté, tandis qu'en-deçà des Alpes la France, travaillée par ses guerres de religion, affaiblie et se déchirant de ses propres mains, semblait peu capable de résister à un retour violent de la Savoie. L'obstacle le plus sérieux était la réforme elle-même et son invincible esprit. Genève d'un côté, Genève appuyée de Berne et des autres cantons

protestans, et de l'autre Lesdiguières, le héros du protestantisme du sud-est de la France, arrêtaient court la formation du royaume rêvé. Quoi de plus naturel que d'embrasser la réforme pour transformer l'ennemi en auxiliaire? Le principe religieux dominait alors la politique : nul doute que la réformation tout entière, en France et au dehors, n'eût salué d'un cri de joie et n'eût appuyé de toutes ses forces ce nouveau pouvoir ami descendant des Alpes sur les provinces françaises, dont quelques-unes lui avaient jadis appartenu. Si cette révolution se fût accomplie, la Suisse française rentrait dans le sein de la monarchie devenue la protectrice des évangéliques, et les huguenots français, placés entre le sentiment de la patrie et celui de leur propre conservation, entre la révolte et l'extermination, auraient tendu la main au nouveau pouvoir, comme ils la tendaient à l'Angleterre et aux princes protestans de l'Allemagne. A l'intérieur, particulièrement en Savoie, l'esprit catholique des habitans n'aurait pas tenu devant le sentiment national qui ramenait la monarchie en-deçà des Alpes. Des populations nombreuses déjà passées à la réforme, le Chablais et une partie du Faucigny, et ces énergiques Vaudois des Alpes qui faisaient toute la force de Lesdiguières, auraient servi de point d'appui à ce mouvement religieux et politique.

Cette idée assez étrange au premier aspect d'un royaume allobroge et les phases qu'elle a traversées ne sont pas sans quelque analogie avec l'évolution de l'idée italienne qui s'accomplit sous nos yeux. Il est aussi en Italie des esprits qui, justement irrités des obstacles religieux qui s'opposent à l'achèvement de l'unité, ne reculent pas, dans leur impatience, devant la pensée de s'en débarrasser par une rupture avec Rome. Les élémens d'une solution de ce genre sont plus nombreux qu'on ne le pense parmi nous. Rien de moins papiste au fond que le génie italien. Une longue malédiction contre Rome retentit dans les écrits de ses plus grands écrivains. Pétrarque appelle sur elle le feu du ciel dans ce fameux sonnet qui se chante encore dans les cercles littéraires, *fiamma del ciel sulle tue treccie piova*. Le Dante a mis des papes dans le dernier cercle de son enfer. Guicciardini les accuse d'avoir fait de l'Italie la plus impie des nations catholiques par les corruptions dont ils lui ont donné le spectacle pendant plusieurs siècles. Machiavel leur reproche d'avoir livré la nation à l'étranger en empêchant la formation d'un pouvoir national capable de résister à l'invasion. La politique des gouvernemens italiens ne s'est pas montrée plus respectueuse que la pensée des écrivains et des poètes. Dès qu'un gouvernement quelconque, république ou monarchie, a pu prendre pied sur ce sol, il s'est mis en lutte avec Rome, et il l'a traitée plus cavalièrement que ne l'ont

fait les souverains des grandes nations étrangères. Les excommunications qui faisaient trembler celles-ci laissaient tout à fait indifférens un doge de Venise, un Visconti de Milan et un Médicis de Florence. Le premier y répondait en faisant planter une potence à la porte de chaque église pour indiquer au prêtre qui aurait publié la bulle le sort qui l'attendait, le second en faisant manger cette bulle avec les sceaux de plomb et les lacets de soie aux prélats qui la lui avaient apportée, le troisième enfin en portant la guerre dans les domaines de l'église au cri de *libertà e popolo*. L'ascendant sous lequel pliaient les souverains du dehors était sans effet sur les pouvoirs italiens. La religion même n'est pas en Italie ce sentiment profond qui plonge dans l'être moral et se mêle à la vie intime; elle est une affaire d'imagination qui s'arrête à la surface, un vague ensemble de croyances fugitives et d'émotions extérieures qui se dissipe au souffle de la première passion venue. La passion de l'unité nationale, irritée trop longtemps par le *non possumus*, pourrait bien en fin de compte aboutir à ce résultat inattendu. Divers symptômes trahissent la sourde agitation des esprits. La littérature et la science italiennes prennent une attitude plus tranchée. La réforme de l'église, la séparation des deux pouvoirs n'est pas appelée seulement par des laïques, elle trouve des adhérens à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, et jusque sur les marches du trône électif des papes. Sous les mouvemens bruyans et tumultueux de la politique, qui seuls attirent les regards, il se fait à cette heure un grand travail de révision des croyances et du système gouvernemental de l'église, travail silencieux qui déplace peu à peu les bases de l'ancienne foi, et les fait résider, non plus dans l'autorité hiérarchique, mais dans la libre acceptation individuelle, non plus dans la tradition infaillible, mais dans des textes connus et librement interprétés. C'est l'individu qui fait son entrée dans l'église par le libre examen, comme il l'a faite dans l'état par le suffrage universel. La société religieuse et la société politique tendent à s'équilibrer sur le même plan. Parti du pied des Alpes, du sein de ces populations vaudoises qui ne se rangèrent jamais sous le niveau de l'orthodoxie romaine, le mouvement d'émancipation individuelle s'est étendu d'abord sur le Piémont avec la liberté sarde, puis sur l'Italie centrale et méridionale à mesure que ces contrées se sont ouvertes à la libre discussion. Dès 1861, trois ans avant le transfert de la capitale, le centre de cette action hétérodoxe s'est porté à Florence, dans le palais d'un ancien archevêque de cette ville. C'est là, sur cette terre qui a dévoré tant de dissidens au moyen âge, que la seule hérésie qui ait survécu aux persécutions, la *chiesa valdese*, est venue s'installer. Elle a établi dans ce

palais son siége, sa faculté de théologie, ses écoles, ses presses et ses journaux, tous ses moyens d'action; déjà ce foyer rayonne sur les points extrêmes de l'Italie. La tragédie récente de Barletta, où sept personnes ont été massacrées et brûlées sur la place publique avec les meubles de leurs maisons dévastées, atteste que la contagion de la libre pensée religieuse gagne jusqu'à ces populations du midi traditionnellement attachées à l'orthodoxie. La protestation s'amasse visiblement dans l'atmosphère morale de l'Italie, elle se condense çà et là et forme des centres indépendans. L'idée italienne, désormais triomphante des obstacles militaires et politiques, menace d'emporter aussi les obstacles d'une autre nature. Elle est entrée, en un mot, dans la phase critique où Joly d'Allery voulait pousser la maison de Savoie en caressant l'idée de la voir s'établir à jamais en-deçà des Alpes.

Mais l'exécution de la partie religieuse de son programme répugnait au tempérament de la maison de Savoie. Elle avait repoussé la réformation à la première rencontre, lorsqu'elle pouvait sans danger lui tendre la main; il était trop tard, en 1562, pour renouer avec elle. Le catholicisme et la réformation avaient pris position dans des frontières pour longtemps fixées, d'où ils ne devaient plus sortir désormais. Emmanuel-Philibert sut résister à la tentation de profiter des divisions de la France; mais son successeur, Charles-Emmanuel Ier, n'eut pas cette prudence. Il essaya d'accomplir la partie politique du programme d'Allery. Dans les guerres et les négociations entreprises pour la réalisation de cette idée, le sénat de Savoie déploya une activité étonnante. La monarchie lui revenait poussée par l'Espagne, et on voit, pour lui faire de la place endeçà des Alpes, les sénateurs accepter les fonctions les plus étrangères à une compagnie judiciaire. L'un d'entre eux est employé à préparer les logemens et à lever des subsides pour l'armée ducale; un autre, le fameux président Favre, dont la statue s'élève sur la place du palais de justice de Chambéry, est commandant général des provinces cisalpines; il enrôle des soldats, les exerce au maniement des armes, pourvoit à leur équipement. Il est curieux de l'entendre s'expliquer sur une fonction qui semble convenir si peu à un chef de la justice, à un jurisconsulte comme lui. « Je me comparais, dit-il, aux magistrats que César déléguait autrefois pour gouverner ses provinces, et dont l'autorité représentait le souverain dans la paix et dans la guerre. » La pacifique compagnie se transforme, pour la circonstance, en une convention guerrière où tous les pouvoirs sont confondus. Les commissaires du sénat dirigent les opérations de la guerre contre Genève, et l'un de ses présidens, Charles de Rochette, est dans la ville, chargé d'endormir la vigi-

lance des citoyens pendant la nuit de l'escalade. La mission la plus singulière est celle du sénateur Chabod de Jacob, envoyé en Dauphiné pour préparer l'annexion de cette province au royaume des Alpes. Reçu par le parlement de Grenoble, toutes les chambres réunies, il y prononça un discours qui montre que les moyens imaginés alors ne diffèrent pas beaucoup de ceux qu'on invoque aujourd'hui. La mort d'Henri III, qui venait d'être assassiné par un moine fanatique, lui fournissait un texte que le magistrat savoyard sut exploiter habilement en faveur de sa thèse. Il présenta sous les plus vives couleurs le tableau de l'anarchie dans laquelle ce crime avait jeté le royaume de France, et en sa qualité d'homme de loi il en déduisit naturellement la faculté juridique et le droit de chaque province à se choisir un prince capable de la protéger. Puis, s'élevant à d'autres considérations, il développa les argumens que l'on trouve aujourd'hui au service de toutes les ambitions d'agrandissemens territoriaux : la situation géographique, la communauté de race, de langue et d'intérêt. « La nature, s'écrie-t-il, a fait des Dauphinois et des Savoyards un seul et même peuple. Quand vous leur aurez donné un même maître, ils seront encore ces Allobroges vaillans qui furent l'honneur des Celtes et la terreur des Romains. »

Mais toutes ces ambitions, toutes ces espérances patriotiques se brisèrent contre les obstacles que nous avons indiqués. C'était comme ligueuse et sous la pression catholique espagnole que la maison de Savoie revenait en-deçà des Alpes. La ligue lui tendait la main et lui ouvrait la voie de la France; mais toutes les forces du protestantisme se tournèrent contre elle. La France a trop oublié plus tard qu'une épée huguenote a barré le passage à Charles-Emmanuel Ier et empêché la formation du royaume allobrogique. Lesdiguières, le rude partisan, celui qu'on a appelé l'écumeur des Alpes, et qui a détruit en effet plus de forteresses, de couvens et de châteaux féodaux que les plus fameux pirates n'ont brûlé de vaisseaux, Lesdiguières a été le bouclier de la France pendant les mauvais jours de la ligue. Le massif des Alpes qui s'élève entre la plaine piémontaise et le cours du Rhône fut le théâtre de ses exploits. Vingt fois il l'a franchi par des cols réputés inaccessibles à une armée, tombant avec la rapidité de l'avalanche tantôt sur le Piémont, tantôt sur la Savoie, et forçant l'ennemi par cette stratégie prodigieuse à passer et repasser inutilement les Alpes. Le duc de Savoie l'appelait le vieux renard. Il méritait en effet ce nom par ses ruses de guerre, par ses marches et contre-marches, qui déconcertaient tous les plans. Pour lui fermer la vallée de l'Isère, Charles-Emmanuel fit construire en 1596 le fort de Barreaux. Henri IV s'étonnait que Lesdiguières demeurât

immobile et ne tentât pas d'arrêter les travaux. « Sire, répondit celui-ci, votre majesté a besoin d'un fort à cet endroit; son altesse le duc de Savoie veut bien en faire les frais. Laissons-lui ce soin; ce sera mon affaire d'en prendre possession quand le fort sera fini. » Il s'en empara, comme il l'avait dit, en moins de deux heures, la nuit du 13 mars 1598, au clair de lune. Par ses heureux coups de main sur les deux versans et avec les seules forces qu'il recrutait parmi les montagnards des Alpes, il arrêta l'invasion pendant cinq ans, et donnait à la France le temps de respirer et de se reconnaître dans son libérateur.

La conversion d'Henri IV au catholicisme fut le coup de grâce du hardi projet mis en avant par le sénateur d'Allery. Elle fut plus utile à ses intérêts que le gain de vingt batailles, dit un écrivain savoyard (1). En même temps qu'il gagnait Paris pour une messe, le Béarnais désarmait la ligue, réduisait au silence les passions anarchiques et rendait à la France la liberté de ses mouvemens au dehors. Il songea bientôt à profiter de cette liberté pour régler ses comptes avec le duc de Savoie. Celui-ci, en présence de cette conversion qui changeait la situation politique, s'était hâté de signer la paix de Vervins. Les frontières d'avant la guerre étaient rétablies de ce côté des Alpes; mais de l'autre côté la question du marquisat de Saluces, que le duc occupait, était demeurée sans solution. Henri IV en réclama la restitution ou bien l'échange avec la Bresse. Un prince de Savoie n'a jamais su restituer une acquisition. Charles-Emmanuel tergiversa, souleva des fins de non-recevoir, et alla lui-même à Paris en 1599 pour débattre l'affaire. La ville et la cour furent étonnées de ses traits d'esprit et de ses vives reparties. Tout en lui était engageant, dit Muratori, et il était difficile de l'aborder sans se laisser charmer par son éloquence et sa politesse. Henri IV lutta de politesses et de complimens avec lui. « Je ne connais, lui dit-il, que deux hommes qui méritent le nom de grands capitaines, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et Maurice de Nassau, prince d'Orange. — Avec moins de modestie, répondit le duc, vous pourriez, sire, en ajouter un troisième couvert de plus de lauriers encore. » Mais Sully avait l'œil sur Charles-Emmanuel, épiait toutes ses démarches et ne se laissait point gagner par ses belles manières. Il le conduisit un jour à l'Arsenal au milieu des ouvriers occupés à fondre des canons. « A quoi bon tant de préparatifs de guerre en pleine paix? demanda le duc. — C'est pour prendre Montmélian, » répondit Sully. C'est alors que, piqué au vif et voyant l'orage près de fondre sur ses possessions cisalpines, le duc entra

(1) *Mémoires historiques*, t. II, Costa de Beauregard.

dans cette conjuration qui coûta la vie au maréchal Biron. En ce moment, l'idée du royaume des Alpes n'était pas abandonnée, et la seconde ligue qui se nouait autour d'Henri IV devait, si l'on en croit Muratori, céder à la Savoie la Provence, le Dauphiné et une partie du Lyonnais. On ne peut nier que Charles-Emmanuel n'ait mis la main dans cette conspiration qui avait pour but le démembrement de la France; mais il en sortit au plus vite, dès qu'il eut reconnu que l'Espagne en retirerait un accroissement trop considérable de puissance.

Henri IV, ayant eu vent de ce qui se tramait, brusqua les choses, mit le duc de Savoie dans l'alternative de céder la Bresse ou de rendre le marquisat de Saluces, et sur son refus lui déclara la guerre au mois de juillet 1600. Toutes les provinces cisalpines furent occupées, toutes les forteresses tombèrent devant le roi, à l'exception de celle de Bourg, défendue par un Bressan dévoué à la maison de Savoie, le chevalier Bouvens. Il fallut se résigner à l'échange proposé. Par le traité de Lyon de 1601, le duc perdit une riche province, mais gagna une chose qui valait mieux pour les destinées de sa maison. La France avait un pied en Italie, elle en fut pour toujours éloignée par la cession du marquisat de Saluces. Le vieux Lesdiguières pour qui les Alpes n'avaient jamais été une barrière ni une frontière, qui avait été habitué à courir sur les deux versans, se montra fort mécontent de cet échange, et il disait avec dépit « que le roi de France avait fait une paix de duc, et le duc de Savoie une paix de roi. » Le duc de Savoie n'était pas de ce sentiment. Toutes ses espérances d'agrandissemens en-deçà des Alpes étaient brisées. Pendant vingt ans, il avait espéré enfoncer son royaume agrandi comme un coin au cœur de la France méridionale à la faveur des divisions qui déchiraient le pays. Maintenant il fallait non-seulement renoncer à cette idée, mais voir sa frontière reculer de la Saône au Rhône, et la France derrière plus compacte qu'auparavant. Le coup fut des plus rudes et ressenti vivement en Savoie. Tous les documens de l'époque considèrent la cession de la Bresse comme un malheur semblable à celui de la perte de Genève et de la Suisse française. Le duc irrité bannit à jamais de sa présence le principal négociateur du traité de Lyon, René de Lucinge, qui méritait pourtant une autre récompense. Rien ne peut mieux faire comprendre les dévouemens que la maison de Savoie a su inspirer autour d'elle que la douleur causée à René de Lucinge par cette disgrâce imméritée. Jeune encore, pouvant espérer les faveurs du nouveau souverain dont il devenait le sujet par la cession de la Bresse, il préféra se condamner à la retraite et vivre solitaire, lentement consumé par le regret d'avoir encouru la disgrâce de son

ancien maître. Dans la lettre qu'il lui écrivit de Saint-Genix en Savoie, le 21 mai 1601, au moment de se retirer pour toujours sur le nouveau territoire français, il exprime sa profonde douleur d'être forcé d'abandonner le service de son altesse, « ce service, dit-il, auquel j'avais donné mes meilleurs pensées, usé mes meilleures années, et pour lequel j'avais franchi tant de travaux. » N'accusant personne de son infortune, il l'impute à la fatalité seule et cite ces vers du poète italien :

Si che l'uom nè per se star nè per fuggire
Al suo fisso destin può contraddire.

« Je m'en vais, ajoute-t-il dans le style alambiqué de l'époque, je m'en vais plein de respect et d'amour envers votre altesse. Son courroux m'a chassé; mon désastre sera plus grand qu'il ne sera regretté. J'aurai mes ennuis pour compagnons fidèles de mon absence; je ferai de toutes mes peines ensemble un corps qui, vivifié du mouvement de mes douleurs, ira tous les jours se présenter en sacrifice pour offrande expiatoire aux pieds de l'image de son courroux. Là, mes soupirs et ma longue infortune fléchiront par aventure cette extrême rigueur. » Le coup était d'autant plus immérité que Lucinge avait toujours conseillé au duc d'éviter cette malheureuse guerre par des concessions sur la question de Saluces. Patriote cisalpin, il prévoyait que cette affaire italienne allait amener comme contre-coup l'amoindrissement de la monarchie en-deçà des Alpes. On n'était pas encore persuadé de la nécessité de perdre de ce côté pour gagner de l'autre.

Cette nécessité n'est devenue évidente que depuis le traité de 1601. Réduite dès lors aux frontières qu'elle a conservées jusqu'à la dernière annexion, la Savoie n'a plus été considérée par ses souverains que comme l'appoint de leurs agrandissemens en Italie; mais à ce dernier point de vue elle leur a été bien utile. C'est vraiment de la Savoie et par la Savoie que s'est formée la grandeur actuelle de la maison qui porte son nom. Celle-ci s'est fortifiée et agrandie d'abord par les qualités guerrières de ce petit pays, par cette vaillante brigade recrutée dans ses montagnes, toujours prête au combat, unissant l'élan français à la solidité germanique, qui a été pendant trois siècles le nerf de la puissance militaire du Piémont. Elle n'a pas trouvé moins de ressources dans ses qualités morales, dans ce tour d'esprit fin et délié qui plie sans rien céder, habile aux détours, et que n'embarrassent pas trop de scrupules sur les moyens d'arriver à ses fins. Par ces qualités ou par ces défauts, la Savoie a été une véritable école de diplomatie où ses ducs et ses rois se sont formés à cette politique habile et prévoyante qu'on ne

peut s'empêcher d'admirer. Ils y ont trouvé à toutes les époques des négociateurs rompus aux affaires, des conseillers intimes, des diplomates déliés, des esprits retors, parfaitement à l'aise dans les situations les plus compliquées, des hommes enfin tels qu'il les fallait à un état faible, forcé de s'agrandir pour durer et de lutter pour s'agrandir contre les menées ou les violences de ses voisins, exposé à la pression continue et aux attaques fréquentes de deux ou trois grandes puissances qui se disputaient son alliance. Unissant la finesse diplomatique et la bravoure militaire, la Savoie a produit une autre espèce de négociateurs qui ont largement contribué à l'accomplissement des destinées de la dynastie, c'est celle des soldats diplomates, dont les noms et les services seraient trop longs à rappeler. Le général qui a récemment signé la paix avec l'Autriche est un type de cette diplomatie militaire. Royaliste comme toutes les familles notables de la Savoie, mais s'en distinguant par un dévouement sans réserve à l'idée de l'indépendance italienne et aux institutions libérales dont la monarchie s'est entourée, il a pris part à tous les événemens qui depuis 1848 ont fait l'Italie nouvelle. Colonel du génie à cette époque, il entra le premier sur le territoire lombard; secrétaire du ministre des affaires étrangères après Novare, il dirigea les négociations avec Radetzky, et s'efforça d'obtenir les conditions les moins défavorables à son pays. Après la paix, pendant cette période de 1849 à 1859 que le Piémont a si utilement employée à se relever d'une atteinte si rude, il prépare la revanche de Novare; professeur à l'académie militaire, il forme des officiers du génie; député au parlement, il soutient les projets du ministre de la guerre, la construction de poudrières, l'armement des forteresses, le transport de la marine de guerre au golfe de la Spezzia, toutes les mesures destinées à fortifier le petit Piémont devant l'Autriche. Quand la guerre éclate en 1859, il revient à son arme favorite, celle du génie; il fait construire à la hâte sur la Dora-Baltea les travaux de défense destinés à protéger Turin menacé par les Autrichiens, et en 1861 l'habile direction qu'il imprime aux travaux du génie autour de Gaëte force la place à se rendre avant l'assaut. De nouveau diplomate, il a su promptement conclure la paix à Vienne, et rapporte à Victor-Emmanuel cette fameuse couronne des rois lombards, objet des ambitions persévérantes de sa maison. Toujours à la hauteur de toutes les situations, habile à tirer des plus difficiles le meilleur parti et souvent des ressources imprévues, aussi bien à sa place sur un champ de bataille qu'autour d'un tapis vert, le général Ménabréa clôt dignement la série des hommes remarquables sortis de son pays, et qui ont, comme lui, servi leur souverain par la parole et par l'épée.

Ce petit pays a été pour ses chefs d'une utilité d'ordre différent, mais non pas inférieur, par sa situation géographique, par cette magnifique frontière qui domine la plaine italienne comme le front bastionné d'une forteresse immense, et qui, après avoir servi de camp retranché et de base d'opération à la monarchie, est devenu l'appât sans cesse tendu aux convoitises de la France, jalouse d'atteindre ce qu'elle regardait comme sa frontière naturelle. A ce point de vue, la Savoie n'a valu rien moins au Piémont qu'une armée nombreuse et vaillante, l'armée de la France. Chaque fois que la maison de Savoie a été sérieusement menacée dans ses progrès du côté de l'Italie, elle a fait miroiter aux yeux de la France cette majestueuse courbe des Alpes, et la France de s'y laisser prendre et de se précipiter. Cinq fois la France l'a saisie dans l'espace de deux siècles et demi, et le plus souvent contre de larges compensations en Italie; mais cinq fois elle a dû l'abandonner, car c'est l'honneur et le danger de cette nation de ne pouvoir remuer sans ébranler le monde; cinq fois l'effort qu'elle a fait pour la prendre ou pour s'y maintenir a commencé une longue série de troubles européens, dont le contre-coup final a toujours eu pour effet le retour de la Savoie à ses anciens maîtres. Pour que la dernière prise de possession n'ait pas produit cet ébranlement universel, il a fallu dans la conduite des événemens qui l'ont précédée, accompagnée et suivie, un concours de circonstances singulièrement heureuses, la persistance d'une volonté obstinée jointe à des manœuvres d'une remarquable dextérité. Jusqu'à ce jour, jamais souverain n'avait pu amener la France sur ces hauteurs sans qu'elle fût prise de vertige. Cette frontière avait toujours été pour son génie expansif et guerrier une ligne mathématique sans profondeur ni largeur, aussitôt franchie qu'abordée. Qu'elle ait pu s'y maintenir et s'y arrêter sans que cette prise de possession ait rouvert l'ère des grandes guerres ou déchaîné ses ardeurs belliqueuses, il y a là un miracle d'équilibre que n'ont pu accomplir ni Charlemagne, ni François Ier, ni Louis XIV, ni Napoléon Ier, et qui ne peut tenir qu'à la rare fortune d'une situation exceptionnelle. Ce miracle, qui dure depuis six ans, est du meilleur augure pour l'avenir : il révèle ou des dispositions bien nouvelles dans le génie de la France, ou un étrange déplacement dans la distribution des forces en Europe.

Au surplus, toutes les fois qu'après une séparation passagère la Savoie a fait retour à ses anciens maîtres, elle n'est pas revenue seule, elle n'a jamais manqué de leur apporter quelque accroissement de puissance. La restitution des provinces cisalpines a été toujours accompagnée de quelques feuilles de cette Lombardie, comparée par Victor-Amédée II à un artichaut que les puissances

en guerre avec la France se hâtaient de jeter à la maison de Savoie pour la détacher de l'alliance française. Ainsi, perdue ou recouvrée, par elle-même ou par ce qu'elle apportait avec elle, la Savoie a été la source de la prodigieuse fortune royale qui remplit aujourd'hui l'Italie. Ne semble-t-il pas que son rôle historique ait été de travailler sans cesse à la grande œuvre de l'Italie nouvelle? Elle y a travaillé par cette vaillante et rusée dynastie sortie de son sein, dont la politique n'a pas cessé de graviter depuis trois siècles autour de ces trois idées immuables que nous avons signalées. Elle y a travaillé par cette légion d'hommes d'état, de ministres, d'ambassadeurs et de soldats qui ont franchi le Mont-Cenis. Elle y a travaillé, il est vrai, souvent à son insu et quelquefois même contre son gré; mais c'est alors que son travail a été le plus utile. Les résistances même qu'elle a opposées à la politique italienne ont servi l'Italie. C'est par suite de ses efforts séculaires pour retenir aux Alpes une dynastie qu'elle aimait que la Savoie a été rejetée vers la France, et qu'elle a par son annexion volontaire mis la dernière main à l'œuvre nationale, délivré son souverain du contre-poids qui le retenait aux Alpes, et du même coup enchaîné l'honneur et les intérêts de la France à l'achèvement de l'Italie. Elle peut être doublement fière de son œuvre, fière d'être unie à la France et d'avoir si efficacement servi à la reconstitution d'une noble nation. Il lui est bien permis pourtant de sentir quelque vide depuis que cette antique race, qui avait jeté de si profondes racines dans ses montagnes, s'est éloignée sans retour.

Maintenant que l'arbre des Humbert et des Amédée est définitivement transplanté en Italie, tous ceux qui aiment véritablement cette nation, qui l'ont vue avec joie sortir rajeunie de son linceul, lui souhaitent de se tenir serrée sous cet abri. Avec la maison de Savoie, les Italiens ont pu accomplir sans révolution un des changemens les plus étonnans de l'histoire. Avec elle, ils ont acquis tous les biens qui font l'honneur du citoyen et la gloire d'un peuple, l'indépendance et l'unité nationales en même temps que la liberté de l'individu. Le jour où ils auraient la pensée de la répudier, de séparer ce que les événemens ont uni, le jour où la sagesse et le sens politique dont ils ont donné tant de preuves viendraient à leur faire défaut, ce jour-là tous ces biens seraient en péril, et il n'est que trop de raisons de craindre que la ruine de cette maison, quelle qu'en fût la cause ou l'auteur, n'entraînât celle du grand édifice si tard et si laborieusement élevé.

HUDRY-MENOS.

SOUVENIRS

D'UNE CAMPAGNE

DANS L'EXTRÊME ORIENT

IV.

LES CHINOIS HORS DE CHEZ EUX.

I.

On a depuis vingt ans beaucoup étudié les Chinois chez eux. Les expéditions se sont succédé, pacifiques ou guerrières, et toutes nous ont rapporté quelques nouveaux détails sur les mystères de l'empire du Milieu. De même les livres se sont multipliés, racontant les uns de longs séjours, les autres de rapides excursions sur les côtes ou dans l'intérieur. Français, Anglais, Allemands, Russes et Américains, chacun a de la sorte apporté son contingent, et l'on peut désormais se rendre un compte assez exact du mécanisme de cette étrange société, dont nos pères ne connaissent guère que la caricature fantastique. Aussi nous proposons-nous aujourd'hui d'étudier les Chinois, non en Chine, mais sur les différens points du globe où les conduit leur instinct aventureux. Ce que deviendrait cette émigration dans l'extrême Orient, si toute latitude lui était laissée, nul ne peut le dire, car les traditionnelles barrières d'isolement du Céleste-Empire ne sont point encore officiellement abaissées

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1866.

sous tous les rapports, et ce n'est que par une sorte de compromis tacite que chaque année les provinces du littoral voient quelques milliers d'hommes aller chercher fortune loin du sol natal. Avec l'extrême densité que tous les témoignages sont d'accord pour attribuer à la population de la Chine, avec les tendances naturelles de cette race à l'expatriation, on peut affirmer que le courant actuel prendra promptement les plus vastes proportions le jour où on lui ouvrira libre carrière. Toutefois il est suffisamment établi dès maintenant pour que l'on en puisse apprécier les principaux traits en connaissance de cause, et pour que l'on essaie au moins de conclure du présent à l'avenir.

Je n'oublierai jamais mon impression au premier convoi d'émigrans chinois dont le hasard me fit faire la rencontre. C'était au fort de la guerre de Crimée, mais bien loin de l'étroite presqu'île où les trois plus puissantes nations de l'Europe s'épuisaient dans les efforts d'une lutte de titans. Notre bâtiment faisait partie d'une escadre anglo-française se rendant des îles Sandwich au Kamschatka, à la recherche d'une division russe en croisière dans l'Océan-Pacifique. En approchant des froides et brumeuses latitudes de notre destination, les vigies signalèrent un matin une voile à l'horizon. Toute rencontre devenait suspecte dans ces parages solitaires, et le signal nous fut fait de reconnaître l'inconnu qu'une couple d'heures nous suffirent à rejoindre. C'était un trois-mâts américain qui conduisait en Californie un chargement de Chinois pris à Canton; un coup de vent l'avait jeté au nord de sa route. Le temps était triste et froid, le ciel sombre; poussée par les lourdes rafales de la brise d'ouest, une pluie mêlée de neige et de givre nous fouettait au visage, et semblait s'abattre plus impitoyablement encore sur les centaines d'émigrans qui se collaient aux bastingages du trois-mâts. Ce qui me frappa tout d'abord en eux, ce fut l'intelligente expression de leurs physionomies et l'insouciance ou plutôt la résignation philosophique avec laquelle ils s'exposaient aux intempéries d'un climat si différent du leur. Les réclames dorées de la Californie, alors à l'apogée de sa gloire, étaient parvenues jusqu'à eux de l'autre côté de l'océan, et ils s'étaient mis en route, la plupart sans autre capital que le sac de riz destiné à les nourrir pendant la traversée. Je les revis plus tard à San-Francisco dans le quartier dont leurs compatriotes s'étaient attribué l'occupation exclusive, rue Dupont, rue Sacramento et autres : toujours vêtus du costume national, toujours porteurs de leurs longues queues et chaussés de souliers à la poulaine, ils y vivaient à peu près comme ils eussent pu le faire en Chine; ils y avaient leurs pagodes, leurs théâtres, leurs restaurans en plein vent et leurs maisons de jeu ou

de concerts, annoncées de loin par les sons d'une musique discordante et par d'énormes lanternes de papier aux dessins hiéroglyphiques. Ils y avaient même une sorte de bourse pour leur usage spécial. Cette faculté de se transporter ainsi tout entière à l'étranger, avec ses idées, ses coutumes et ses mœurs, est l'un des plus sûrs caractères qui dénotent chez une race la tendance innée à l'émigration. Un trait curieux et touchant de ce culte des vieux usages est le soin pieux avec lequel les Chinois renvoient parfois en Chine les restes de leurs parens, malgré les frais considérables de ce transport exceptionnel. En 1856, un bâtiment rapporta de la sorte 300 cadavres à Hong-kong, au pays des ancêtres, et un journal américain de San-Francisco, à la plaisanterie un peu féroce, enregistrait ce fait divers dans les termes suivans : « La Californie ne connaît point de rivale dans le commerce du Chinois; elle en a le monopole. Nous l'importons vivant, à l'état brut; nous le renvoyons manufacturé, mort. »

Ces nouveau-venus, ces *celestials,* comme les appelaient dédaigneusement les Américains, avaient été fort mal reçus aux mines, et ils s'y virent dès l'origine en butte à une malveillance des moins justifiées. Bien qu'ils payassent régulièrement l'impôt frappé sur les mineurs étrangers (et ils étaient peut-être les seuls à acquitter ce droit), bien qu'ils sussent se contenter des fouilles dédaignées par tout le monde, telles par exemple que la dure exploitation des rivières détournées de leur lit, ils n'en étaient pas moins les parias des placers. Cet hostile et mesquin esprit de jalousie fut poussé si loin qu'en 1853 le gouverneur Bigler ne rougit point de demander à la législature une loi qui interdît leur débarquement dans le pays. Les Chinois répondirent à cette attaque par une adresse où leurs adversaires eux-mêmes furent forcés de reconnaître un modèle de logique, de modération et de bon sens, et d'ailleurs la législature refusa son concours à cet acte de proscription; mais le projet revint sur le tapis en 1858. La législature, de nouveau mise en demeure de se prononcer, céda cette fois à la pression de l'opinion, et les Chinois n'obtinrent définitivement gain de cause que grâce à ce que la haute cour eut le bon esprit de déclarer la mesure inconstitutionnelle. Le rapporteur du projet de loi avait fait de son travail un véritable réquisitoire, qui montre jusqu'à quel point la passion avait aveuglé en cette circonstance l'esprit ordinairement si juste des Américains. Après avoir reproché aux émigrans d'être étrangers aux mœurs *yankees,* de vouloir rester tels, de parler chinois et non anglais, après les avoir chargés de maints autres griefs tout aussi fondés, il terminait ainsi : « Notre état est encombré par cette population impuissante à exercer des droits civiques. Sa présence ne

profite à aucune classe de citoyens; ses habitudes, ses mœurs, son aspect, sont l'objet d'un extrême dégoût. Bref ils sont établis chez nous comme des hordes dont la visite est pire que ne le fut celle des sauterelles en Égypte. Ils épuisent nos placers au détriment des citoyens américains ou de ceux qui peuvent devenir tels. Les impôts perçus sur eux ne sont d'aucune considération, comparés au mal que cause la présence de ces êtres à demi barbares. Il faut donc s'opposer par des lois rigoureuses à leur immigration ultérieure, et il faut chasser de nos terres ceux qui s'y sont introduits. C'est à nous en un mot d'agir par tous les moyens constitutionnels pour amoindrir le mal incalculable qui résulte de leur présence. Le peuple réclame de nous ce résultat. Si nous manquions au devoir que nous impose un sentiment de répulsion générale, nous aurions à redouter de voir la population agir par elle-même pour se débarrasser directement des Chinois. La Californie est une terre destinée à la race blanche; nous ne devons point y laisser pénétrer les races inférieures. » C'était la fable du loup et de l'agneau dans toute sa crudité; mais le bon droit l'emporta, comme nous l'avons dit, et l'émigration que l'on avait voulu couper dans sa racine suivit si bien son cours qu'aujourd'hui l'on ne compte pas moins de 50,000 Chinois en Californie, dont 6,000 à San-Francisco. Une particularité de cette population, que nous ne retrouverons dans aucun autre des centres dont on va parler, est que les femmes, ailleurs absentes, figurent ici dans une proportion inusitée. J'en vis ainsi 200 débarquer en 1854, dans un convoi de 780 émigrans. Malheureusement l'industrie de la plupart d'entre elles n'est pas de celles qui peuvent être citées.

Attiré en Australie par la découverte des mines de Victoria, le Chinois n'y trouva pas un meilleur accueil qu'en Californie. L'hospitalité anglo-saxonne n'existait pas pour lui. Il travaillait à meilleur prix que l'Européen; ce fut assez pour le rendre importun, et la législature de la colonie, aussi peu libérale et non moins inhumaine que celle de San-Francisco, n'eut pas honte de se faire l'écho des passions populaires au point de ne permettre l'introduction de ces émigrans sur les navires qu'à raison d'un pour dix tonneaux de chargement. De plus tout Chinois débarquant fut frappé d'un impôt immédiat de 250 francs, et, comme si ce n'était pas assez de cet énorme droit primitif sur l'importation de travailleurs jugés des concurrens trop redoutables, on y ajouta une seconde taxe périodique de 12 francs 50 centimes par mois, étrange conclusion tirée par les colons des belles leçons économiques données au monde par la Grande-Bretagne. Les Chinois alors, au lieu de débarquer sur le territoire de Victoria, abordèrent au port Robe ou à celui d'Adé-

laïde, d'où ils gagnaient les districts aurifères par des régions presque inhabitées. Cette route détournée leur épargna au moins la capitation disproportionnée de l'entrée jusqu'au jour où l'Australie méridionale jugea bon d'imiter l'exemple de la colonie voisine en exigeant d'eux un droit égal. La même malveillance les attendait sur les placers, où ils s'employaient surtout à laver de nouveau les sables imparfaitement épuisés par les mineurs européens; mais rien ne les décourageait. Sobre, infatigable et tenace, âpre au gain et plus économe que dix Auvergnats, John Chinaman forçait les Anglais eux-mêmes à lui rendre justice, comme ne craignit pas de le faire dans un rapport officiel l'un des gouverneurs de l'Australie méridionale. « Je suis forcé de dire en faveur de cette race hardie et jalousée, écrivait-il, qu'en ayant égard aux extorsions, aux provocations que les Chinois ont subies en arrivant, ils ont jusqu'ici manifesté par leur conduite une grande patience et beaucoup de respect des lois. Ils se sont généralement conduits avec convenance et dignité. »

Cet abus du pouvoir, cette tyrannie du fort envers le faible font assurément tache dans le brillant tableau que nous offre l'Australie. On voudrait voir un esprit plus large à cette société qui, sous tant d'autres rapports, donne l'exemple du plus merveilleux développement de ce siècle, et qui, sortie des prisons de la Grande-Bretagne, ayant en quelque sorte le pilori pour point de départ, s'est épurée de génération en génération jusqu'à pouvoir envisager avec confiance dans l'avenir la possibilité d'une destinée indépendante de la métropole. Elle demandait naguère du blé à la mère-patrie, elle lui en envoie aujourd'hui, et elle lui fournit en même temps, pour les besoins de son industrie immense, plus de laine à elle seule que tous les troupeaux de l'Europe et de l'Asie. Les miracles de la colonisation pastorale ont transformé des steppes désolés et des savanes désertes en prairies fertiles qui rappellent aux colons les campagnes des plus beaux comtés de l'Angleterre. Enfin l'or s'est révélé sur cette terre promise avec une telle abondance, que, suivant l'heureuse expression de M. Charles Dupin (1), la difficulté est non pas de trouver une place qui en contienne, mais une place qui n'en contienne pas, et cela sur une superficie qui dépasse 5 millions d'hectares, dans Victoria et dans la Nouvelle-Galles. En prenant pour base le rendement actuel, il faudrait, dit-on, près de deux mille ans pour épuiser ces trésors, évalués à 664 milliards de francs! Certes la moisson est assez abondante pour que le possesseur du sol permette au pauvre Chinois de glaner quelques épis,

(1) *Forces productives des nations, — Orient, Océanie.*

comme Ruth la Moabite chez le riche Booz; mais peut-être, en s'opposant ainsi aux progrès de cette immigration en Californie comme en Australie, l'Anglo-Saxon n'a-t-il fait qu'obéir instinctivement et à son insu à quelque mystérieux décret de la Providence. Au contact d'une race supérieure, le Chinois eût été fatalement condamné à rester sans espoir au bas de l'échelle; son concours d'ailleurs était inutile à l'accroissement d'une population qui sextuplait en six ans, et qui compte aujourd'hui 1,800,000 âmes. Tout lui conseillait donc de diriger le courant de son expatriation vers des rives moins inhospitalières. Aussi l'importance numérique de cet élément est-elle restée stationnaire en Australie dans ces dernières années, si même elle n'est entrée dans une phase décroissante.

Il faut se rapprocher de l'équateur pour rencontrer l'émigrant chinois dans le milieu qui convient le mieux à sa nature. Manille, Java, Bornéo, Singapore, Bangkok, Saïgon, voilà les centres où ses aptitudes trouvent un libre développement et où l'on peut le mieux apprécier son rôle dans l'économie des divers systèmes de colonisation européenne. Disons tout d'abord que cette revue nous montrera son histoire à peu de chose près la même dans ces pays divers. Partout il sera en butte à une hostilité qui se traduira en proscriptions, qui parfois même ira jusqu'au massacre, mais dont sa patience et sa ténacité d'insecte finiront toujours par triompher; partout aussi on lui reprochera le procédé de succion absorbante, si je puis m'exprimer ainsi, par lequel il s'étudie à pomper la richesse du pays. Cette accusation n'est pas entièrement imméritée, et elle emprunte à coup sûr une grande force au fait d'avoir été reproduite sur tant de points par des personnes différentes en termes à peu près identiques. Je la crois néanmoins exagérée, en opposition avec l'esprit de progrès, en opposition même avec l'intérêt bien entendu des colons, et c'est ce qui semble devoir ressortir de notre examen. L'ordre des dates nous montre d'abord les Chinois à Bornéo, où l'on possède peu de détails sur leur établissement. Marco-Polo le signale au XIIIe siècle, et lors de la découverte, en 1521, les Espagnols furent frappés du grand nombre de ces émigrans dans le royaume malais de Bruni, comme le furent aussi les Hollandais à leurs apparitions intermittentes dans l'île. Bien plus tard, en 1823, quand ces derniers tournèrent de nouveau leurs vues vers l'exploitation longtemps abandonnée de Pontiana, sur la côte ouest, ils y trouvèrent un courant annuel de 3,000 Chinois amenés par le renom des mines de diamant de la province. Les mines d'antimoine et de fer de Tundong, sur la branche occidentale du Sarawak, sont également entre leurs mains, et aux mines d'or de

Mentrada des documens de 1852 les montrent à cette époque, au nombre de 32,000, extrayant annuellement du sol 23 millions d'or. Leur population totale dans l'île est évaluée à 150,000 âmes.

On les suit mieux à Luçon, où leur présence remonte à la découverte, car la fondation de Manille est de 1571, et dès 1572 les chroniques locales font mention de l'arrivée d'une jonque chargée de marchandises. A la vérité, d'autres visiteurs ne tardèrent pas à venir du Céleste-Empire avec des intentions moins pacifiques : c'était le redoutable chef de pirates Limahon, alors la terreur des mers environnantes. Il assiégea la ville avec une flotte nombreuse; les Espagnols n'avaient plus à leur tête Legaspi, l'héroïque pionnier de la conquête; mais son second, Salcedo, s'inspira de ses traditions, et sauva la colonie naissante. Toutefois il ne put achever que l'année suivante la destruction de ces bandes, dont les débris, réfugiés dans l'intérieur de l'île, se mêlèrent, dit-on, aux tribus aborigènes. Le souvenir de cette invasion, qui les avait mis à deux doigts de leur perte, influa-t-il sur les sentimens des Espagnols? On pourrait le croire, à en juger par les sinistres épisodes qui se succèdent dans les fastes de Manille au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le plus sanglant s'accomplit en 1603. Des ambassadeurs avaient été envoyés de Pékin au gouverneur de Luçon pour savoir si, comme on l'avait assuré à leur empereur, le fort de Cavite était véritablement construit en blocs d'or massif. Sous la puérile curiosité de cette fable ridicule, les Espagnols crurent voir un espionnage mal déguisé, prélude peut-être d'une nouvelle attaque, et ils prirent les devans en massacrant les Chinois avec cette cruauté qui souille trop souvent l'histoire des conquérans du Nouveau-Monde. Les malheureuses victimes étaient alors 25,000, vivant dans un faubourg contigu à la ville : au dire des bourreaux eux-mêmes, et l'on hésite à répéter ce chiffre, il en périt 23,000 passés au fil de l'épée! On envoya les survivans aux galères. Les moines, déjà nombreux et puissans dans la colonie, présidaient à cette boucherie, guidés, disaient-ils, par saint François apparu en personne au milieu d'eux. On aura une idée de ce qu'étaient alors les communications lointaines par ce fait que la cour de Madrid ne fut instruite de l'événement que trois ans après. Nouvelle persécution et nouvelle tuerie en 1639, puis en 1653; on craignait cette fois Kim-Sing, le chef de pirates qui venait de conquérir l'île Formose. Il n'est pas jusqu'à notre XIXe siècle qui n'ait fourni son contingent à cette triste énumération, et lorsqu'en 1819 le choléra envahit Manille, un dernier massacre de Chinois parut à la populace le plus sûr moyen de conjurer le fléau.

Rien ne pouvait arrêter le flot de cette infatigable émigration, ni

les édits d'exclusion que la métropole ne se faisait pas faute de rendre, ni la persistante hostilité des habitans, ni le lugubre retentissement des drames que nous venons de rappeler. Manille n'était qu'à trois jours de la côte de Chine, et, l'orage une fois passé, quelques années suffisaient à l'indestructible communauté pour renaître de ses cendres, aussi vivace, aussi active et aussi industrieuse qu'auparavant; le chiffre de la population s'élevait à vue d'œil avec une surprenante rapidité, et la prospérité générale suivait la même marche ascendante. Aujourd'hui l'animosité espagnole ne se manifeste plus que par des augmentations de taxes, regrettables sans doute, mais dont les Chinois ont fini par prendre leur parti. Cependant en 1828, à Tondo-Cavite, on en vit 800 sur 5,708 quitter l'île plutôt que de supporter un accroissement d'impôt qui pouvait aller jusqu'à 50 francs par mois; 1,083 s'enfuirent dans les montagnes, et 483, qui n'avaient pas de quoi payer leur rapatriement, furent condamnés aux travaux publics. On ne modifia ces dures règles de fiscalité qu'en 1834. Encore ne le fit-on qu'en conservant une surtaxe pour les métis issus du mariage des Chinois avec les femmes indigènes; les Indiens et les Tagals paient 10 francs par an; les *sangleyes* en paient 18. Ce n'en est pas moins en cette population métisse que gît l'avenir de la colonie, car le Chinois n'émigre nulle part avec l'intention de se fixer définitivement, à Manille pas plus qu'ailleurs. Son expatriation n'a pour but que de rentrer au foyer avec une aisance relative de 2 ou 3,000 dollars; mais il est rare que pendant ces années d'exil, à défaut de Chinoises, il ne contracte pas, avec quelque femme du pays, une union toujours féconde, pour laquelle il recourt sans scrupule aux consécrations du culte catholique, et ses enfans tiennent de lui bien plus que de leur mère. Économes et laborieux, ils héritent des qualités du père, tant au moral qu'au physique, et c'est par eux, par cette constante infusion d'un sang nouveau et plus riche, que sera peu à peu régénérée la population tagale de l'archipel des Philippines. Un de leurs proverbes favoris montre à quel point eux-mêmes ont conscience de leur supériorité sur cette dernière race, qu'il faut mener, disent-ils, une poignée de riz dans une main et un bâton dans l'autre. Ces Chinois si décriés n'ont fourni à la justice de la colonie, pendant la dernière période quinquennale relevée, que quatorze prévenus, dont onze pour vol, deux pour faux, et un comme incendiaire. Un recensement évalue en 1858 leur nombre à 78,000, chiffre probablement au-dessous de la vérité.

L'histoire des Chinois à Java offre plus d'un point de ressemblance avec celle que nous venons de voir à Manille. Établis dans l'île avant la découverte en 1596, ils s'adonnaient avec un égal suc-

cès au commerce et à l'agriculture; ils cultivaient surtout le riz et la canne à sucre, ils recevaient des jonques, ils en affrétaient; mais cette prospérité éveilla la jalousie du laborieux Hollandais, de même qu'elle avait éveillé à Luçon celle de l'indolent Espagnol. Tous les moyens furent mis en œuvre pour dégoûter les émigrans du séjour de la colonie : on les accabla d'impôts et de vexations, leurs moindres offenses furent châtiées de peines arbitraires, un simple soupçon les envoyait à la geôle, et ceux qui ne pouvaient justifier de moyens d'existence étaient renvoyés en Chine. Une première révolte fut, en 1660, le résultat de ce système. Plus tard, en 1723, on essaya d'un décret d'exclusion. Enfin la situation devint si tendue qu'une crise formidable éclata en 1737. Le gouverneur Valckenier, à qui les colons reprochaient d'avoir provoqué l'insurrection par la faiblesse de sa conduite, voulut se réhabiliter en proposant d'égorger tous les Chinois; l'exécution de 1603 à Manille trouva ici son pendant. On réclama l'aide des marins de la rade, et pendant quinze jours des hordes sans pitié parcoururent la ville, arrachant les victimes de leurs demeures pour les mettre à mort devant leurs portes. On en compta dix mille; les rues regorgeaient de cadavres. Ce massacre fut l'origine d'une guerre à laquelle prirent part les indigènes, où les atrocités furent réciproques, et qui ne se termina qu'en 1742. La métropole d'ailleurs ne s'était pas contentée de blâmer Valckenier, elle l'avait emprisonné et remplacé dans le gouvernement de la colonie.

Ces souvenirs néfastes sont oubliés. Traités avec humanité et même presque sur un pied d'égalité par les Hollandais, les Chinois sont aujourd'hui plus de 110,000 dans l'île, dont 35,000 à Batavia. Ils n'y apportent d'autre capital que leurs bras, la plupart d'entre eux n'ont même pas payé le prix de leur passage, qui est de 12 ou 15 piastres; mais l'avance en est alors faite par des compatriotes qu'ils remboursent avec leur travail. Dans les villes, toutes les professions industrielles sont leur partage à l'exclusion presque complète des indigènes. Leur supériorité comme agriculteurs n'est pas moins manifeste dans les campagnes, et ce sont eux qui font valoir presque toutes les plantations de cannes, ainsi que les moulins à sucre. Comme marchands enfin, ils sont ingénieux, rangés, économes, persévérans, et il n'est si petit débitant dont les livres ne soient un modèle de tenue exacte et régulière. Le quartier chinois ou *campong* de Batavia touche à la vieille ville, depuis longtemps abandonnée par les Hollandais. Les Chinois s'y gouvernent et s'y administrent sous l'autorité de chefs nommés par eux, sans autre surveillance qu'un simple contrôle de police. L'activité y est incessante, et le labeur de plus d'un atelier se prolonge parfois bien avant dans

la soirée; c'est un faubourg de Canton, transporté aux portes du riche quartier de Weltevreden, où se développent à l'aise les résidences luxueuses des nababs européens. Quoique le plus grand nombre de ces émigrans retournent en Chine dès qu'ils se sont amassé sou par sou quelques milliers de francs, on en voit aussi qui jouissent librement de leur fortune dans l'île même, qui déploient presque du luxe, et qui poussent l'assurance jusqu'à se promener dans d'élégantes voitures à eux; pareille énormité ne serait jamais tolérée à Manille.

II.

J'ai hâte de montrer le Chinois dans un milieu moins systématiquement hostile, du moins au début, que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. Singapore et Saïgon sont dans ce cas. A Singapore cependant il se retrouve en contact avec la race qui l'a si durement accueilli en Australie; mais l'Anglais sait, comme tant d'autres, avoir au besoin deux poids et deux mesures, sans peut-être se rendre compte du désaccord moral que présente sa conduite. En Australie, c'est au pays qu'il demande la richesse, c'est du sol même qu'il veut la faire sortir, et l'émigrant devient un rival dont il combat la concurrence redoutable; ici, où ses vues sont exclusivement tournées vers les affaires maritimes, où il ne veut créer qu'un entrepôt commercial sans se préoccuper de cultiver la terre, le Chinois n'est plus au contraire qu'un utile auxiliaire, dont l'industrie l'affranchira en partie des soucis de la vie matérielle. Rien n'est plus curieux que de visiter les jonques qui amènent ces émigrans par centaines avec la mousson de nord-est pour repartir aux premiers souffles de la mousson de sud-ouest, car ces marins primitifs goûtent peu la brise debout ou le louvoyage, et l'antique proverbe de nos matelots qui donne au vent arrière la méprisante appellation de navigation de Chinois n'a pas cessé d'être vrai. Ces voyages sont les mêmes depuis des siècles. On peut relire dans Marco-Polo la description de la flotte qui en 1291 l'amena du Peiho à Ormuz avec les ambassadeurs de l'empereur Kublaï, et l'on sera étonné de voir avec quelle exactitude les détails transmis par l'Hérodote du moyen âge s'appliquent aux jonques d'aujourd'hui. Ce sont toujours les mêmes formes lourdes, carrées et massives, les mêmes ancres en bois, et les quatre mâts d'une seule pièce parfois de plus d'un mètre de diamètre, c'est-à-dire aussi gros que les bas mâts d'une frégate. Un œil énorme, gage emblématique de la vigilance du capitaine, ressort en vives couleurs de chaque côté de l'avant. La poupe, qui s'élève au-dessus de l'eau aussi haute que les châ-

teaux d'arrière de nos anciens navires, est également ornée de peintures, où l'on distingue le plus souvent un aigle gigantesque aux ailes déployées. A l'intérieur, le fouillis est indescriptible. Pas un pouce de place n'est perdu cependant, mais on ne sait où poser le pied, et le voyage de l'arrière à l'avant semble hérissé de tels obstacles que l'on se demande quelles manœuvres peuvent être possibles à la mer avec un pareil encombrement. Au milieu du pêle-mêle des caisses, des ballots et des jarres s'enroulent des câbles monstrueux étagés jusqu'à mi-mât; des paquets de chaises en rotin sont accrochés aux flancs extérieurs; les moindres vides sont comblés par des planches, des faisceaux d'avirons, par de simples bambous même : tout cela se vendra. Les cabanes des passagers sont partout; sommairement fabriquées avec des nattes et quelques cerceaux, elles couvrent le plat-bord d'un bout à l'autre du bâtiment, elles se nichent dans chaque recoin, elles se pressent si bien que l'on a peine à comprendre comment un coup de mer ne les a pas vingt fois emportées pendant la traversée. De loin en loin, une plate-forme supporte quelque canon rouillé, maintenu on ne sait comment entre le ciel et l'eau. La cale est partagée en compartimens indépendans par une série de cloisons transversales; il est même remarquable que ces divisions, en usage chez les Chinois de temps immémorial, ne soient autres que le système dit à cloisons étanches, lequel n'a été employé dans les marines européennes que comme un perfectionnement d'invention assez récente. Dans l'envahissement universel du pont de la jonque, deux points seulement ont été respectés : la cuisine d'abord, au centre du navire, spacieuse, construite en briques et théâtre d'une incessante activité, puis le château d'arrière, sorte de forteresse monumentale où sont les armes, les munitions, et l'autel de l'idole protectrice devant lequel brûlent toujours des bâtonnets odorans. Là est suspendu le gong de signal; là aussi vivent le capitaine, le pilote et les passagers importans, qui manquent rarement de s'acquitter envers le visiteur des devoirs d'une scrupuleuse hospitalité. Comment cette informe machine, si dépourvue de toute qualité nautique autre que la solidité, accomplit-elle chaque année sans trop d'accidens son double pèlerinage? Il faut le dire, la vue des terres est le seul guide de cette navigation; le personnage essentiel du bord est le pilote, à qui une longue pratique a fait connaître tous les détails de la côte, car, s'il est vrai que les Chinois aient jadis inventé la boussole, il est bon que l'on sache le peu d'usage qu'ils font de cette découverte, qui est leur seul titre maritime. L'équipage est partagé en deux classes, dont l'une, spécialement chargée de la manœuvre, correspond à peu près à nos gabiers, tandis que l'autre ne s'occupe que des travaux où la force

physique est seule mise en jeu; mais tous ont droit à une part proportionnelle dans les bénéfices du voyage. On voit de ces jonques qui mesurent 6 ou 700 tonneaux. De dimensions moyennes et d'un port de 300 tonneaux, elles coûtent en Chine de 75 à 80,000 fr.

Quatorze ou quinze mille Chinois arrivent de la sorte chaque année à Singapore vers les mois de décembre, janvier, février et mars; à peine compte-t-on parmi eux une centaine de femmes. Avec les retours et les décès, cette population se maintient à un niveau à peu près constant de 60,000 résidens. L'attachement au sol natal est ici comme ailleurs un des caractères distinctifs de l'émigrant. Non-seulement le retour est le but constant qu'il poursuit, mais pendant son séjour à l'étranger il manque rarement de mettre de côté une partie de ses gains pour l'envoyer à la famille qu'il a laissée au pays. Des jonques emportent ainsi jusqu'à 50 et 60,000 dollars, et ces sommes sont toujours remises fidèlement à l'arrivée par l'intermédiaire régulier de maisons de banque chinoises, si chétif que soit l'envoi, et si nombreux que soient les destinataires. Selon les provinces dont les Chinois sont originaires, ils se partagent à Singapore en sociétés que les Anglais appellent à tort secrètes, car la manière dont elles sont organisées n'est un mystère pour personne malgré les formalités un peu maçonniques dont l'admission des récipiendaires est entourée. Le but avoué de ces congrégations, dites *hoeys*, est d'assurer à leurs membres une assistance mutuelle en cas de danger ou de besoin, à la condition d'accepter la juridiction de la société, tant pour régler les différends que pour empêcher au besoin les Anglais de s'immiscer dans cette discipline intérieure. Jusque-là rien de mieux, en tant que cette police ne se substitue à l'autorité locale que dans des cas peu importans, et c'est ce qui a généralement lieu; mais l'inconvénient des *hoeys* est le sentiment d'inimitié qui en résulte entre les diverses congrégations, au point de susciter parfois des troubles sérieux. Ce fut l'origine de l'émeute de 1854, dont nous avons parlé (1). Il ne s'agissait au début que d'une insignifiante dispute de marché entre un Chinois de la congrégation des Chew et un autre de celle du Fokien. Les assistans prirent fait et cause selon le clan auquel ils appartenaient, et du marché la querelle gagna de proche en proche tout le quartier. Il est à noter que les émeutiers ne songèrent pas un instant au pillage, et que les Européens n'eurent non plus aucune crainte de ce genre. Suivant l'usage anglais, ces derniers prêtèrent serment comme constables. Les Chinois laissaient volontiers le champ libre à leurs patrouilles, mais à peine étaient-elles passées qu'ils sor-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août dernier.

taient de chez eux pour reprendre la lutte interrompue. Ils quittèrent même la ville pour se battre plus à l'aise dans la campagne, et pendant quinze jours toutes les affaires durent être suspendues. Enfin tout rentra peu à peu dans l'ordre, grâce à l'intervention des membres les plus influens des deux congrégations. Les Anglais eurent le bon sens de relâcher leurs prisonniers, en se bornant à en exécuter deux pour crime de meurtre dûment constaté. D'autres troubles éclatèrent en 1857. Par un hasard qui pouvait paraître de mauvais augure, ils coïncidaient avec la grande révolte au sein de laquelle faillit sombrer la puissance britannique dans l'Inde; mais les Chinois ne songeaient à rien de semblable. Une fausse interprétation donnée par eux à des mesures récemment prises par le gouverneur avait causé tout le mal : se croyant à tort menacés d'une amende de 500 roupies (1,250 francs) chaque fois qu'ils seraient convaincus de s'être livrés au jeu, et se jugeant en toute humilité incapables de ne pas retomber occasionnellement dans ce péché favori, ils réclamaient, non contre le principe, mais contre le taux de l'amende. Une simple explication suffit à rétablir la tranquillité. Pour comprendre les craintes des Chinois, il faut savoir à quel point les domine la passion qui se trouvait mise en cause. Le jeu fut affermé par le gouvernement anglais jusqu'en 1829, comme l'est encore le commerce de l'opium, et si les revenus des deux fermes avaient suivi la même progression, il donnerait aujourd'hui plus d'un million par an à la colonie, tandis que l'ensemble des amendes annuelles encourues pour ce délit ne s'élève guère à plus de 30,000 francs. Si active que soit la surveillance, elle n'atteint pas la centième partie des délinquans; aussi beaucoup des résidens de Singapore reviendraient-ils volontiers au système de la ferme, qui avait au moins l'avantage de peser également sur tous.

A Manille et à Batavia, ces deux échauffourées auraient assurément provoqué le renouvellement des édits de proscription. Les Anglais se gardèrent de commettre une pareille faute; ils sentaient trop combien leur étaient utiles ces émigrans que ne rebutait aucune profession, et qui, grands ou petits, contribuaient si efficacement au mouvement commercial du pays. Admirables dans les rangs inférieurs pour leur esprit d'ordre, on n'aurait qu'à les louer sans réserve, si le jeu et l'opium ne formaient ombre au tableau. Leur frugalité surtout est inouie : qui ne les a vus rentrer après le travail en rapportant chez eux 100 grammes de viande de porc et trois ou quatre sardines? Avec une poignée de riz, il n'en faut pas davantage pour le souper du soir et le déjeuner du lendemain. Ceux qui ne veulent pas s'embarrasser du soin de leurs repas ont recours aux cuisines ambulantes promenées dans la rue par leurs compa-

triotes aux deux bouts d'une perche portée sur l'épaule; d'un côté est une boîte contenant un réchaud allumé et une marmite remplie de soupe, de l'autre est un panier chargé de riz, de vermicelle, de gâteaux et de tous les ingrédiens nécessaires à ce Chevet errant pour servir au prix de trois sous un dîner complet de quatre plats. A côté de ces héros de la sobriété, on pourrait citer des Crésus exceptionnels, dont la fortune figurerait en première ligne sur tous les marchés de l'univers. Ceux-là, le plus souvent, sont fixés dans le pays sans idée de retour. Il en mourut un en 1864 qui, sans ressources à son arrivée, s'était amassé en trente ans 10 millions de francs, un autre en revanche fit en 1865 une faillite de 4 millions; mais celui de ces négocians privilégiés que connaissent le mieux, au moins de nom, tous les officiers français qui ont touché à Singapore, est le célèbre Whampoa, dont le véritable nom est Tau-Ah-Kee. Fournisseur des bâtimens de guerre de toutes les marines européennes depuis nombre d'années, consul de Russie même, si je ne me trompe, lui seul pourrait dire le chiffre de son immense fortune. Sa maison de campagne de Toah-Pyoh est une des curiosités des environs, où l'on peut étudier à loisir les arbres taillés en formes bizarres, et surtout les réductions lilliputiennes qui font la gloire de l'horticulture chinoise.

En Cochinchine, ce qui ressort le plus clairement des documens incomplets dont nous disposons, c'est qu'au début des temps historiques les habitans autochthones (1) furent pendant des siècles soumis à la domination chinoise. L'Annam n'était alors qu'une dépendance du grand empire, et le mouvement d'où devait sortir l'indépendance nationale ne date que du commencement du XVe siècle. Les annales indigènes le font remonter à 1428. La lutte fut longue et acharnée, et se termina, dit-on, par le massacre général des Chinois répandus dans le pays. Leur régime toutefois avait duré trop longtemps pour n'avoir pas laissé des traces profondes : éducation, lois, religion, langue officielle, arts et littérature, tout était resté chinois après eux, et eux-mêmes ne tardèrent pas à revenir, ainsi qu'ils l'ont fait partout ailleurs. En 1680, d'après l'auteur d'un livre que nous avons déjà eu l'occasion de citer, le *Gia-Dinh-Thung-Chi*, le général en chef de la province de Canton arriva dans le port

(1) Le nom caractéristique qui les désigne comme race est Giao-Chi, signifiant que le gros doigt de pied est écarté du second. C'est encore dans tout le pays la marque distinctive du véritable Annamite, et il est assez curieux de voir ce signe bizarre se perpétuer à travers les siècles malgré tant d'alliances successives. On pourrait citer un trait analogue chez le chat domestique, qui se propage en Cochinchine avec la queue cassée sur un angle de 90 degrés, indice certain de son origine autochthone. (*Notes historiques sur la nation annamite*, par le père Legrand de la Liraye.)

de Tourane avec 3,000 hommes sur cinquante ou soixante jonques. Il exposa longuement à la cour de Hué qu'il avait en vain essayé de résister à l'invasion des Tartares en Chine, mais que, la dynastie des Ming étant décidément renversée, lui et ses hommes ne voulaient à aucun prix devenir sujets de la dynastie des Tsing, et qu'ils préféraient se soumettre à l'empereur d'Annam. Assez embarrassé sur le parti à prendre, celui-ci se souvint à propos qu'il y avait en Basse-Cochinchine de magnifiques et immenses étendues de terrain dont il n'avait pu encore se rendre maître. Il y expédia donc ces émigrans, réalisant ainsi, selon le chroniqueur, trois excellentes opérations, la conquête d'une partie du Cambodge, l'expulsion de ses habitans, et l'envoi au loin de ces inquiétans visiteurs. Ils se fixèrent près de Bienhoa, dans l'île de Cou-Lao-Pho, qui devint rapidement entre leurs mains le centre commercial du pays. Ce fut à peu près vers la même époque que le Chinois Mac-Cu'u s'emparait de Hatien et y fondait la colonie dont nous avons parlé.

La formidable insurrection des Tayson, dite des montagnards occidentaux, devait porter au nouvel établissement un coup dont il fut des années à se relever. Elle éclata en 1773. C'était encore une explosion du sentiment national, révolté de l'ascendant qu'avait repris le parti chinois à la cour de Hué. Pendant plus de dix ans, les Tayson restèrent maîtres absolus du pays. Dès le début de la guerre, les émigrés de Cou-Lao-Pho, se sentant menacés dans cette position, l'avaient abandonnée pour l'emplacement actuellement occupé par la ville chinoise de Cholen, près de Saïgon; mais les progrès des rebelles ne devaient pas s'arrêter à Bienhoa, et en 1782 ils firent irruption dans la province où avaient espéré trouver un asile les malheureux que poursuivait la réaction populaire. « Il en périt en cette occasion plus de 10,000, dit l'historien que nous continuons de citer, Chinois et marchands, indistinctement passés au fil de l'épée. La terre fut couverte de cadavres depuis Ben-nghe jusqu'à Saïgon, et comme on les jetait dans la rivière, elle en fut arrêtée dans son cours; personne ne voulut manger de poisson pendant trois mois. Les marchandises de toute sorte, thé, étoffes de soie, remèdes, parfums, papiers, jonchèrent la route pendant longtemps, sans que personne osât y toucher. » La colonie ne recouvra sa prospérité que vers le commencement de ce siècle, quand l'ordre fut enfin rétabli à partir de 1802, et cet essor, un peu lent au début, devint plus marqué d'année en année, si bien que le commerce était depuis longtemps redevenu presque exclusivement chinois lors de notre entrée en Cochinchine. Il était intéressant de savoir sous quelle impression cet important élément de la population accueillerait le nouveau régime qui s'offrait à elle.

Cholen était toujours le siége principal de ses opérations, bien que chaque village eût aussi un contingent chinois maître du trafic de détail. Le choix seul de cette position donnait la preuve d'un grand sens pratique, car elle est le centre de la toile d'araignée formée par les innombrables cours d'eau qui sillonnent le pays, en même temps qu'elle est sur la route commerciale de Mytho à Saïgon par les arroyos intérieurs, voie obligée de tous les produits du Cambodge. Cholen n'est d'ailleurs qu'à 5 kilomètres de Saïgon. Cette proximité nous permit de protéger aisément les richesses de tout genre qui se trouvaient accumulées en ce point à la merci des hasards de la guerre, et les Chinois s'en montrèrent reconnaissans en ralliant des premiers notre domination, dès qu'ils eurent surmonté le sentiment instinctif de défiance que fait toujours éprouver la venue de ce qu'on ignore. Ils comprirent quel aliment notre présence offrirait à leur activité, et surtout quels développemens pourraient prendre avec nous les exportations si entravées par les règlemens annamites. De notre côté, nous reconnûmes combien nous seraient utiles ces étrangers qui possédaient de longue date la confiance des indigènes, qui parlaient leur langue, et que leur intérêt appelait naturellement à jouer le rôle d'intermédiaires entre eux et nous. Le résultat fut que, loin de souffrir de notre occupation, même au début, Cholen en reçut au contraire une impulsion nouvelle, et se vit transformée en peu d'années. C'était avant 1860 un amas de ruelles étroites et fétides, assez semblables aux *campongs* de Batavia ou de Manille. C'est aujourd'hui une ville dont l'aspect à demi européen montre que l'attachement du Chinois à ses mœurs et à ses usages n'exclut pas l'intelligence de certains progrès de la vie matérielle. Les rues sont spacieuses, bien percées, bordées de maisons pour la plupart recouvertes en tuiles, signe infaillible de richesse, et les couleurs éclatantes des dessins qui ornent les devantures donnent à l'ensemble du tableau une physionomie originale que l'on chercherait en vain dans les autres colonies chinoises de l'extrême Orient. On y voit même des fontaines, luxe inconnu jusque-là en Cochinchine, d'élégans réverbères en fonte venus de France et des trottoirs. Les quais, reconstruits à nouveau, sont larges, et ils offrent l'aspect le plus animé, car le mouvement, autrefois dissimulé au fond de vastes cours, s'y étale maintenant en plein soleil. Au mois de mars de chaque année, la fête du Dragon est célébrée en grande pompe en l'honneur de la déesse de la mer et des navigateurs; on ne dépensa pas moins de 100,000 francs en 1865 pour la mise en scène de la procession qui se pressait à la suite du monstre, dont la soie et le carton reproduisaient la figure classique. Malgré leur

culte pour l'économie, les Chinois aiment les fêtes et ne lésinent pas sur la dépense de certains plaisirs. On a pu les voir à diverses reprises faire venir à grands frais de Canton des troupes d'acteurs et d'acrobates dont les représentations étaient remarquables par le luxe, sinon des décors, au moins des étoffes et des costumes.

Cholen compte aujourd'hui 40,000 âmes. Une des causes qui ont le plus contribué à ce développement a été la faculté donnée par nous aux Chinois d'acquérir et de posséder le sol. C'était le meilleur moyen de les retenir dans le pays. Dès la première vente des terrains, en septembre 1864, on vit monter les enchères jusqu'à 40 francs le mètre carré. Ce prix, qui n'est pas éloigné de celui de quelques quartiers de Paris, garantissait à ces lots une prompte mise en valeur; aussi furent-ils bientôt couverts de maisons à étages qui rompirent la monotonie de ces uniformes rez-de-chaussée, seuls en usage autrefois dans le pays. Le premier qui eut l'idée de ce progrès était un millionnaire du nom de Ban Hap; le gouverneur lui remit en audience publique, à titre de récompense et d'encouragement, une pendule dont il fut si fier, qu'il passa toute la journée en habits de fête et en visites, suivi de quatre *coulies* portant le précieux cadeau sur un brancard doré. Il est bon d'ajouter que les demeures de ces Chinois millionnaires sont édifiées par des compatriotes moins fortunés qui monopolisent les professions de maçon, de couvreur, de charpentier, de menuisier. Sans eux, pas une maison n'eût été construite en Cochinchine, et l'on a peine à comprendre qu'il se soit trouvé parmi les Français de Saïgon des détracteurs systématiques de cette population si active et si entreprenante dans le haut négoce, si utile et si industrieuse au bas de l'échelle, si intelligente partout et toujours. L'éternel reproche qui lui est adressé est de faire sortir du pays, sans compensation suffisante, un numéraire considérable, et de ne vivre que de privations en fondant sur son gain accumulé l'espoir du retour dans la mère-patrie. C'est l'histoire des Auvergnats à Paris, de ces fourmis de la France, qui ne consomment ni ne dépensent afin de revoir un jour leurs montagnes. Peut-être ne dirait-on rien au Chinois, si, nous apportant un produit, il en emportait un autre, car les notions de libre-échange n'ont pas été sans faire quelques progrès dans ces derniers temps; mais c'est le numéraire qu'il emporte, et voilà ce qui semble intolérable à nos économistes improvisés. L'argent, pourrait-on leur répondre, ne pousse pas plus dans les rizières de la Cochinchine que tout autre produit naturel dont le Chinois nous paierait notre riz, et s'il emporte notre numéraire, c'est qu'il l'a payé avec son travail. J'ai dit que sans lui pas une maison ne s'élèverait dans la colonie; j'aurais pu dire également qu'il nous vêt, et qu'en lui

s'est incarné le trafic de détail où s'alimente la presque totalité de la population indigène. Il serait de la dernière injustice de vouloir établir la balance de l'émigration chinoise sans faire entrer à son actif le mouvement qu'elle crée, le commerce qu'elle développe et les industries dont elle dote le pays, toutes choses qui ne peuvent peut-être pas toujours se traduire en chiffres, mais qui n'en constituent pas moins le véritable capital de l'émigrant. Reconnaissons d'ailleurs que l'opposition dont nous parlons ne s'est jusqu'ici manifestée qu'en paroles; nul acte administratif ne lui a donné d'encouragement, et notre amour-propre national peut constater avec une satisfaction justifiée que, de toutes les colonies étrangères où le Chinois va chercher fortune, Saïgon et Singapore sont celles où l'attend l'accueil le plus libéral et le plus hospitalier.

III.

Nous ne nous sommes occupé jusqu'ici que de l'émigration libre des Chinois. Il en est une autre qui ne date que de peu d'années, et qui offre un tableau bien différent. Je veux parler de l'émigration par laquelle certaines compagnies établies en Chine recrutent et enrôlent des travailleurs qu'elles expédient ensuite en divers points du globe, notamment aux Antilles, à la Guyane, à Bourbon, au Pérou et à la Nouvelle-Grenade. Un contrat règle les termes du marché; telle est du moins la théorie de ce système, qui n'est pas nouveau, puisque nos colonies au XVIIe siècle furent en partie peuplées de la sorte par les engagés dont il est si souvent question chez les écrivains de cette époque. Il n'y aurait rien à redire à une semblable opération, si la pratique était d'accord avec la théorie, si le contrat était toujours librement débattu et fidèlement observé; mais il est malheureusement trop de cas où les choses sont loin de se passer ainsi. Les premiers essais de ce genre d'émigration remontent à l'époque où les principales nations de l'Europe, ayant aboli la traite, durent pourvoir à un autre mode de recrutement pour les travailleurs de leurs colonies. L'Inde anglaise, la côte d'Afrique et les ports de Chine devinrent les centres de ce trafic, car on ne peut citer que pour mémoire un faible contingent de Madériens sortis des îles hispano-portugaises de l'Atlantique. Nous avons eu l'occasion d'étudier dans la *Revue* les résultats économiques de cette émigration à la Martinique et à la Guadeloupe (1), plutôt à la vérité pour les *coulies* de l'Inde et les noirs africains que pour les Chinois, dont le nombre a toujours été assez restreint

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1863.

dans nos Antilles. Les Anglais et les Espagnols ont employé ces derniers plus que nous, et pendant longtemps de nombreux abus signalèrent le transport de leur fret humain à travers l'océan, pour les Espagnols surtout, car on n'avait plus affaire aux jonques paisibles et primitives que nous avons vues à Manille et à Batavia. Nulle surveillance, nul contrôle n'étaient exercés au départ, encore moins pendant un voyage toujours long, et beaucoup de capitaines en profitaient pour encombrer leurs bâtimens au-delà de toute mesure, jusqu'à faire du nombre des morts probables un des élémens du calcul de leur spéculation. Les courriers qui arrivaient en Europe apportaient sans cesse aux journaux de nouveaux sinistres à enregistrer, révoltes à bord, incendies et massacres en mer. En 1855, un trois-mâts américain, le *Waverley*, avait relâché sur rade de Manille avec un chargement de 442 Chinois pour la Havane. A la suite d'une insignifiante altercation, le capitaine recourut à l'argument favori du *Yankee*, tua l'un de ses passagers d'un coup de revolver, et réussit avec l'aide de son équipage à refouler les autres dans l'entrepont, dont il condamna les écoutilles. Il alla ensuite passer la journée à terre, s'y grisa, et ne revint à bord qu'à une heure avancée de la nuit pour visiter ses prisonniers. Étouffés dans l'étroit espace où on les avait renfermés depuis plus de douze heures, 251 d'entre eux, c'est-à-dire plus de la moitié, n'étaient que des cadavres! Les annales de la traite offrent peu de faits aussi révoltans. L'histoire du navire italien le *Napoleon-Canevaro* fut plus tragique encore. Il se rendait au Callao avec 600 émigrans. Une querelle s'engage. Les Chinois, assaillis à coups de fusil et de pistolet, sont, comme sur le *Waverley*, refoulés et emprisonnés dans l'entre-pont, où, ne s'inspirant que de leur soif de vengeance, ils mettent le feu au vaisseau. L'équipage veut se rendre maître de l'incendie; les passagers refusent de l'aider et contemplent le progrès des flammes avec l'impassible résignation du fatalisme oriental. Le dénoûment du drame ne fut connu que par quelques matelots échappés au naufrage sur un canot et recueillis en mer par un brick brêmois qui les conduisit à Saïgon. On vit des faits analogues à bord des navires *Amelia-Felipa*, *Spartan*, *Robert Brown*, *Norway*, *Queen*, *Anaïs*, *Gulnare*, *Carmen*, *Duke of Portland*, *Banca*, américains pour la plupart.

La cause principale de ces catastrophes coup sur coup répétées gisait dans le mode de recrutement pratiqué au départ et dans le manque absolu de contrôle, qui faisait de ces enrôlemens la plus coupable des industries. Des Chinois se constituaient les pourvoyeurs de cet infâme commerce; ils s'emparaient de leurs compatriotes par violence ou par ruse, les conduisaient à bord de navires

mouillés en rade, et les y vendaient aux courtiers d'émigration, sans s'inquiéter autrement des réclamations de leurs victimes. Ces faits se produisaient journellement à Canton, à Swatow, à Macao. Comment s'étonner que les malheureux déportés de la sorte, le plus souvent d'ailleurs vagabonds sans aveu, fussent toujours prêts, aussitôt en mer, à s'insurger contre leurs geôliers? Si les Européens eurent le tort de ne point empêcher ces rapts dès l'origine, au moins n'y prirent-ils jamais une part directe. Quant aux autorités chinoises, il faut leur rendre cette justice, qu'elles ne cessèrent de protester, même alors que nous étions maîtres de Canton en 1859 et 1860. Laou, gouverneur de la province, publia proclamation sur proclamation, imité en cela par les chefs militaires des forces anglo-françaises; il signala les noms des navires les plus notoirement convaincus de se livrer à ces indignes manœuvres; il procéda même de son propre mouvement à l'arrestation de vingt-neuf Chinois accusés de ce crime, et en fit décapiter dix-huit le même jour. Enfin il obtint que tous les émigrans actuellement à bord des vaisseaux en partance seraient interrogés, afin de rendre à la liberté ceux qui le demanderaient. Cette mesure rencontra surtout de la résistance chez les capitaines américains, et leur mauvais vouloir fut tel qu'un dixième seulement de leurs *coulies* fut libéré, tandis que sur d'autres bâtimens, où la visite n'avait pas été entravée, cette proportion s'était élevée à la moitié (1). S'acharnant jusqu'au bout à la défense de ses concitoyens, Laou insista énergiquement alors pour que tous les émigrans sans exception fussent amenés à Canton, afin d'y subir une enquête à l'abri de toute intimidation. Croyant sortir d'embarras, les Américains envoyèrent leurs Chinois à Macao; mais l'infatigable Laou remonta des consuls aux chargés d'affaires, et fit si bien qu'à la fin les *coulies* furent ramenés à Canton : sur 714, on n'en trouva que 2 qui consentissent à s'expatrier! L'interrogatoire des autres montra qu'enlevés par embûches ils avaient tous été vendus pour une misérable somme de 30 à 150 fr. Dans beaucoup de cas, les victimes avaient été livrées par leurs meilleurs amis.

Ce n'était pas contre le principe même du recrutement que s'éle-

(1) Les gros bénéfices du transport des Chinois ont toujours séduit beaucoup de capitaines américains, et ce sont surtout leurs navires qui ont été les théâtres des drames dont nous avons parlé, mais jamais le gouvernement des États-Unis n'a sanctionné les abus qui se commettaient ainsi à l'abri de son pavillon. De 1853 à 1857, cette question reparaît dans tous les documens législatifs publiés par le congrès de Washington, et en janvier 1856 les citoyens de la république furent officiellement invités à s'abstenir de ce trafic, qualifié d'immoral. Cet appel resta sans résultats; la tentation était trop forte.

vait le gouverneur de Canton, c'était contre l'abus qu'on en faisait, car depuis longtemps la chose se pratiquait dans certains ports de Chine en vertu d'une tolérance tacite de la part des mandarins. Dès 1845, un Français, M. Becque, avait conduit à Bourbon sans trop d'encombre plusieurs convois de Chinois munis de contrats en règle. Toutefois ce mode d'émigration ne fut régulièrement organisé qu'à partir de 1859, sous la surveillance de commissaires nommés à cet effet tant par la Grande-Bretagne que par la France et l'Espagne, et ce ne fut même que le 6 mars 1866 qu'une convention fut enfin signée à Pékin, par laquelle le gouvernement chinois reconnaissait officiellement les opérations des agences qui fonctionnaient sur la côte. Le contrat-type adopté par les Anglais peut être cité comme un modèle pour les libérales dispositions qu'il assure. La durée de l'engagement est de cinq ans. L'émigrant a droit au départ à une avance remboursable de 20 dollars, ainsi qu'à l'habillement et à la nourriture pendant le voyage. A l'arrivée, une solde mensuelle de 4 dollars lui est d'abord offerte pour une journée de sept heures et demie de travail, et il est de plus nourri, logé et soigné en cas de maladie; mais il peut travailler à la journée, s'il le préfère, et il peut aussi réclamer l'annulation de son contrat à la fin de la première année en remboursant les quatre cinquièmes du prix de son passage, évalué à 75 dollars. Il a la même latitude à toute autre période de ses cinq ans en se libérant à raison de 25 dollars par année de service restant à courir. L'agence se charge des envois d'argent en Chine, et elle se charge également de payer au besoin une délégation de 2 dollars par mois aux parens que l'émigrant a laissés au pays. Si ce dernier veut emmener sa famille, il est fait, à titre d'encouragement, un don de 20 dollars à la femme, de 5 à chaque enfant, et le passage leur est librement accordé sans nul engagement à l'arrivée. Le contrat français, très équitable d'ailleurs, semble moins libéral cependant que celui des Anglais, d'abord en ce que la durée de l'engagement est de huit ans, et surtout en ce que l'émigrant n'a pas la faculté de le résilier ou de le modifier. La lacune capitale des deux contrats est l'absence de toute stipulation relative au retour, mais on n'a évidemment agi de la sorte qu'avec intention.

Les Anglais n'emploient les Chinois qu'à la Guyane et à la Trinidad. Depuis six ans que le système fonctionne régulièrement, ils y ont expédié par an 2,000 travailleurs environ, répartis entre les deux colonies. En 1860, sur 1,850 émigrans, on ne comptait que 259 femmes; en 1863, le *Gange* emmenait 293 hommes et 100 femmes, et en 1864 le *Zouave* débarquait à Demerari 337 hommes et 157 femmes. Il y a progrès évident, comme l'indique aussi la

mortalité, qui dans ces deux derniers voyages a été réduite à 5 et à 2 pour 100. Pour les pays espagnols, la Havane et le Pérou surtout, l'émigration se fait sur une plus grande échelle. Le principal port d'expédition est Macao; 10,722 Chinois y furent enregistrés en 1864, et 13,674 en 1865. La surveillance au départ laisse peu à désirer : le contrat est signé librement et sans surprise; l'encombrement à bord n'a rien d'excessif, et l'on tient à ce que les bâtimens-transports soient pourvus des aménagemens convenables. Malheureusement, une fois rendu à destination, l'émigrant trouve le revers de la médaille. Les gages sont bien de 4 dollars par mois comme avec les Français et les Anglais; mais à l'expiration de son engagement de sept ans, s'il ne retourne en Chine, force lui est à Cuba d'en contracter un autre, dont à la vérité il lui est loisible de débattre les termes. On ne veut pas de travailleurs libres sur cette terre à esclaves; de plus la journée de travail est de seize heures pendant les six mois que dure la fabrication du sucre; en un mot, le Chinois est moins bien traité à Cuba que le noir par cette simple raison que le planteur est intéressé à ménager dans ce dernier sa propriété, tandis qu'il n'a d'autre but que de tirer de son engagé la plus grande somme de travail possible pendant qu'il dispose de lui. Il se souvient que pour l'obtenir il a payé au débarquement 1,800 francs à l'agence d'émigration. Or nous avons vu qu'au départ le courtier déboursait environ 500 francs tant en avances qu'en frais de passage : un convoi de 500 émigrans donnerait donc dans ces conditions un bénéfice de plus de 600,000 francs! La traite des noirs était moins lucrative. On peut du reste se croire reporté à cette époque néfaste en visitant à la Havane l'entrepôt de marchandise humaine du Cerro, où les nouveaux arrivés, assis par terre sur une double file, attendent le bon plaisir de l'acheteur en subissant son inspection; mais ce qui rappelle encore mieux peut-être les lugubres souvenirs de la traite, c'est le sort fait aux Chinois dans une autre partie de l'Amérique espagnole, aux îles Chinchas sur la côte du Pérou. Rochers à pic recouverts de guano accumulé depuis des siècles, ces îles sont constamment entourées de navires qui accostent pour charger le long de falaises verticales de 100 mètres de hauteur; du sommet leur est jetée une manche qui aboutit à la cale et y amène le guano versé dans l'ouverture supérieure. Découper par tranches cette fétide couche d'engrais d'une épaisseur de 10 à 20 mètres, en charger des wagons que l'on conduit sur des rails jusqu'à l'orifice de la manche, et les y faire basculer, telle est la tâche des Chinois. Rien de plus simple en apparence, rien de plus dur en réalité. A peine l'étranger qui visite cette exploitation en passant peut-il supporter une heure la rebutante

odeur ammoniacale qui s'exhale du sol; sa vue se trouble, ses oreilles bruissent, sa gorge se contracte, il lui tarde de fuir cette poussière âcre et pénétrante qui l'enveloppe comme un nuage. Que l'on se figure ce que doit être l'existence des malheureux condamnés à fouiller journellement ce sol malsain et à en respirer les miasmes délétères! Ils n'y résistent pas longtemps d'ailleurs, et je ne puis songer sans horreur à la mort hideuse de l'un d'eux, que nous vîmes, lors de notre visite à ces îles, perdre l'équilibre en déchargeant un wagon, pour tomber dans la manche : asphyxié par le guano, il arriva dans la cale à l'état de cadavre. Ce n'était pas, nous dit-on, le premier accident de ce genre.

Il est très difficile de donner une évaluation, même approximative, du nombre de Chinois qui vivent ainsi à l'étranger dans les divers centres où nous les avons suivis. A peine a-t-on tenu compte des expéditions par contrat; encore ce relevé a-t-il été à peu près complétement négligé pendant vingt ans. Cette émigration salariée n'est d'ailleurs qu'une fraction numériquement insignifiante de la grande émigration libre, à l'œuvre depuis des siècles à Bornéo, à Java, à Siam, à Manille et en Cochinchine. La meilleure preuve de l'incertitude qui règne sur cette matière ressort de la divergence des évaluations, toutes aussi hypothétiques les unes que les autres. A la Havane, le nombre des Chinois est fixé par les uns à 200,000, par d'autres à 60,000, tandis que l'auteur d'un ouvrage apprécié sur Cuba, don José Garcia de Arbolega, ne l'estime qu'à 14 ou 15,000. Il y a exagération dans les deux sens, car l'introduction de ces étrangers dans l'île remonte à 1847, et, quelle que puisse être la mortalité, il semble difficile qu'ils soient moins de 60,000 aujourd'hui. A Siam, les écarts sont plus formidables encore. D'une part Mgr Pallegoix, à qui son long séjour dans le pays donne une grande autorité, ne craint pas d'attribuer à cette population un chiffre évidemment inadmissible de 1,500,000 âmes, de l'autre M. Montgomery-Martin, l'un des hommes qui connaissent le mieux l'extrême Orient, s'arrête à 500,000, enfin le consul actuel de la Grande-Bretagne à Bangkok, dans son dernier rapport officiel, n'en admet que 200,000. A Java, le comte de Hogendorp les évalue à 85,000, M. Montgomery-Martin à 120,000, et un document administratif, datant déjà de quelques années, à 200,000. Ce n'est donc qu'un peu au hasard qu'on en compte de même 150,000 à Bornéo, 50,000 aux mines d'étain de l'île de Banca, 80,000 à Manille, etc. Ce que l'on peut dire de moins vague est que l'ensemble de ces émigrans dépasse certainement 1 million et peut-être même 2. C'est une bien faible fraction de l'immense population de la mère-patrie, où l'on comptait, d'après les recensemens les plus récens, 367 millions

d'âmes en 1812, 413 en 1841 et 530 en 1852. Ce dernier chiffre accuse une densité de 1,578 habitans par 1,000 hectares; la France n'en a que 688 pour la même superficie. Aussi peut-on affirmer en tout état de choses que jusqu'à ce jour aucune grande nation n'est parvenue à faire vivre autant d'hommes que la Chine par rapport à l'étendue de son territoire. En signalant hautement ce beau résultat, grâce auquel deux centièmes seulement des terres du globe sont fécondés si puissamment qu'ils suffisent à nourrir deux cinquièmes du genre humain, l'auteur des *Forces productives des nations* ne craint pas de proposer la Chine pour le premier prix d'industrie agricole aux expositions universelles, encore qu'elle n'y ait obtenu jusqu'ici que des accessits de charité ou de dédaigneuses mentions honorables. L'idée est noble et juste, surtout quand l'écrivain ajoute que ce qu'il admire le plus dans l'agriculture chinoise, c'est l'homme avec son activité, sa force d'âme, la vaillante sérénité qui le rend capable de tout exécuter comme de tout endurer. Je ne crois pas que l'économie rurale présente d'exemple comparable à l'existence miraculeuse de certaines familles chinoises : on en cite qui, composées de dix-sept personnes, ont trouvé leur subsistance sur une surface de 1 hectare seulement, sans ressource extérieure, et sans autre industrie que la fabrication de quelques étoffes de coton. Que de cultivateurs européens mourraient de faim dans de semblables conditions!

On conçoit qu'avec une pareille exubérance de population la tentation soit forte pour les habitans du littoral d'aller chercher fortune sous un ciel étranger. Ce qui distingue essentiellement cette émigration de toutes les autres, c'est d'abord l'absence de femmes et en même temps le renouvellement perpétuel des élémens qui la composent, leur va-et-vient incessant entre la Chine et les pays de destination. Il serait puéril, avec l'énorme disproportion existant entre l'ensemble des émigrans et la population de la mère-patrie, de voir dans cet exode, si permanent qu'il soit, une saignée dont les bons effets puissent se faire sentir de si tôt. D'autre part, quelles que soient les qualités de ce peuple que nous avons essayé de défendre contre d'injustes accusations, nous sommes loin de le croire assez complétement doué pour lui souhaiter ce que Dieu promettait à la postérité de Jacob, de s'étendre sur toute la terre, à l'occident et à l'orient, au septentrion et au midi. Sa tâche est mieux définie et plus restreinte : supérieur au point de vue industriel à toutes les races qui l'entourent, mais moralement inférieur aux Européens et séparé d'eux par l'immensité des doctrines spiritualistes où le christianisme puise sa force d'expansion et sa foi en son œuvre, le Chinois servira de trait d'union entre les civilisations diverses qui

se trouvent en présence dans l'extrême Orient. Seul, il serait impuissant à dissiper les préventions hostiles contre lesquelles il se heurte depuis des siècles; mais sans lui notre action serait bien plus lente à mordre sur ce monde vieilli où toutes les puissances de l'Europe viennent aujourd'hui planter leur drapeau l'une après l'autre. En rapportant sans cesse en Chine de nouvelles notions des pays où il a émigré, il obéit à son insu au rôle providentiel qui lui a été départi, et ce but serait manqué par une expatriation sans idée de retour. Qu'on relise dans les voyages de l'amiral Jurien de La Gravière le charmant portrait d'Ayo, le *comprador* de Macao, et l'on verra combien les Chinois de la classe moyenne peuvent profiter de leur séjour à l'étranger, quelle supériorité ils y gagnent et à quel point ils en reviennent meilleurs. C'est ce que ne veulent pas comprendre ceux qui s'obstinent à leur faire un crime de ce retour. Peut-être même n'est-il pas jusqu'à l'absence de l'élément féminin dans cette émigration qui n'ait aussi son avantage, en ce qu'elle amène les Chinois, pour qui la vie de famille est un besoin, à épouser les femmes du pays et à doter de la sorte leur patrie temporaire d'une génération de métis bien préférable à la population indigène; c'est le cas pour les *sangleyes* de Manille et pour les *minh-huongs* de la Cochinchine. Les nations occidentales se doivent à elles-mêmes d'encourager cette tendance en repoussant les préjugés aussi dénués de justice que d'humanité dont nous avons dénoncé les effets à Manille et à Java dans le passé, en Californie et en Australie de nos jours. Nul ne peut savoir ce que l'avenir réserve à la Malaisie, si riche des dons de la nature et si admirablement disposée pour servir de déversoir à l'excédant de population du Céleste-Empire. Quoique la civilisation européenne s'essaie à y pénétrer, elle n'en est encore, à vrai dire, qu'aux tâtonnemens des débuts, car il serait peu équitable de mettre à son compte la longue période de séquestration des Hollandais à Java ou des Espagnols à Manille, et il serait trop triste de penser qu'il n'y eût d'autre solution au problème que dans le travail coercitif des uns ou dans l'indolence systématique des autres; mais si nos enfans ou ceux qui viendront après eux voient jamais cette partie du monde renaître à de nouvelles destinées grâce à la persistante initiation que leurs pères y auront entreprise, je n'hésite pas à déclarer d'avance qu'au second plan les agens les plus utiles, les plus laborieux et les plus efficaces de cette régénération séculaire auront été les Chinois hors de chez eux.

ED. DU HAILLY.

LA MÉTAPHYSIQUE

ET

LES SCIENCES POSITIVES

A PROPOS DE QUELQUES OUVRAGES NOUVEAUX

I.

L'ÉCOLE EXPÉRIMENTALE.

Les adversaires de la métaphysique vont répétant partout qu'elle n'a jamais été dans un discrédit plus profond qu'aujourd'hui, que son culte est déserté, si l'on excepte un petit nombre de fidèles persistans voués par quelque infirmité secrète d'esprit à une idolâtrie obstinée, que ses rares adeptes n'apparaissent plus que de loin en loin dans l'immensité des régions intellectuelles, envahies par les sciences positives, comme des naufragés au milieu de la mer infinie, *rari nantes in gurgite vasto*. On nous assure que les savans, particulièrement les physiciens, les chimistes, les physiologistes, font profession de mépriser ce magnifique essor de la pensée spéculative que recommandent inutilement au respect public les noms de Descartes, de Leibnitz, de Schelling. Le premier article de foi que prétendent nous imposer certains dictateurs sans mandat de l'opinion scientifique est de nous obliger par une sorte de serment à ne croire qu'aux données et aux résultats empiriques de l'étude de la nature, à rejeter tout le reste parmi les songes ou les fables.

Je n'entreprendrai pas en ce moment de relever la métaphysique de cette condamnation sommaire. Je me propose uniquement, à l'occasion de quelques ouvrages récens, de rechercher s'il est vrai que le divorce soit à jamais accompli entre l'esprit philosophique et l'esprit scientifique, s'il n'y a pas quelque conciliation possible à espérer entre ces deux ordres de connaissances et ceux qui les représentent, si, en faisant de justes concessions à l'école expérimentale (qu'il ne faut pas confondre avec l'école positiviste, nous dirons tout à l'heure pourquoi), on n'arriverait pas à désarmer bien des défiances et des susceptibilités légitimes. Quant à ce parti déjà nombreux qui s'est détaché de l'école expérimentale pour arborer le drapeau du matérialisme et dont nous comptons examiner dans un prochain article quelques manifestes récens, il nous sera permis dès aujourd'hui de protester contre la confusion qu'il prétend créer dans les esprits entre sa doctrine et les sciences positives; il nous sera permis de nous étonner que ceux qui se portent les adversaires les plus irréconciliables de la métaphysique en viennent si tôt, par une sorte de contradiction significative, à rétablir les causes premières sous d'autres formes et d'autres noms. Peut-être serait-il sage d'en conclure que, si la métaphysique est un mal, c'est un mal nécessaire avec lequel il faut vivre; mais peut-être serait-il plus sage encore d'en induire que la nécessité qui la ramène à travers tant d'obstacles et de détours dans des écoles scientifiques dont le premier axiome est de la proscrire, c'est au fond une loi de l'esprit humain, la loi la plus intime de son essence, qui le porte irrésistiblement à se mettre d'accord non pas seulement avec la réalité et ses phénomènes, mais avec le principe mystérieux de cette réalité, dernier terme auquel sont suspendues la nature et la pensée.

I.

Il faut bien se garder de confondre l'école expérimentale avec l'école positiviste. Il y a quelque chose de commun entre ces deux écoles, comme nous le montrerons aisément, mais par beaucoup de traits essentiels elles diffèrent. C'est ce que je voudrais établir avec quelque clarté dans les pages qui suivent. Le résultat de cette discussion n'est pas médiocre. Il s'agit du sort même et de l'avenir de la métaphysique; il s'agit de savoir si elle peut vivre, si elle doit vivre, dans une paix honorable, sous la condition de ménagemens réciproques, à côté des sciences de la nature, ou si elle doit être supprimée par elles.

Nous n'aurons garde de refaire incidemment l'exposition ou la critique du positivisme. Ici même il a été l'objet de travaux nom-

breux qu'on n'a pas oubliés (1). Tout récemment encore, à l'occasion d'un livre nouveau de M. Stuart Mill (2), un savant distingué qui a voué sa vie à interpréter ou à défendre cette doctrine et qui a mis à son service de telles qualités d'esprit qu'on peut dire qu'il l'a fondée une seconde fois, M. Littré, en a résumé les traits principaux dans un débat public que je considère comme capital et dont nous ferons à l'occasion notre profit. C'est à cette dernière exposition que nos lecteurs pourront se référer en toute confiance, s'ils veulent se former une image exacte et fidèle de cette école, de sa physionomie propre et distincte. En faisant appel à ces souvenirs encore récens, nous pourrons essayer de répondre, sans plus ample informé, à ces deux questions que de nombreux et remarquables écrits, issus de l'école expérimentale (3), ont mises en quelque sorte à l'ordre du jour : quelle est l'attitude du plus grand nombre des savans devant la métaphysique? S'il n'est pas vrai que le mode de penser parmi les savans soit exclusivement le mode de penser positiviste, à quoi tient le malentendu persistant de l'opinion qui les classe tous ou presque tous indistinctement dans l'école de M. Auguste Comte? Il m'a semblé qu'il pouvait y avoir quelque opportunité à une libre enquête de ce genre, entreprise sans autre parti-pris que celui de voir clair dans la confusion des idées, des doctrines et des noms propres.

J'ai parlé d'un malentendu. Il y en a toujours quelqu'un au fond de ces classifications arbitraires et artificielles que l'opinion s'empresse de dresser, comme pour se dispenser d'un examen sérieux. Il semble que ce soit pour elle comme un allégement de conscience de pouvoir ranger à la hâte sous une dénomination commune le plus grand nombre possible de penseurs ou de savans. C'est tout au plus un allégement de mémoire, ce qui est bien différent, et souvent obtenu au préjudice des plus grands intérêts, ceux de la vérité, de la justice historique, des plus simples convenances à l'égard des penseurs originaux, qui s'indignent à bon droit de voir leurs noms inscrits pêle-mêle sous l'étiquette banale d'une catégorie sans rapport avec les traits précis et les formes vraies de leur individualité scientifique.

C'est par suite d'une confusion de ce genre qu'on s'est habitué à croire et à répéter, sur la foi de quelque oracle vulgaire, que tous les savans sont positivistes. Nous essaierons de faire voir comment

(1) M. Saisset, 15 août 1862. — M. Janet, 15 août et 1er décembre 1863. — M. Dupont-White, 1er et 15 février 1865. — M. Littré, 15 août 1866.

(2) *Auguste Comte and Positivism*, by Stuart Mill.

(3) *Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale*, par M. Claude Bernard. — *Histoire des connaissances chimiques*, t. Ier, par M. Chevreul. — *Les Problèmes de la nature*, par M. A. Laugel, etc.

cette confusion a pu naître, se répandre, s'enraciner dans le préjugé public. Nous montrerons qu'il y a en effet quelque chose de commun entre la science et la philosophie positive, puisque la conception du monde, objet le plus élevé que poursuive cette philosophie, ne représente rien autre chose à ses yeux que les résultats systématisés de l'expérience, les faits généraux de chaque science coordonnés hiérarchiquement dans un certain ensemble. Si les élémens de cette philosophie sont exactement les mêmes que ceux des sciences, auxquels elle a la prétention de n'ajouter rien, et si ces élémens ne sont rien que les résultats de l'expérience, il est trop clair, et c'est presque une naïveté de le dire, que la méthode des sciences physiques et naturelles doit entrer comme partie intégrante dans la définition de la philosophie positive. Il y a là une cause perpétuelle d'erreur pour les esprits inattentifs ou prévenus, qui les porte à croire que l'emploi habituel, exclusif même des méthodes positives, suffit à faire un positiviste. L'identité des mots ajoute encore à la confusion des idées, et n'est pas d'un médiocre secours pour la propager.

Il faut s'expliquer une fois pour toutes sur ce point en prenant un exemple décisif pour sortir de cette demi-obscurité que le langage abstrait crée autour des notions les plus simples et les plus claires.

J'ouvre le livre récent de M. Claude Bernard, l'*Introduction à la Médecine expérimentale* (1). J'y étudie avec l'attention que mérite tout ce qu'écrit un savant de cet ordre les principes et les lois de la méthode qu'il connaît si bien pour l'avoir admirablement pratiquée; mais ce que j'y cherche avec un soin égal, c'est le sentiment particulier de l'auteur à l'égard de la philosophie. Assurément s'il est une œuvre qui au premier abord et à un coup d'œil superficiel paraisse appartenir à l'école positiviste par ses tendances, par son esprit général, par certaines formules, c'est bien celle-là. Examinons-la de plus près. Marquons avec soin l'ordre de phénomènes dans lequel se circonscrit l'auteur, l'ordre d'opérations intellectuelles dans lequel il se maintient, tout s'expliquera de soi. Telle proposition qui aurait une signification critique et presque menaçante pour la philosophie prendra aussitôt à nos yeux un sens inoffensif et tout naturel, si nous venons à réfléchir qu'il ne s'agit ici que de science positive. En lisant ce livre, il faut, pour en bien saisir la juste portée, avoir toujours cette distinction présente à

(1) M. Janet a déjà entretenu de cet ouvrage les lecteurs de la *Revue* dans un remarquable article intitulé *De la Méthode expérimentale en physiologie*, 15 avril 1866. — A peine ai-je besoin de les prévenir que c'est à un tout autre point de vue que j'étudie ce livre, dans lequel je recherche uniquement s'il y a quelque conciliation possible entre la science positive et la philosophie.

l'esprit. A la clarté de cette réflexion, bien des équivoques involontaires se dissiperont.

Que signifie en effet ce grand principe du déterminisme sur lequel l'auteur revient avec une insistance marquée, comme pour mieux l'inculquer dans l'attention du lecteur? Rien que de très simple en vérité, si vous en limitez l'application à l'ordre des connaissances que poursuit exclusivement l'auteur, et dans lesquelles volontairement il borne son horizon; mais si vous en faites un criterium universel pour tous les ordres de connaissances, vous le transformez aussitôt en une redoutable machine de guerre contre la métaphysique et les vérités qui en dépendent. Voyons au juste en quoi consiste ce principe, et nous nous persuaderons sans peine que dans sa formule scientifique et dans ses applications variées aux phénomènes physiques, chimiques, physiologiques, il n'est ni à contester sérieusement, ni à redouter.

Le caractère essentiel de tout fait scientifique est d'être déterminé ou du moins déterminable. Déterminer un fait, c'est le rattacher à sa cause immédiate et l'expliquer par elle. Or tel est le but de la méthode expérimentale, partout où elle s'applique : elle ne tend partout et toujours qu'à rattacher par l'expérience les phénomènes naturels à leurs conditions d'existence ou à leurs causes prochaines. — Que si un phénomène se présentait dans une expérience avec une apparence tellement contradictoire qu'il ne se rattachât pas d'une manière nécessaire à des conditions d'existence déterminées, la raison devrait repousser le fait comme un fait non scientifique. Il faudrait attendre ou chercher par des expériences directes quelle est la cause d'erreur qui a pu se glisser dans l'observation. Il faut en effet qu'il y ait eu erreur, car l'admission d'un fait sans cause, c'est-à-dire indéterminable dans ses conditions d'existence, n'est ni plus ni moins que la négation de la science. — La science n'étant que le déterminé et le déterminable, on doit forcément admettre comme axiome que dans des conditions identiques tout phénomène est identique, et qu'aussitôt que les conditions cessent d'être les mêmes, le phénomène cesse d'être identique : de telle sorte qu'un phénomène naturel, quel qu'il soit, étant donné, jamais un expérimentateur ne pourra admettre qu'il y ait une variation dans l'expression de ce phénomène sans qu'en même temps il ne soit survenu des conditions nouvelles dans sa manifestation (1). Voilà dans sa plus simple expression le principe du déterminisme.

Ces règles, qui sont tout simplement les conditions générales de la méthode expérimentale, doivent s'appliquer aussi bien dans les

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 94, 95 et passim.

sciences biologiques que dans les sciences physico-chimiques. Là est une des nouveautés principales de ce livre. L'auteur repousse absolument de la science telle qu'il l'entend l'idée de l'indéterminé. La médecine n'est une science qu'à la condition qu'elle se soumette à cette première loi de toute science. Donc, chez les êtres vivans aussi bien que dans les corps bruts, les conditions d'existence de tout phénomène sont déterminées d'une manière absolue. Là comme ailleurs, la condition d'un phénomène une fois connue et remplie, le phénomène doit se reproduire toujours et nécessairement à la volonté de l'expérimentateur.

Tel est le principe de cette nouvelle logique de la méthode expérimentale que l'auteur lui-même résume ainsi : dans tout ordre de sciences physiques et naturelles, il n'y a pour nous que des phénomènes à étudier, les conditions matérielles de leurs manifestations à connaître, et les lois de ces manifestations à déterminer.

Ainsi expliqué, le principe du déterminisme ne soulève pas une seule objection. C'est le criterium scientifique par excellence, et dans l'ordre des phénomènes physico-chimiques comme dans l'ordre des phénomènes vitaux il s'applique sans restriction. Il n'y a de science positive qu'à cette condition. Le progrès de chaque science expérimentale se mesure exactement sur les applications nouvelles et l'extension de plus en plus large de ce principe. Le positivisme n'a rien ici à réclamer pour sa part. Il ne s'agit que de méthode positive, ce qui est bien différent, et dans ces limites le principe du déterminisme est inattaquable. Il n'appartient pas à une école, il est la règle et la lumière de la science.

C'est à la clarté de ce principe qu'il faut lire certaines propositions auxquelles, je le sais, on pourrait attribuer une tout autre portée, mais que je considère pour ma part comme étant des suites et des dépendances logiques de ce principe. Quand M. Claude Bernard nous dit « que l'essence des choses doit nous rester toujours ignorée, que nous ne pouvons connaître que les relations de ces choses, non les choses elles-mêmes, et que les phénomènes sont non pas la manifestation de cette essence cachée, mais seulement les résultats des relations des choses entre elles (1), » remarquons qu'il parle des essences et des phénomènes matériels, et que ce serait détourner ces fortes expressions de leur sens légitime que de les appliquer aux réalités et aux phénomènes d'un autre ordre, qui ne sont pas ici en question. Cette observation est de la dernière importance pour qui veut lire l'ouvrage de M. Bernard et n'y trouver exactement que ce que l'auteur a voulu y mettre. Lui-même prend soin de délimiter les applications de cette règle. « La nature de notre

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 114.

esprit, dit-il, nous porte à chercher l'essence ou le *pourquoi* des choses. En cela, nous visons plus loin que le but qu'il nous est donné d'atteindre, car l'expérience nous apprend bientôt que nous ne pouvons pas aller au-delà du *comment*, c'est-à-dire de la cause prochaine ou des conditions d'existence des phénomènes. *Sous ce rapport, les limites de notre connaissance sont dans les sciences biologiques les mêmes que dans les sciences physico-chimiques* (1). » Puis, développant sa pensée, l'auteur nous montre avec la dernière clarté que, dans tous les ordres de la science expérimentale, quand nous avons trouvé la cause prochaine d'un phénomène en déterminant les conditions et les circonstances simples dans lesquelles il se manifeste, nous avons atteint le *but scientifique* que nous ne pouvons dépasser. Quand nous savons que l'eau et toutes ses propriétés résultent de la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène dans certaines proportions, nous savons tout ce que nous pouvons savoir à ce sujet, et cela répond au *comment*, non au *pourquoi* des choses. Nous savons comment on peut faire de l'eau; mais pourquoi la combinaison d'un volume d'oxygène et de deux volumes d'hydrogène forme-t-elle de l'eau? Nous n'en savons rien. De même en physiologie, si on prouve que l'oxyde de carbone tue en s'unissant plus énergiquement que l'oxygène à la matière du globule du sang, nous savons tout ce que nous pouvons savoir sur la cause de la mort. Pourquoi l'oxyde de carbone a-t-il plus d'affinité pour le globule du sang que l'oxygène? Pourquoi l'entrée de l'oxygène est-elle nécessaire à la vie? C'est là la limite de notre connaissance, et en supposant même que nous parvenions à pousser plus loin l'analyse expérimentale, nous arrivons à une cause sourde à laquelle nous serons obligés de nous arrêter sans avoir la raison première des choses (2). — Tout cela est très vrai, de tout point incontestable. La science expérimentale peut remonter de quelques anneaux la chaîne des phénomènes. Elle ne peut pas sortir de la série des causes secondes et des effets, de la liaison nécessaire des antécédens et des conséquens. Son effort n'aboutira jamais qu'à reculer de quelques degrés la limite supérieure de notre ignorance; mais cet effort est assez beau déjà, et rien ne prouve mieux la grandeur de la pensée que la conquête de ces vérités relatives et partielles sur l'immense inconnu que lui offre le monde ouvert devant nous.

Nous pouvons également souscrire, sans aucun scrupule métaphysique, aux raisons que nous donne M. Claude Bernard pour nous faire comprendre pourquoi la nature ou l'essence même de

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 137.
(2) *Ibid.*, p. 139.

tous les phénomènes, qu'ils soient vitaux ou minéraux, nous restera toujours inconnue. La connaissance de la nature intime ou de l'absolu, dans le phénomène le plus simple, exigerait la connaissance de tout l'univers, car il est évident qu'un phénomène de l'univers est un rayonnement quelconque de cet univers dans lequel il entre pour sa part. La vérité absolue, dans les corps vivans, serait encore plus difficile à atteindre, car, outre qu'elle supposerait la connaissance de tout l'univers extérieur, elle exigerait aussi la connaissance complète de l'organisme, qui forme lui-même un petit monde dans le grand univers. La connaissance absolue ne laisserait rien en dehors d'elle, et ce serait à la condition de tout savoir qu'il pourrait être donné à l'homme de l'atteindre dans le plus simple phénomène (1).

Enfin, pour quiconque a le sentiment de la méthode scientifique, comment refuser de se ranger à cette règle que proclame le livre entier et qui en est comme la conclusion naturelle, à savoir que la science positive ne doit se rattacher à aucun système philosophique; que le rôle du savant est de chercher la vérité pour elle-même sans vouloir l'employer à servir de contrôle à tel ou tel système; que, s'il a le malheur de prendre pour guide un système, ou bien il s'égare dans des régions trop loin de la réalité, ou bien son esprit prend une sorte d'assurance trompeuse et une inflexibilité qui s'accorde mal avec la liberté et la souplesse que doit toujours garder l'expérimentateur dans ses recherches? Donc, pour l'expérimentateur, il ne saurait y avoir ni spiritualisme ni matérialisme. Ces mots appartiennent à une philosophie naturelle qui a vieilli; ils tomberont en désuétude par le progrès même de la science. Les causes premières ne sont point du domaine de la science positive. Nous ne connaîtrons jamais ni l'esprit ni la matière, et d'un côté comme de l'autre on arrive bientôt à des négations scientifiques (2). — Par les procédés de la science positive en effet, nous n'arriverons jamais à la connaissance du fond intime des choses, ni au secret de leur essence, atome ou monade, esprit ou matière, ni à leur principe et à leur origine, Dieu ou la nature, l'évolution dialectique de l'idée ou la source du mouvement innée à la molécule. Toutes ces questions et les autres semblables appartiennent à un autre ordre de connaissances, où le déterminisme scientifique ne pénètre pas.

Telle est l'expression rigoureuse des principes de l'école expérimentale. Nous pouvons saisir déjà ce qu'il y a de commun entre cette école et le positivisme, qui n'en est qu'une dérivation. Comme l'école expérimentale, mais non en termes plus forts ni

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 141.
(2) *Ibid.*, p. 113 et 386.

plus précis, l'école positiviste soutient que, dans l'ordre actuel des choses tel qu'il nous est connu, la cause déterminative de chaque phénomène est naturelle, c'est-à-dire phénoménale, et que cette cause immédiate et prochaine est sa condition d'existence : elle donne pour objet à la science de découvrir cette connexion de deux faits. Elle établit que le but scientifique est atteint lorsque, par une analyse successive, la cause immédiate de chaque phénomène, sa condition d'existence a été trouvée dans quelque phénomène autre que lui ou dans quelque combinaison de phénomènes, à quoi il est conséquent d'une manière invariable. — Dans toutes ces propositions familières aux positivistes, nous reconnaissons précisément les principes de l'école expérimentale tels que nous venons de les analyser. Le fait de cette analogie, de cette identité plutôt, s'explique de lui-même, puisqu'il s'agit ici et là de la même méthode; mais on comprend que l'opinion du dehors, qui n'est pas tenue d'y regarder avec attention, ait pu être induite en malentendu par cette similitude et déclarer innocemment que la science contemporaine est positiviste. Il eût été plus juste de dire que le positivisme se confond à son origine avec la science, qu'il en est directement issu, qu'il en a gardé quelques traits essentiels et comme le type de famille; car, on ne saurait trop le répéter, ce n'est pas l'école expérimentale qui a pris à l'école de M. Comte ses principes et ses procédés, c'est le positivisme qui a pris à la science positive sa méthode et son nom. L'école expérimentale est plus ancienne que l'autre. Elle a commencé le jour où une expérience régulière a été instituée pour vérifier l'explication hypothétique d'un fait.

Suffit-il de cette analogie pour que l'école de M. Auguste Comte puisse réclamer légitimement les savans qui professent le principe et pratiquent les règles du déterminisme? Assurément non. Et, pour spécifier la question, que faudrait-il pour que M. Claude Bernard, que j'ai pris comme type et représentant de l'école expérimentale, dût être rangé parmi les adeptes du positivisme? Bien des conditions seraient nécessaires pour cela, car l'orthodoxie est rigoureuse dans l'école de M. Comte; il n'est pas aisé à un penseur indépendant de s'y maintenir, à supposer qu'il y ait pris sa place. Or rien de moins évident à mes yeux que la conformité du mode de penser de M. Claude Bernard avec certains principes essentiels du positivisme. Sur deux points surtout, son indépendance absolue se manifeste avec éclat. 1° Contrairement à l'esprit de la doctrine positive, il fait une grande part à l'idée *à priori* dans la constitution de la science. 2° Contrairement à l'un de ses dogmes les plus arrêtés, il laisse un grand nombre de questions ouvertes, et par toutes ces issues il permet, dans une certaine mesure, le retour aux conceptions métaphysiques. — Je ne prétends

pas blâmer dans M. Claude Bernard l'usage qu'il a fait de son indépendance; bien au contraire, je le constate pour y applaudir, et je me félicite que le premier physiologiste de notre temps n'ait pas voulu asservir sa pensée à la jalouse orthodoxie d'une école qui ne passe pas généralement pour offrir beaucoup de liberté à ses disciples, ni beaucoup de chances de conciliation à ses adversaires.

II.

Il ne faudrait pas abuser de cette expression, *idée à priori*, pour attribuer à M. C. Bernard tout un système qu'il ne peut pas avoir, lui l'ennemi des systèmes, sur l'origine des idées, et pour le transformer en un partisan inattendu de l'innéité. Ce serait mal le comprendre et profiter indûment d'une sorte de trahison des mots, pour prendre contre sa vraie pensée, au profit de la métaphysique, des avantages qu'il ne voudrait sans doute pas lui accorder. Lui-même a soin de nous dire en termes exprès que ces *idées à priori* (qu'il appelle *expérimentales* parce qu'elles sont d'un emploi perpétuel dans la méthode des sciences positives) ne sont pas, à proprement parler, *innées* en ce sens qu'elles ne surgissent pas spontanément, qu'il leur faut pour naître une occasion ou un excitant extérieur; mais ce qui nous importe plus que l'innéité de ces idées, c'est l'innéité de la faculté qui les produit, c'est l'éclatante constatation par l'habile et savant expérimentateur de la vigueur naturelle de l'esprit humain, de sa vertu inventive, de ses virtualités, c'est sa rupture manifeste sur ce point avec l'empirisme, qui ne veut rien admettre en dehors et au-dessus de l'expérience pure, qui ne peut consentir à aucun prix que l'esprit humain, par sa propre et intime énergie, par sa raison, dirige, règle l'expérience elle-même et constitue la science. La logique de l'empirisme se défie de cette intervention de quelque *à priori* dans l'expérience, que l'*à priori* soit l'idée ou la raison. Elle redoute les usurpations de cet hôte suspect, qui, une fois introduit dans la place, pourrait bien en devenir le maître. Les faits, rien que les faits analysés et coordonnés, cela suffit, et tout le reste est de trop. La logique de l'école expérimentale est plus large et philosophique, bien qu'elle ne se pique pas de philosophie.

Ne craignons pas de mettre dans tout son jour, d'après M. Claude Bernard, le rôle de l'idée *à priori* dans la méthode expérimentale. Aussi bien quelle occasion meilleure pouvons-nous trouver de voir cette méthode en acte, analysée dans un de ses procédés les plus intimes, dans un de ses ressorts les plus délicats, dans une de ses opérations les plus fécondes, par un savant qui a su s'en servir avec tant de bonheur et lui faire produire de si admirables résultats? Ce

n'est plus ici une théorie abstraite, construite dans le silence du cabinet par quelque logicien. C'est toute une vie scientifique que cette théorie raconte : elle a été expérimentée dans la lutte avec la réalité même; elle a été trouvée aux sources mêmes de la science. Elle est sortie du laboratoire avec les belles découvertes qu'elle a servi à faire, et qui méritent d'être ses vivans témoignages devant la philosophie comme devant la science. Quelle force et quelle autorité la parole de l'expérimentateur ne doit-elle pas emprunter au souvenir de ses propres travaux, consigné dans quelques exemples d'investigation physiologique qui viennent comme autant de preuves à l'appui de la théorie! « Dans tous ces exemples, nous dit modestement l'auteur, je me suis autant que possible cité moi-même, par cette seule raison qu'en fait de raisonnemens et de procédés intellectuels je serai bien plus sûr de ce que j'avancerai en racontant ce qui m'est arrivé qu'en interprétant ce qui a pu se passer dans l'esprit des autres. » C'est là ce qui donne à mes yeux une si grande valeur à la théorie où sont résumées ces opérations successives et leurs conditions intellectuelles. Cette philosophie de la science expérimentale a un prix infini lorsqu'on se souvient que, pour arriver à la former, pendant de longues années l'auteur a remué lui-même (selon ses fortes expressions), dans l'hôpital, l'amphithéâtre et le laboratoire, le terrain fétide ou palpitant de la vie.

Les exemples les plus simples d'investigation expérimentale analysés par M. Bernard nous donnent les élémens suivans et dans cet ordre : 1° l'observation d'un fait ou phénomène survenu le plus souvent par hasard; — 2° une *idée* préconçue, une anticipation de l'esprit qui se forme instantanément, et qui se résout en une hypothèse sur la cause probable du phénomène observé; — 3° un raisonnement engendré par l'idée préconçue, par lequel on déduit l'expérience propre à la vérifier; — 4° l'expérience elle-même accompagnée des procédés plus ou moins compliqués de vérification. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de ces opérations. Notre analyse s'attachera exclusivement à l'*idée à priori*, que M. Claude Bernard appelle l'idée directrice de l'expérience, et à laquelle il attribue une importance capitale dans la théorie de l'invention et de la découverte scientifique. Cette idée n'est, à ses yeux, rien moins que l'âme de la science et le secret du génie. « Les faits sont les matériaux nécessaires; mais c'est leur mise en œuvre par le raisonnement expérimental, c'est-à-dire la théorie, qui constitue et édifie véritablement la science. L'idée formulée par les faits représente la science. L'hypothèse expérimentale n'est que l'idée scientifique, préconçue ou anticipée. La théorie n'est que l'idée scientifique contrôlée par l'expérience. Le raisonnement ne sert qu'à donner une forme à nos idées, de sorte

que tout se ramène primitivement et finalement à l'idée. C'est l'idée qui constitue le point de départ ou le *primum movens* de tout raisonnement scientifique, et c'est elle qui en est également le but dans l'aspiration de l'esprit *vers l'inconnu*. »

Ainsi donc, dans la méthode expérimentale, tout commence et s'achève par l'idée; mais d'où vient-elle elle-même? Comment surgit-elle tout d'un coup dans les obscurités de l'esprit? C'est elle qui donne le branle au raisonnement expérimental et à toutes les séries des opérations plus ou moins compliquées de l'expérience et de la vérification; mais elle-même comment naît-elle? Qui nous dira le secret de son éclosion subite? Il lui faut, nous dit-on, une occasion qui l'excite, un *stimulus* extérieur qui la provoque à la conscience d'elle-même, à la vie, à la lumière; mais cette stimulation extérieure ne fait que provoquer le phénomène, elle ne le crée pas. Il y a quelque chose d'antérieur à lui. Quel est ce je ne sais quoi? A coup sûr, la méthode expérimentale n'a pas le droit de le nier, puisqu'elle n'existe que par lui. Il y a donc quelque part dans les profondeurs mystérieuses de l'esprit une virtualité, une énergie qui passe tout d'un coup à l'acte, qui se réalise dans l'idée. Est-ce un sens philosophique qui s'éveille au contact du fait, est-ce un vague pressentiment, une sorte de divination? Mais quoi! portons-nous donc dans notre esprit, à l'état latent pour ainsi dire, les grands secrets de la nature?

M. Claude Bernard ne recule pas devant cette explication du phénomène intellectuel qu'il analyse. Seulement on peut regretter qu'il n'en tire pas toutes les conséquences que le fait comporte. Qu'importe au surplus, s'il nous laisse le soin de les déduire après les avoir en quelque sorte préparées? Il nous dit expressément que c'est le *sentiment* qui est la source de cette idée, que cette interprétation anticipée des phénomènes de la nature vient en nous d'une sorte d'intuition. Or qu'est-ce donc que ces anticipations, ces intuitions, ces pressentimens de la vérité, sinon les produits naturels de la faculté métaphysique? Voilà le sens intuitif ramené au cœur même de la méthode expérimentale. Il y a donc quelque chose de commun (qui le croirait?) entre le métaphysicien scolastique et l'expérimentateur du Collége de France. Ce quelque chose, c'est l'*idée à priori*. Toutefois la différence est grande. Tandis que le scolastique impose son idée comme l'expression de la vérité absolue qu'il a trouvée, et affirme, sans autre preuve que l'orgueil de sa raison, la conformité de la réalité aux conceptions de son esprit, l'expérimentateur ne prend dans l'idée *à priori* que le point de départ. Elle précède l'expérience, elle la provoque, elle la féconde, elle la règle; mais en définitive elle est jugée par l'expérience, condamnée si l'expérience ne la trouve pas conforme aux faits,

transformée en une théorie scientifique, si l'étude des phénomènes la confirme. L'idée *à priori*, chez le métaphysicien qui invente la nature au lieu de l'observer, est un système qui souvent fait outrageusement violence aux faits. Chez l'expérimentateur, ce n'est qu'une question qu'il adresse à la nature, avec la résolution d'accepter la réponse, quelle qu'elle soit, que lui fera la nature et d'y sacrifier, s'il le faut, les créations idéales de son esprit; mais sans cette question la science n'existerait pas.

C'est avec une sorte d'enthousiasme sévère que notre auteur célèbre l'apparition de l'idée *à priori*, révélatrice des grandes lois. A l'accent ému de sa parole, on reconnaît les joies austères de la pensée scientifique, souvent récompensée de son obscur effort par de vives et soudaines illuminations. « Son apparition est toute spontanée et tout individuelle. C'est un sentiment particulier, un *quid proprium*, qui constitue l'originalité, l'invention ou le génie de chacun. Il arrive qu'un fait ou qu'une observation reste très longtemps devant les yeux d'un savant sans lui rien inspirer, puis tout à coup vient un trait de lumière. L'idée neuve apparaît alors avec la rapidité de l'éclair comme une sorte de révélation subite (1). » Elle nous montre une relation nouvelle ou inattendue que l'esprit n'apercevait pas entre les choses. Les hommes qui ont le pressentiment des vérités nouvelles sont rares. Ceux qui font des découvertes sont les promoteurs d'idées neuves et fécondes. Ce n'est pas le fait nouveau qui constitue en réalité la découverte, c'est l'idée qui se rattache à ce fait. Les faits ne sont ni grands ni petits par eux-mêmes. La grandeur n'est que dans l'idée, elle n'est pas ailleurs. Que si maintenant nous cherchons aussi loin que cela nous est possible l'explication de ce phénomène, M. Claude Bernard ne peut en trouver d'autre raison qu'une sorte de pressentiment obscur et languissant chez les esprits ordinaires, vif, actif, lumineux chez les esprits supérieurs, qui jugent tout d'un coup que les choses doivent se passer d'une certaine manière. « On peut dire que nous avons dans l'esprit l'intuition ou le sentiment des lois de la nature, mais nous n'en connaissons pas la forme. » L'expérience seule peut nous l'apprendre.

Je suis frappé, quand je lis ces pages d'une beauté si philosophique, de l'analogie que j'y trouve avec la théorie de l'invention scientifique exposée par Goethe dans ses *Aphorismes*. Tout ce que nous appelons invention, découverte, n'est pour lui, comme pour le physiologiste français, que la mise en pratique, la réalisation remarquable d'un sentiment original de vérité, qui, longtemps cul-

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 59, 61, 266, 299, etc.

tivé dans le silence, conduit inopinément, *avec la vitesse de l'éclair*, à une conception féconde; mais le poète qui s'est exprimé jusqu'ici presque dans les mêmes termes que devait employer plus tard le physiologiste, reprend ses droits : « C'est une révélation qui se développe de l'intérieur à l'extérieur, qui fait pressentir à l'homme sa ressemblance avec la divinité. C'est une synthèse du monde et de l'esprit qui nous donne la plus délicieuse assurance de l'éternelle harmonie de l'être. » Ce sens intuitif peut arriver dans certaines natures privilégiées à une sorte d'identité momentanée avec la réalité. Ce que M. Claude Bernard n'avance qu'avec précaution et non sans quelque embarras, Goethe n'hésitait pas à l'affirmer. Selon lui, il n'est pas douteux qu'il existe dans le sujet, l'esprit humain, des idées qui répondent à des lois encore inconnues dans l'objet, la nature. Le génie consiste à découvrir cette loi cachée dans les profondeurs muettes des choses, et dont il porte en soi la formule encore inaperçue.

Je ne sache pas d'hommage plus éclatant à la féconde spontanéité de l'esprit, à son activité créatrice, que cette théorie de l'invention scientifique, confirmée par les plus célèbres représentans de l'école expérimentale. L'esprit est donc capable de ravir par une conception heureuse les secrets enfouis au cœur de la nature, d'interpréter par anticipation, avant l'expérience, les grandes lois qu'elle nous dérobe sous la trame mêlée des phénomènes! Il porte donc en lui le pressentiment de cette vérité objective qui n'est que l'idée du monde! C'est un fait considérable que l'école expérimentale reconnaisse qu'il y a en nous l'intuition des rapports qui unissent entre eux les élémens de la multiple et mobile réalité. Sans doute elle nous impose des précautions infinies, des vérifications nombreuses, tout un appareil de sage contrôle pour nous préserver des entraînemens de l'idée *à priori*, pour dissiper à la pure clarté des faits toutes les illusions qui peuvent s'être mêlées à nos conceptions vraies. Il nous faudra un grand travail, de longues études sur la réalité avant qu'il nous soit permis de nous confier à ces conceptions *à priori*. Nous ne le pourrons qu'après que nous aurons transformé cette intuition, ce sentiment vague des choses en une interprétation *à posteriori* établie sur l'étude expérimentale des faits; mais enfin c'est de nous, c'est de nos idées, c'est du fond intime de notre raison, c'est de l'activité féconde de notre esprit, que sort chaque découverte qui avance la science d'un degré, ou qui à certains instans la renouvelle. C'est le mouvement même de notre pensée qui se communique à toute la méthode et qui met en branle cet appareil si compliqué d'expériences et d'expérimentation d'où doit sortir la théorie, c'est-à-dire la science.

Que nous voilà loin de la *table rase* et des explications étroites, insuffisantes, de l'empirisme ! Si l'on tient absolument à éliminer de la science l'*à priori*, on n'admettra même pas cet *à priori* de l'esprit humain, et comment comprendre sans lui la seule expérience vraiment féconde, l'expérience active, celle qui va au-devant des faits, qui les sollicite, qui, portée toujours en avant par l'élan de l'idée, interroge la nature, lui pose des questions dans tous les sens, la contraint enfin, sous le poids de cette dialectique pressante, à livrer son secret, la loi, qui n'était hier qu'une conception problématique sans autorité, sans crédit, sortie des méditations d'un savant peut-être ignoré, et qui demain entrera dans le sanctuaire de jour en jour élargi de la vérité universelle?

Que si, comme l'assure Goethe, il existe dans l'esprit humain des conceptions idéales qui répondent aux lois de la réalité, s'il est vrai, comme le dit M. Claude Bernard, que nous ayons dans l'esprit l'intuition ou le sentiment des lois de la nature, comment ce rapport pourrait-il exister, s'il n'avait été établi par suite de quelque harmonie préconçue entre le monde et l'esprit humain? Nous ne voulons pas en ce moment presser les conséquences de ce fait. Elles sont importantes cependant et méritent de n'être pas négligées. Si l'ordre est deviné, anticipé par notre raison, s'il y a une connexion naturelle et comme préétablie entre l'ordre dans les choses et la raison dans l'homme, cela ne signifie-t-il absolument rien? Serait-ce une coïncidence fortuite et sans portée? Ce serait vraiment là le miracle du hasard. Mais s'il devient évident que l'ordre dans le monde n'est que la suite d'un grand dessein, et que d'autre part la raison dans l'homme a été disposée pour concevoir cet ordre, de telle sorte qu'elle en porte au fond d'elle-même comme une image anticipée, bien qu'indistincte, dont l'expérience devra faire revivre les vestiges obscurs et l'empreinte encore vague, notre esprit pourra-t-il se refuser à une induction si naturelle qui rapporte à la même cause première et le dessein suivi dans la nature et le pressentiment de ce dessein tracé dans les conceptions idéales de notre raison? Je m'arrête, pour revenir à l'école expérimentale, qui n'aime pas à pousser ses inductions aussi loin. J'aurais même dû m'arrêter plus tôt, de peur de faire tomber sur M. Claude Bernard un de ces soupçons qui de notre temps peuvent perdre un savant de réputation dans certaines régions scientifiques, le soupçon de métaphysique.

Cette part de l'esprit humain dans la formation de la science, de son activité originelle et propre, antérieure et supérieure à l'expérience, absolument inexplicable pour l'empirisme, a été marquée en traits non moins expressifs par un savant illustre, M. Chevreul, qui dans tous ses ouvrages, mais particulièrement dans ses *Lettres à*

M. Villemain et dans son *Histoire des connaissances chimiques* (1), a développé des vues neuves et fines sur la philosophie des sciences expérimentales. Une critique sévère pourrait s'exercer sans trop de peine sur ce dernier ouvrage, dont le plan et le sujet offrent tout d'abord à l'esprit une étrange complication. C'est moins en effet d'un objet spécial qu'il est traité dans ce premier volume de l'histoire annoncée que de l'ensemble de toutes les sciences qui appartiennent à l'immense domaine de la philosophie naturelle, de leurs rapports mutuels et de la méthode qui seule est capable d'imprimer le caractère scientifique à la réunion de leurs matériaux. L'esprit du lecteur se perd dans l'immensité du sujet et dans la subdivision des détails à l'infini. On est tenté parfois de sourire de la longueur de certains titres qui veulent être trop complets, et des rapports inattendus que l'auteur imagine entre la chimie et les branches les plus éloignées du savoir humain. Il ne faudrait pas cependant, sur de si minces motifs, parler à la légère de ce livre, qui résume un si grand nombre d'observations et de considérations dignes du plus sérieux intérêt, une vie dévouée à la pensée et devenue inséparable de l'histoire de la science du XIXe siècle par l'importance des découvertes qu'elle nous a values. Il faut que notre frivolité littéraire s'incline devant des titres si considérables, et qu'elle nous permette de faire notre profit de ce trésor d'expérience scientifique amassé lentement pendant quatre-vingts ans de méditation. Or, dans le premier chapitre de ce livre où l'auteur nous expose les principes de la philosophie expérimentale, je remarque comme il s'attache à mettre en valeur et en lumière la spontanéité de l'esprit (2). Voilà deux grands témoignages : l'un qui nous vient d'une haute autorité dans les sciences physico-chimiques, l'autre que nous apporte un maître éprouvé dans les sciences biologiques et spécialement dans la physiologie; tous deux nous confirment dans cette conviction que la nature serait à nos yeux comme une lettre morte, si l'esprit, par son activité propre, n'en interprétait les muets symboles. La science a besoin des matériaux que lui livre la réalité; mais c'est l'esprit qui fait la science. Elle n'existerait pas sans l'étude expérimentale de la réalité; mais elle n'existerait pas davantage, si l'esprit ne venait lui donner sa signification, son sens, éclairer, si je puis dire, de sa propre lumière projetée au dehors l'obscur tableau des choses.

(1) *Lettres adressées à M. Villemain sur la méthode en général et sur la définition du mot* FAIT. 1856. — *Histoire des connaissances chimiques*, t. Ier, 1866.

(2) J'indiquerai surtout les considérations très importantes sur le rôle de l'abstraction dans la perception des *propriétés* et des *faits*, et sur la part du raisonnement et de l'hypothèse dans la méthode *à posteriori* expérimentale. — *Histoire des connaissances chimiques*, t. Ier, p. 15, 16, 28, 29, etc.

J'ai indiqué un autre point où l'école expérimentale se sépare nettement de la doctrine positive. Il s'agit de tout un ordre d'idées supprimées par cette doctrine, conservées par l'école expérimentale, sinon comme des points d'appui sur lesquels on puisse élever une théorie scientifique, du moins comme des pierres d'attente sur lesquelles il est permis à chacun d'élever l'édifice provisoire de sa foi ou de ses opinions personnelles, sans cesser pour cela d'être pris au sérieux comme penseur ou comme savant. La discipline rigoureuse de la philosophie positive ne pouvait se maintenir longtemps même parmi ceux qui en acceptaient les principes. Des esprits scientifiques, positifs par certaines habitudes et même par le tour général de leur pensée, mais moins exclusifs, ont bientôt senti le besoin d'admettre des tempéramens, des compromis; ils ont cherché je ne sais quelle alliance, après tout fort désirable et moins impossible qu'on ne le suppose, entre deux sciences et deux méthodes dont on ne peut pas dire qu'elles s'excluent par ce simple fait qu'elles ne tendent pas au même but et que chacune d'elles poursuit un ordre spécial de problèmes. L'un de ces libres esprits, que ses beaux travaux sur la synthèse chimique recommandent à l'attention publique quand il s'agit de méthode expérimentale et de philosophie, M. Berthelot, a bien marqué cette distinction fondamentale par le titre même d'une piquante étude : *la Science positive et la science idéale* (1), moins sceptique dans son esprit général que dans ses conclusions apparentes, plus favorable à la métaphysique qu'on ne pourrait le croire à une lecture superficielle. Il s'y révèle un mode de penser que je crois assez généralement répandu parmi les savans. M. Berthelot admet qu'il puisse y avoir autre chose à concevoir, — sinon à connaître expérimentalement, — que des liaisons de phénomènes, et qu'au-delà des limites où s'arrête la science positive il soit possible, sans trop de mysticisme, d'apercevoir les contours et de tracer l'esquisse d'une certaine science idéale, où les principes premiers, les causes et les fins retrouveront leur place et la garderont légitimement, pourvu que l'on maintienne avec rigueur les frontières qui séparent ces deux régions, et qu'il ne puisse jamais y avoir entre les deux sciences voisines compétition de limites, empiétement, conquête ni annexion frauduleuse ou violente. C'est là au moins une politesse à la métaphysique et comme un hommage dont il faut savoir gré à des savans. Ils la saluent de loin comme une puissance non hostile, mais étrangère, sans communiquer directement avec elle, mais en reconnaissant de

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1863. — On pourrait encore définir cette situation philosophique en cherchant des exemples dans l'idéalisme brillant, bien qu'un peu vague, d'un écrivain scientifique que nos lecteurs connaissent, M. Laugel. (*Problèmes de la nature*, — *Problèmes de la vie.*)

bonne foi qu'elle a sur les esprits une autorité naturelle dont il faut tenir compte, et que, sur bien des points de la frontière commune, elle manifeste sa force presque irrésistible d'attraction.

Je ne crois pas me tromper en avançant que c'est bien là, avec une nuance de sympathie plus marquée, l'attitude de M. Claude Bernard à l'égard de la métaphysique. Il insiste pour laisser ouvertes les questions que la doctrine positive déclare irrévocablement fermées. Je pourrais multiplier mes preuves. Je me bornerai à deux seulement, l'une que je tire de la conception qu'il s'est formée de la vie, l'autre des considérations qu'il développe sur le rôle de la philosophie dans ses rapports avec la science.

Certes il n'entre pas dans l'esprit d'un homme qui professe aussi rigoureusement le principe du déterminisme d'en excepter l'étude des phénomènes de la vie. Son effort scientifique est au contraire de ramener ces phénomènes à leurs conditions irréductibles, opérant pour les problèmes physiologiques comme le chimiste dans la spécialité de sa science, qui analyse successivement tous les élémens de la matière complexe, et parvient soit aux corps simples, soit aux corps définis, touchant ainsi dans cet ordre de faits aux limites de la science, c'est-à-dire aux conditions élémentaires des phénomènes chimiques. Le but de cette *Introduction à la Médecine expérimentale* est de nous convaincre que ces conditions élémentaires, pour les phénomènes de la vie, sont des lois et des propriétés physico-chimiques, et que c'est toujours à ces lois et à ces propriétés qu'il faut faire remonter les explications vitales, en d'autres termes que les propriétés de la matière vivante ne peuvent absolument être déterminées, c'est-à-dire connues scientifiquement que dans leur rapport avec les propriétés de la matière brute: d'où resulte que la science de la vie doit avoir pour bases nécessaires la physique et la chimie. Mais qu'on le remarque bien : on nous dit que la vie se manifeste toujours « concurremment et parallèlement » avec des conditions physico-chimiques. Nulle part on ne nous dit qu'elle en résulte comme de son principe. Elle est soumise à ces conditions et à ces lois, sans en être un effet et un résultat. Alors même que la science étendrait chaque jour plus avant l'intervention des lois générales de la matière dans les phénomènes vitaux, on ne pourrait en conclure qu'une chose, à savoir que ces phénomènes, une fois coordonnés dans leur ensemble, sont dans la dépendance de la physique et de la chimie. Cela ne prouve rien pour l'origine de la vie elle-même, distincte des phénomènes par lesquels elle se manifeste. Cela ne prouve pas que le commencement de la vie soit un fait mécanique, physique ou chimique. Cette distinction ne paraîtra subtile qu'à ceux qui n'ont pas étudié de près la question. Aussi M. Claude Bernard, cherchant à définir

la vie d'un mot qui mette en relief le seul caractère qui, à ses yeux, distingue nettement la science biologique, ne trouve pour bien exprimer sa pensée qu'un seul mot : *création* (1). L'organisme, une fois créé, est une machine qui fonctionne nécessairement en vertu des propriétés physiques et chimiques de ses élémens constituans; mais ce que la science positive n'explique pas et n'expliquera jamais, de l'aveu du savant physiologiste, c'est le commencement, le *comment* de cet organisme. Là est le problème que la matière brute, réduite à elle-même et à ses propriétés, ne résout pas. Ce qui caractérise la machine vivante, dit expressément M. Claude Bernard, c'est non pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, mais bien la création même de cette machine qui se développe sous nos yeux dans les conditions qui lui sont propres et d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence intime de la vie. Dans tout germe vivant, il y a ainsi une *idée créatrice* qui se développe et se manifeste par l'organisation, qui ne relève ni de la physique ni de la chimie, qui n'appartient qu'au domaine de la vie.

C'est cette idée, « directrice de l'évolution vitale, » qui crée dans l'organisme vivant l'unité centrale, la solidarité intime des parties, le *consensus*, l'harmonie de l'ensemble, toutes choses complétement étrangères aux lois du monde inorganique; c'est elle qui préside au développement de l'être dans le sens de sa destination. Aussi, tandis que le physicien et le chimiste étudient les corps et les phénomènes isolément, pour eux-mêmes, le physiologiste et le médecin ne peuvent et ne doivent jamais oublier que l'être vivant forme un organisme et une individualité, d'où il résulte que, si la notion de causes finales reste nécessairement étrangère aux études du chimiste et du physicien, il ne peut en être de même pour le physiologiste, que ses études inclinent à admettre une finalité harmonique et préétablie dans le corps organisé, en raison de cette unité centrale qui rend toutes les actions partielles solidaires et génératrices les unes des autres (2). — La vie est donc autre chose qu'une résultante des forces et des propriétés physico-chimiques dans des circonstances données. Elle précède le développement des propriétés organiques, lesquelles ne s'expliquent que par elle. Voilà d'un seul coup le commencement de la vie mis en dehors de la série des phénomènes matériels. Voilà en même temps et du même coup la finalité rétablie dans ses droits et à sa vraie place par un savant qui a passé tant d'années à observer les phénomènes vitaux. Voilà des *causes sourdes* rencontrées à la limite de la science

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 161.
(2) *Ibid.*, p. 152, 161, etc.

positive, et qui, si elles ne répondent pas à la méthode expérimentale qui les interroge, répondent d'une manière significative aux questions de la métaphysique. Dans ces causes sourdes qui viennent se placer aux confins de la réalité matérielle, le philosophe (est-ce donc une illusion?) entend le retentissement de l'activité créatrice qui agit par elles, qui par elles renouvelle incessamment la face du monde, et à travers les siècles perpétue le prodige de la vie.

A cette limite où expirent en même temps le principe du déterminisme et le pouvoir des sciences positives, commence la métaphysique. Elle reprend aux mains du physicien et du chimiste la chaîne suspendue des phénomènes, et la rattache aux causes premières. Que sa tentative soit toujours heureuse, là n'est pas en ce moment la question. En soi, la tentative est légitime. L'école expérimentale le reconnaît expressément quand elle n'est pas dominée par l'esprit de système. Si elle écarte avec soin les théories philosophiques de son laboratoire, de peur de s'y asservir, elle est loin de mépriser et ne répudie pas d'une manière absolue l'effort spéculatif d'où elles sont sorties. Elle trouve même, sous la plume de M. Claude Bernard (1), pour louer ces aspirations de la pensée, des expressions magnifiques qui prouvent bien que ce n'est pas le dérisoire hommage de la puissance du jour à la puissance déchue, et qu'elle croit sérieusement aux droits, à l'autorité, à l'avenir même de la métaphysique, pourvu que la métaphysique n'envahisse pas ses domaines réservés, et qu'elle laisse le savant libre et maître chez lui.

Je ne prétends pas que ce qu'on nous accorde soit suffisant et satisfasse de justes exigences. C'est quelque chose pourtant, ce peu qu'on nous accorde. Ce peu contient de grosses conséquences. On nous dit dans un noble langage que la philosophie représente l'aspiration éternelle de la raison humaine vers l'inconnu, qu'en se tenant toujours dans les régions élevées, limites supérieures des sciences, les philosophes communiquent à la pensée scientifique un mouvement qui la vivifie et l'ennoblit, qu'en la reportant sans cesse vers la solution inépuisable des grands problèmes ils entretiennent ce feu sacré de la recherche qui ne doit jamais s'éteindre chez un savant. On craindrait, si l'esprit philosophique venait à baisser parmi nous, que le savant n'en vînt à systématiser ce qu'il sait, à s'immobiliser dans la sphère de ses connaissances acquises. Le rôle de la philosophie est donc d'inquiéter la science en agitant devant elle la masse inépuisable des questions non résolues. En tendant

(1) Voyez particulièrement le dernier chapitre de l'*Introduction à la Médecine expérimentale*.

sans cesse à s'élever, elle fait remonter la science vers la cause ou la source des choses; elle lui montre qu'en dehors d'elle il y a des questions qui tourmentent l'humanité, qu'elle n'a pas même abordées, et qu'elle ne résout pas en les supprimant. On ignore, nous dit-on, si cette aspiration de l'esprit humain aura une fin, si elle trouvera une limite. Qu'importe? Si elle aide la science à marcher sans cesse, à avancer toujours, son utilité est assez manifeste par là même et son droit consacré. — Ici encore l'école expérimentale marque avec insistance son dissentiment absolu avec les positivistes. Elle déclare hautement qu'elle n'admet pas la science qui prétendrait supprimer les vérités philosophiques, parce qu'elles sont actuellement hors de son domaine. Elle proclame que la vraie science ne supprime rien, mais qu'elle cherche toujours et regarde en face, sans se troubler, les choses qu'elle ne comprend pas. « Nier ces choses ne serait pas les supprimer; ce serait fermer les yeux et croire que la lumière n'existe pas. » (1).

Prenons acte de ces déclarations et ne nous étonnons pas trop, surtout gardons-nous bien de nous scandaliser, si l'on vient ensuite nous dire, en fixant les limites de la science et de la philosophie, que tout ce qui est déterminable appartient au domaine scientifique, et qu'il ne reste à la philosophie que le vague domaine de l'indéterminé. Dans le dictionnaire propre à l'école expérimentale, ces mots prennent une signification un peu différente de celle que l'usage leur attribue généralement. Rappelons-nous qu'il n'y a de déterminé, aux yeux de cette école, que les phénomènes que l'expérience a rattachés à leurs conditions d'existence, de telle sorte que l'expérimentateur puisse les faire varier à son gré, les reproduire toujours et nécessairement, ou les suspendre indéfiniment en agissant sur ces conditions. Or il est trop évident que ce criterium du déterminisme absolu ne trouve son application et son emploi que dans l'ordre des phénomènes matériels, et encore n'est-il pas rigoureusement démontré, bien que la science tende de plus en plus à ce résultat, que toutes les propriétés de la matière, par exemple celles de la matière vivante, puissent être déterminées de cette façon, c'est-à-dire connues scientifiquement dans leur rapport avec les propriétés générales de la matière brute, et que tous les phénomènes de la vie trouvent leurs conditions absolues d'existence dans les lois de la physique et de la chimie. Si donc par hypothèse il existe des phénomènes d'un tout autre ordre, il ne faudrait pas s'étonner qu'ils fussent indéterminés. Ils seraient même par essence indéterminables dans le sens que donne à ce mot la science positive,

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 390, etc.

c'est-à-dire absolument irréductibles à des conditions définies, inexplicables par les propriétés et les lois déjà connues de la réalité matérielle. Cela ne voudrait pas dire qu'ils n'existent pas, que les êtres auxquels ils sont censés appartenir soient de pures chimères. Cela signifierait simplement qu'ils sont hors des prises de l'expérimentation. Cela conclurait non point contre leur existence, mais seulement contre la possibilité de les soumettre à nos instrumens de précision, la balance et le calcul. Nous nous en doutions déjà. Nous savions, que, si les causes dont s'occupe la métaphysique ne sont pas des illusions, elles ne sont pas pourtant de telle nature qu'elles puissent être déterminées avec une rigueur, avec une certitude mathématique. Nous savions que, si ces forces existent, elles sont tout autre chose que des mouvemens matériels liés par des rapports mutuels entre eux, de telle sorte qu'un de ces mouvemens en détermine géométriquement une suite d'autres. Nous savions que, s'il y a des lois dans cette sphère supérieure, ces lois ne sont pas cependant de telle nature qu'elles puissent être définies dans une formule rigoureuse, exprimant le rapport numérique de l'effet à sa cause. En d'autres termes, il ne nous a jamais échappé, quelque ami que l'on puisse être de la philosophie, qu'elle ne saurait prétendre au même genre et au même degré de certitude que les sciences physiques et chimiques, qu'elle n'est pas et qu'elle ne peut pas être une science positive, une science exacte, que la nature des problèmes dont elle s'occupe lui interdit ce caractère, qu'aucun effort de rigueur croissante ne pourra jamais la ramener sous le niveau mathématique du déterminisme absolu. En vérité, rien de tout cela n'est nouveau pour nous; mais la question reste aujourd'hui ce qu'elle était hier : l'école expérimentale la laisse absolument dans les mêmes termes où elle a été déjà mille fois posée. N'y a-t-il de science possible que les sciences positives? Ce qui revient à cette autre question : n'y a-t-il de réalité possible que celle qu'atteignent nos instrumens matériels, aidés du calcul et dirigés par la puissance de l'esprit? Mais cet esprit lui-même qu'est-il donc, sinon une de ces réalités *indéterminées?* Et ce n'est pas l'école expérimentale qui refusera de l'admettre au rang des existences les plus avérées, elle qui a décrit avec une si merveilleuse précision les féconds emplois de son activité spontanée dans la méthode des sciences positives, sous la forme de l'idée *à priori*, directrice de l'expérience, révélatrice des grandes lois de la nature.

III.

Résumons cette discussion. D'après l'exemple que j'ai pris, on peut voir maintenant avec la dernière évidence par où l'école expérimentale diffère de l'école positiviste.

Les deux écoles sont d'accord sur le principe et les règles du déterminisme scientifique; mais ici s'arrête la ressemblance, et, si l'on en vient aux détails, on verra les différences éclater, se multiplier entre elles : quand on arrive aux précisions dernières, ces différences sont de telle nature que la plus subtile argumentation ne parviendra pas à les atténuer. La différence capitale, celle qui résume toutes les autres, c'est que l'une de ces deux écoles ne prétend qu'à établir d'une manière définitive la méthode scientifique, tandis que l'autre prétend fonder une philosophie, — la première se confinant dans la science, mais sans afficher aucune hostilité systématique pour les spéculations de la raison, l'autre se confinant également dans la science, mais proclamant que l'horizon de la science est celui de l'esprit humain.

Il y a dans l'école de M. Comte un dogmatisme rigoureusement négatif qui n'existe pas et qui ne peut pas exister dans l'école expérimentale, parce qu'il dépasse singulièrement ses droits et sa compétence. Ce n'est que par un abus de pouvoir que la science pourrait déclarer que la métaphysique n'a pas le droit d'exister, et pourtant cet abus de pouvoir, les positivistes le commettent tous les jours. Il n'est pas de dogme plus fortement établi parmi eux que celui qui sépare d'une manière absolue ce que l'homme sait et ce qu'il ne saura jamais. Et dans cet ordre de questions que l'on déclare inaccessibles, l'opinion n'est pas libre. Il faut sacrifier, sous peine d'encourir un blâme sévère, les fantaisies individuelles de la foi à la logique systématique des principes. M. Stuart Mill en a fait récemment l'épreuve. Il avait avancé dans son dernier ouvrage que ceux qui acceptent la théorie des stages successifs de l'opinion ne sont pas obligés de suivre jusqu'au bout M. Auguste Comte, que le mode positif de penser n'est pas nécessairement une négation du surnaturel, qu'il se contente de le rejeter à l'origine de toutes choses, que si l'univers eut un commencement, ce commencement, par les conditions mêmes du cas, fut surnaturel, et de là il concluait, non sans quelque hardiesse, que le philosophe positif est libre de se former à ce sujet l'opinion qui lui semble la plus vraisemblable. On sait ce que lui a répondu M. Littré, interprète rigoureux de l'orthodoxie en péril. « Il ne faut pas considérer le philosophe positif comme si, traitant des causes secondes, il laissait libre de penser ce qu'on veut des causes premières. Non, il ne laisse là-dessus aucune liberté;

sa détermination est précise, catégorique : il déclare les causes premières inconnues. Les déclarer inconnues, ce n'est ni les affirmer ni les nier, et c'est, quoi qu'en dise M. Mill, laisser la question ouverte dans la seule mesure qu'elle comporte. Remarquons-le bien néanmoins, l'absence d'affirmation et l'absence de négation sont indivisibles (1). »

Dans la rigueur des principes, M. Littré a raison contre M. Mill. C'est cet enchaînement des dogmes qui assure et maintient à la doctrine positive sa situation distincte parmi les savans et son autorité sur certains esprits. Moins exclusive, moins systématique, elle retournerait insensiblement vers l'école expérimentale, d'où elle est issue et où elle irait se confondre. Cette école ne se distingue en effet du positivisme que par ce trait qui est essentiel, qu'elle laisse aux savans une latitude complète de penser ce qu'ils veulent et de croire ce qu'il leur plaît en dehors des sciences auxquelles elle s'applique. Elle ne s'arroge aucun droit de régler les comptes de la raison individuelle, et son seul dogme est la liberté complète des dogmes hors de son domaine réservé. Ni formulaire d'aucun genre, ni *credo* officiel. Elle adopte comme siens tous les savans qui acceptent le principe de sa méthode, quelle que soit d'ailleurs la couleur de leurs idées philosophiques ou religieuses, Cuvier comme Geoffroy Saint-Hilaire, M. Chevreul aussi bien que M. Claude Bernard, M. Dumas aussi bien que M. Foucault, M. Pasteur comme M. Berthelot. Elle n'excommunie aucun de ceux qui reconnaissent dans l'ordre des phénomènes naturels sa juridiction, la seule dont elle se montre gardienne incorruptible et jalouse. Pourvu que les philosophes qu'elle rencontre sur les frontières de ses domaines ne viennent pas troubler ses libres recherches et ne lui imposent aucun de leurs systèmes à démontrer, elle est toute prête à reconnaître leurs droits. Aussi voyez quelle foule de savans, que diviserait sans doute la diversité infinie des opinions particulières, se presse dans l'enceinte de plus en plus élargie de cette école ! C'est qu'elle représente la méthode, non un système. Elle correspond à la nature même des choses, non à certaines vues partielles de l'esprit. Elle est la science, elle n'est pas une secte.

Avec l'école expérimentale, la conciliation est possible. Elle n'est possible qu'avec elle. Grâce à elle, la métaphysique pourra se développer pacifiquement à côté de la science de la nature, à laquelle elle confine sur tant de points, sans se voir condamnée à perpétuité à cette guerre à outrance qui épuise en polémiques stériles des forces mieux employées de part et d'autre à l'avancement des deux sciences noblement rivales.

(1) *Revue des Deux Mondes*, — *La Philosophie positive*, 15 août 1866.

La métaphysique a, je le sais, des devoirs envers les sciences positives. Il faut qu'elle les observe rigoureusement, si elle veut faire tourner à son profit la décisive épreuve qu'elle subit en ce moment. La première condition me paraît être qu'elle ne prenne aucun ombrage des sciences positives, de leurs progrès, de leurs conquêtes. Une vérité n'a rien à craindre d'une autre vérité. Si nous sommes la vérité, que redoutons-nous? Si l'accord ne se montre pas immédiatement entre une théorie scientifique et une théorie philosophique, il se fera plus tard, n'en doutez pas, par le moyen de quelque théorie supérieure qui les réunira et fera disparaître dans une harmonie plus haute leur apparente contradiction. Si l'accord ne peut absolument pas se faire, il en faut bien conclure que notre doctrine est incomplète, ou que le théorème scientifique est faux par quelque côté. C'est un avertissement qu'il faut élargir et compléter l'une, vérifier l'autre et le soumettre à un nouveau contrôle. Reconnaissons donc les sciences positives dans la pleine liberté de leurs méthodes, acceptons leurs résultats sans mesquines chicanes, quand même ces résultats dérangeraient quelques-unes des conceptions idéales de notre esprit.

Mais il importe ici de distinguer avec soin deux choses que l'opinion frivole confond trop souvent : les faits et les conclusions que certains esprits impatiens en tirent à la hâte, confondant ainsi et mêlant avec une dangereuse habileté les vérités scientifiques avec leurs conjectures personnelles. Les faits, quand ils sont bien observés, bien démontrés, quand ils ont acquis tous leurs titres de légalité scientifique, empressons-nous de les enregistrer, d'en accroître le trésor de nos connaissances, tenons-les en grande considération, comme un fragment de la vérité absolue, et gardons-nous bien d'y laisser porter la plus légère atteinte par une prévention systématique; mais gardons-nous avec le même soin de confondre dans le même respect d'une part les faits, d'autre part les hypothèses ou explications provisoires par lesquelles on prétend en rendre compte, et surtout les inductions que l'on s'empresse d'en faire sortir. Le tact scientifique consiste précisément à faire ce triage. Ces hypothèses souvent imprudentes, ces inductions hâtives, cette philosophie prématurée que l'on veut construire à tout prix sur la base encore incertaine ou trop étroite de certains faits, les vrais savans les rejettent. Ceux qui les recherchent et les poursuivent, avec une joie qui trahit leur secret dessein, pour la plus grande confusion de la métaphysique, ce sont ces esprits aventureux que la science sérieuse n'avoue pas et qui la compromettent. Si la métaphysique a, comme on l'assure, ses retardataires obstinés, ses vieillards d'idée, que les vérités nouvelles effraient, la science, elle aussi, on le sait, a ses enfans terribles.

Cette distinction essentielle devrait mettre d'accord tous les esprits raisonnables. Accepter loyalement tous les faits découverts par la science positive sans en altérer le caractère, sans en restreindre la vraie portée, c'est notre strict devoir; mais aussi ne pas souffrir qu'une philosophie de hasard et d'aventure s'empare de quelques faits encore incertains et incomplétement observés ou de quelques autres d'une signification très restreinte, pour les tourner contre nous et en accabler nos doctrines, c'est notre droit aussi, et nous le maintiendrons. On accuse souvent les philosophes de prendre parti dans les querelles qui viennent à s'agiter entre les savans et d'introduire subrepticement la métaphysique dans des questions où elle n'a que faire. S'il y a des philosophes qui ont mêlé des considérations ou des passions de cet ordre à des débats purement scientifiques, ils ont failli à la première règle de la méthode de Descartes. Philosopher hors de propos, troubler de débats intempestifs le domaine où se poursuit l'expérimentation, c'est faire supposer qu'on n'est pas un pur cartésien, c'est-à-dire disposé à n'admettre pour vrai que ce qui paraîtra évidemment tel, c'est faire croire qu'on fuit devant la lumière; mais de bonne foi qu'on nous accorde que l'exemple a été souvent donné par quelques-uns de ceux-là mêmes qui nous accusent aujourd'hui. Qu'on se rappelle certains débats récens, encore présens à toutes les mémoires. On s'est beaucoup moqué des naïfs de la métaphysique qui se sont imaginé qu'elle était engagée dans la querelle et qui ont voulu y prendre part; mais est-il bien sûr que quelques savans trop impatiens n'avaient pas engagé le débat sur ce terrain maladroitement choisi? N'était-ce pas encore mêler la métaphysique aux problèmes scientifiques, que de tirer des conclusions contre elle d'expériences plus ou moins exactes, plus ou moins bien comprises, plus ou moins fidèlement interprétées? N'avons-nous pas entendu dans les deux camps plus d'un cri de joie indiscret? Des deux parts cela est souverainement regrettable. Il ne faut pas qu'on puisse dire que nous avons peur des faits. Étudions-les sincèrement sans trop nous presser de leur imposer un sens métaphysique, sans les tirer violemment à nous du côté de nos doctrines. Laissons-les s'amasser avec ordre et s'organiser silencieusement dans l'ombre du laboratoire. N'essayons pas de leur faire dire plus qu'ils ne signifient, et surtout sachons bien reconnaître les grands services que la science positive rend à l'esprit humain en le débarrassant d'une foule d'hypothèses et de préjugés, et à la philosophie en lui ouvrant des perspectives nouvelles, chaque jour agrandies, sur la nature.

Si le philosophe ne doit pas intervenir indiscrètement dans les recherches du laboratoire pour les diriger ou les plier à son gré, il ne permettra pas non plus à la science positive de venir régle-

menter arbitrairement ses domaines, ce qu'elle fait d'ordinaire de la manière la plus simple du monde, en les supprimant. La question des limites est celle d'où dépendent la paix et le bon accord des deux sciences voisines. Ne pourrait-on pas déterminer ces limites en disant que la science positive va aussi loin que s'étend la réalité observable et sensible, et qu'elle s'arrête précisément là où l'expérience des sens ne pénètre pas? Son domaine, c'est la nature, si l'on restreint ce mot au sens spécial et limité que lui assignent d'ordinaire les savans, c'est-à-dire à cette partie de la réalité dont les propriétés se révèlent à notre esprit par l'intermédiaire de nos organes ou des instrumens qui en étendent la portée et en régularisent l'emploi. Qui dit nature en ce sens dit enchaînement nécessaire des faits sensibles, liés entre eux de telle façon que, l'un d'eux se produisant, l'autre se produit nécessairement, que, l'un variant, l'autre varie, l'un étant l'antécédent, l'autre le conséquent, l'un la condition d'existence et la cause immédiate, l'autre l'effet. Dans cette vaste région de l'expérience sensible, là où la nécessité physique, l'enchaînement des faits dans une série continue dont chaque terme appelle l'autre n'apparaît pas clairement à l'esprit, c'est que la science positive n'est pas encore faite sur ce point, mais d'avance on sait qu'elle y parviendra : on dit alors de cette partie de la réalité qu'elle est déterminable, sinon encore déterminée. On affirme, avec une certitude autorisée par la suite continue des progrès de la science positive, qu'elle comblera cette lacune où quelque idole de la fausse science, quelque cause occulte pourrait trouver encore asile, qu'elle parviendra un jour ou l'autre, un peu plus tôt ou un peu plus tard, à rétablir l'anneau qui manque dans ce réseau si fortement lié des phénomènes. C'est à cette notion du déterminisme, qui est la conception de la nature vue du côté scientifique et expérimental, que s'oppose la philosophie proprement dite. La recherche métaphysique commence dès que l'esprit s'élève au-dessus de cette partie de la réalité soumise à l'expérience sensible qui se résout, à l'analyse, en une suite de mouvemens déterminés les uns par les autres, formant comme la chaîne d'airain de la nécessité physique.

Elle embrasse cet ordre supérieur de faits et d'existences qui, n'étant plus observables par les sens, échappent non pas seulement aux prises actuelles, mais aux prises possibles du déterminisme scientifique. Cet ordre de réalités est placé en dehors de l'infini matériel de grandeur et de petitesse que nos instrumens sont parvenus à saisir. Aucune expérimentation sensible ne pénétrera jamais dans cette sphère, qui ne s'ouvre qu'aux perceptions les plus délicates de la conscience. Sans doute, comme tout est lié dans l'ensemble des réalités contingentes, il y a encore des conditions

d'existence pour les faits de cet ordre, faits intellectuels ou moraux. Ces conditions d'existence sont prises dans l'ordre des phénomènes vitaux qui dépendent eux-mêmes des phénomènes physico-chimiques; mais le rapport entre ces conditions d'existence et le phénomène intellectuel ou moral n'est plus déterminable avec rigueur, avec précision. Ici le réseau de fer se relâche et laisse passer entre ses mailles distendues des influences d'un tout autre ordre; les conditions physiques se combinent avec des conditions nouvelles qui déconcertent entièrement par leur combinaison les règles infaillibles du calcul. Déjà nous avons montré le déterminisme physiologique hésitant sur la question de la vie, les nobles incertitudes qui arrêtent sa marche sur ce point pour ainsi dire réservé, et même son retour, par des pentes secrètes, vers une doctrine qui n'est pas éloignée de la métaphysique. Dans le fait de la pensée, de la liberté morale et du devoir, se révèle de plus en plus l'affranchissement du principe immatériel de la spontanéité, auquel commence une région nouvelle de l'expérience, un ordre nouveau de faits observables, mais non sensibles, le monde moral, qui est comme une autre nature dans la nature, liée à la première par des rapports, mais non plus par des rapports de nécessité. La suite infaillible des phénomènes s'interrompt ici, les influences physiques rencontrent à cette limite une influence nouvelle, qui vient du fond de l'être lui-même, et qui, en se combinant avec les premières, arrête complétement les calculs de la science positive. L'œuvre propre du philosophe commence. Sans dédaigner aucun moyen de recherche, en tenant compte de tous les résultats que lui livre la science positive dans les régions de l'expérience sensible, il essaie d'aller plus loin qu'elle ne va elle-même. Il étudie expérimentalement aussi, quoique avec des procédés moins rigoureux et des instrumens moins précis, cette partie de la réalité qu'il porte en lui-même, cette portion de la nature qui est sa conscience, son âme; il recueille avec soin les clartés intérieures de sa pensée; il interroge les idées dont l'ensemble constitue sa raison, et qui, bien que formées à l'occasion de l'expérience, n'en sont point issues, puisqu'elles la dirigent, la soutiennent à chacun de ses pas, la jugent en dernier ressort. Avec la liberté, le monde moral commence et se déploie à ses yeux, et déjà, sur cette limite supérieure de l'expérience, le philosophe arrive, par d'irrésistibles inductions, à concevoir que cet ordre nouveau qui comprend tous les phénomènes supérieurs de la vie humaine, la responsabilité, la liberté, la dignité, ne peut pas être le produit des règnes inférieurs. L'idée de la spiritualité s'élève en lui et se confirme de plus en plus. C'est même le résultat le plus précieux de ses études. Il voit de l'œil de l'âme des réalités que l'œil de la chair n'aperçoit pas. Il s'assure de

plus en plus que c'est non pas l'animal qui est notre être, mais l'esprit, que c'est de là que nous relevons, que ces phénomènes ne peuvent résulter de quelque équilibre mécanique, de quelque arrangement nouveau de molécules, de quelque composition extraordinaire de la matière, que s'il y a quelque rapport concevable entre l'électricité et l'étendue, il n'y en a aucun d'intelligible entre l'étendue et la pensée, non plus qu'entre l'étendue et le sentiment du devoir.

Il s'aperçoit lui-même dans le fond de son être, il saisit son existence intime sous ses vrais attributs, la simplicité absolue, l'indivisible unité, il observe les phénomènes qui la manifestent, il dégage les lois qui relient ces phénomènes entre eux en y établissant l'ordre sans y faire régner la nécessité. C'est la réflexion qui l'instruit de tout cela, et la réflexion c'est bien de l'expérience encore, mais l'expérience de l'esprit appliqué à l'esprit, se recueillant dans son essence, se ressaisissant lui-même ou de l'attrait du monde extérieur qui l'absorbe ou de la multiplicité des actes intérieurs qui le dispersent. Cette expérience ne comporte pas les procédés rigoureux et les règles du déterminisme scientifique, et toutes les fois qu'on a voulu les imposer de force à ces phénomènes délicats de l'âme, que la spontanéité toujours agissante dispute à chaque instant et ravit en partie à l'empire de la fatalité, on n'a pu aboutir qu'à bouleverser la nature sous prétexte de la soumettre tout entière, dans ses parties les plus diverses, à une seule règle, à une seule méthode. On a transporté arbitrairement la science positive dans une région où elle a été dépaysée, égarée. Les plus grands efforts de l'intelligence sont venus se résoudre dans des constructions artificielles, pures créations de l'esprit systématique, ingénieuses et laborieuses machines, à qui il n'a manqué que de vivre.

Ce n'est pas seulement cette distinction des deux régions de l'expérience qui sépare la science positive et la philosophie. Elles diffèrent aussi par le point de vue d'où l'une et l'autre considèrent la nature. Ici encore il y aurait à tracer entre les deux sciences une limite idéale que nous ne pouvons qu'indiquer d'un trait bien rapide, mais dont la suppression ou le déplacement troublerait profondément l'ordre entier des connaissances humaines. La science positive n'étudie les phénomènes que pour y retrouver la suite nécessaire, l'enchaînement, la dépendance réciproque. Ce qui constitue son objet propre, c'est la recherche des conditions d'existence de chaque fait observable et sensible. Elle ne nie pas *à priori* les causes finales, mais elle ne s'en occupe qu'incidemment; tout au plus elle constate, sur quelques points de son vaste domaine, l'évidence des marques de dessein et de plan qui se mêlent plus ou

moins profondément au tissu mécanique de la réalité. Elle les constate, mais sans s'y arrêter, recherchant toujours la cause efficiente et satisfaite de sa recherche seulement quand elle est parvenue à ce point qui marque la dernière limite de son effort et de sa compétence, la dernière cause déterminable ou quelque *cause sourde* qui ne répond plus à ses questions. C'est assez dire qu'elle n'a rien à voir dans les questions d'origine. La nature de la méthode qu'elle emploie exclusivement lui interdit les problèmes de cet ordre, et, si la philosophie positive ne faisait que signifier à la science cette interdiction absolue, elle aurait mille fois raison. Le problème des origines comme celui des fins est contradictoire à l'idée qu'il faut se faire de la science positive. La méthode expérimentale ne peut nous donner que l'actuel, le présent, le fait, l'avenir même, en supposant que l'ordre des choses dont nous faisons partie subsiste; elle ne nous donne pas et ne peut pas nous donner le commencement des choses, où elle n'atteindra jamais; elle nous donne le *comment*, jamais le *pourquoi*, les conditions immédiates et prochaines, non les vraies causes. Même les inductions sur ce qui s'est passé à l'origine de toutes choses sont hors de son domaine. Son objet propre est la loi, c'est-à-dire la suite réglée des phénomènes dans les limites de l'ordre existant de l'univers matériel : rien de plus. Si l'univers a eu un commencement, ce commencement, par les conditions même de l'hypothèse, échappe à la loi du déterminisme, et c'est une remarque fort juste de M. Stuart Mill que, à supposer qu'elles aient commencé, les lois de la nature ne peuvent rendre compte de leur propre origine. La science positive devient donc une métaphysique, c'est-à-dire qu'elle cesse absolument d'être ce qu'elle est, dès qu'elle avance même une hypothèse dans cet ordre de problèmes. Elle tombe immédiatement sous le contrôle non plus de l'expérience, mais de la raison pure. Le sens véritablement scientifique ne s'y trompe pas : il s'arrête à cette limite marquée par les faits observables et sensibles; il ne s'aventure pas en un dogmatisme qui n'est pas de sa compétence et qui ne fait qu'ajouter aux difficultés inhérentes à toute solution métaphysique une inconséquence de plus, une contradiction manifeste au principe de sa méthode.

C'est d'un tout autre point de vue que le métaphysicien considère la nature. Le savant a raison, et il est dans son strict devoir scientifique quand il recherche partout et avant tout la suite et la liaison nécessaire des faits observables; mais le métaphysicien a raison aussi lorsque, au nom d'une science supérieure, il cherche à démêler la loi idéale d'ordre, d'harmonie et de beauté qui est comme voilée sous le mécanisme apparent de la nature. Cette loi existe :

Leibnitz la reconnaissait déjà dans les phénomènes les plus simples et les plus élémentaires de la mécanique; mais elle apparaît de plus en plus clairement à mesure que l'on se rapproche des phénomènes supérieurs; elle éclate par de brusques coupures au milieu du plan suivi de la nécessité physique dans la manifestation soudaine de la vie et de la pensée, irréductibles à des conditions définies, inexplicables sans la finalité. La métaphysique donnera toute leur valeur d'interprétation à ces marques de dessein visiblement empreintes dans quelques régions de l'expérience, et dont l'évidente analogie s'impose à nous avec une telle force qu'elle a été une cause de division parmi les positivistes, quelques-uns inclinant à l'admettre malgré la rigueur du système. — Elle rétablira dans tous ses droits l'idée de la finalité, qu'il ne faut pas proscrire de la raison parce qu'elle a souvent égaré la science, et qui, acceptée, réglée dans sa vraie mesure, mérite mieux que la déférence légèrement ironique de Kant, je veux dire l'honneur et le respect dus à l'une des formes les plus manifestes de la vérité. C'est en effet le prodige de la nature que ces deux conceptions, opposées, mais non contradictoires, du déterminisme et de la finalité soient réunies et comme mêlées dans la trame de l'univers, que la série des causes finales se développe à travers le monde concurremment et parallèlement avec la série des causes efficientes, enfin que la mécanique et la géométrie révélées dans la suite des phénomènes, des mouvemens et des figures matérielles réalisent par des lois d'une simplicité absolue un ordre tel que l'interprétation complète de ses effets dépasse la portée des plus hautes intelligences, et que ce soit la marque la plus assurée du génie de déchiffrer quelques syllabes de l'énigme immense. — Dans le centre des choses devenu visible au regard du philosophe, le principe de l'ordre commence à se révéler. Qu'est-il donc en soi, ce principe qui se manifeste à la fois comme géométrie et finalité, nécessité et raison, géométrie dans ses moyens et finalité dans ses résultats, nécessité dans les lois qu'il emploie, raison par les effets qu'il réalise, loi suprême de l'ordre mathématique comme de l'ordre moral, vraiment raison des choses, puisqu'il est la dernière explication de tout? Plus le philosophe étudie profondément ce monde et dans les idées que la science positive lui en révèle et du point de vue d'où la métaphysique le lui montre, plus il se refuse à croire que ce monde soit l'œuvre du mécanisme aveugle, et qu'une suite déroulée à l'infini de mouvemens matériels ait pu produire cet univers, pénétré de pensée jusque dans ses dernières profondeurs. En se donnant le grand spectacle des forces et des formes, il en saisit les relations réciproques et les harmonies, la vivante synthèse, non pas à la manière poétique et superficielle de

Bernardin de Saint-Pierre, mais du coup d'œil vraiment philosophique de Leibnitz. En même temps il se rend mieux compte à lui-même de ces innéités qui éclatent dans l'inspiration scientifique et dont s'émerveillait le génie de Goethe; il s'étonne de voir comme son entendement est naturellement fait pour comprendre la nature, comme il est prédestiné à la science. Les signes de l'ordre ne sont pas plus profondément empreints dans le monde qu'ils ne le sont dans son esprit. Il reconnaît que la raison de l'homme est disposée comme par un dessein exprès pour concevoir la raison de l'univers. Il jouit de cette dernière harmonie qui l'aide à comprendre toutes les autres, et, sans prétendre à l'explication absolue des choses, il sent qu'il s'en rapproche de plus en plus à mesure qu'il comprend mieux que cet ordre universel n'est qu'intelligence déployée dans l'infini matériel des mondes et dans cet autre monde, l'âme. Osons donner au principe de l'ordre son vrai nom : la raison suprême, ce que Platon appelait *l'auguste et sainte pensée*. C'est d'elle que tout procède, à elle que tout se ramène; elle est le centre vivant, éternellement actif, autour duquel se déploient les différentes formes de l'être, les variétés infinies des âmes, des forces, des figures et des mouvemens, les régions diverses de la nature, ordonnées dans leurs orbites concentriques et se mouvant toutes par l'impulsion unique qu'elles reçoivent de l'immobile moteur.

Voilà le point de vue métaphysique de la nature en regard du point de vue scientifique, vrai, mais incomplet. Ainsi se marquent à nos yeux les limites qui séparent la science positive de la philosophie et la distinction fondamentale des deux facultés qu'elles emploient : l'une par laquelle nous saisissons les rapports des choses entre elles, qui constituent l'ordre, — c'est le sens scientifique, — l'autre par laquelle nous saisissons le rapport de l'ordre à son principe, — c'est le sens métaphysique. Le philosophe idéal serait celui qui, en ces temps de dispersion et de morcellement intellectuel, réunirait en lui ces deux sens, ces deux facultés, et les combinerait dans un suprême élan de génie, — un Aristote avec la science moderne en plus, un Leibnitz avec moins d'idées systématiques. Ce jour-là, l'anarchie des intelligences s'apaiserait un instant sous le charme impérieux de la vérité manifestée à la fois dans ses deux grands aspects. Le monde connaîtrait, au moins pour une heure, la plus haute volupté intellectuelle qu'il nous soit donné de concevoir, un mouvement de joie unanime de tous les hommes réunis dans le divin accord des idées.

E. CARO.

UNE

VISITE AUX ROCHERS

MADAME DE SÉVIGNÉ EN BRETAGNE

C'est le destin des enfans des hommes qui passent dans le monde portant au front un de ces reflets qui s'appellent le génie ou la beauté, la grâce ou l'esprit, de laisser comme une trace lumineuse partout où ils ont vécu, partout où ils ont aimé et pensé. Ils ont une patrie natale ou une patrie d'adoption, un séjour préféré, dont le nom reste lié à leur nom au point d'en devenir inséparable. On se plaît à les suivre dans ces lieux de prédilection, où leur fantôme semble errer encore comme un hôte invisible et familier, où tout parle d'eux, où l'on dirait qu'ils vont à chaque instant reparaître, et qui ne seraient rien, qui seraient restés à jamais obscurs, si ces privilégiés n'avaient laissé partout l'empreinte de leurs pas, la magie des souvenirs. Une ville est trop grande, surtout quand elle s'appelle Paris, elle a vu trop d'événemens, pour s'absorber dans une existence individuelle, dans l'éclat d'une renommée. Molière est une grande gloire, et Paris serait encore Paris sans Molière : on a même de la peine à trouver la maison de l'auteur du *Misanthrope*; mais que seraient Vaucluse sans Pétrarque, Strafford-sur-Avon sans Shakspeare, et Ferrare elle-même sans le Tasse? Auprès de Florence, on montre encore San-Casciano, où Machiavel dans sa disgrâce partageait son temps entre les viriles lectures et les entretiens familiers avec les paysans. Un petit château

du Périgord est devenu un lieu de pèlerinage pour avoir abrité Montaigne. Combourg vit par Chateaubriand. Les curieux de poésie iront quelque jour chercher Lamartine à Milly, quand le bruit, le triste bruit des créanciers et des souscriptions aura cessé. Voltaire lui-même a eu Ferney, Rousseau a eu les Charmettes. Je n'en finirais pas. Et Mme de Sévigné, elle aussi, la belle dame, la reine des beaux esprits, Mme de Sévigné, en dehors de Paris et de son tourbillon, en dehors de la cour et de ses intrigues, a eu ses aimables retraites; elle a eu Livry, elle eu ses bois des Rochers, où elle se déploie à l'aise, qu'elle décrit de mille façons toujours nouvelles, et sur lesquels elle a laissé pour jamais un rayon de sa popularité charmante. Ah! qu'il y aurait bien, ce me semble, un curieux et piquant chapitre à tracer sous ce titre : Mme de Sévigné aux Rochers! Mme de Sévigné loin de Paris, en pleine Bretagne, recueillant les bruits du monde en faisant ses foins, lisant Rabelais ou M. Nicole avec son fils, avec la Mousse, tandis que sa pensée vole en Provence vers sa fille, s'intéressant aux contes de son jardinier, aux affaires bretonnes comme aux aventures de Versailles et de Fontainebleau, laissant parler sur son exil et en définitive heureuse, parce que la source du contentement était en elle, parce que, selon le mot de Mme de La Fayette, la joie était l'état de son âme.

Ce n'est pas que depuis deux siècles bien des choses n'aient changé dans ce coin de terre consacré par l'imagination la plus étincelante. La hache a fait crier plus d'une fois toutes ces dryades et ces hamadryades que Mme de Sévigné plaignait avec un si spirituel attendrissement quand on coupait ses bois. Les arbres qu'elle a plantés ont disparu, et après ceux-là d'autres sont tombés encore. Les futaies ont servi de temps à autre à grossir l'héritage. Les propriétaires qui se sont succédé ont été moins occupés, si je ne me trompe, de la gracieuse mémoire dont ils étaient les gardiens que de leurs convenances, et je crains même que dans cette maison à la haute et fine tourelle il ne reste plus une grande provision de l'esprit, de l'humeur hospitalière et accueillante de la maîtresse d'autrefois. On raconte qu'un jour, il n'y a pas si longtemps, un héritier lointain et indirect se plaignait tout haut des curiosités indiscrètes que lui attiraient les *paperasses* d'une telle aïeule. N'importe, deux choses restent encore : le paysage d'une calme austérité et l'image de celle qui fut le génie de ce morceau de Bretagne. Si l'ombre de Mme de Sévigné n'habite plus la maison des Rochers, elle est partout autour du château, flottante et insaisissable.

Je l'ai entrevue l'autre mois se dérobant dans ses clairières. C'était par un de ces « temps miraculeux » que la belle dame décrit elle-même au courant de sa plume, par un de ces « beaux jours de

cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont point froids. » Quelques feuilles commençaient à jaunir et à se détacher de l'opulente verdure, tourbillonnant dans un rayon de soleil. De la terre, humide encore des pluies récentes, s'exhalaient d'âpres senteurs, auxquelles se mêlait l'amère odeur du chêne. La tranquillité profonde, le silence mystérieux de ces bois n'étaient troublés que par quelque mugissement lointain ou par le bruit des écureuils gambadant d'arbre en arbre. La brillante apparition venait de franchir la grande grille, elle prenait par le mail, et se hâtait vers une de ces allées longues et droites, l'*Infinie* ou la *Solitaire*. Elle marchait d'un pas dégagé, — elle n'avait pas encore son rhumatisme, — le visage riant et ouvert, un laquais la suivant, elle portant un livre, peut-être le Tasse ou un de ces romans qui la ravissaient. Elle allait s'asseoir un instant et lire à la *Capucine* ou dans quelqu'un de ces pavillons élevés tout exprès par elle pour servir de lieu de repos. Je crus la voir qui demandait avec gaîté à son laquais ce que c'était que ces vagabonds au vêtement étrange et inconnu qui la suivaient ainsi curieusement. Puis le rêve s'évanouit, — un propriétaire ou un intendant longeait le bois un faisceau de branches sous le bras, — et je me disais que c'était pourtant vrai, que deux siècles s'étaient écoulés sans doute, mais que dans ces allées où je passais elle avait passé, que ses regards s'étaient fixés sur ces champs, sur ces collines, que c'était le même soleil à la différence près de quelques révolutions de plus ou de moins; je me disais que là s'était dérobée toute une partie de sa vie et non la moins féconde, que là, au temps de ses premiers bonheurs de jeune femme, lorsque le marquis de Sévigné vivait encore et n'était pas encore infidèle, elle recevait la plaisante épître de Bussy et de Lenet : « Salut à vous, gens de campagne, — à vous, immeubles de Bretagne... » Je me disais enfin que de là étaient parties toutes ces lettres étincelantes, ingénieuses, animées, histoire d'un esprit, histoire d'une société, histoire aussi de cette maison des Rochers, devenue sous cette baguette de magicienne un château enchanté fait pour le plaisir de l'imagination, avant d'être simplement une propriété suivant la fortune banale des héritages (1).

La physionomie des lieux aide à l'illusion. Le paysage ne change pas comme les hommes. Aujourd'hui comme autrefois, il garde ce je ne sais quoi de sévère et doux dont s'émerveillait Mme de Sévigné. Mieux encore, c'est tout ce paysage de la Haute-Bretagne, de

(1) Voir la belle et complète édition de Mme de Sévigné qui se publie à la librairie Hachette, sous la direction de M. Ad. Regnier, et qui est tout près d'être achevée. C'est le monument définitif élevé à cette charmante mémoire.

Vitré, de Fougères, qui est resté avec son caractère saisissant et pittoresque. On dirait un immense fourré feuillu, touffu, verdoyant, une forêt infinie s'étendant de la plaine au coteau, coupée par intervalles de champs et de prairies, parsemée de clairières, d'étangs et de vieux châteaux, dont les vieilles tours se dressent grisonnantes au-dessus des épais massifs. C'est dans un pli de cette immensité de verdure que se cachent les Rochers, à une lieue et demie de Vitré. On y va par un chemin dont se fût fort accommodée la brillante châtelaine d'autrefois, et qui court entre les haies vives, les clos, les taillis, vers Argentré. On ne voit le château que de loin, par-dessus la cime des arbres, ou quand on y arrive tout à fait. Il ne reste guère du vieil édifice quê la tour, qui me rappelait par sa forme élancée et aigüe une tour de mon pays. Une partie plus moderne a été ajoutée depuis. Tout auprès, la chapelle construite avec tant d'amour par l'abbé de Coulanges élève encore dans l'air son dôme dont l'ardoise reluit sous le soleil. D'un côté sont les jardins, la grande cour, le parc, les labyrinthes, les bois aux allées infinies avec les pavillons qu'on essaie aujourd'hui de relever ou de soutenir; de l'autre, entre le château et des dépendances, se déroule en s'élargissant un vaste espace qui a été, si je ne me trompe, le manége ou le jeu de longue paume, et qui descend vers une pelouse formant une terrasse naturelle d'où on domine la vallée, les Bas-Rochers, le moulin. Le domaine touche de ce côté à la terre des Duplessis-Argentré, dont il n'est séparé que par l'étang du Beuvron, objet d'éternelle querelle entre les deux maisons. C'est de cette famille qu'était cette pauvre Duplessis qui poursuivait de son amitié Mme de Sévigné, et que celle-ci poursuivait tout bas de ses amusantes, de ses immortelles malignités. Tels sont cependant les jeux de la fortune : autrefois les Sévigné éclipsaient les Duplessis; aujourd'hui les Rochers n'égalent pas en beauté, en magnificence pittoresque le château voisin d'Argentré, jeté nonchalamment au milieu de ses immenses prairies, de ses eaux vives et de ses ombrages. Dans son ensemble, ce paysage touffu, solitaire, plein de silence, a une gravité douce, un air d'aimable sauvagerie, de mystère pénétrant qui attire et fait rêver.

Ce n'est rien aujourd'hui d'aller en Bretagne, à Vitré et aux Rochers; au temps passé c'était le bout du monde : c'était une aventure, un exil, tout au moins une expédition lointaine, — d'où on revenait encore, il est vrai. Figurez-vous d'abord Mme de Sévigné sortant d'un hôtel de Rambouillet ou d'un salon du *faubourg*, de chez Mme de La Fayette, pour se mettre en chemin avec le bon abbé de Coulanges. Une chose bien sûre, c'est qu'avec une telle femme la gaîté, l'esprit, la vivacité de l'imagination vont être du voyage.

Tous ces dons charmans n'attendent pas même la première halte pour éclater. « Notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux. Nous fûmes secourus par le véritable portrait de *M. de Sottenville*. C'est un homme qui ferait les *Géorgiques* de Virgile, si elles n'étaient déjà faites, tant il sait profondément le ménage de la campagne. Il nous fit venir madame sa femme, qui est assurément *de la maison de la Prudoterie, où le ventre anoblit...* » Pauvre gentilhomme campagnard, qui se trouve là justement sur le chemin pour égayer ce commencement de voyage et tarir les larmes légères du départ! La première étape est Orléans, et ici déjà on se fait à la vie errante. On s'embarque sur la Loire; il faut s'embarquer, c'est devenu une mode, une obligation « de prendre des bateliers à Orléans comme à Chartres d'acheter des chapelets. » On hisse le grand carrosse sur le bateau, et dans cette maison flottante disposée de façon à garantir du soleil, « bien à l'air, bien à l'aise, » on cause, on lit, on a « tous les points de vue qu'on peut imaginer, » on admire les sites qui se succèdent. « C'est pour nous divertir que nous allons sur l'eau, écrit-elle; nous allons voguer sur la belle Loire; elle est un peu sujette à se déborder, mais elle en est plus douce... » Un jour on va coucher à Véret chez l'abbé d'Effiat, qui vient prendre la voyageuse au bord de l'eau et qui la ramène par un « chemin semé de fleurs. » Le lendemain, c'est Tours, où règne Dangeau comme gouverneur. Entre Saumur et Angers, grave aventure : on reste enfoncé dans le sable en pleine Loire. Il faut bien débarquer, et on tombe à minuit « dans un *tugurio* plus pauvre, plus misérable qu'on ne peut le représenter, dit-elle; il n'y avait rien du tout que deux ou trois vieilles femmes qui filaient, et de la paille fraîche, sur quoi nous avons tous couché sans nous déshabiller... »

Ainsi on va le jour, la nuit. « Nous ramons tous, » s'écrie-t-elle gaîment. Enfin c'est Nantes, où elle est reçue aux flambeaux par M. de Lavardin, qui l'attend « avec plusieurs nobles, » et elle s'amuse de la scène qui « du milieu de la Loire devait être admirable. » Pour le coup, M[me] de Sévigné n'est plus bien loin des Rochers; tout compte fait, elle ne met guère qu'une douzaine de jours pour arriver. En huit heures aujourd'hui on est à Vitré, aux Rochers, en pleine Bretagne. Voilà ce que M[me] de Sévigné n'avait pas prévu, et qui sait même si devant cette merveille elle ne regretterait pas encore le temps où elle se laissait aller à la douce, à la « sage et majestueuse Loire, » où elle se représentait

« Dans un petit bateau,
Dans le courant de l'eau,
Fort loin de mon château. »

C'est à peu près l'histoire des voyages de 1675 et de 1680. On n'a plus le temps de voyager si gaîment, de regarder, d'admirer, comme faisait Mme de Sévigné tout en pensant à sa fille, à ses affaires, à ses amis, à son fils, le jeune guidon des gendarmes de M. le dauphin.

C'est en 1644, année de son mariage, que Mme de Sévigné arrive pour la première fois aux Rochers, dans la fleur de la jeunesse et de la grâce, avec cette originalité de race qu'elle tient des Rabutin-Chantal, avec cet esprit que la pesante pédagogie de Chapelain et de Ménage n'a pu éteindre. Son mari, le marquis de Sévigné, avait tout ce qu'il faut pour séduire et pour ruiner le bonheur d'une femme; il ne manquait pas d'esprit, il était de bonne noblesse, beau cavalier, bien fait, et en même temps léger, prodigue, libertin, querelleur. Il sortait d'un duel, où il avait été fort endommagé, au moment de se marier, et c'est un duel avec le chevalier d'Albret pour Mme de Gondran qui devait bientôt rompre cette union mal assortie. Un jour, bien plus tard, Mme de Sévigné, pressée par Bussy sur un mot qui lui était échappé, mettait lestement l'année de son veuvage prématuré au nombre des deux ou trois époques de sa vie qui avaient mérité de laisser une trace dans son imagination, qui lui rappelaient ses meilleurs souvenirs. Alors, à sa première apparition aux Rochers, 1644, elle était heureuse, elle en était encore à l'illusion de l'amour dans le mariage, et elle en jouissait avec cette facile et légère spontanéité d'une âme faite pour ne pas se désespérer, même quand les contre-temps viendront. Le dernier séjour de Mme de Sévigné dans sa chère retraite bretonne est de 1689. Entre ces deux dates, 1644-1689, qui embrassent toute une existence, presque tout le grand XVIIe siècle, elle renouvelle bien souvent le voyage en Bretagne. Elle s'y trouve notamment à l'époque où éclate la disgrâce de Fouquet, féconde en ennuis et en émotions pour elle; elle y est en 1671, l'année des états de Vitré, en 1675, l'année des troubles, en 1680, en 1685; elle y passe l'été, le printemps, l'hiver; quelquefois ces stations se prolongent jusqu'à dix-sept mois sans interruption, de sorte qu'on peut bien dire que cette solitude a gardé une partie de son âme et de son esprit, est pleine de son image.

Livry, la jolie abbaye de l'abbé de Coulanges, perdue au milieu de la forêt de Bondy, Livry a eu aussi, je le sais bien, le privilége de partager avec les Rochers les tendresses de Mme de Sévigné, de cacher toute une portion de sa vie intime. Là elle avait vu s'écouler les journées heureuses de son adolescence quand elle n'était encore que la pupille de l'abbé. Là, plus tard, elle allait passer quelquefois la semaine sainte ou même les jours gras; là, quand Paris se

dépeuplait et qu'elle ne pouvait aller plus loin, elle aimait à se réfugier, disant : « Paris est un désert, et, désert pour désert, j'aime mieux celui de la forêt de Livry, où je passerai l'été. » Horace Walpole, venant de faire son pèlerinage en l'honneur de celle qu'il appelait *Notre-Dame de Livry*, décrit l'aimable abbaye avec « son air de simplicité rustique, » environnée de coteaux qui ornent la perspective. « L'abbé, dit-il, occupait une maison décente et commode. A quelques pas se trouve le pavillon consacré à Mme de Sévigné par son oncle. Du côté du jardin, qui conduit à la grande route, est un petit pont de bois sur lequel la chère dame allait d'ordinaire attendre le courrier qui lui apportait les lettres de sa fille... » Mais Livry est aux portes de Paris, et c'est presque Paris encore; c'est le joli petit désert. Les Rochers sont le grand désert, la grande solitude, la vraie campagne plus âpre et peut-être plus chère. Là plus que partout, elle a vécu avec ses pensées, avec ses émotions, *en tête-à-tête avec elle-même*, comme elle dit; elle y a été jeune femme, jeune veuve, mère heureuse ou tourmentée, grande dame recherchée, entourée jusque dans sa retraite au fond des bois. C'est là qu'elle avait ressenti dans un premier épanouissement de cœur ce qu'elle pouvait ressentir d'amour auprès d'un mari si peu digne d'elle. C'est là qu'étaient nés ses enfans, — le plus jeune, Charles de Sévigné, certainement,— la belle *Madelon*, Mme de Grignan, peut-être, on ne sait, tant il y a contradiction entre un acte de baptême de l'église Saint-Paul à Paris et ces mots de la mère elle-même à sa fille : « Vous... qui êtes *née dans ce pays*... nous remettons votre nom dans son *air natal*. » Par mille liens intimes, par tout ce qu'il y a de plus vivace dans l'âme, par les entrailles en quelque sorte, elle tient à cette terre bretonne, où elle se sent ressaisie par un monde familier toutes les fois qu'elle arrive. « Nous voici dans ces pauvres Rochers. Quel moyen de revoir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cette chambre, sans mourir de tristesse? Il y a des souvenirs agréables, mais il y en a de si vifs et de si tendres qu'on a peine à les supporter... » *Notre-Dame de Livry!* disait Horace Walpole; on pourrait dire aussi *Notre-Dame des Rochers!* La vérité est que ni aux Rochers ni à Livry elle n'était une sainte; partout c'était une femme d'une trempe merveilleuse, mélange d'imagination et de raison, de sensibilité et de pétulance, de naturel et de raffinement, de simplicité et d'éclat mondain.

Je voudrais la peindre dans ce monde de Bretagne, où elle passe et revient sans cesse pendant quarante ans comme une familière et brillante apparition; je voudrais la montrer se faisant bravement Bretonne sans cesser assurément d'être Parisienne, mêlant les souvenirs de Mme de La Fayette, de M. de Larochefoucauld et le plaisir

de ses champs, s'intéressant à tout ce qui s'agite autour d'elle, à la réunion des états, aux troubles de la province, aux petites aventures de Vitré, recevant de son mieux les visiteurs attirés par son esprit aussi bien que par sa gracieuse hospitalité, et en définitive toujours charmée de se retrouver seule, — seule du moins avec son fils, avec l'abbé de Coulanges, avec la Mousse, — trouvant du temps pour tout, s'occupant, s'égayant de tout et racontant tout à sa fille.

Le moment où ses lettres commencent à se coordonner et à devenir une chronique suivie, la plus spirituelle des chroniques, est aussi le moment où elle apparaît en Bretagne comme une reine, presque dans l'éclat d'un personnage public; c'est l'époque où les états se rassemblent à Vitré en 1671. Brillante encore dans sa maturité épanouie, liée avec tout ce ce qu'il y a d'illustre, belle-mère du lieutenant-général de Provence depuis quelques années, renommée pour son esprit, Mme de Sévigné est une trop grande dame pour n'être pas un personnage essentiel dans une si importante circonstance. D'abord les gouverneurs, le duc et la duchesse de Chaulnes, qui tiennent à ne pas s'ennuyer, proclament sa présence nécessaire au service du roi. Que fait-on aux états? Ce n'est pas encore pour le peuple l'heure d'entrer en scène, de tout saccager et d'être pendu. Pour le moment on vote de l'argent, on dîne, on boit surtout, on danse. Toute la noblesse de la province est réunie. Mme de Sévigné se mêle à tout ce monde, et il faut voir comme elle décrit cette « immensité de Bretons, » où il y a pourtant quelques gens d'esprit, et les *mangeries*, et le menuet de M. de Locmaria et de M. de Coëtlogon! « C'était une grande joie de me voir aux états, où je ne fus de ma vie, écrit-elle. Je n'ai pas voulu en voir l'ouverture, c'était trop matin. Les états ne doivent pas être longs, il n'y a qu'à demander ce que veut le roi, on ne dit pas un mot: voilà qui est fait. Pour le gouverneur, il y trouve je ne sais comment plus de quarante mille écus qui lui reviennent. Une infinité d'autres présens, des pensions, des réparations des chemins et des villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, voilà les états. J'oublie quatre cents pièces de vin qu'on y boit; mais si j'oubliais ce petit article, les autres ne l'oublieraient pas, et c'est le premier... » Puis, quand le programme est bien rempli, elle ajoute avec sa mordante gaîté : « Le contrat de notre province avec le roi fut signé vendredi; mais auparavant on donna deux mille louis d'or à Mme de Chaulnes et beaucoup d'autres présens. Ce n'est point que nous soyons riches, mais c'est que nous avons du courage, c'est que nous sommes honnêtes, et qu'entre midi et une heure nous ne savons

point refuser nos amis. C'est l'heure du berger; les vapeurs de vos fleurs d'orange ne font pas de si bons effets... » Tout en riant et en se moquant, elle est bien un peu flattée, la belle dame, des honneurs, des civilités dont on la comble, des toasts portés à Mme de Grignan, qu'un honnête indigène appelle *Mme de Carignan.* Au fond cette représentation bretonne n'est pas ce qui la charme. Elle aime bien mieux les Rochers. « Je meurs d'envie d'être retournée dans ma solitude, écrit-elle... J'ai besoin de me rafraîchir, j'ai besoin de me taire... — Enfin, ma bonne, j'ai trouvé mon abbé, ma Mousse, ma chienne, mon mail, Pilois, mes maçons... »

Et que fait-elle dans sa solitude ? Elle respire, elle jouit de la liberté avec son aisance naturelle, comme elle fait toujours quand elle est aux Rochers. Elle anime tout; elle achète des terres pour augmenter son parc et étendre les *promenoirs*; elle ouvre des allées nouvelles, elle plante des arbres et surveille avec amour ceux qui grandissent. « Mes petits arbres sont d'une beauté surprenante, dit-elle. Pilois (son jardinier) les élève jusqu'aux nues avec une probité admirable..... Vous savez que je vous donnai une manière de devise qui vous convenait. Voici un mot que j'ai écrit sur un arbre pour mon fils, qui est revenu de Candie : *vago di fama!* N'est-il point joli pour n'être qu'un mot? Je fis écrire hier encore en l'honneur des paresseux : *bella cosa far niente!* » Que fait-elle encore? Elle lit avec son fils, avec la Mousse, qui la trouvent ridicule « de préférer un compte de fermier aux contes de La Fontaine. » Elle ne se lasse jamais. « Nous lisons toujours le Tasse avec plaisir... Mon fils nous lit des bagatelles, des comédies qu'il joue comme Molière, des vers, des romans, des histoires. Il est fort amusant, il a de l'esprit, il nous entraîne et nous a empêchés de prendre aucune lecture sérieuse. Quand il sera parti, nous reprendrons quelque morale de ce M. Nicole... — Nous lisons aussi l'histoire de France depuis le roi Jean. Je veux la débrouiller dans ma tête au moins autant que l'histoire romaine, où je n'ai ni parens, ni amis; encore trouve-t-on ici des noms de connaissance. Enfin, tant que nous aurons des livres, nons ne nous pendrons point... » Et Rabelais, et Montaigne, et Guichardin, et l'histoire de la révolution de Portugal recommandée par M. de Larochefoucauld, et les livres de dévotion, tout y passe. La lecture, la promenade, les ouvriers qui bâtissent la chapelle et dont on suit les travaux, les gens qu'on envoie à la prairie remuer les foins, les visites qui se succèdent, — aux grands jours Mme de Chaulnes, M. de Lavardin, M. de Rennes et les autres évêques, — aux petits jours, à l'ordinaire la Duplessis, la plaisante victime dont on s'accommode encore quand il pleut, — c'est là cette libre existence des Rochers, où se concentre sous un reflet du ciel

de Bretagne tout ce qui a occupé cette active et expansive nature, tout ce qui en fait la saine, la vivante et cordiale originalité.

Le secret de cette originalité en tout, dans la vie de campagne comme dans la vie mondaine, dans les mouvemens du cœur, dans les saillies de l'esprit, dans les goûts, dans les habitudes et jusque dans la dévotion, c'est la vérité, même quand elle semble garder encore « ce reste de bel air qui la rend précieuse. » Mme de Sévigné est femme, disais-je, femme par tout ce qu'il y a de meilleur et de plus attrayant, par la spontanéité des impressions, par la mouvante diversité d'une nature libre, sincère et facile dans sa fécondité. Elle a je ne sais quoi de vivant qui se dégage des préciosités et des affectations, de toutes les atmosphères factices. Ce n'est ni une précieuse, quoiqu'elle ait passé par l'hôtel de Rambouillet et qu'elle ait bien du raffinement, ni une dévote janséniste, quoiqu'elle ait une grande tendresse pour ces chers messieurs de Port-Royal et un grand faible pour tout ce qui vient de là, ni une mondaine à la façon de Mme de La Fayette, quoiqu'elle soit bien attirée par le *faubourg*. C'est une femme.

On le devinerait presque rien qu'à la voir, non dans tous les portraits de fantaisie qui ont couru et qui courent encore sous son nom, mais dans l'image la plus vraie, la plus authentique probablement, celle qui a été tracée par le peintre Nanteuil et gravée par Edelink. Ce qui domine sous le rayonnement de la grâce et de l'esprit qui transfigurait tout, c'est une certaine bonhomie, une certaine réalité un peu massive par le bas, sans trop d'idéal, sans excès de distinction, et le portrait écrit, — *le chien de portrait*, comme elle l'appelle, — qui se rapproche le plus de la gravure d'Edelink pourrait bien être celui qui a été laissé en si mauvaise compagnie par le plus compromettant, le plus médisant, le plus vaniteux des amis et des parens, Bussy, — le même qui voulait un jour consoler un peu trop Mme de Sévigné des infidélités de son mari, et qu'elle arrêtait d'un mot plaisant : « Tout beau, monsieur le comte! je ne suis pas si fâchée que cela. » C'est bien elle, telle qu'elle a été, telle qu'elle a dû être, avec « les yeux petits et brillans, la bouche plate, mais de belle couleur, le front avancé, le nez carré par le bout, la mâchoire comme le bout du nez, les cheveux blonds, déliés et épais, » et tout cela, sans être beau en détail, formant l'ensemble le plus agréable. Sur ce visage, où il y a tout excepté le grand air, on sent la vie, le mouvement; on entrevoit la femme aimable et facile, libre d'instinct, malicieuse sans fiel, laissant de côté « les pruderies qui ne lui sont pas naturelles, » se prêtant à tout, prenant les choses et les hommes pour ce qu'ils sont, et répétant le mot : « Tout est à facettes, tout est vrai, c'est le monde. »

Chez elle aussi, tout est à facettes, tout est ondoyant et divers. Elle s'enflamme pour Pascal et elle savoure Rabelais ou les *Contes* de La Fontaine. Elle a de la vertu, mais c'est une vertu qui n'a rien de farouche, qui entre dans les sentimens, dans les faiblesses des autres. Avec une imagination aventureuse et légère, elle est merveilleusement raisonnable, sensée et même économe dans sa vie, et ce n'est pas elle qui ferait comme cette comtesse de Fiesque, dont elle disait qu'elle « comptait pour rien la petite terre où il ne vient que du blé, et croyait avoir fait une affaire admirable de l'avoir vitement donnée pour avoir des miroirs d'argent et autres marchandises. » Elle se livre à sa gaîté avec délices, et tout à côté elle aura des traits d'une vive, nette et rapide éloquence sur M. de Turenne, ou bien elle parlera de la mort, de l'inconnu, de l'heure dernière avec l'accent le plus pénétrant : « Je suis embarquée dans la vie sans mon consentement; il faut que j'en sorte... Et comment en sortirai-je? Par où? par quelle porte? quand sera-ce?... » Sait-elle qu'elle se rencontre alors avec saint François de Sales? Et de fait l'on peut se rencontrer de plus loin, puisqu'elle tient à l'aimable saint par son aïeule, Mme de Chantal, comme elle tient à Bussy, comme elle tient à tout, — et tout ce qu'elle est, elle l'est sincèrement, naturellement, dans la mesure la plus charmante de la vérité humaine.

Qu'y a-t-il de plus humain que la religion de Mme de Sévigné? Pour tout dire, j'ai bien dans l'idée qu'elle est quelque peu hérétique, que la mère et la fille, quand elles échangent leurs confidences sur ce point, vont plus loin qu'elles ne croient. Elles s'accusent réciproquement d'hérésie, ces deux étranges théologiennes, et elles ont peut-être raison toutes les deux. Ce n'est pas que Mme de Sévigné n'y mette toute sa bonne volonté; elle fait ce qu'elle peut. Elle a de bonnes apparences, comme elle dit; elle a l'église, elle ne manque pas le sermon : le père Bourdaloue la ravit, l'office de la semaine sainte l'émeut. Au fond, elle a toujours un compte ouvert avec elle-même en matière religieuse, et elle se fait une dévotion à sa manière. D'abord elle n'aime guère les jésuites. « Je vous admire, écrit-elle à sa fille, d'être deux heures avec un jésuite sans disputer; il faut que vous ayez une belle patience... Je vous assure que, quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet, je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi... » Elle inclinait plutôt, ne fût-ce que par générosité, vers Port-Royal, dont elle a tous les livres rangés sur un rayon de sa bibliothèque des Rochers; mais là aussi elle trouve des difficultés, on lui *subtilise* trop la religion, et, tout compte fait, elle va devant elle, prenant un peu de tous les côtés, retranchant un

peu de tous les côtés. Un jour elle écrit : « Je ne dis plus mon chapelet; à mesure que je suis avancée dans l'envie d'être dévote, je me suis retranché cette dévotion ou pour mieux dire cette *distraction*... » Elle trouve qu'elle rêve bien assez sans cela. Un autre jour elle *ôte doucement* de sa prière du soir ce qu'elle appelle *de la pluche*, les *souvenez-vous, très pieuse vierge Marie*, etc., et elle récite des *miserere* en français. C'est un *ragoût* qui réveille son attention et la met hors de la routine. Elle va jusqu'à écrire : « La morale chrétienne est excellente à tous les maux; mais je la veux chrétienne : elle est trop creuse et trop inutile autrement... Vous aurez peine à nous faire entrer une éternité de supplices dans la tête, à moins que d'un ordre du roi ou de la Sainte-Écriture. » Et dans cette chapelle qui s'élève sous ses yeux aux Rochers, qui est restée debout après elle, quelle est l'unique inscription qu'elle place en lettres d'or au-dessus de l'autel? *Soli Deo honor et gloria!* A Dieu seul! C'est « pour éviter toute jalousie » entre les saints, dit-elle; un crucifix, un tableau de la sainte Vierge et son inscription, elle n'en veut pas davantage.

Est-ce par une révolte d'esprit fort, par un instinct d'indépendance philosophique, qu'elle s'arrange *tout doucement* une religion un peu libre? Nullement, elle n'est rien moins qu'un esprit fort; elle est d'avis qu'il y a « de certaines philosophies qui sont en pure perte. » Elle est tout simplement ainsi par sincérité. Le dernier mot de cette dévotion et de bien d'autres dévotions, dans ce siècle et dans bien d'autres siècles, est encore ce qu'elle dit d'elle-même : «..... Je ne suis ni à Dieu ni au diable; cet état m'ennuie, quoique, entre nous, je le trouve le plus naturel du monde. On n'est point au diable parce qu'on craint Dieu et qu'au fond on a un principe de religion; on n'est point à Dieu aussi parce que sa loi est dure et qu'on n'aime point à se détruire soi-même. Cela compose les tièdes, dont le grand nombre ne m'inquiète point du tout; j'entre dans leurs raisons. Cependant Dieu les hait; il faut donc en sortir, et voilà la difficulté... » Il y a ceux qui tranchent la difficulté héroïquement par la foi absolue; il y a ceux qui la suppriment pour n'en avoir pas le souci; entre les uns et les autres, il y a ceux qui la voient sans en sortir, parce qu'ils sont des hommes, parce que la vie se passe à voir des difficultés dont on ne triomphe jamais. Ils sont un peu de la famille de Montaigne, dont Mme de Sévigné faisait son compagnon à Livry et aux Rochers, qu'elle allait lire sur un banc de mousse.

Un autre trait caractéristique de cette organisation si vive, si indépendante et si souple, c'est le goût de la campagne, le sentiment rustique, dirai-je, qui n'est en fin de compte qu'une des nuances

du sentiment humain. Chose rare au XVIIe siècle que ces échappées vers le bleu du ciel et la verdure de la terre! Mme de Sévigné est avec La Fontaine du petit nombre des génies de ce temps qui aiment la nature, qui la sentent, qui se plaisent auprès d'elle, et même parmi ses contemporains elle est connue, presque signalée pour ce goût extraordinaire, puisque la froide, la raisonneuse Maintenon parle quelque part de « ces bois où Mme de Sévigné rêverait à Mme de Grignan fort à son aise. » C'est l'effet de cette séve débordante qui ne peut tenir dans un salon pas plus qu'elle ne peut tenir dans une secte, dans tout ce qui resserre l'horizon et comprime la spontanéité. Et ce qu'elle aime, ce n'est pas la campagne arrangée, artificielle, enfermée entre deux murs, c'est la vraie et large campagne à l'air libre. Elle se plaît à voir l'herbe tomber sous la faux, sans craindre de se mouiller; elle se trouve à l'aise dans les clairières pleines de solitude et de silence; elle a de belles passions pour le renouveau comme pour les déclins d'automne, pour les soirs transparens, pour les clartés de la lune, avec laquelle elle a des familiarités, pour les mystères des bois et pour tout ce qui vit: tout l'amuse, tout l'intéresse. Elle éclate en expressions pittoresques soit qu'elle aille chez Faverole, à Issy, « où l'épine blanche, les lilas, les fontaines et le beau temps » lui donnent tous les plaisirs qu'on peut avoir, soit que, tout fraîchement grondée par « notre bonhomme, » Arnauld d'Andilly, qui l'appelle « une jolie païenne, » elle accoure à Livry, où elle voit « le beau triomphe du mois de mai, » écoutant dans le jardin « les rossignols, les coucous et les fauvettes, » passant tout le soir « à se promener toute seule, » — soit enfin qu'elle se retrouve aux Rochers, dans la chère et familière retraite où elle voit tout, où elle connaît tout.

Ici elle ne tarit pas sur son parc, sur ses ouvriers, sur ses allées. « J'ai trouvé les bois d'une beauté et d'une tristesse extraordinaires, écrit-elle à sa fille; tous les arbres que vous avez vus petits sont devenus grands et droits et beaux en perfection; ils sont élagués et font une ombre agréable. Ils ont quarante ou cinquante pieds de hauteur. Il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail. Songez que je les ai tous plantés et que je les ai vus, comme disait M. de Montbazon (de ses enfans), *pas plus grands que cela*. C'est ici une solitude faite exprès pour y bien rêver... » Et, comme si cela ne suffisait pas, elle y revient sans cesse, à l'été, à l'automne. « Les bois sont toujours beaux. Le vert en est cent fois plus beau que celui de Livry. Je ne sais si c'est la qualité des arbres ou la fraîcheur des pluies, mais il n'y a pas de comparaison. Tout est encore aujourd'hui (20 octobre) du même vert du mois de mai. Les feuilles qui tombent sont feuille-morte, mais celles qui tiennent

encore sont vertes. Vous n'avez jamais observé cette beauté... » Elle sait bien trouver du reste de quoi s'occuper : elle plante et elle coupe. « Je m'amuse à faire abattre de grands arbres. Le tracas que cela fait représente au naturel les tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver : des arbres qu'on abat, des gens qui scient, d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu, voilà le tableau... » Et moyennant cela, sans compter le reste, la vie passe si vite qu'elle ne sait « comme on peut si profondément se désespérer des affaires de ce monde. » Telle est la différence entre ces femmes d'autrefois : M[me] de La Fayette vit dans son salon, tout au plus dans son jardin; M[me] de Sévigné se sent à l'aise en pleine nature agreste.

Le moment vient où entre *cette femme de Vitré*, comme elle s'appelle, et son monde de Paris éclate justement à ce sujet une sorte d'escarmouche amicale qui est la révélation piquante de cette opposition de goûts, de cette différence d'humeur. M[me] de Coulanges ne peut comprendre que M[me] de Sévigné, qui commence déjà à n'être plus jeune, veuille passer son hiver dans ses « humides Rochers. » M[me] de La Fayette, avec une amitié impérieuse, fait une charge à fond contre cette idée étrange de s'enfouir au bout du monde. « Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille, les Rochers sont pleins de bois, les catarrhes et les fluxions vous accableront; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera; tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de ce que je vous dis... » M[me] de Sévigné est sensible à l'amitié qu'on lui montre; mais à M[me] de Coulanges elle répond gaîment : « Humide vous-même. » Et elle écrit à sa fille au sujet de toutes les offres de M[me] de La Fayette : « Ce mot d'*être l'hiver aux Rochers* effraie. Hélas! c'est la plus douce chose du monde. Je ris quelquefois et je dis : C'est donc cela qu'on appelle passer l'hiver dans des bois! » Elle rit en effet, et elle reste aux Rochers sans en mourir du tout. — Comme nos merveilleuses contemporaines qui ont l'ambition d'être des reines de salon et du monde, et qui ont tout, excepté ce que l'argent ne donne pas, — comme elles feraient bien d'aller prendre des leçons de naturel, de saine élégance et même de simplicité auprès de cette campagnarde, grande dame et bonne femme, qui se remet de la douceur dans l'esprit avec « le vert naissant et les rossignols, » et qui sait si bien se plaire dans la compagnie « de ses moutons et de ses vaches, » avec qui elle va causer dans la prairie! Mais non, ce serait peut-être pour elles une dangereuse école : elles seraient capables d'acheter de faux cheveux pour conformer leur coiffure à la tradition,

d'avoir aussi leurs Rochers, de chasser Picard qui ne veut pas aller faner, d'écrire des lettres et de se croire des Sévigné! Elles ne seraient pas de leur temps, et elles n'en seraient pas plus de l'autre siècle.

Bonne femme, direz-vous, cordiale et humaine! Oubliez-vous de quel ton leste et frivole elle parle de ces pauvres paysans révoltés que son ami le duc de Chaulnes fait pendre un peu partout, lorsque le gouvernement de Louis XIV récompense la Bretagne de sa docilité en lui infligeant de nouveau les édits qu'elle a déjà rachetés en 1671, lorsque commencent les dragonnades fiscales de 1675? Il est vrai. Mme de Sévigné serait d'ailleurs de son siècle et aurait quelques ménagemens, que ce ne serait pas encore un crime irrémissible. Si aujourd'hui un gouvernement procédait à la Louis XIV et livrait une province à la soldatesque pour quelques bureaux de taxes pillés et pour quelques pierres jetées dans le jardin de M. le préfet, je sais bien ce qu'on en dirait ou ce qu'on en penserait. Mme de Sévigné en parle quelquefois avec une apparente légèreté, comme elle parle de tout; c'est la forme qui a trompé. Au fond, quand elle voit de près ces malheurs et cette désolation, elle ne rit plus. Elle est saisie, elle aussi, de cette grande pitié qui est au royaume de France en ce temps-là, car ce n'est pas seulement en Bretagne que la misère est affreuse et que les paysans se révoltent, c'est un peu partout. Avec le sentiment humain, la vieille humeur frondeuse se réveille chez elle. « Nos six mille hommes sont partis pour abîmer notre Bretagne, écrit-elle à Mme de Grignan. Ce sont deux Provençaux qui ont cette commission, c'est Forbin et Vins. M. de Pomponne a recommandé nos pauvres terres. M. de Chaulnes et M. de Lavardin sont au désespoir. Voilà ce qui s'appelle des dégoûts. Si jamais vous faites les fous, je ne souhaite pas qu'on vous envoie des Bretons pour vous corriger. »

Et ces pauvres Bretons, elle les peint sous des traits qui n'ont peut-être pas absolument vieilli. « Ils sont six ou sept mille dont le plus habile ne sait pas un mot de français, dit-elle. M. Boucherat me contait l'autre jour qu'un curé avait reçu, devant ses paroissiens, une pendule qu'on lui envoyait *de France* (car c'est ainsi qu'ils disent); ils se mirent tous à crier dans leur langage que c'était *la gabelle* et qu'ils le voyaient fort bien. Le curé habile leur dit sur le même ton : Point du tout, mes enfans, ce n'est point *la gabelle*; vous ne vous y connaissez pas. C'est *le jubilé*. En même temps les voilà à genoux. Que dites-vous de l'esprit fin de ces messieurs?... » Et encore : « Nos pauvres Bas-Bretons s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *meâ culpâ* : c'est le seul mot de fran-

çais qu'ils sachent... On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons; ils demandent à boire et du tabac, et qu'on les dépêche. » Je ne sais si je me trompe, mais il y a, ce me semble, plus d'éloquence dans certaines saillies ironiques, dans certains récits tout nus que dans toutes les déclamations, quand Mme de Sévigné, par exemple, montre dans les rues de Rennes « tous ces misérables, vieillards, femmes accouchées, enfans errant en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, » et aussi quand elle dit : « Nous ne sommes plus si roués : un en huit jours, seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paraît maintenant un rafraîchissement. J'ai une tout autre idée de la justice depuis que je suis en ce pays. Vos galériens me paraissent une société d'honnêtes gens qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. Nous vous en avons bien envoyé par centaines. *Ceux qui sont demeurés sont plus malheureux que ceux-là.* » La *penderie* du reste ne s'arrête pas aux paysans. « On a pris soixante bourgeois, écrit-elle un autre jour; demain on commence à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures et de ne point jeter des pierres dans leur jardin... » Voilà la moralité! Il y a en France des manières de tout dire; celle de Mme de Sévigné est moins frivole qu'elle ne le paraît. L'émotion perce sous l'ironie. — Elle parlait ainsi tout bas dans ses lettres, dira-t-on; mais vous, sans être les contemporains de Louis XIV, de M. Colbert et de M. de Chaulnes, parlez-vous bien haut des choses qui vous blessent le plus? Et n'est-il pas des temps, quels que soient les dehors dont ils se parent, où il suffit que ce qui reste de conscience, de droiture, d'équité naturelle, vive en certaines âmes, ne fût-ce que comme une protestation involontaire, inavouée, volant sur les ailes de l'esprit vers l'avenir? Pour moi, il me suffit que dans ces troubles de Bretagne Mme de Sévigné ne soit pas du côté de ceux qui pendent, et qu'elle le dise assez pour que sa légèreté ne trompe pas.

Après cela, on le voit bien toujours, elle reste une femme aux impressions aussi mobiles que vives, mêlant l'esprit et l'imagination à une sensibilité qui se répand avec profusion et qui se concentre principalement dans la grande affaire de sa vie, la préoccupation de ses enfans, de sa fille surtout. Que cette inépuisable sensibilité en effet soit un des dons de cette heureuse nature, ce n'est point douteux; seulement elle est sensible à sa manière, comme une personne qui a été guérie de bonne heure des entraînemens de la passion, qui n'a gardé de l'amour que le goût de plaire, et qui s'est réfugiée dans ces affections dont elle dit elle-même : « Les grandes

amitiés ne sont jamais tranquilles. » Volontiers on se représente Mme de Sévigné comme l'abbé Arnauld la vit un jour dans son carrosse souriante entre son fils et sa fille, semblable à « Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane. » Pendant quarante ans, elle garde cette attitude, elle s'absorbe dans cette passion de mère, d'autant plus vive qu'elle remplace toutes les autres. C'est Mme de Grignan qui éclipse son frère. Elle est la belle *Madelon, la plus jolie fille de France,* la reine de Provence, l'objet de toutes les pensées. Charles de Sévigné est le petit *guidon* qui n'a guère de chance, qui s'efface et finit en gentilhomme breton, après avoir fait bravement la guerre et avoir montré peu de goût pour la cour; il disparaît dans l'ombre de sa toute-puissante sœur. Chose curieuse pourtant, des deux enfans le plus aimable, le meilleur n'est pas peut-être celui qui est resté le plus environné du prestige de la tendresse maternelle, et au fond même je ne sais si dans l'âme de Mme de Sévigné le partage a été aussi inégal qu'on l'a toujours pensé, que le feraient croire tous les signes d'une préférence passionnée. Charles de Sévigné a souffert d'une circonstance : on n'a pas les lettres que sa mère lui écrivait, pas plus qu'on n'a les lettres qu'elle écrivait au cardinal de Retz. Mme de Grignan est demeurée ainsi seule en vue sous le rayon de cette passion maternelle. Je ne veux pas médire d'une personne si ardemment et peut-être si imprudemment adorée. Ce qui est clair, c'est qu'avec cette beauté un peu indolente et d'assez grand air qu'elle a dans son portrait resté aux Rochers, portrait qu'on dit de Mignard, elle est un de ces êtres superbes nés pour se laisser aimer plus que pour aimer eux-mêmes bien profondément. Mme de Sévigné a beau faire, elle a beau couvrir toutes les différences, toutes les oppositions de caractère entre elle et sa fille sous un mot, « nous sommes une nouveauté l'une à l'autre, » Mme de Grignan reste toujours une femme assez froide, assez hautaine, un peu guindée, d'humeur passablement *glorieuse* et vaine, « se contemplant dans son essence, » agréable à ses momens et à sa façon, mais n'ayant rien du naturel et de la grâce expansive de sa mère. C'est une politique, que dis-je? c'est une philosophe qui compte vraiment dans la tradition cartésienne. Elle raisonne, elle aime la quintessence : elle serait faite pour être la correspondante de Mme Swetchine! Tandis que Mme de Sévigné passe sa vie à désirer pour son gendre une charge de cour qui lui ramène sa fille, Mme de Grignan avec sa philosophie se montre beaucoup moins pressée de sacrifier au plaisir de retrouver sa mère sa fastueuse royauté de Provence, et quand elles sont ensemble, les froissemens intimes, les déchiremens éclatent. L'éloignement enflamme, ravive la passion, même la passion maternelle, et transfigure ceux qui en sont l'objet. Si elles avaient vécu tou-

jours réunies, nous n'aurions pas les lettres d'abord, et Mme de Sévigné se serait peut-être plus d'une fois aperçue qu'elle s'était fait une idole qui lui rendait l'amitié laborieuse.

Tout est contraste entre la mère et la fille, tout est affinité entre Mme de Sévigné et son fils. Le malheur de ce fils, c'est d'avoir disparu dans le tourbillon de cette passion maternelle toujours sur le chemin de Grignan, et de plus d'avoir été lancé dans l'histoire par quelque mot sanglant de Ninon, d'être plus connu pour ses équipées de jeunesse que pour ses qualités. Au fond, c'est une nature aimable, fine et sincère; par la physionomie, il ressemble un peu à sa sœur, il tient de sa mère par le caractère; il a reçu d'elle la gaîté, la facilité, la bonne grâce. Elle le sait bien, et en paraissant uniquement occupée de la Provence, elle ne laisse pas de garder une part de son cœur pour ce fils en qui elle se sent revivre; elle le suit du regard dans ses campagnes, à Candie, en Flandre, sur le Rhin, sous M. de Turenne, sous M. de Luxembourg. « Il est parti, dit-elle, j'en ai pleuré amèrement; je n'aurai pas un moment de repos pendant ce voyage; j'en vois tous les périls, j'en suis morte. » Et une autre fois elle écrit à sa fille : « Vous dites que je ne vous dis rien de votre frère; je ne sais pourquoi; j'y pense à tout moment et j'en suis dans des inquiétudes extrêmes; je l'aime fort, et il vit avec moi d'une manière charmante; ses lettres sont aussi d'une manière que, si on les trouve jamais dans ma cassette, on croira qu'elles sont du plus honnête homme de mon temps. » Le petit guidon des gendarmes-dauphin a, il est vrai, de fréquentes distractions; il a l'humeur légère, et il fait autant de campagnes avec Ninon, avec la Champmeslé et bien d'autres qu'avec M. de Luxembourg ou M. de Turenne; mais il a du bon, il « vaut son pesant d'or. »

D'abord il a une grande vertu : il a le cœur bien placé et n'a aucune jalousie de l'affection enthousiaste dont sa sœur est l'objet; il aime sa mère comme celle-ci peut-être voudrait être aimée de sa fille. Toutes les fois qu'il peut être auprès d'elle, il s'y retrouve avec délices; il l'entoure, il la divertit, il l'occupe, il se fait son lecteur à Livry et aux Rochers, et, à y regarder de près, on pourrait dire qu'il y a beaucoup plus d'intimité dans les rapports de Mme de Sévigné avec son fils que dans ses relations avec sa fille. Rien n'est plus plaisant d'ailleurs que cette intimité. Par exemple Mme de Sévigné écoute d'étranges confidences et entre dans de singuliers détails : elle gronde son fils, il convient de tout, et ils sont toujours d'accord. « Il est plaisant, écrit-elle;... il me conte toutes ses folies, je le gronde et je fais scrupule de les écouter, et pourtant je les écoute. Il me réjouit, il cherche à me plaire; je connais la sorte d'amitié qu'il a pour moi; il est ravi de celle que vous me témoi-

gnez; il me donne mille attaques en riant de l'attachement que j'ai pour vous... » Mme de Grignan est bien rigoureuse quelquefois pour cet aimable frère si bien assaisonné de temps à autre par ses maîtresses, mais ayant en somme toujours de l'honneur; elle l'accuse presque de bas sentimens lorsque, fatigué de traîner dans sa charge de guidon sans pouvoir monter plus haut, il veut quitter le harnais et se sent pris de l'amour de la Bretagne. Mme de Sévigné entre un peu dans les sévérités de sa fille, elle revient bientôt, et elle finit par comprendre ou avoir l'air de comprendre les raisons du *frater*, ses lassitudes du *guidonnage*, son *goût breton*. Ce goût breton lui-même n'est point un obstacle entre eux; il est plutôt un lien. C'est là, aux Rochers, en effet, que l'intimité est la plus étroite et la plus douce. C'est là que, pendant la douloureuse maladie de 1675, Charles de Sévigné entoure sa mère de ces soins dont elle parle à sa fille : « Le *frater* m'a été d'une consolation que je ne vous puis exprimer, il se connaît joliment en fièvre et en santé. J'avais confiance en tout ce qu'il me disait; il avait pitié de toutes mes douleurs... » C'est là qu'elle aussi à son tour, en 1680, elle soigne Charles de Sévigné pour des blessures qui ne viennent pas précisément de la bataille de Senef. C'est là enfin qu'un peu plus tard, à l'époque du mariage de ce fils en pleine Bretagne, elle se retrouve de nouveau, un peu dépaysée d'abord, tout près de devenir mordante, auprès d'une bru, puis bientôt gagnée par la bonne grâce et goûtant toujours cette intimité des Rochers, où les seuls orages sont une lettre de Provence en retard, une mauvaise nouvelle de Mme de Grignan.

La dernière fois que Mme de Sévigné va aux Rochers et goûte encore le charme âpre et doux de cette solitude, c'est en 1689 et 1690. Elle y reste dix-sept mois. Depuis le jour où pour la première fois elle était arrivée, souriante et heureuse, en Bretagne, que d'années s'étaient écoulées! Et dans cet intervalle que d'événemens, que de préoccupations, que de scènes toujours nouvelles, que d'agitations de cœur dont ces bois eux-mêmes avaient été les témoins et dont ils pouvaient garder le secret! Maintenant, en 1689, ce n'est plus la riante animation de la jeunesse, ni même la gaîté libre d'une facile maturité. Mme de Sévigné est arrivée à ce point où on commence à sentir l'âge non-seulement en soi-même, mais encore dans les vides qui se font autour de vous, dans la transformation de tout ce qui vous entoure. Ceux qu'on aimait s'en vont. L'abbé de Coulanges n'est plus. Il y a longtemps que M. de Turenne a été emporté par son boulet, ce terrible boulet « chargé de toute éternité. » Le cardinal de Retz a disparu. M. de Larochefoucauld est mort et sera bientôt suivi de Mme de La Fayette. Fouquet s'est éteint dans sa prison; d'Harouys, le trésorier de Bretagne, est à la

Bastille. Le siècle s'en va. Des enfans de Mme de Sévigné, l'un, Mme de Grignan, est toujours la reine de Provence, mais la ruine commence à entrer dans cette maison fastueuse; l'autre enfant, Charles de Sévigné, s'est rangé tout à fait. Il vit en gentilhomme au foyer domestique, de plus en plus enclin à l'austérité, en attendant de se faire anachorète. Elle-même, l'aimable femme, elle fait comme tout le monde, comme son siècle, elle vieillit.

Ce n'est pas que la gaîté l'abandonne; mais elle commence à trouver, quand elle se promène, que les feuilles sont moins épaisses et laissent plus aisément passer la pluie qu'autrefois. Elle sent qu'elle a besoin de ménagemens « Ne soyez point en peine de ma solitude, je ne la hais pas... J'ai soin de ma santé... *Je suis devenue sage...* » Sans avoir rien de morose, la vie des Rochers en ce dernier séjour semble ne plus avoir tout le mouvement du temps passé; elle prend une certaine teinte de gravité et de douce monotonie. « Vous voulez savoir notre vie, ma chère enfant; hélas! la voici. Nous nous levons à huit heures, la messe à neuf. Le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté. On dîne fort bien. Il vient un voisin, on parle de nouvelles. L'après-dînée nous travaillons, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie... A cinq heures, on se sépare, on se promène ou seule ou en compagnie. On se rencontre à une place fort belle; on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes... Nous avons eu du monde, nous en aurons encore, nous n'en souhaitons pas... Enfin, ma fille, c'est une chose étrange comme avec cette vie tout insipide et quasi triste les jours courent et nous échappent, et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps. Ah! *ne parlons point de cela.* J'y pense pourtant!... » Voilà le pressentiment qui la gagne et l'envahit malgré elle. Ce n'est point aux Rochers cependant, et ce n'est que quelques années après, en Provence, que, subitement attaquée de la petite vérole, elle mourait presque seule, à demi abandonnée dans le vaste château de Grignan, n'ayant pas du moins la suprême joie de voir à son chevet sa fille, qui était pourtant sous le même toit, et se disant peut-être que, si elle était en Bretagne, son fils serait auprès d'elle. Le 3 octobre 1690, elle avait quitté les Rochers pour n'y plus revenir. Depuis on ne l'a plus revue que comme j'ai cru l'apercevoir l'autre jour, ombre errante, fantôme léger et insaisissable; mais en s'enfuyant elle a laissé dans ces bois, comme elle a laissé dans l'histoire de l'imagination et de l'esprit, la trace, l'éblouissante trace de son passage.

CHARLES DE MAZADE.

PETITS POÈMES

A UN POÈTE.

Laisse-leur dire qu'il est vain,
    Qu'il est sans flamme,
Le baiser du couple divin,
    La muse et l'âme;
Laisse-leur railler tour à tour
    L'œuvre insensée
Du rhythme qui s'unit d'amour
    A la pensée,
Et ces vers, enfans de la nuit,
    Aux douces fièvres,
Et ces rimes qui font le bruit
    Que font deux lèvres.
Jourdain se demande à quoi bon,
    Ayant la prose?
L'âne aussi demande au chardon
    Pourquoi la rose?
Pourquoi des ailes à l'oiseau?
    Dit le reptile.
Va! cela seul qui n'est pas beau
    N'est pas utile.
La muse te veut pour amant,
    Cède à son charme,
Taille à loisir ton diamant,
    Sourire ou larme.
Cependant fuis ce chœur bruyant,
    Vois l'alouette :
Elle s'élève en gazouillant;
    Suis-la, poète!

LA TERRE.

Chantons la terre! Assez gémi!
L'astre chlorotique et blêmi,
La lune est morte, sa jumelle;
La terre est belle, il faut l'aimer;
Eh! qui donc nous doit plus charmer
Que Terra, la ronde mamelle?

La brume est son voile soyeux,
Ses lacs sont doux comme des yeux,
Et sur sa gorge de collines
On voit courir source et ruisseau
S'entre-croisant comme un réseau,
Comme un réseau de veines fines.

Quelle femme a sur ses habits
Plus de perles et de rubis,
Et qui sait mieux sur ses épaules
Draper les plis houleux et lourds
De sa verdure de velours,
Ou la blanche hermine des pôles?

N'importe l'heure ou la saison,
Laquelle a meilleure façon
Parmi celles que l'on renomme,
L'hiver tout autant que l'été
Quand, bouquet de givre au côté,
Elle attend Avril, ce jeune homme?

Elle a le soleil pour amant,
Le soleil blond l'aime ardemment;
Pour lui seul elle ouvre ses voiles,
Quand à l'aube il lui fait sa cour :
La terre est la belle-de-jour
Du grand jardin bleu des étoiles!

Le sein de la terre est béni,
Le néant y fait l'infini,
Et tranquillement et sans haine
S'accomplit l'œuvre sérieux
Dans ce creuset mystérieux
Où germe l'homme avec le chêne.

Mais tout sort meilleur et plus beau
De la matrice du tombeau
Quoi qu'on y jette et qu'on y sème,
Et le sourire y naît des pleurs....
Et voilà comme il vient des fleurs
A la place de ceux qu'on aime.

Maîtresse, quand nous serons morts,
On mettra ton corps et mon corps,
Comme on met du grain, dans la terre,
Et mon désir et ta beauté
S'uniront dans l'éternité
Et féconderont le mystère.

Et de ces doux ensevelis
Naîtront des roses et des lis,
Et dans d'autres amours encore
Revivront nos amours défunts
Avec des ivresses d'aurore
Et des extases de parfums!

LA CHANSON DE LA NOURRICE.

En me promenant ce matin,
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
J'ai rencontré, chemin faisant,
Un bel ange du ciel volant.
(J'aime la rose.)

Sa robe était de blanc satin,
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
Et ses yeux d'étoiles bien doux.
« Mon bel ange, où donc allez-vous? »
(J'aime la rose.)

« Madame, je vais mon chemin,
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Des enfans petits dans mes bras;
« Madame, n'en voulez-vous pas?
(J'aime la rose.)

« Choisissez dans tout mon butin.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« J'en ai des bruns, des blonds aussi;
« Voulez-vous pas de celui-ci?
(J'aime la rose.)

« Il est beau comme un chérubin.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Il est doux comme un jour d'avril.
« Ce petit-là vous convient-il?
(J'aime la rose.)

« Ses lèvres sont de grenat fin.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Il est tout blond comme le miel,
« Il a des yeux couleur du ciel.
(J'aime la rose.)

« Voyez son pied, voyez sa main.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Madame, c'est un petit roi.
« — Mon bel ange, donnez-le-moi?
(J'aime la rose.)

« Je le mettrai dedans mon sein,
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Dedans mon sein bien enfermé;
« J'en veux faire mon bien-aimé.
(J'aime la rose.)

« — Mettez-le donc en votre sein.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Emportez-le dans la maison,
« Car le bon Dieu vous en fait don. »
(J'aime la rose.)

ORGUEIL.

Mon indomptable orgueil est l'arme de ma vie,
La pierre de mon œuvre et l'ancre de ma foi.
Il est plus fort qu'un roc et plus puissant qu'un roi
Et trop dur pour le temps et trop haut pour l'envie.

Je ne reconnais pas d'autre loi que sa loi.
La douleur peut frapper, c'est moi qui l'en convie!
J'irai, sans que personne ou que rien me dévie;
Je veux ce que je veux et je m'appelle Moi!

C'est en vain que la haine attendrait pour salaire
Un mot de ma faiblesse, un cri de ma colère,
Ce qui part de si bas n'a pas un si haut prix;

Des sommets où je suis, c'est un bruit dans l'espace :
J'entends et je souris, je me tais et je passe;
Mon rire a nom dédain, mon silence mépris.

L'HIRONDELLE.

Oui, madame, je vois que vous êtes très belle.
Madame, regardez là-haut cette hirondelle :
Pour la grâce du vol, c'est un oiseau sans pair.
N'est-elle pas jolie alors que d'un coup d'aile,

Dans les rayures d'ombre et dans le soleil clair,
Elle passe en criant, vive comme un éclair,
La faucheuse d'azur? et dirait-on pas d'elle
La navette de jais d'un tisserand de l'air?

Votre œil aime à la suivre où son vol s'évertue;
Vous croyez qu'elle joue? Hélas! non, elle tue!
Sa souplesse est un piége et son charme un moyen;

Dieu la fit pour séduire et pour tuer ensemble...
Sauriez-vous d'aventure à qui l'oiseau ressemble?
Moi je ne le sais pas, si vous n'en savez rien.

LE JARDIN.

Je passais, — j'entendis de la route poudreuse
Que derrière le mur on riait aux éclats,
Et je poussai la porte. — A travers les lilas,
Voici ce que je vis dans la maison heureuse :

Un tout petit enfant essayait au jardin,
Au doux enchantement de sa mère ravie,
Dans le parterre en fleur et sur le gazon fin,
Ses pas, les premiers pas qu'il eût faits de sa vie.

Cher amour! il allait tout tremblant, il allait,
Avançant au hasard son pied mignon et frêle,
Hésitant et penché, si faible qu'il semblait
Que le papillon dût le renverser de l'aile.

Impatient pourtant, égratignant le sol
De son pas inquiet, avec l'ardeur étrange
Et les trémoussemens d'oiseau qui prend son vol...
Dans les petits enfans il reste encor de l'ange.

Et lui, se pâmant d'aise à ce monde inconnu,
Suivait l'oiseau qui vole ou parlait à la rose,
Et tout en gazouillant quelque charmante chose
Ouvrait toujours plus grand son grand œil ingénu.

Et l'on voyait alors les splendeurs de l'espace
Et les candeurs du ciel et les gaîtés de l'air,
Et luire ce qui luit et passer ce qui passe
Dans le tout petit ciel de cet œil pur et clair.

Parfois il s'arrêtait, tournait un peu la tête
Vers sa mère orgueilleuse et toute à l'admirer,
Et repartait avec de grands rires de fête,
Ces rires si joyeux qu'ils vous en font pleurer.

Oh! la mère, elle était à ne pouvoir décrire
Avec son geste avide, anxieux, étonné,
Et de tout son amour couvant son nouveau-né
Et marchant de son pas et riant de son rire.

Elle tenait ses bras étendus vers l'enfant
Ainsi qu'on tend les bras vers le fruit que l'on cueille,
Le défendant de mal comme un rosier défend
Le bouton de sa rose avec ses mains de feuille.

Elle suivait ainsi, courbée et pas à pas,
Regardant par instant, dans un muet délire,
Un homme assis plus loin et qui feignait de lire
Et souriait, croyant qu'on ne le voyait pas.

Peut-être le mari, mais sans doute le père,
Qui tâchait de porter l'ivresse dignement,
Et dont les doux regards allaient furtivement
De la mère à l'enfant, de l'enfant à la mère.

Et par ce beau soleil flottait sur tout cela
Je ne sais quoi d'ému que le printemps apporte;
J'entendis le bonheur murmurer : « Je suis là... »
Et je sortis rêveur — en fermant bien la porte.

LE CHÊNE.

Sur la falaise, tout là-bas,
Et si haut qu'on ne le voit pas,
Tout là-bas où finit la terre,
Cabré sur l'abîme, effaré,
Tordant ses bras, désespéré,
Un vieux chêne est là solitaire,

Comme une hydre aux flancs du granit,
Là-bas où la terre finit,
Là-bas où l'infini commence:
La plaine rase autour de lui,
En haut le ciel où rien ne luit,
En bas la mer, la mer immense.

Il est rouillé comme du fer;
Accroupi sous le vent de mer,
Il geint avec de sourds murmures;
Il geint les nuits, il geint les jours,
Toujours dans ses branches, toujours
On entend comme un bruit d'armures.

Toujours il lutte et se débat.
L'ouragan l'insulte et le bat,
Les flots lui jettent de l'écume,
La trombe l'a pris pour plastron,
Et la foudre, ce forgeron,
Le martèle comme une enclume.

Échevelé, perdu, honni,
C'est le bouffon de l'infini;
On en rit là-haut, dans l'espace.
Le hasard qui l'a fait cela
Ne sait plus même qu'il est là.
On se le passe et le repasse.

Les autres arbres sont heureux :
Ils peuvent chuchoter entre eux
Et dire les secrets de l'ombre,
Ils ont le nid, fleur du baiser;
Lui, n'a pas d'oiseau pour causer,
Il est tout seul, ce lutteur sombre.

Jamais ni jeu ni passe-temps!
A peine s'il voit par instans
Dans la brume, nuit sans étoiles,
Passer les voiles sur la mer,
Ou bien les goëlands dans l'air,
D'une autre mer ces autres voiles.

Le doux printemps où Dieu sourit,
L'été clair où le ciel fleurit,
L'automne où la terre ingénue,
Dans un remords éblouissant,
Devient toute rouge en pensant
Que l'hiver elle sera nue,

Il n'a ni trêve ni repos;
La bise fait craquer ses os
L'hiver aussi bien que l'automne;
Et le printemps comme l'été,
Il poursuit dans l'éternité
Sa lutte folle et monotone.

Il est là, le vieux combattant,
Toujours debout, toujours luttant;
On le martyrise, on l'assomme.
Il est toujours là malgré tout,
Toujours luttant, toujours debout....
Ah! ce chêne! on dirait un homme!

ÉDOUARD PAILLERON.





CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1866.

Nous touchons à la réalisation de la convention du 15 septembre; liée par un engagement prémédité et arrêté longtemps d'avance, la France va retirer le concours de ses soldats à la puissance temporelle du pape. Dans un mois, le sol italien sera enfin libre de ces interventions étrangères qui l'ont foulé durant tant de siècles. Le chef du catholicisme et le peuple italien vont se trouver seuls en face l'un de l'autre. Entre le jeune état italien et le vieillard auguste qui représente l'autorité centrale de la catholicité va se débattre la question de savoir si l'indépendance religieuse de la plus nombreuse des communions chrétiennes peut se concilier avec l'indépendance de la nation au milieu de laquelle cette autorité avait fixé depuis si longtemps sa résidence terrestre. Nous sommes au commencement d'une des plus grandes épreuves que la civilisation européenne ait traversées. C'est un moment unique dans l'histoire. Le court intervalle qui va s'écouler jusqu'à la sortie de Rome des soldats de la France forme la veillée obscure d'un événement qui doit inaugurer une ère religieuse et politique nouvelle. Dans cette attente, il est naturel que les perplexités des consciences s'accroissent; mais il est nécessaire aussi que la raison de ceux qui, comme acteurs ou spectateurs influens, ont à jouer un rôle dans cette grave transition, s'élève, s'épure et s'affermisse.

Il faut que la convention du 15 septembre soit fidèlement exécutée par la France, et que les conditions en soient strictement respectées par l'Italie. Le doute sur l'accomplissement exact et complet des engagemens contractés par les deux états donne lieu en ce moment à une agitation de préoccupations, de soucis, de menées d'un ordre secondaire, qui cependant, si on ne savait point la dominer, pourrait produire de fausses mesures et des déviations fâcheuses. On éveille des paniques puériles à propos des périls personnels dont le pape serait menacé le jour où le pouvoir temporel

n'aurait plus l'appui de nos troupes. Dans les cours où, comme en Espagne, règnent les influences féminines, l'on devine les inspirations fantasques qu'ont pu exciter de telles alarmes. Des cours semblables ont heureusement, à notre époque, plus de zèle que de force. Toutefois, si l'on songe que dans cette circonstance, d'une part des sollicitudes honnêtes et généreuses peuvent être plus facilement inquiétées que jamais, si l'on réfléchit d'un autre côté aux moyens d'action que possèdent et savent employer dans la mêlée de la vie sociale les intérêts remuans qui détestent l'œuvre accomplie en Italie, et qui se croient ou se sentent liés à la perpétuité du pouvoir temporel, on ne sera point surpris que des efforts ardens soient tentés au moment suprême pour peser sur les résolutions finales. Qu'on appelle cela comme on voudra, intrigues, cabales ou entraînemens d'un zèle pieux, on devait s'attendre à ces frissons et à cette fièvre de la dernière heure. L'inconvénient et le danger, si l'on ne savait dominer cette émotion, seraient de provoquer les difficultés que l'on redoute, de prolonger et d'irriter le malaise qu'on a hâte d'apaiser. On risquerait de s'égarer dans de fausses mesures et dans des précautions qui auraient un air maladroit de défiance mesquine. Nous expliquerons plus clairement notre pensée par un exemple. L'idée d'où est sortie l'organisation de la légion pontificale recrutée en France est une de ces inspirations intempestives de fausse prudence contre lesquelles le gouvernement français ne saurait trop, suivant nous, se mettre en garde. Cette légion ne peut servir à rien, et ne saurait être pour le pape et pour nous qu'une cause d'embarras. Dès le début, le gouvernement pontifical s'abstient de l'employer à Rome. Nous ne croyons point à l'entière exactitude de la correspondance publiée par un journal français sur les signes de mécontentement qu'aurait donnés la légion lorsqu'elle a reçu les couleurs pontificales. Les avocats officieux du pouvoir temporel tirent cependant de ce fait le prétexte de réclamations gênantes. Alléguant l'esprit douteux de la légion, ils se plaignent que le pape n'ait point reçu le secours effectif sur lequel on lui avait donné le droit de compter. On eût évité ces tracasseries, si, averti par la difficulté du recrutement, on eût renoncé à l'organisation de cette légion. On ne songea d'abord à la former que d'anciens soldats libérés : le nombre de ceux qui se présentèrent fut petit. On eut recours alors à un expédient qui, s'il eût été connu, n'eût point obtenu l'assentiment de l'opinion publique : on demanda dans les corps de l'armée le nombre d'hommes de bonne volonté qui était nécessaire; on devait les choisir parmi les jeunes soldats devant trois mois de service encore et notés comme bons sujets. C'était, dira-t-on, faire un emploi fort nouveau et fort étrange d'une partie de notre contingent. Il eût été heureux qu'on eût été arrêté par quelque prescription ou par quelque scrupule de légalité littérale dans cette opération insolite d'un recrutement tenté parmi nos soldats au profit d'une puissance étrangère. On n'eût point fait alors la légion pontificale, et on se fût épargné les stériles ennuis auxquels elle nous expose. Que cette petite leçon

nous serve du moins à quelque chose, qu'elle nous apprenne à éviter de compromettre par des démarches inconsidérées et par de petits expédiens imaginés à l'étourdie, dans l'ordre diplomatique, militaire ou financier, le grand acte qui va s'accomplir.

Pour le succès de l'innovation qui va être inaugurée, la France n'a rien de mieux à faire que de laisser entièrement et absolument le gouvernement italien et le gouvernement pontifical à leurs propres responsabilités. Ne fournissons à aucun prix ni à l'un ni à l'autre le prétexte d'attribuer à une pression ou à une immixtion française la cause d'un échec. Respecter strictement les libres résolutions de l'Italie et de la papauté, c'est le meilleur moyen de se montrer généreux envers elles et de leur réserver la plénitude de leur propre mérite dans le succès d'une réconciliation. Le gouvernement de Florence et la cour de Rome, livrés à eux-mêmes, sont placés sous le jugement du monde, et vont affronter des responsabilités dont le sentiment ne doit point être faussé par des diversions et des préoccupations étrangères. L'occasion est une de celles qui conviennent le mieux aux qualités des hommes d'état italiens : les Italiens sont encore très imparfaits dans l'organisation militaire, ils ne sont point imbus encore des principes de l'ordre financier, ils sont novices dans l'administration; mais, personne ne le niera, comme gouvernement et comme peuple, ils excellent par l'esprit politique. Ils ont l'esprit politique trop pénétrant et trop juste pour qu'il soit permis de craindre qu'ils s'exposent gratuitement, sous les regards du monde, au reproche d'avoir rendu impossible, au point de vue de l'indépendance de la conscience catholique, la continuation de la présence du pape à Rome. C'est ici au contraire qu'ils peuvent, par la sérénité de leur esprit, par la générosité libérale à laquelle ils doivent leur émancipation, par leur prudente patience, remporter une victoire d'un éclat et d'un profit immortels. Les joies de l'heure présente s'unissent pour leur rendre cette tâche facile et les incliner aux conseils de la grande politique. Les Italiens n'ont plus, comme nation, de causes d'irritation ou de mauvaise humeur; l'Italien sombre, l'Italien souffrant, l'Italien conspirateur que nous avons connu si longtemps n'a plus de raison d'être; il disparaît tout à fait aujourd'hui dans les fêtes joyeuses de Venise affranchie. Les aimables gaîtés vénitiennes, complète et charmante expression du bien-être d'âme avec lequel l'Italie goûte l'achèvement véritable de son indépendance, ne peuvent avoir pour lendemain des scènes lugubres et désolées à Rome le jour où le dernier intervenant étranger, l'allié et l'ami celui-là, l'hôte sympathique et désintéressé, quittera le territoire pontifical. Par le calme, par le bon sens, par la mansuétude qu'elle est appelée à montrer dans le changement de condition militaire de Rome, l'Italie peut acquérir des titres impérissables à l'admiration et à la reconnaissance de l'humanité. Elle ne fera point défaut à la grande mission que lui impose la destinée, devenue enfin clémente et souriante pour elle.

La crise sera-t-elle précipitée par la cour de Rome? Nous ne le pensons

point davantage. Nous n'ignorons pas que le pape est en butte aux conseils les plus désespérés, que de tous côtés les esprits chagrins et violens s'efforcent de le pousser au parti le plus extrême. On voudrait que le pape quittât Rome quand les soldats français auront cessé de le protéger. On voudrait voir commencer pour la papauté exilée et errante un exode rempli de luttes et d'incertitudes. Nous ne pensons point que ces excitations parviennent à ébranler la nature tendre et enjouée de Pie IX et la prudence ordinaire de la curie romaine. Il ne faut redouter de la part de la papauté aucune résolution intempestive, aucune démarche précipitée et hasardeuse. Un acte seul de brutalité matérielle pourrait faire prendre au pape la résolution de l'exil. L'opposition passive et respectueuse de ses sujets ne suffirait point pour justifier dans la conscience du pasteur des âmes l'abandon du siége apostolique. On doit reconnaître qu'il existe entre Rome et l'Italie deux causes de difficultés fort graves, quoique d'ordre différent. Une de ces difficultés est religieuse et dogmatique, l'autre est gouvernementale et pratique. La difficulté dogmatique porte sur les différends et les conflits qui existent entre certaines lois de l'église et quelques-uns des principes régulateurs des constitutions politiques et civiles des sociétés modernes. L'église, par exemple, professe que les liens de la famille ne peuvent être légitimement formés que sous la consécration de l'autorité religieuse, et l'église ne reconnaît point la justice des intérêts au nom desquels les gouvernemens et les peuples modernes l'ont privée de ses possessions matérielles et de son domaine temporel. Les idées de la papauté sur ce point, ayant la consistance d'une foi dogmatique, sont immuables. Il serait puéril d'espérer que l'on pût obtenir des papes ou de l'église aucune concession de principe ou de langage à cet égard. Le souverain pontife anathématisera en tout temps des actes qu'il ne peut considérer que comme des empiétemens impies du pouvoir civil sur le pouvoir religieux. De là ces encycliques et ces discours consistoriaux qui dénoncent et condamnent, au grand scandale de la société laïque, la sécularisation de biens ou de gouvernemens ecclésiastiques, les règles du droit civil émancipé du droit canonique, les principes de souveraineté nationale introduits dans le droit public; mais il serait absurde, l'expérience l'a depuis longtemps démontré, de regarder l'existence de l'église romaine et de la hiérarchie catholique comme incompatible avec celle des nations qui ont émancipé leur droit civil et politique, sous le prétexte de cet antagonisme de principes et de dogmes. Quand on assiste à ces protestations du pouvoir religieux qui nient et offensent les conditions d'existence des sociétés modernes, au lieu de se laisser étourdir par cette contradiction absolue, les esprits réfléchis doivent avoir toujours présente une considération pratique qui atténue tout à fait l'absolutisme du dogme. Les impérieuses prétentions de l'église en ces matières contestées ne s'adressent qu'aux consciences; dans les pays où les consciences y sont rebelles, l'église se contente de la proclamation et de la revendication verbale de ses inflexibles lois; elle sait s'ar-

ranger pour vivre au milieu de sociétés qui repoussent cette partie de ses enseignemens. L'état en France s'est approprié les biens du clergé, et il a établi le mariage civil; l'Allemagne a fait disparaître ses électorats ecclésiastiques, dont les titres étaient aussi respectables par l'antiquité que ceux du principat romain; nous ne parlons point des grandes émancipations religieuses et politiques accomplies par la révolution protestante du XVIe siècle : eh bien! l'église catholique, sans désavouer aucune de ses prétentions, mais subissant la nécessité des faits accomplis, n'a renoncé ni à vivre, ni à prospérer en France, en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis. La même chose doit arriver pour les rapports de Rome avec l'Italie. Que le pape s'élève dans ses consistoires contre l'appropriation des biens d'église, la suppression des couvens, le mariage civil, les actes révolutionnaires, inspirés du principe de la souveraineté du peuple, qui lui ont fait perdre ses plus belles provinces, il n'y a rien là qui doive surprendre : le pape est dans son rôle et dans sa tradition, dans ce qu'il considère comme le droit et le devoir de sa conscience s'adressant aux consciences catholiques; mais, ces protestations et ces revendications ne devant plus avoir jamais aucune puissance sur les faits, il n'y a pas de raison pour que l'église ne supporte point aussi paisiblement en Italie qu'ailleurs une réalité qui l'étonne et l'afflige, et qui cependant la laisse entièrement libre dans la région la plus haute et la plus vaste de ses attributions religieuses.

L'antagonisme dogmatique n'est donc point pour la papauté un motif de fuir Rome dégagée de l'immixtion militaire étrangère et abandonnée aux lois naturelles de sa situation italienne. Restent les difficultés inhérentes au gouvernement du domaine temporel étroitement réduit de l'église. Ces difficultés sont d'un ordre inférieur, et ne doivent point rebuter les papes tant qu'ils regarderont la possession d'une petite souveraineté temporelle comme une garantie nécessaire de leur indépendance religieuse. Nous sommes persuadés que la puissance qui est aujourd'hui la plus intéressée à laisser s'accomplir en toute liberté la nouvelle expérience romaine est l'Italie; nous sommes donc également convaincus qu'aucun embarras extérieur ne sera suscité au pape par le gouvernement italien, et que l'influence de ce gouvernement sur les populations romaines sera exercée au profit de l'autorité pontificale. Dans cet ordre de faits, le pape, comme souverain temporel, est soumis aux conditions de justice, de prévoyance et d'habileté auxquelles est attachée la conservation de toutes les souverainetés. Avec des dispositions franchement conciliantes, on surmonte bien des obstacles. Qu'une réciprocité de bon vouloir s'établisse entre la cour de Rome et l'Italie, et il sera facile d'arranger bien des choses. La question financière ne saurait être un souci : la charge des dettes afférentes aux provinces détachées des états pontificaux va passer à l'Italie en même temps que cessera l'occupation française. Si, malgré ce soulagement, les revenus de l'église étaient insuffisans, ni l'Italie ni les états catholiques n'hésiteraient à prendre des mesures pour mettre le pape à l'abri d'une pénible détresse.

Le point important serait que la cour de Rome déchargeât son administration des soucis peu nobles de la gestion des affaires locales et de la police : ce genre d'affaires est peut-être celui où un gouvernement sacerdotal est le moins habile et où sa dignité a le plus à souffrir. Le pape pourrait faire en ce moment l'application très opportune de ce conseil municipal dont le projet avait été étudié en 1855, et qu'on a oublié depuis dans le grand tourbillon des événemens italiens; c'est de ce côté qu'il faudrait travailler, en espérant beaucoup de l'émulation que les dispositions conciliantes du saint-père ne manqueraient pas d'exciter parmi la population romaine. En entrant dans cette voie, on serait bientôt éclairé par les expériences, et peu à peu, par le développement spontané des bonnes intentions des personnes et de la nature des choses, on arriverait à la solution pratique du problème imposé aujourd'hui à l'Italie et à Rome : problème qui exige que les populations romaines soient fraternellement admises au partage des droits et des avantages de la nouvelle cité italienne, et qui veut que cette union se puisse accomplir en respectant les garanties de l'indépendance du gouvernement de l'église dans le domaine des consciences.

La France observera sans doute avec un intérêt profond ce qui va se passer entre Rome et l'Italie; mais, quoi qu'il puisse arriver, sa résolution doit être inébranlable. Il faut que la France renonce pour toujours à exercer une action coercitive et tyrannique dans ce grand débat où l'existence d'une nation se trouve aux prises avec de prétendues garanties matérielles invoquées au profit d'une croyance religieuse. La France ne peut plus prêter sous aucune forme et sous aucun prétexte le glaive de la puissance temporelle à une suprématie dogmatique. Nous commettrions sans doute, dans les vues ordinaires de la politique, une faute impardonnable, nous qui avons tant contribué à restituer l'Italie à elle-même, si, après que le dernier soldat autrichien a pour jamais tourné le dos à la Vénétie, nous avions la maladresse de vexer la nation italienne en prétendant exercer le contrôle d'une force étrangère sur sa vie intérieure au nom d'un intérêt religieux. Ce serait renoncer aux fruits d'une alliance chèrement gagnée. Des considérations plus hautes nous tracent nos obligations et notre devoir. Nous ne pouvons assister sans émotion à la crise qui va décider des relations nouvelles du gouvernement de l'église catholique avec les sociétés humaines. Nous gémirions, si de fatales méprises et des passions malheureuses ajournaient ou compromettaient une transformation nécessaire, nous formons les vœux les plus vifs pour que le nouvel équilibre religieux s'établisse par les moyens raisonnables et doux; mais, quoi qu'il arrive au dernier terme de cette lutte, la France de la révolution n'a point le droit d'y continuer ou d'y introduire de nouveau l'élément de la force matérielle. C'est aux religions à se faire elles-mêmes leur place dans le monde par la vertu persuasive de leur puissance morale; c'est aux églises à chercher et à trouver le moyen de s'accommoder pacifiquement aux conditions variables de l'existence des

peuples. Ce n'est point là une œuvre d'intervention étrangère, d'expédition militaire, de main armée. L'état laïque français, sorti de la révolution française après une série d'efforts séculaires pour rompre l'alliance impie d'une église ambitieuse et d'un pouvoir tyrannique, est la négation absolue et radicale du régime qu'on voudrait nous voir perpétuer par une injuste oppression en Italie. Et à ce sujet on ne saurait trop admirer l'aveuglement des esprits étroits et emportés qui assiégent en ce moment le saint-siége de leurs exhortations violentes. Ces exaltés poussent à la rupture, à la lutte, sans savoir où les mèneront les périls qu'ils provoquent. Ils n'ont aucun plan, le déchirement actuel leur suffirait, parce qu'ils ne veulent ni étudier l'avenir, ni le comprendre, ni s'y préparer. Et cependant quelle série de conceptions grandes et fortes devrait occuper la pensée de ceux qui sont liés par une foi vive aux destinées de l'église catholique! Quels changemens la force des choses n'apportera-t-elle point dans le mécanisme de l'organisation catholique! Que la papauté abandonne Rome, ou qu'elle y conserve sa grande place, n'est-il pas manifeste que les élémens du gouvernement de l'église devront bientôt changer? Ce bizarre expédient tout entaché de politique humaine qui limitait aux têtes italiennes le privilége de l'infaillibilité pourra-t-il être encore longtemps en usage? Ce collége des cardinaux, combinaison qui devait à l'origine donner une représentation suprême de l'église universelle, qui sous l'influence corruptrice du temps a été si souvent l'objet de cupidités scandaleuses, et qui avait fini par n'être plus qu'un conseil étroit d'un petit gouvernement où les Italiens avaient pris une majorité débordante, le collége des cardinaux pourra-t-il demeurer soumis aux mêmes modes de composition? Qui n'a été frappé, en lisant l'histoire de la papauté, de l'influence que les lentes révolutions de l'Europe ont exercée sur la nature, le caractère et l'étendue du pouvoir pontifical? Ne voit-on pas le pape commencer par être le chef d'une sorte de république municipale, puis subir toutes les vicissitudes des agitations de l'époque féodale, devenir conquérant à la façon des capitaines d'aventure de la fin du XVe siècle et diplomate à la manière des politiques du XVIe? La papauté, à mesure que le système des royautés despotiques s'établit en Europe, n'affuble-t-elle pas enfin le catholicisme des formes de la monarchie autocratique à la Louis XIV? Que de services se rendirent mutuellement durant cette période, la plus rapprochée de nous, les deux omnipotences, celle du trône et celle de l'autel! Quel contrat d'intolérance fut alors passé entre elles! Quelles complaisances tyranniques et abominables n'échangèrent-elles point! Toute notre histoire politique depuis deux siècles saigne et gémit des effets de cette funeste union; les résistances de nos parlemens gallicans ne furent qu'une protestation simultanée et incessante contre l'arbitraire du despotisme royal et contre les prétentions de l'autocratie romaine. Ce qui va finir et, nous l'espérons, se transformer en Italie n'est plus, il est vrai, que le monument délabré de l'odieuse alliance des deux pouvoirs; mais la France ne peut point s'attendrir sur ces vestiges

de la double oppression qu'elle a depuis 1789 entrepris de détruire. Ceux qui sont vraiment jaloux d'apporter aux soumissions de la foi la dignité de la conscience libre n'ont rien à regretter dans ce reliquaire usé des vieilles servitudes; ils devraient placer leurs espérances dans un avenir bien autrement sain, robuste et vivant, où les catholiques obtiendraient du droit commun des sociétés libres les garanties que l'alliance des pouvoirs n'a jamais ni pu ni voulu donner aux consciences.

La scène étant envahie par la perspective du grand changement de Rome, les complications créées par les derniers événemens européens attirent moins l'attention. Il serait d'ailleurs bien difficile de discerner les lignes précises d'une politique dirigée vers un but prochain dans la confusion que présente l'état de l'Europe. Après les secousses de la guerre et le trouble qui l'a suivie, on a partout des airs affairés et incertains, et on se consacre à des travaux d'arrangement. La Prusse a de quoi s'occuper avec ses deux parlemens, ses annexions, l'accroissement de ses forces militaires, son projet de constitution fédérale. L'Autriche semble commencer à se reconnaître; la Hongrie est son affaire capitale, les questions relatives à ce noble pays vont être résolues conformément aux vœux des libéraux. Il y aura un ministère hongrois et le dualisme, en échange de quoi les Maggyars se montreront coulans sur les affaires communes. L'influent M. Deak demeurera en dehors du cabinet tout en secondant les combinaisons qui se préparent. La cour de Vienne fait bien de prendre un parti radical et décisif sur la question de Hongrie, et les Hongrois ont eu raison aussi de ne pas se montrer récalcitrans. La nationalité hongroise est menacée, elle aussi, d'être troublée par des questions de races; elle enclave au milieu d'elle, et par millions d'âmes, des Roumains et des Slaves. Or le prince Charles est là, à la porte, prêt à faire valoir un jour les prétentions roumaines aussi bien contre la nation hongroise que contre l'empire d'Autriche. On en peut dire autant des races slaves, disposées à se plaindre tour à tour, suivant l'occurrence, du joug autrichien ou de la domination hongroise. L'état moral des populations slaves de l'Autriche demande à être surveillé attentivement à l'heure présente, car la propagande slave fomentée par la Russie prend une activité considérable. Les satisfactions que, par équité aussi bien que par nécessité, l'empereur François-Joseph a données et promises à ses sujets polonais en mettant M. Goluchowski à la tête de la Galicie ont causé à la Russie une réelle blessure. Les Russes et les propagandistes slaves à leur suite ne veulent voir dans la nouvelle politique suivie en Galicie qu'une menace contre les Ruthéniens qui habitent ce royaume, et qui se séparent des Polonais par des différences de race, de dialecte et de rites religieux. Les journaux des Ruthéniens ne prennent guère la peine de dissimuler leurs sympathies russes, et convoquent hardiment autour du berceau commun de la race les enfans de *la petite mère Slava*. Les journaux des autres régions slaves ne sont point aussi franchement soumis aux influences russes, mais ils se plaisent à exprimer leur

hostilité envers le gouvernement autrichien par des attaques très vives contre la France, qui ne se doute guère des colères et des inimitiés qu'elle excite si loin d'elle, chez des nations dont l'existence lui est à peu près inconnue. Au surplus, cette inquiétude des Slaves autrichiens coïncide avec les déclamations très accentuées de la presse russe. Le sort de la Galicie étant devenu un motif d'espérance pour les Polonais soumis à la Russie et à la Prusse, la mauvaise humeur des Russes est naturelle, et celle de la Prusse, qui entend incorporer le duché de Posen dans sa confédération du nord, se peut supposer sans témérité. De ces premiers et vagues conflits, il résulte que l'Autriche, rencontrant la Prusse, si elle se tourne du côté de l'Allemagne, et se heurtant à la Russie et encore à la Prusse, si elle fait mine de regarder vers la Roumanie et les Slaves des bords du Danube, ne peut trouver son point d'équilibre qu'en Hongrie. Il en résulte aussi que la cour de Vienne et la nationalité hongroise ont bien réellement, selon l'expression consacrée, des affaires communes. Enfin l'opinion publique dégage de ces données une induction dont les tendances sont assez conformes à la nature des choses. Elle pressent que dans ces questions de l'Europe orientale l'étroite alliance de la Prusse et de la Russie est inévitable. Ce pressentiment paraîtra fondé à tous ceux à qui est connue l'histoire militaire et diplomatique de la Russie et de la Prusse depuis bientôt un siècle et demi. Frédéric II a fait entrer dans le sang prussien le principe de l'alliance russe, dont il s'est si utilement servi pour lui-même en Allemagne et en Pologne, et qu'il a si fidèlement servie à son tour dans les intrigues polonaises et dans sa diplomatie à Constantinople. Ces traditions, affermies par des solidarités séculaires, ont, il ne faut pas s'y méprendre, une robuste vitalité. Elles se fortifient encore des alliances souveraines, dont il n'est pas malheureusement permis de dire que l'efficacité politique soit tout à fait perdue. Nous avons sous les yeux le spectacle brillant du prestige survivant de ces parentés des couronnes dans les voyages qu'a entraînés le mariage du grand-duc héréditaire de Russie avec la princesse Dagmar. Ces noces réunissent comme proches parens et comme amis les héritiers présomptifs de trois grandes monarchies. La France, que ses origines et ses principes révolutionnaires mettent en dehors de cette coterie étroite des vieilles familles royales, la France, qui ne peut attendre ses alliances sincères et solides que des intérêts et des sympathies des peuples, devrait, à la vue de ces rapprochemens et de ces intimités dynastiques, faire un retour sur elle-même, et se rappeler qu'elle ne peut maintenir son rang qu'à la condition d'être un peuple libre et en mesure de présenter ses institutions intérieures à l'envie, à l'admiration, à l'imitation du monde.

L'influence de la France sur les négociations qui ont abouti au traité de Prague a eu deux effets visibles, le maintien du royaume de Saxe et la stipulation qui réserve la restitution de la partie septentrionale du Slesvig au Danemark, si elle est sanctionnée par le vote des populations. Le discours prononcé par le roi de Danemark à l'ouverture du parlement vient de rap-

peler cette promesse du traité de Prague; mais, tant que cette promesse n'est point exécutée, la France peut-elle recevoir le remercîment que le souverain danois lui adresse? La restitution du nord-Slesvig est une question vitale pour le Danemark. Si l'on permet à la cour de Berlin d'éluder un engagement aussi positif, la force des choses amènera l'occupation du Jutland par la Prusse, et le noble et libre petit peuple danois aura perdu l'indépendance et l'existence. Les Danois du Slesvig n'attendent pas avec une moindre impatience que le Danemark la réparation qui leur a été promise à Prague. L'ajournement prolongé de cet engagement n'a d'autre cause que le mauvais vouloir du cabinet prussien. Plus de la moitié des habitans du Slesvig, 300,000 âmes au moins, sont Danois de langue et de race. Tous les souvenirs historiques, toutes les sympathies d'une riche littérature populaire les attirent vers le Danemark. Séparés violemment de la patrie de leur esprit et de leur cœur, ils perdent toute existence nationale, et disparaissent douloureusement sous une domination étrangère. Les Allemands eux-mêmes reconnaissent que le nord du Slesvig est danois.

Les Danois du Slesvig se sont hâtés de réclamer l'exécution du traité de Prague pour ce qui les concerne. Quarante-sept notables venus de toutes les parties danoises du Slesvig se réunirent à Berlin à la fin du mois d'août pour présenter une adresse au roi de Prusse. Les signataires de l'adresse suppliaient le roi d'accomplir leurs vœux les plus chers. Ils déclaraient que le développement de leurs intérêts dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel ne pouvait s'accomplir librement et naturellement que s'il leur était donné de se réunir au Danemark, dont leur race avait fait partie depuis les temps les plus reculés, et auquel les unissait étroitement la communauté des souvenirs de l'histoire et des institutions. C'était, déclaraient-ils, leur conviction qu'ils cesseraient d'exister comme nationalité, s'ils étaient annexés à un état avec lequel ils n'avaient aucun lien commun. Remerciant le roi de Prusse de la magnanimité avec laquelle il avait consenti à les rendre au pays qu'ils pouvaient seuls appeler leur patrie, ils exprimaient l'espoir qu'on donnerait au vote du Slesvig une telle étendue que tous ceux qui désireraient la réunion au Danemark pussent s'exprimer librement et décider eux-mêmes de leur sort. Nous avons reproduit exactement les termes de cette curieuse supplique; l'humilité de ces honnêtes citoyens d'un petit pays à qui le charlatanisme despotique a promis l'autorité oraculaire du suffrage et l'arrêt souverain du plébiscite serait plaisante, si l'accent d'hommes qui redemandent leur patrie ne conservait pas, à travers toutes les fictions et les modes du langage politique, une vibration émouvante. Les bons Slesvigois, qui s'étaient mis en route dès le mois d'août, attendent encore une réponse du gouvernement prussien. Ils ont voulu ajouter à leur adresse les adhésions signées de leurs concitoyens. Malgré les obstacles de toute sorte opposés par les autorités prussiennes à l'expression légitime d'un vœu que l'on s'est engagé par traité à respecter, vingt mille signatures ont été recueillies en faveur de l'adresse. Cependant

le cabinet de Berlin ne donne point signe de vie. Le discours du roi de Danemark lui fera-t-il rompre son long silence? L'Autriche étant la seule puissance co-signataire du traité de Prague, est-ce à elle, par l'organe peu agréable de M. de Beust, de rendre la mémoire à M. de Bismark? M. Benedetti à son retour à Berlin trouvera-t-il encore cette affaire indécise? Y a-t-il en vérité de la justice, de l'habileté et du bon goût au gouvernement prussien de laisser arriver aux oreilles de la France chagrine les échos de ces pénibles réclamations?

Le paquebot du Mexique qui arrivera demain, et qui a été retardé pendant quelques jours au point de départ, est attendu avec anxiété. Il nous apportera sans doute des informations claires sur les derniers incidens qui caractérisent la situation de ce pays, et dont on ne trouve que des aperçus confus dans les derniers journaux arrivés des États-Unis. Nous allons apprendre si Maximilien veut en effet tenter tout seul la fortune, si le rapatriement de nos troupes sera prochain, si les résolutions qui paraissent avoir été prises récemment par le président Johnson étaient déjà connues ou pressenties au Mexique. Nous avons été malheureusement victimes, dans cette fâcheuse affaire mexicaine, d'un système de lenteurs qui ont produit une série sans fin de contre-temps. Nous faisons tout trop tard. Tandis que les Américains se montrent disposés à entrer en besogne au sujet du Mexique, nous ne voyons point que les navires qui doivent aller chercher nos troupes aient déjà quitté les ports de France. Les Américains, eux, n'attendent point l'embarquement de notre armée pour faire en faveur du président Juarez des manifestations officielles qui, comme alliés de l'empereur Maximilien, nous placent dans une position fausse. Le général Sherman est parti pour le Mexique chargé d'une mission par le président Johnson. La présence de cet homme de guerre renommé sur le théâtre que nous allons quitter promet au moins des garanties d'ordre et de sécurité pour les intérêts de nos compatriotes et de ceux de nos alliés indigènes que nous cesserons bientôt de protéger. Entre les Américains et nous, il faut espérer que l'entente s'établira aisément. Par le fait seul que leur influence succédera à la nôtre et pourra contenir les mauvaises passions, ils nous rendront un service positif, et nous avons appris à nos dépens qu'il n'y a pas lieu de leur envier l'héritage que nous leur léguerons. E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS. — *Le Fils*, comédie en quatre actes, par M. A. Vacquerie.
ODÉON. — *La Conjuration d'Amboise*, drame en cinq actes et en vers, par M. L. Bouilhet.

Nous éprouvons, à vrai dire, quelque embarras d'avoir à parler des deux pièces qui se jouent en ce moment au Théâtre-Français et à l'Odéon; nous

ne savons en vérité si nous devons féliciter nos deux premières scènes françaises de succès obtenus à si bon marché, ou les plaindre d'être réduites aux applaudissemens d'un public qui semble résigné désormais à tout accepter sans discussion. A l'Odéon, notre studieuse jeunesse, qu'on ne voit jamais marchander son enthousiasme à qui la prend par les beaux sentimens et les maximes héroïques exprimées en vers sonores, a prodigué à *la Conjuration d'Amboise* des acclamations bruyantes qui n'ont pu dissimuler pendant trois soirées le grave défaut de cette pièce, l'ennui. Quant au Théâtre-Français, qui donc s'était avisé de dire que *le Fils* n'avait pas réussi? Il est bien vrai qu'à la première représentation il s'est élevé certaines protestations, promptement étouffées par le bataillon des lansquenets du lustre, auxquels s'était jointe une vaillante troupe de volontaires; mais après cette démonstration hardie le public est revenu dès le second soir à cette sagesse pratique, je veux dire à cet imperturbable respect de la médiocrité, dont tout aujourd'hui conspire à lui faire prendre l'habitude. On ne peut nier que la pièce de M. Vacquerie n'inflige au bon sens de sévères épreuves; malheureusement tant d'auteurs ont pris soin, depuis quelques années, de l'aguerrir contre l'absurde, qu'il est maintenant à peu près invulnérable aux surprises des inventions les plus puériles, et qu'il est de moins en moins porté à se révolter ou même à s'étonner de quelque chose. Il ne nous appartient pas de contester au public le droit de s'amuser où il veut, et nous n'aurions garde d'appeler de la souveraineté de ces décisions, si nous ne savions qu'il y a public et public. Nous n'ignorons pas d'ailleurs qu'il entre parfois dans ces applaudissemens faciles plus de fatigue que d'illusion, et que l'indulgence dont nous nous plaignons procède chez plusieurs d'une attente découragée.

Le talent convaincu de M. L. Bouilhet est de ceux dont nous faisons cas. Aussi étions-nous fort disposé à lui savoir gré de nous dépayser un peu en nous dérobant aux prétendues peintures des mœurs contemporaines, qui, Dieu merci, nous sont assez connues. Il y a quelque courage à oser, par ce temps d'infatuation, revenir aux grandes journées de notre histoire, les seules qui comportent une certaine poésie. De plus M. Bouilhet s'obstine noblement, sous l'empire croissant de la prose, à parler cette langue des vers qui garde, comme un élixir magique, la pensée de se vulgariser et de vieillir. Ce sont là des titres sérieux dont il convenait de lui tenir compte; mais comment se défendre d'une déception pénible en retrouvant toujours chez M. Bouilhet cet art de seconde main dont nous commençons à craindre qu'il ne se débarrasse jamais? Comment ne pas regretter que sous ces vers retentissans, frappés à une effigie d'emprunt, ne perce encore nulle qualité forte qui rachète les inconvéniens d'une imitation écolière? Si des sentimens irréprochables, une action généralement conforme aux données de l'histoire et des personnages qui conservent leur physionomie traditionnelle, suffisaient, avec l'éclat continu d'une forme trop habile, à faire une bonne pièce, il n'y aurait rien à dire; mais il n'en est pas ainsi, et le drame

de M. Bouilhet est difficile à suivre, embrouillé, monotone, ce qui tient à la fois au coloris artificiel du style, à l'insuffisance de la conception dramatique et à la nullité des caractères.

Il semble que la sinistre histoire de l'époque à laquelle il a emprunté son sujet aurait dû l'avertir que l'abus de certains ornemens de style, déjà signalé dans ses pièces précédentes, était moins de saison que jamais. Il n'y a rien de plus tragique dans toutes nos annales que cette heure de sourde fermentation qui précède de si près l'explosion des passions religieuses. Les fureurs des sectes mêlées à toutes les passions humaines grondent tumultueusement dans les cœurs. Les supplices ont commencé depuis longtemps, mais épars et voilés encore de formes légales, comme un prélude timide où s'essaie le fanatisme hésitant. Cependant les colères s'amassent, les partis fourbissent leurs armes et se tendent de mutuelles embûches; le temps approche des exécutions en plein soleil, des massacres en masse, des guerres sans pitié, des assassinats vengés par l'assassinat, et les personnages marqués pour en être les premières victimes sont précisément ceux que M. Bouilhet met aux prises dans son drame. Un tel drame devait respirer la haine et le sang : l'auteur a jugé bon d'y répandre les coquetteries du style le plus paré; il a semé des pâquerettes de l'idylle ce champ de carnage. Là où l'on ne devrait entendre qu'une langue virile et sombre comme les passions qui se combattent, que les accens d'une voix d'airain comme celle d'un d'Aubigné, nous entendons une langue surchargée d'un lyrisme parasite qui se joue à tout propos dans les fantaisies de la métaphore, sauf à retomber, assez lourdement parfois, dans un ton voisin de la prose. Ce sont pourtant, il faut bien le dire, *ces beautés poétiques*, tout aussi fausses que celles dont Pascal faisait justice de son temps, qui dans cette pièce, comme dans *Mme de Montarcy* et dans *Hélène Peyron*, ont été le plus applaudies. Aussi l'auteur les prodigue-t-il sans choix et ne s'aperçoit pas qu'elles faussent à la fois le ton général et les caractères.

Ce style de madrigal, ces gentillesses d'un goût douteux, dont il aurait dû se défaire depuis longtemps, ne sont pas le langage des passions, ni par conséquent celui qui convient à la scène, et nous craignons qu'il n'indique chez M. Bouilhet une médiocre aptitude pour le théâtre. Nous voudrions nous tromper, mais l'action n'est pas chez lui d'une vigueur et d'une rapidité à nous faire changer d'avis. Elle est au contraire indécise et faiblement nouée. Sous le nom de ce pauvre prince hébété qui a nom François II, les Guises, ses oncles, gouvernent et oppriment la France; ils n'ont d'autres rivaux à craindre que la reine-mère, Catherine de Médicis, et les princes de la maison de Bourbon, le roi de Navarre et Condé, que les protestans reconnaissent un peu malgré lui pour leur chef. C'est entre ces divers personnages que se joue la partie dont l'enjeu est la possession de l'idole royale, c'est-à-dire de l'autorité souveraine attachée à son nom. Voilà tout le sujet, qui n'a, comme on voit, rien par lui-même d'éminemment dramatique. Aussi l'auteur y a-t-il mêlé la conjuration d'Amboise, qui lui fournit

son point de départ et son titre, puis une histoire d'amour fort romanesque, entièrement étrangère à l'action principale, qui lui procure une apparence de dénoûment. On ne s'explique pas comment il a pu prendre la conjuration d'Amboise pour un de ces faits qui peuvent servir de simple épisode et se perdre dans des intrigues de palais. Cet événement n'est pas un complot vulgaire tramé dans l'ombre par quelques individus isolés, qui sacrifient leur nom à la sainteté du but et bravent au péril de leur honneur et de leur vie la réprobation publique. Ce n'est rien moins que la conspiration à peu près spontanée d'un grand parti qui s'émeut en même temps sur tous les points du pays pour apporter au roi ses justes réclamations, percer les murailles de ténèbres dont on entoure le trône, le rendre à l'indépendance et à la lumière. La grandeur d'un tel sujet a de quoi, j'en conviens, intimider une imagination débile; le plus sage en ce cas eût été de ne point l'aborder. Les conjurés, je veux dire ceux qui se jettent les premiers dans le péril, héroïque avant-garde d'une nation suppliante, ne sont pas gens non plus qu'il soit permis, comme le fait M. Bouilhet, de réduire au rôle de comparses. Ils avaient droit à plus de justice, et derrière eux il fallait montrer l'agitation de tout un peuple réduit au désespoir, prêt à passer de la supplication à la menace; il fallait faire entendre, ne fût-ce que de loin, le murmure grossissant des opprimés, les voix des grandes eaux qui s'enflent par intervalles et annoncent les catastrophes prochaines. Il fallait en un mot tout à la fois animer la masse populaire et en détacher avec vigueur des figures dignes d'exprimer ses passions et de parler en son nom. Enfin, si le poète voulait jeter dans une telle tragédie quelque histoire d'amour, il ne fallait pas que ce fût une froide galanterie, sans intérêt, incapable de modifier en rien la marche des événemens. M. L. Bouilhet ne nous paraît pas avoir compris les conditions élémentaires du sujet choisi par lui. Le personnage collectif, le plus difficile à manier, mais aussi le plus indispensable de tous dans ces grandes crises nationales, la foule, est complétement absente de son drame, et rien n'en fait soupçonner l'existence. Tout se passe entre quelques personnages de cour, tout s'épuise en allées et venues le plus souvent dénuées de motif raisonnable, dans une sphère abstraite et solennelle comme celle de l'ancienne tragédie, dont le vide du moins était rempli par des passions énergiques et contagieuses.

Aussi une obscurité glaciale enveloppe d'un bout à l'autre la partie d'échecs politique dont M. Bouilhet nous déroule le languissant tableau. On tâtonne avec ennui dans les détours confus d'une action qui ne procède pas de mobiles suffisamment intelligibles. On ne saurait donner d'une manière plus naïve et plus complète dans le piége que l'histoire tend nécessairement à ceux qui veulent y découper des drames tout faits. L'auteur s'est flatté d'être assez clair, parce que, à part cette fiction d'amour dont nous ne prétendons pas lui demander compte, il a suivi pied à pied l'histoire et recueilli consciencieusement force menus faits, détails anecdotiques, mots traditionnels, qu'il introduit tant bien que mal dans son drame.

Il aurait dû savoir que l'histoire n'est pas tenue d'être plus claire que les faits qu'elle rapporte. Réduite souvent à enregistrer des actes équivoques, parce que les mobiles en sont cachés dans les profondeurs de l'âme humaine, elle est et doit à jamais rester pleine d'énigmes. Comme il ne lui est permis de rien inventer, elle est obligée de se payer des raisons, la plupart du temps insuffisantes, qui lui sont accessibles. Nos actions, a dit un moraliste, sont comme les bouts-rimés que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît. Ce mot s'applique éminemment aux actions historiques; mais le poète a pleine liberté de les commenter, et, si dans l'histoire tout est discutable parce que tout est incomplet, il faut que chez lui tout se simplifie et s'illumine, parce qu'il lui appartient d'allumer le grand flambeau placé dans le cœur de l'homme, et d'où émane toute lumière; il lui appartient d'expliquer par les raisons les plus irréfragables les événemens dont les causes vraies se dérobent à l'histoire, que dis-je? d'en mettre au jour, dans les ressorts secrets du caractère, l'irrésistible nécessité. De rapides allusions, subtilement glissées dans l'exposition pour nous remettre en mémoire ce qui est nécessaire à l'intelligence de la situation, ne suffisent pas, comme M. Bouilhet semble le croire, pour que nous le tenions quitte avec nous. Ces réminiscences ne lui sont d'aucun secours. Nous déclarons avoir évoqué de la meilleure foi du monde le souvenir de tout ce que nous avions lu sur cette époque, pour suppléer aux lacunes du drame et nous y reconnaître un peu; rien n'y a fait, il n'en est pas devenu plus clair. Il nous a paru, en regardant autour de nous, que la plupart de nos voisins n'étaient pas plus à leur aise. Nous avons lu clairement dans leurs yeux la pénible application de gens qui tâchent de comprendre sans y réussir, et qui de guerre lasse s'abandonnent après d'infructueux efforts à cette quiétude morne qui n'est pas celle d'une intelligence satisfaite, mais annonce simplement les approches du sommeil, qu'on voyait en effet descendre peu à peu sur les fronts résignés. Que M. Bouilhet le sache bien, le drame, et le drame historique comme tout autre, ne s'édifie pas laborieusement pièce à pièce sur des fondemens empruntés; c'est un monde clos et complet qui ne s'appuie que sur lui-même, qui porte en lui sa propre explication, et duquel on peut dire, comme du monde fantastique de Virgile, qu'il a son soleil et sa lumière.

Du reste, si le drame de M. Bouilhet ne s'écarte pas d'une certaine conformité matérielle aux données de l'histoire, il n'en est pas pour cela plus fidèle à la vérité morale. Nous n'apercevons rien chez ses personnages de ces mâles vertus ni de ces vices robustes qui font le XVIe siècle si terrible et si grand. Toutes les figures sont effacées et neutres. Une seule, Poltrot de Méré, un des conjurés d'Amboise, que l'indécision et la folie des chefs du parti poussent par degrés dans la voie solitaire de l'assassinat, est esquissée avec une certaine énergie; mais elle ne fait que passer, sans être mêlée directement à l'action. Quant à Condé, ce n'est pas certes un grand chef de parti, ni un conspirateur exemplaire; intrépide, mais léger et

compromettant par les bravades qu'il croit devoir à l'honneur de son nom, capable d'une témérité, mais non d'une haute résolution, il paraît comme égaré parmi les protestans. Cependant cette élégance et cette bravoure, cet héroïsme joint à cette étourderie, en feraient un personnage intéressant, si M. Bouilhet avait su fondre ces traits disparates. Il n'a su que recommencer une fois de plus la vieille fiction cornélienne de la vertu princière, composée de jactance et de faiblesse. Condé a beau se redresser, mettre la main sur la hanche, enfler son langage lorsqu'il défie ses adversaires de le convaincre de complot; il nous touche peu, car il ment, et nous ne pouvons nous défendre de pitié pour ce *capitaine muet* qui s'est réduit follement à désavouer ses amis et qu'on force d'assister frémissant à leur agonie. L'amoureux en lui n'est guère plus chevalesque que le chef de parti. Trop prompt à accuser sans preuve celle qu'il aime de la plus odieuse trahison, non moins prompt à se laisser convaincre de son innocence, il a tour à tour dans son langage des fadeurs à la Dorat et les désespoirs ténébreux d'un *Didier* ou d'un *Antony*. Cette jeune femme, la comtesse de Brisson, est le personnage le plus gracieux et le plus touchant de la pièce; mais nous la connaissons depuis longtemps : c'est la sœur jumelle de Mme de Montarcy, pure et tendre comme elle, dévouée comme elle, comme elle aussi victime de son dévouement et en butte à d'injustes soupçons. M. Bouilhet s'est vraiment montré bien cruel pour cette pauvre femme en la tuant sans raison et sans nécessité; mais il fallait bien une mort au dénoûment. Il n'y a rien à dire des autres caractères : celui de François de Guise n'existe pas. Le petit roi François II, jouet de tout ce qui l'entoure, larve impuissante qui se débat vainement entre l'hallucination et la terreur, en proie à cette dévorante sirène, Marie Stuart, placée à côté de lui pour le conduire où l'on veut, nous est montré dans une scène qui ne serait pas sans effet, s'il ne nous faisait douter de ses misères à force de les décrire avec trop d'éloquence.

Pendant cette représentation, tandis que nous suivions avec une curiosité attristée les efforts avortés d'un écrivain de bonne volonté, auquel on ne refusera pas le mérite assez rare d'exprimer noblement des idées élevées et des sentimens honnêtes, nous nous demandions s'il n'y avait pas quelque fibre brisée ou relâchée dans cette génération littéraire. A voir l'imagination énervée fléchir dès qu'elle veut ranimer les caractères d'une époque vivante et passionnée, à la voir simuler faiblement le dehors des passions sans les ressentir, et se perdre bien vite dans les molles fantaisies du style, qui sont aujourd'hui son refuge habituel, comment ne pas faire un retour sur la dureté des temps et sur la condition faite de nos jours à l'esprit? L'imagination ne vit pas, comme on dit, de l'air du temps; elle s'alimente des sentimens, des croyances, des énergies morales qui sont dans les cœurs. Et que devient tout cela quand des causes si nombreuses concourent à déshabituer l'esprit littéraire des plus hauts et des plus réels intérêts? L'imagination peut se développer, originale et créatrice, jusque sous le

joug d'un régime sévère comme celui d'Élisabeth et de Louis XIV, à la condition que la vitalité morale subsiste dans son intégrité; mais quand cette vitalité est amortie, on sait mal faire parler des passions qu'on ne connaît que par ouï-dire, et l'on ne peut produire sur la scène les plus grandes figures d'un siècle où la force exubérante a plus d'une fois éclaté en violences sans leur communiquer quelque chose de la langueur dont le nôtre est atteint.

Ce qu'il y a de grave, c'est que M. Bouilhet relève, comme M. Vacquerie, d'une école qui se piquait naguère de force avant tout, et qui s'engageait à remuer les gens bon gré mal gré, pourvu qu'on ne la chicanât point sur ses moyens d'effet. Le public est de longue date accoutumé à se montrer avec elle de bonne composition, et pour notre part nous serions prêt aux concessions les plus larges. Nous demanderions en revanche qu'elle nous prît un peu à la gorge, comme elle nous le promet. Elle n'a aucune raison d'être dès qu'elle n'y réussit plus. La pièce du Théâtre-Français nous a laissé aussi froid que celle de l'Odéon. Nous avons eu beau y chercher quelque chose, ce n'est pas notre faute si nous n'y avons rien trouvé, si ce n'est une comédie sans le plus petit mot pour rire, un drame qui n'est pas pathétique, un sermon qui n'est pas édifiant, une dissertation sur une thèse morale des plus contestables.

La pièce de M. Vacquerie est intitulée *le Fils :* elle devrait s'appeler le « cas de conscience, » cas difficile, vous pouvez le croire, car l'auteur a mis tout ce qu'il a d'esprit à le rendre inextricable. Les casuistes de Pascal, qui avaient réponse à tout, s'y fussent repris à deux fois avant d'en donner une solution catégorique. C'est vous dire que la plupart des spectateurs, bonnes gens qui prennent les choses plus rondement, y perdraient leur latin, si l'auteur ne les tirait d'affaire par une de ces décisions tranchantes qui coupent court aux objections, et n'étranglait le bon sens entre deux nécessités bien dures, celles d'embrasser l'héroïsme ou de souscrire à l'infamie.

On comprendra sans peine que nous ne nous hasardions qu'en tremblant à élever quelques doutes sur l'intérêt dramatique du problème et sur la justesse de la solution. Le moyen de dire, sans nous faire jeter la pierre, que nous regardons comme un sot l'honnête jeune homme qui est le héros de M. Vacquerie? Il y a là de quoi nous attirer la réprobation des amis de l'auteur et de tous ceux qui apprennent la morale à son école. Cependant nous avons notre conscience aussi, et puisqu'il n'est, selon le mot de Tacite, pire abus que celui des bonnes choses, rien ne nous empêchera de déclarer qu'à notre avis c'est abuser par trop de la morale que de faire servir le respect qui lui est dû à ennuyer le public impunément, et de vouloir lier si bien la cause de la conscience à celle d'une mauvaise pièce, qu'on ne puisse siffler celle-ci sans avoir l'air de siffler en même temps la délicatesse et l'honneur.

M. Louis Berteau est un jeune homme d'une probité farouche, avocat

plein d'avenir, quoiqu'il ne plaide que de bonnes causes, et qui du chef paternel est déjà possesseur d'une jolie fortune. Il vient à découvrir que sa naissance est le fruit d'une faute, que l'homme dont il porte le nom n'était pas son père; aussitôt sa conscience s'alarme, il se demande s'il peut détenir plus longtemps une fortune qui est une spoliation, et garder l'héritage de celui pour qui sa naissance fut un outrage; après un mûr examen, il finit par donner tort à la loi, et se dépouille. C'est encore, comme on voit, d'une question d'argent qu'il s'agit; à considérer la place que tient cette question dans les pièces d'aujourd'hui, on croirait vraiment qu'au XIX[e] siècle le comble de l'héroïsme est de savoir se passer d'argent, comme le comble du génie est de savoir en gagner. Le sacrifice de M. Berteau est rare et difficile assurément, mais il n'est pas après tout au-dessus de la vertu possible, même de nos jours, et n'aurait pas de quoi beaucoup émouvoir le spectateur, si, pour le rendre plus méritoire, l'auteur n'y attachait un sacrifice d'un autre ordre. C'est le matin même de son mariage avec une jeune fille qu'il aime, dont il est aimé, que M. Berteau fait cette fâcheuse découverte. Le dépouillement qu'il s'impose, c'est la rupture d'une union de laquelle dépend le bonheur de sa vie, c'est aussi le désespoir de sa fiancée : voilà deux existences brisées à la fois par cette vertueuse résolution. Dès lors elle est digne de nous intéresser, — à la condition qu'elle soit inévitable, à la condition qu'elle soit permise.

Avez-vous entendu parler d'un état singulier qui s'appelle l'hypnotisme? Pour vous y plonger, on vous suspend au-dessus du nez, entre les deux yeux, une aiguille, une perle d'acier, une petite pièce d'argent, quelque objet brillant qu'on vous prie de regarder fixement. Au bout d'un instant, par l'effet de cette tension prolongée du nerf optique, les sensations se confondent, les yeux ouverts cessent de voir, les autres sens se ferment doucement l'un après l'autre, et vous tombez dans un état d'insensibilité qui n'est plus la veille, qui n'est pas le sommeil, qui ressemble plutôt à l'extase idiote d'un cataleptique. Cette pointe d'aiguille, M. Vacquerie, avec son cas de conscience, l'a fait briller pendant quatre longs actes devant nos yeux, et nous nous sentions tomber par degrés dans l'état d'hypnotisme, si, pour nous dérober à cette irritante obsession, nous ne nous étions hâté de trouver à sa question quelque réponse. Nous n'avons pas eu à chercher longtemps. Sans faire si grand étalage de sa probité aux dépens des autres comme aux siens, pourquoi M. Louis Berteau ne garde-t-il pas cette fortune, sauf à s'en considérer comme simplement dépositaire et à la restituer par voie indirecte aux légitimes héritiers, s'il en est? Il en existe en effet; c'est une sœur de l'époux outragé, vieille fille hypocrite, méchante, envieuse, calomniatrice, qui vit d'une pension que lui fait sa belle-sœur. Que M. Berteau double et triple la pension de cette intéressante personne, qu'en neveu généreux il accable sa tante de ses munificences, nous n'y verrons pas à redire. Si ce n'est pas assez pour calmer ses scrupules, une autre voie lui est toute grande ouverte pour s'acquitter envers son père et

envers l'honneur, la philanthropie : qu'il dote des écoles et des académies, et s'il craint, en faisant largesse de la fortune d'autrui, d'usurper une considération qui ne lui coûte rien, la bienfaisance secrète, la défense gratuite des plaideurs pauvres, toute une vie de travail désintéressé sera peut-être une réparation suffisante, sans qu'il aille jeter le trouble dans deux familles et le désespoir dans tant de cœurs, y compris le sien.

Nous n'avons pas la présomption de proposer à M. Vacquerie l'humble moyen par lequel nous aurions voulu voir son héros se tirer d'affaire. Il faut des solutions plus idéales et plus belles à nos moralistes de théâtre : ils sont sans pitié aucune pour de pauvres personnages qui ne demanderaient pas mieux que de se conduire comme tout le monde et d'être honnêtes sans tout casser. Notre temps sans doute a lieu de s'enorgueillir d'avoir des moralistes si raffinés, qui ne se contentent pas à moins d'une immolation sans réserve, et dont la sévérité farouche n'admet pas les voies adoucies. Nous sera-t-il toutefois permis de le dire? ces difficultés subtiles ne nous plaisent pas, ces principes absolus et hautains ne nous rassurent qu'à demi. L'écart est trop grand entre ce que vous demandez et ce qui est possible à notre faiblesse; soyez moins rudes, si vous voulez qu'on prenne vos arrêts au sérieux; ayez des ménagemens, si la question que vous agitez devant nous est autre chose qu'un thème de théâtre. Jansénisme moral, jésuitisme moral, ce sont des indices qui nous inquiètent également; l'un est le pendant et la contre-partie de l'autre, et nous les confondrions en vérité, si l'on n'apercevait entre eux une différence très réelle : c'est que le premier se renferme dans la théorie et s'en va tout en phrases, tandis que le second préside souverainement à la pratique. Qui sait? ils ne sont peut-être pas si séparés qu'on le croit : le coup de génie du jésuitisme ne serait-il pas, en restant ce qu'il est, d'avoir adopté le langage de son adversaire?

Disons-le tout net, cette morale est profondément immorale; le héros de M. Vacquerie n'est pas seulement un niais, c'est un esprit faux et un fils imprudent. Nous soutenons que cette fortune que la loi lui attribue, il doit la garder au lieu d'aller s'enquérir si curieusement de son droit, car il ne peut faire cette enquête sans se rendre coupable envers sa mère d'un odieux outrage. Si quelque inquiétude assiége son esprit, son devoir est de la refouler, non de s'attacher à la piste que lui offre le hasard et qui ne peut le conduire à rien de bon. Cet avocat si superstitieux à l'endroit des lois sur l'héritage devrait se souvenir que si l'axiome, *is pater est...* doit être au-dessus de l'examen, c'est surtout pour le fils, car il ne peut le révoquer en doute sans porter atteinte à l'honneur maternel. Le Télémaque d'Homère est plus sage : il se croit le fils d'Ulysse parce que sa mère le lui a dit, il n'en veut pas savoir plus long; voilà le bon sens et voilà le devoir. Si la foi en cette matière est de prudence pour le père, elle est de stricte obligation pour le fils.

Les circonstances qui amènent Louis Berteau à se livrer à cette étrange recherche sont combinées du reste avec un merveilleux respect de la vrai-

semblance. Vous pouvez en juger. Un homme est mort dans la dernière misère chez un usurier dont il était le locataire. Il a laissé en mourant à cet usurier, espèce de fripon féroce et sans vergogne, qui prend soin de nous étaler sa théorie en matière de charité, il lui a laissé tout ce qu'il avait de précieux, son portrait et un sachet. Un jour, quelque vingt ans plus tard, une dame vient accompagnée de son fils pour acheter ce portrait, dont le hasard lui a révélé l'existence. Elle profite de l'occasion pour s'informer du mystérieux sachet; elle ne cache pas le prix qu'elle y attache, et met à se le faire donner une insistance assurément fort adroite, car elle en révèle ainsi la valeur au fripon. Celui-ci finit cependant par lâcher le sachet, mais après en avoir soustrait une lettre qui va bouleverser dans un instant la destinée de tout le monde. Le ressort est neuf autant qu'ingénieux. Vous ne manquerez pas d'admirer la sagesse de ce mourant qui remet aux mains d'un coquin, qu'il connaît pour tel, de quoi s'approprier, s'il veut, un secret de la plus haute importance, et vous rendrez justice à la rare prudence de cette dame qui reste vingt ans sans s'en informer. Ce n'est pas, il est vrai, de cette façon qu'on se gouverne ordinairement dans le monde; mais les personnages dramatiques ont des priviléges de bêtise notablement accrus de nos jours par la libéralité de beaucoup d'auteurs dramatiques, et auxquels M. Vacquerie a trouvé moyen d'ajouter encore.

Cet usurier est la cheville ouvrière de l'action. L'auteur s'est plu à le doter de tout ce qui constitue, dans l'argot créé par nos romanciers, un homme fort. Repris de justice, père dénaturé, prêteur sur gages, escompteur d'héritages problématiques, brocanteur de vieilleries qu'il entasse dans son capharnaüm, faiseur de mariages à l'occasion, d'ailleurs le plus obligeant du monde, il joint à cela une indépendance d'esprit, une connaissance des hommes, un art de les manier digne d'un profond politique. Voilà bien des qualités; mais ce que j'admire le plus en lui, c'est un mérite que les anciens appréciaient fort, — il est heureux. Par une chance unique, il ne trouve sur son chemin que des gens d'une sottise à souhait pour la réussite de ses desseins : il fait de ces révélations qui se paient d'ordinaire à coups de bâton, et on les accueille; il donne des conseils d'honneur, et il est écouté; il pénètre les jours de noces dans des maisons qu'il ne connaît pas, et on le laisse passer; il apporte à des personnes qu'il n'a jamais vues des renseignemens qu'on ne lui demande point, et il échappe au sort inévitable de ces officieux de bas étage, qui est pour le moins d'être jetés à la porte. Cet honnête homme fait tout, il mène par le nez un monde d'imbéciles, et si en fin de compte il perd la partie, c'est par la providence toute gratuite de l'auteur, qui a voulu nous épargner un dernier crève-cœur. Nous croyions ce genre de personnage tombé depuis longtemps en désuétude; nous pensions que l'usurier du beau monde avait aujourd'hui hôtel et voiture, traitait de prince à prince avec ses cliens, et que, si d'aventure il devait les livrer aux recors, c'était du moins sans manquer jamais aux bonnes manières. Nous étions dans l'erreur; il restait

encore dans le garde-meuble du vieux drame un de ces Shylock graisseux, redoutables et profonds, hommes de génie et goujats, qui reçoivent chez eux, rue Mouffetard, toute une clientèle de gentilshommes et de dames comme il faut. Celui-ci, créancier sur un viveur du grand monde, le comte Armand de Bray, d'une somme importante, n'a chance de rentrer dans ses fonds que par le mariage de son débiteur avec quelque riche héritière. Il en avait une sous la main, la cousine même de M. le comte, qui maladroitement n'a pas su se faire agréer, et cette jeune fille est sur le point d'épouser l'avocat Berteau. C'est au moment où il désespère que notre usurier se trouve possesseur de la lettre, irrésistible talisman qui le sauve, car à l'aide de cette lettre il va troubler la conscience du scrupuleux jeune homme, qui, bien entendu, se laissera faire; il l'obligera de renoncer à sa fortune, de rompre son mariage au moment d'être consommé, et l'héritière une fois séparée de l'homme qu'elle aime, rien ne sera plus facile, comme cela s'entend de reste, que de lui faire épouser sans délai celui qu'elle a déjà éconduit une fois.

Il faut convenir du moins que dans la pièce de M. Vacquerie les caractères sont remplis d'imprévu; leur manière d'agir déconcerte à chaque pas toutes les prévisions. Vous êtes plus heureux que nous, si vous avez eu l'heur de rencontrer jamais rien qui ressemble à ce viveur endetté qui est l'homme spirituel et gai de la pièce. M. Vacquerie ne le donne pas pour un type de vertu, encore moins pour un gredin; il prétend en faire un galant homme, discret et beau joueur. Et comment se conduit ce galant homme? L'usurier que vous savez et qu'il vient d'accabler de son mépris, voilà l'homme qu'il charge de négocier et de mener à bien l'importante affaire de son mariage avec sa cousine. Vous pensez qu'au moins il s'informera des moyens qu'un tel négociateur compte employer, et qu'il prendra contre lui des garanties. Il voudra savoir ce que contient la lettre qu'il vient de voir entre ses mains, et s'assurer qu'elle ne doit servir d'arme contre personne. La prudence, à défaut de l'honneur, commande ces précautions avec un pareil coquin. Pas le moins du monde. Il se contente de défendre fièrement à l'usurier de porter atteinte à l'honneur d'une femme; cela dit, voilà sa gentilhommerie satisfaite, et dès ce moment il se prête à tout, protége le drôle de sa présence, l'aide dans ses manœuvres, se fait son introducteur et son garant; puis, quand le coup est manqué, il s'étonne qu'on ait fait de lui le complice d'une mauvaise action.

Nous renonçons aux objections par respect pour le lecteur; mais il faut qu'il épuise avec nous le calice des inventions de M. Vacquerie. Il se demande apparemment comment après tout un jeune homme bien né, loyal, distingué dans une profession qui conduit souvent à la richesse, ne peut épouser une jeune fille qui l'aime, et cela uniquement à cause d'une perte de fortune que mille accidens peuvent expliquer d'une manière plausible. Notez que celui dont il doit épouser la fille est le plus tendre des pères et le plus désintéressé des hommes. Voici le mystère. Le colonel Torelly a perdu

sa femme au moment où elle donnait le jour à une fille sur laquelle il a concentré dès lors toutes ses affections; il retrouve en elle l'image d'une compagne trop aimée, il en fait son unique bien; parvenu à l'opulence, il ne nourrit qu'un rêve, le bonheur de sa fille. Eh bien! cet excellent père profite des quelques instans qui précèdent le mariage pour déclarer à son gendre, M. Berteau, qu'il peut s'estimer bien heureux de réunir tout ce qui fait un époux accompli, d'être honnête, intelligent, aimé, mais surtout d'être riche, car sans cette condition il n'eût jamais consenti à un mariage qui le prive de sa fille, et qu'il était résolu de rompre au premier prétexte. Que pensez-vous de cette manière d'aimer? Vouer aux larmes et au désespoir une fille qu'on aime, la sacrifier aux bizarres exigences d'une affection maniaque, cela vous paraît une tendresse brutale et égoïste, l'indifférence vaudrait mieux. M. Vacquerie n'est pas de cet avis sans doute, et il a pour cela ses raisons, car vous remarquerez que cette paternité agaçante et tyrannique est absolument nécessaire pour que cette malheureuse fortune exigée par le père, convoitée par l'usurier et son complice, détenue sans droit par le fils, ne puisse être abandonnée purement et simplement, auquel cas tout finirait sans avoir commencé.

Vous demandez encore de quelle heureuse planète est descendue cette collection de dupes et de faquins, et vous dites : Ce n'est pas ainsi que les pères aiment, que les amans raisonnent, que les honnêtes gens agissent, que les usuriers sont reçus dans le monde; mais c'est en prendre bien à votre aise. S'ils ne parlaient et ne se démenaient dans la pièce tout juste au rebours de ce que nous devrions attendre d'eux sur le peu d'expérience que nous avons des sentimens humains, il n'y aurait pas de comédie du tout. Celle-ci satisfait pourtant, reconnaissons-le, à l'une des lois les plus essentielles du théâtre, la loi de progression. Engagés dans la voie de l'absurde, nous nous y embourbons à chaque pas davantage; il faut à la fin un dieu pour nous en tirer. Une fois résolu à se dépouiller de sa fortune, le jeune Berteau quitte la maison, emportant pour tout bien sous son bras le cher portrait de son vrai père; il s'en va la conscience satisfaite, — il a vu rougir sa mère devant lui. Mais le mariage rompu à ce moment suprême est un scandale dont tout le monde cherche vainement l'explication. On ne la trouverait pas, si l'usurier ne venait fort à propos informer le père qu'une lettre est cause de toute l'affaire, et lui insinuer adroitement qu'elle pourrait bien être compromettante pour sa fille. Dès lors le père se croit le droit de vouloir aller au fond des choses, il faut que M. Berteau s'explique; sommé par le père, par la fille, par le cousin, il faut qu'il choisisse entre l'honneur de sa fiancée et celui de sa mère. Vous auriez dans cette scène quelque chose comme le cinquième acte de *Rodogune*, si ce n'était ici du Corneille corrigé par M. Vacquerie. Amenée à ce point, la situation ne vous paraît plus avoir d'issue possible : elle n'en aurait pas en effet, si l'auteur ne s'était ménagé une dernière ressource, et quelle ressource! On voit la mère de l'avocat, une femme qui a racheté par vingt années d'une vie sans reproche

et de larmes versées en secret une faiblesse d'un instant, on la voit venir faire, en présence de son fils, la confession publique de sa honte, et l'on voit ce fils, qui tout à l'heure frémissait à l'idée de retenir une fortune dont le bon sens et la loi le déclarent possesseur légitime, assister à l'humiliation de sa mère sans frémir, sans lui fermer la bouche de la main, et accepter le bénéfice de ce dévouement.

Le public, jusque-là si bénin, a trouvé que cette fois M. Vacquerie lui demandait un peu trop, et il a été sur le point de se fâcher. Quant à nous, il y avait longtemps que nous en avions plus qu'assez. Traîner les gens durant quatre actes à travers des situations intolérables, c'est être bien dur; mais prolonger chaque scène sans mesure, les épuiser à fond l'une après l'autre sans nous faire grâce d'un mot, d'un détail, d'une péripétie, d'une difficulté, d'une objection, c'est un martyre que M. Vacquerie aurait bien fait d'abréger par politesse sinon par humanité. Scènes d'amour, scènes d'angoisse et de terreur, monologues, discussions d'affaires, interrogatoires, tout est développé avec un soin de ne rien laisser à deviner qui est véritablement outrageant. M. Vacquerie pratique, sous les auspices d'un grand maître, un système dont la règle est, quand on a tout dit, d'amplifier encore, de se défier sans cesse de l'intelligence du public, de ne se contenter jamais d'indications et de sous-entendus, de tout accentuer comme si l'on parlait à des sourds. Cela ne donne pas beaucoup de légèreté ni de finesse au dialogue; mais de cette façon rien ne se perd, et l'auteur n'a pas à craindre que la délicatesse de ses intentions vous échappe ou qu'une seule scène reste sans effet. Il n'a que trop raison. Il y a de ces représentations dont on se souvient longtemps.

Comment de telles œuvres peuvent-elles se soutenir, ne fût-ce que deux jours, au Théâtre-Français, devant un public qui ne saurait avoir perdu toute espèce de discernement littéraire? Nous ne craignons pas d'attribuer à la grande habileté des artistes l'honneur et la responsabilité de ces succès de mauvais aloi, et c'est une grave question de savoir si cette habileté ne devient pas à la longue plus funeste qu'utile à l'art dramatique. Lorsqu'il s'agissait d'œuvres à la fois fortes et vraies, tout l'effort de l'acteur, sa plus haute ambition, son art le plus accompli était de rendre ce qui était contenu dans l'œuvre, l'idée dans toute sa vigueur, le sentiment avec toutes ses nuances et dans toute sa force. Heureux quand la parole du poète ne dépassait pas toutes les ressources de réalisation possible, et quand l'imagination insatiable n'était pas forcée de combler elle-même la distance qui sépare l'idée de l'exécution! L'acteur rivalisait avec le poète, et ils y gagnaient tous les deux; aujourd'hui l'acteur n'est plus l'émule du poète, il est son correcteur. Son art s'emploie tout entier à sauver des situations impossibles ou scabreuses, à donner les dehors de la vérité et de la vie à des caractères dépourvus de vie et de vérité, à voiler à force de bonhomie ou de distinction les affectations ou les trivialités d'un style qui n'est plus d'aucune langue. Il faut que l'acteur renonce à toutes les qualités supé-

rieures pour rendre ce suprême service à l'art dramatique expirant: service regrettable après tout, car les acteurs font accepter ainsi ce qui, vu dans sa nudité, exciterait la risée et les sifflets; ce sont des charmeurs qui trompent le bon goût par leurs prestiges. On ne se dérangerait pas pour *le Fils* de M. Vacquerie; mais on ira voir quel masque saisissant, quel mordant et quelle âpreté Got sait donner à un personnage répugnant et vieilli; on rirait du cas de conscience de M. Vacquerie et de son vertueux avocat, mais on applaudira le jeu excellent de Delaunay, on supportera, grâce à lui, le plus interminable des monologues, et dans cette nouvelle *tempête sous un crâne* où notre patience ferait naufrage cent fois, on admirera ses ressources de mimique et d'intonation.

N'importe, malgré tant de talent si mal dépensé, c'est un plaisir laborieux que celui d'entendre cette pièce jusqu'à la fin; elle n'est ni récréative ni émouvante; elle ennuie parce qu'elle sonne creux, elle irrite parce qu'elle sonne faux. En secouant au grand air la mauvaise humeur que nous emportions de cette soirée, il nous est arrivé de dire : Qu'on nous ramène à M. Sardou. Puissent les dieux plus sages avoir fermé l'oreille à ce souhait imprudent!

P. CHALLEMEL-LACOUR.

REVUE MUSICALE.

Les chants avaient cessé, mais ils recommencent. La Patti nous est revenue, quelle joie! elle nous reste, quelle ivresse! En voilà pour six mois de pluies de fleurs, de bouquets d'artifice et d'enthousiasme sans rémission. Déjà l'hymne accoutumé remplit la ville, tous les violoneux sont d'accord; vite à la besogne, prenons le *la* chez le voisin, il s'agit d'être dans le ton. Et d'abord une admonestation sévère, bien sentie au public de la première soirée; on donnait la *Sonnambula,* tançons-le vertement ce bélître de s'être montré de glace à pareille fête, de n'avoir pas su comprendre son bonheur, ou plutôt ignorons-le, *nescio vos,* et tous, comme un seul homme, écrions-nous que le public, le vrai public des Italiens n'étant point encore à son poste au moment de l'ouverture, de tels mécomptes ne sauraient être pris en considération. Fort bien, mais alors que ferons-nous des ovations du lendemain? renverrons-nous également à leurs comptoirs, à leur province, les honnêtes gens qui les prodiguent? En quelques jours, les circonstances n'ont point varié. Il n'y a de changé et de nouveau que le rôle cette fois pleinement dans la mesure de la voix et du talent de Mlle Patti. Nous avons dit notre opinion ici même sur l'ouvrage des frères Ricci. Cet opéra de *Crispino e la Comare,* qui fut pour nous, l'hiver passé, une révélation, était depuis quinze ans et plus, pour l'Italie, le secret de Polichinelle. Musique agréable, courante, amusante, facile et prompte à vous donner tout ce qu'elle a sans se faire prier, on l'aima d'abord un peu pour elle-même; aujourd'hui on en raffole pour

les beaux yeux de la Patti, qui la chante haut la main, haut le pied, car elle y danse à vous ravir d'aise. Impossible d'avoir dans le gosier plus de perles à égréner sur un tissu que, somme toute, on ne risque guère à trop vouloir broder. Ces vocalises d'un goût déjà vieillot, ces variations, à la longue insupportables, dont il lui plaît d'affubler dans la *Sonnambula* la musique de Bellini, qui pas plus que celle de Donizetti dans la *Lucia* ne semble lui avoir encore livré le secret de ses tendresses et de ses larmes, tout ce fatras de points d'orgue, de *staccati*, d'arpéges, tous ces exercices de piano que l'adorable enfant traîne après elle dans sa course aux papillons, ce joli, ce pimpant, ce clinquant, ici dans *Crispino* sont à leur place. Allez la voir chanter, danser son duo du second acte avec le *ciabattino*. Est-elle assez bien chaussée pour une cordonnière! quel pied mignon et quels gazouillemens de colibri! *Incominci'al saltellar;* elle chante, et, levant le coin de son tablier, pince un rigodon. A ce double talent, le public n'y tient plus, il *tressaute* sur ses bancs, éclate en bravos frénétiques, et chaque soir se renouvellent des furies comme de mémoire de dilettante n'en connut jamais cette salle Ventadour, où les Pasta, les Sontag, les Malibran, les Frezzolini, ont pourtant passé.

Mais en ce siècle épris de rococo, et qui semble apporter en toutes choses les manies du collectionneur, il s'agit beaucoup moins d'être une grande artiste que d'être une petite merveille. Elle chantait, ne vous déplaise, et maintenant elle danse, rien ne manque à la curiosité. Ainsi monté, ce *Crispino* sera pendant tout l'hiver l'enchantement des Athéniens de Paris. Je ne suppose pas que les frères Ricci se fussent jamais doutés d'avoir produit une œuvre si mirifique. Du train dont nous y allons avec nos extravagances, nous finirons par mettre cette joyeuseté musicale à côté du *Barbier* de Rossini. Il y a dix-sept ans environ que cela fut donné à Venise au petit théâtre de *San-Benedetto*. Il me semble encore que j'assiste à la répétition générale : une salle obscure tout imprégnée de l'humidité saline des lagunes, des banquettes vermoulues, mais sur la scène, dans l'orchestre, une troupe intelligente, remuante, adroite à se multiplier. Quatre quinquets puans composaient l'éclairage. C'étaient des conversations, des gestes, des appels comme sur la place Saint-Marc, et dans ce bruit, dans ces ténèbres, tout ce monde-là se retrouvait, chantait, répétait en conscience sans qu'il y parût. La pièce devait aller en scène le lendemain, et je me demandais comment la chose pouvait avoir lieu, lorsque mon gondolier, qui du fond du parterre venait de suivre en tapinois le spectacle, me rassura complétement. Cet homme, avec ses yeux de lynx, avait débrouillé le chaos, vu la lumière, et du premier coup, mieux que le plus raffiné dilettante, découvert le fameux trio des apothicaires et pressenti ses triomphantes destinées. Épreuve sur papier à sucre d'un ouvrage dont le Théâtre-Italien nous a fourni plus tard l'édition magnifiquement illustrée, cette répétition me revient à la mémoire chaque fois que j'entends la Patti dégoiser son prodigieux *six-huit* du second acte. Parlez-moi de ces musiques sans consé-

quence pour bien faire valoir les virtuoses! On n'y suit d'autre loi que son caprice. On vocalise, on trille à cœur-joie sans que la critique trouve à redire; au contraire, plus vous multipliez les agrémens, les broderies et les soutaches, plus elle applaudit. La garniture, du moins cette fois, ne nuit point à l'étoffe. De toutes ces variations, de toutes ces gammes chromatiques, vous jouissez comme d'un joli feu d'artifice tiré dans le vide, et dont les baguettes ne risquent plus d'endommager l'architecture d'un Parthénon quelconque.

Jamais encore Mlle Patti n'avait rencontré pareille aubaine. Son succès dans ce rôle d'artisane accorte, délurée, un peu grivoise, n'a point d'exemple. Du consentement de ses plus forcenés admirateurs, la diva s'est surpassée elle-même. L'aveu nous plaît, et nous en tenons acte, car il s'accorde entièrement avec l'opinion que nous avons toujours mise en avant. Que ceux qui rêvaient pour leur idole le cothurne de Melpomène ou le brodequin de Thalie en prennent leur parti de bonne grâce, l'idole a trouvé chaussure à son pied. Ce succès étourdissant de la jeune virtuose dans *Crispino* aura du moins cet avantage de couper court à la discussion. Nous a-t-on assez répété depuis trois ans à propos de ce mignon talent de Dugazon italienne qu'on prétendait nous donner pour le génie d'une Malibran en herbe, — s'est-on assez écrié sur tous les tons de la louange et du fanatisme : « Attendez, et vous la verrez dans le grand répertoire! Vous n'avez encore devant les yeux que l'enfant-prodige, laissez se dégager la grande artiste! » Nous avons attendu, et la métamorphose n'a point eu lieu, et cette organisation d'élite, mais ridiculement surfaite, en est venue, après deux ou trois essais mal réussis, à trouver son terme de perfection dans le principal rôle d'une opérette à la Fioravanti. On nous avait solennellement donné rendez-vous dans le temple de Bélus à Babylone, dans le palais du More de Venise, et c'est à l'échope du savetier Crispin qu'on nous ramène. Quant à moi, ce que j'en dis n'est point un blâme, je constate un fait, voilà tout. Renonçons à ces engouemens de coterie, à ce luxe de panégyriques, finissons-en avec ces dithyrambes dont les strophes sont marquées par des coups d'encensoir. Voyons dans le talent de Mlle Patti ce qu'il y a, et tâchons de nous arranger de manière à nous passer de ce qu'il n'y a point : ce qu'il y a, c'est une voix exquise, un sens inné de la musique, de l'entrain, du naturel, tous les dons de la jeunesse, une virtuosité infuse; ce qu'il n'y a pas, c'est le souffle et l'accent supérieur, le goût de l'idéal, la grande intelligence, la grande âme et le grand style. L'art de chaque époque a son optique. Aujourd'hui par exemple nous voyons petit, nous voulons qu'on soit amusant. La Patti, M. Sardou, c'est le même art. Tout se tient. La période où florissent les *Bons Villageois*, la *Famille Benoiton*, devait avoir la Patti pour cantatrice, de même que la période d'*Hernani*, de *Marion de Lorme*, des peintures de Delacroix, eut la Malibran. Il ne reste au Théâtre-Italien qu'à prendre leçon des circonstances. Le répertoire de Mozart, de Rossini, a fait son temps. Vouloir persister serait la ruine. Qui sait si l'ave-

nir de ce côté aussi ne nous ménage point quelque surprise? J'y croirais volontiers après ce succès de la Patti dans *Crispino*. Quand je vois Mlle Delaporte dans la dernière scène de *Nos bons Villageois*, je la trouve à coup sûr très charmante; mais l'idée ne me vient pas que ce serait encore bien plus beau de lui voir jouer la Célimène du *Misanthrope* ou l'Elmire de *Tartuffe*.

C'est là cependant ce que les amoureux de la jolie pensionnaire du Théâtre-Italien ne cessaient de crier par-dessus les toits : « Vous la verrez dans l'art sérieux! » Nous l'avons vue ou du moins entrevue, et franchement ce qu'elle a fait de Lucie ne vaut guère la peine qu'on en parle. Ce genre de pathétique-là n'a besoin ni de génie ni de grands trésors d'émotion; on le réussit à merveille avec de beaux cheveux qu'on dénoue et des roulades qu'on égrène en sanglots. Ne point forcer son talent, rester dans son emploi, et quand on a commis l'imprudence d'en sortir y revenir bien vite, voilà le tact, l'habileté. Cette Anetta de *Crispino e la Comare* est assurément la meilleure rencontre de Mlle Patti. La Vitali, qui l'an passé jouait le rôle, n'y mettait ni ce brio, ni cette originalité. Avoir tant de verve, d'entrain, cela s'appelle au théâtre brûler les planches; la Patti incendie la salle entière. Elle court en bondissant à travers cette musique bouffe italienne, déjà pleine de combustible, et le feu de joie s'allume à son passage. Qu'elle le veuille ou non, ce succès la classe. Et pourquoi ne le voudrait-elle pas? Mieux vaut soubrette amusante et bien sur pied que majesté déchue.

Les reines en exil, tout le monde les connaît : c'est Desdemona, Norma, Sémiramis, dona Anna, la comtesse Almaviva des *Noces de Figaro*, et je doute un peu que Mlle Emmy La Grua ait en elle ce qu'il faudrait pour aider une administration à les replacer sur leur trône. Mlle La Grua, qui débuta jadis dans *le Juif errant* d'Halévy, rentre en France aujourd'hui après une absence d'environ vingt années. Elle a donc beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup retenu; mais sa voix, on le suppose, a perdu tout éclat. Talent formé à bonne école, mais trop mûr, organe en désarroi dont les registres ne tiennent pas ensemble, hélas! madame, nous vous connaissons, vous vous appeliez l'an passé Mme Lagrange. Ce n'est là ni Norma, ni Desdemona; c'est tout au plus leur ombre errante et plaintive. Et ce M. Pancani, quel Otello! quel Pollion! Où trouver, sinon dans la citerne de Joseph vendu par ses frères, une voix plus enrouée? Le Théâtre-Italien professe à l'endroit de ses ténors une théorie véritablement inadmissible. A défaut de tant de raisons qui semblent désormais conspirer sa perte, un pareil système suffirait pour l'amener. A chaque instant, des figures nouvelles, des comparses évoqués on ne sait d'où à l'heure du spectacle! Fraschini manquant cette année, à côté de M. Nicolini, le seul que le public puisse encore prendre au sérieux, on aurait pu avoir M. Naudin; il est regrettable qu'on n'y ait point songé. Les bons engagemens font les bonnes troupes, mais ils coûtent cher. Rien de plus facile que de s'en passer; il s'agit tout simplement de mettre la quantité à la place de la qualité, de faire défiler dans sa lanterne magique des proces-

sions de candidats. Le public d'ailleurs, assez bonhomme de sa nature, commence par s'émerveiller de tant de luxe; une idée par jour, un ténor par soir, il semblerait qu'un tel régime dût suffire à son bonheur. Point du tout; il se fatigue, se désaccoutume, tant de débuts l'importunent, l'obsèdent, et peu à peu vous le voyez s'éloigner d'un théâtre où d'une année à l'autre tous les visages changent sur la scène, où l'intérêt d'un habitué ne sait à qui se prendre. S'il vient encore, ce sera pour entendre chanter la Patti et surtout pour l'applaudir avec fureur... quand elle danse; mais que voulez-vous qu'il fasse d'*Otello* lorsque Mlle Emmy La Grua joue Desdemona, et M. Pancani le More? De pareilles représentations ne sont bonnes qu'à vous faire rêver du passé. Le théâtre fournit l'orchestre, les décors, et votre imagination, vos souvenirs pourvoient au reste. Comme ces acteurs du théâtre fiabesque auxquels Gozzi se contente de livrer le *tracé* d'une pièce, vous complétez le scenario, vous rendez à ces personnages la physionomie, le geste, l'inspiration d'une Malibran, l'accent suprême d'un Rubini; vous entendez ces grandes voix éteintes, ces nobles génies disparus vous parler par la bouche des ombres chinoises qui s'agitent devant vos yeux. On nous reproche d'aimer les vieilles cantatrices, c'est absolument comme si l'on accusait M. Cousin d'aimer les vieilles femmes parce qu'il se complaît dans l'étude et l'admiration des héroïnes de la fronde. Tâchons de distinguer entre le passé et ce qui est vieux : le passé appartient à l'histoire, se perpétue dans son intégrité; ce qu'il fut, il l'est et le sera à travers le temps en dépit de toutes nos contestations. Il n'y a de vieilles cantatrices que celles qu'on rencontre, les autres ne sont plus ou sont pour toujours. « A Judith Pasta, messieurs! s'écrie le personnage d'un des plus charmans contes de M. Mérimée; puissions-nous revoir bientôt la première tragédienne de l'Europe! » Voilà un toast qui n'a point vieilli, et que Stendhal à coup sûr porterait aujourd'hui en soupant à la Maison-d'Or après une de ces désastreuses représentations d'*Otello* qu'on nous offre.

La musique de Rossini finira par y succomber. Rien ne ressort désormais que ses défauts. Cette uniformité dans la coupe des morceaux donne aux opéras de Rossini, aux tragiques surtout, une monotonie dont la surabondance des détails, le flot de vie qui déborde autour de vous, ne vous empêchent pas de sentir à la longue l'influence. La précipitation avec laquelle le maître travaillait se trahit à chaque instant par le retour des mêmes harmonies. Ces cadences finales succédant à l'*allegro*, ces interminables *andante*, péristyles obligés de son architecture en matière de morceaux d'ensemble (*mi manca la voce* dans *Mosè*, *incerta l'anima* dans *Otello*), tout cela provoque à présent, même chez les plus fidèles, un involontaire bâillement. Et cependant que de grâces encore et de richesses dans ces ouvrages! que de beautés dans cette partition d'*Otello*, dont, au dire du maître, le troisième acte seul mériterait d'être épargné! Quel homme, en contemplant certains portraits de femme de Titien, n'a saisi dans ces yeux noirs, splendides, la mystérieuse ardeur d'un sensualisme qui, se dérobant, vous

captive, vous attire? On dirait le souffle tiède, enivrant, d'une de ces nuits du midi où le parfum des orangers vous monte à la tête.

La musique de Rossini a de ces enchantemens. Plus ou moins, toutes ses mélodies se ressemblent, ou, pour mieux dire, ont entre elles un air de famille. Tandis que chez certains Allemands, Beethoven par exemple, toute mélodie a son caractère particulier, son *identité*, pour le tragique comme pour le comique, Rossini a sa phraséologie, qu'il applique à son sujet avec une dextérité merveilleuse. Il donne aux personnages, aux situations, une couleur générale, et cela lui suffit. *Otello*, du commencement à la fin, porte la trace de ce procédé thématique. On y parle presque sans cesse le langage conventionnel de l'ancien opéra *seria*, et le troisième acte même paraît avoir immensément perdu de sa mélancolie depuis que l'âme des grandes tragédiennes s'en est retirée. Je m'étonnais l'autre soir d'être si peu ému par la célèbre romance du *Saule*. Ce chant de mort me semblait bien fleuri, ce pathétique théâtral, avec ses roulades, manquait absolument de persuasion; tant de variations, de points d'orgue me donnaient à penser que cette Desdemone avait peut-être moins à cœur d'épancher ses tristesses que de montrer au public, avant de mourir, le bon emploi qu'elle a fait des leçons de son maître à chanter. Faut-il attribuer de telles impressions à la seule insuffisance d'une exécution dépourvue de toute espèce de prestige? ou ne serait-ce pas mieux de voir là la simple conséquence de l'effet produit par la fréquentation plus assidue des maîtres vraiment convaincus? Kiesewetter appelle période Beethoven-Rossini l'époque qui s'étend de 1800 à 1832. Ces deux noms indiquent en effet deux extrêmes. On a beaucoup argumenté dans le temps sur ce que Beethoven refusa de recevoir la visite de Rossini. Il n'y eut dans cette action, très reprochable, j'en conviens, au point de vue du savoir-vivre, aucune espèce de mauvais sentiment. Beethoven ne connut jamais la basse envie. Il admirait Cherubini du fond de l'âme, s'écriait avec transport : « Te voilà donc, mon brave garçon? » en serrant dans ses bras le Weber du *Freyschütz;* mais dans Rossini que pouvait-il voir, sinon le représentant d'un goût frivole qu'il réprouvait, détestait, sinon un brillant génie précurseur et fauteur de toutes les décadences d'un art auquel il avait consacré toutes les forces de son être, lui, dont la jeunesse s'était écoulée sous le règne des Haydn, des Mozart? Quand le dessert vient sur la table, pensait-il, c'est que le banquet tire à sa fin, et Rossini, c'était le vin de Champagne et les sucreries. Quel besoin ce solitaire avait-il de la visite d'un muscadin auquel, dans la brusquerie de sa franchise inexorable, il n'aurait trouvé à dire que ces mots que Schiller met dans la bouche de Brutus rencontrant César : « Passe à gauche, moi, je vais à droite! » On discutait alors partout ce fameux thème : de Rossini ou de Beethoven, lequel est le plus grand? La question aujourd'hui dure encore : affaire de goût, de tempérament; c'est, habillée à la moderne, l'antique allégorie d'Hercule entre les deux voies. Si vous êtes de la race des héros, si vous aimez les combats corps à corps avec les monstres, l'âpre

course à travers les régions profondes et sublimes, et pour récompense de vos travaux, de vos efforts, de tant de périls surmontés, la pauvreté, la souffrance, voici Beethoven. Si au contraire c'est l'épicurisme qui vous tente, si vous êtes né pour le monde, ses plaisirs, ses victoires que la fortune couronne au moment voulu, et dont on jouit ensuite librement, douillettement, dans les flâneries d'une existence, grâce à Dieu, longtemps prolongée, — voilà Rossini; choisissez.

A l'Opéra-Comique, nous trouvons la question Capoul, un moment grosse d'orages, de procès, et dont, même aujourd'hui que tout semble s'apaiser, les petits incidens ont bien encore leur intérêt et leur moralité. Les ténors, les jeunes surtout, deviennent rares, on se les dispute. Qui sortira vainqueur du combat? La folle enchère va son train : les directeurs de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Lyrique étaient aux prises. Le directeur de l'Opéra lui-même intervint un instant dans la mêlée. On eût dit la bataille de trois empereurs. Tant de bruit pour une voix si blanche! Il y a trois ans à peine, M. Capoul débutait sans trop d'éclat sur la scène Favart. Depuis il a travaillé, mis du sentiment dans sa voix, de l'ordre dans son jeu, dans son accent, et c'est aujourd'hui un *tenorino* très sortable, qui dit avec goût la jolie cantilène d'introduction dans *Marie* et phrase délicieusement l'*andante* de l'air de Joseph. Bien ménagés, cette voix et ce talent pourraient fournir une très honorable carrière d'opéra-comique; mais il n'est point dans l'esprit de notre temps que les chanteurs restent à leur vraie place et résistent avec suite aux inimaginables propositions que le moindre succès leur attire. M. Gounod, qui ne le sait? vient de composer une partition sur le sujet de *Roméo et Juliette,* et, pour donner son ouvrage au Théâtre-Lyrique, commençait par demander l'engagement préalable de M. Capoul. On estime au premier abord qu'il eût peut-être été plus naturel de porter directement la chose à l'Opéra-Comique, où se trouvait déjà l'indispensable Roméo : de la sorte, on n'aurait du moins dérangé personne; mais M. Gounod nourrit des superstitions d'ailleurs trop justifiables. Le seul grand succès dramatique qu'il ait obtenu jusqu'ici eut le Théâtre-Lyrique pour témoin. A l'Opéra, l'auteur de *Sapho,* de la *Nonne sanglante* et de la *Reine de Saba* n'essuya guère que des mécomptes, et quant à l'Opéra-Comique, le pigeon d'essai lancé par lui cet été n'en a point rapporté de fameux présages. Va donc cette fois encore pour le Théâtre-Lyrique, et tâchons d'avoir M. Capoul. On l'aurait ce Roméo, mais il en coûterait cher. Le directeur de l'Opéra-Comique avait prévu de loin la circonstance et stipulé, en cas de rupture, un dédit de 40,000 francs : joli denier pour une simple entrée au jeu. Les quarante mille francs versés dans la caisse de l'Opéra-Comique, ce sera le tour au jeune ténor de poser ses conditions particulières. Un Roméo de qui l'on exige de telles rançons ne saurait être homme à chanter, dans les prix doux, ses duos au clair de lune avec Juliette. Quarante mille livres pour le dédit, cinquante mille pour l'engagement : soit quatre-vingt dix mille francs pour le seul ténor, puis viendra

sans doute la Juliette, dont il faudra bien aussi régler le compte. Qui fera Juliette? Difficile de supposer que ce puisse être Mme Carvalho. Juliette a quatorze ans, ne l'oublions pas : *fourteen come Lammas eve.* Et plus on aura recherché pour Roméo des conditions de jeunesse, plus il sera nécessaire, indispensable, de bien surveiller l'âge et la tournure de Juliette. Fraîcheur de voix, sveltesse, grâce et distinction, où vous trouver? et quels nouveaux dédits faudra-t-il donc payer pour vous avoir?

En attendant, l'Opéra-Comique menaçait de se fâcher, et il n'avait point tort. Les théâtres que l'état subventionne sont faits pour se respecter entre eux davantage. C'est se rendre mutuellement la vie impossible que d'aller ainsi à tout bout de champ ravager la troupe du voisin. Molester les autres sans profit pour soi-même est un procédé qui ne mérite point d'être encouragé par les gouvernemens. Quand le directeur du Théâtre-Lyrique aura payé 40,000 francs pour jouer à l'Opéra-Comique le mauvais tour de lui débaucher un ténor, il n'aura réussi qu'à se mettre sur les bras une charge de plus, qu'à compliquer une situation qu'il faudrait au contraire simplifier. Rendre la besogne d'un confrère plus difficile pour un moment n'est point s'enrichir. Qui profite pour un jour de ces extravagantes surenchères, sinon les virtuoses, dont ceux même qui les ont provoquées par leurs manœuvres accuseront plus tard les prétentions d'être insensées? Il y a évidemment là, pour l'administration supérieure, un devoir à remplir. Les théâtres impériaux, en tant que subventionnés par l'état, se doivent les uns aux autres des égards et des ménagemens dont les entreprises particulières peuvent, en ce qui les concerne, ne pas reconnaître l'absolue nécessité. Ce qu'apparemment l'état veut, c'est de voir prospérer les théâtres qu'il soutient de son argent. Rien de plus préjudiciable à la fortune d'une spéculation que cette mise à l'encan d'un chanteur avant l'expiration de son engagement. Ainsi leurré par les promesses du dehors, le chanteur prend en dégoût le foyer de son théâtre, affecte de s'y montrer insupportable, et, voulant rompre, fait mauvais service. Il ne sied pas que de tels abus à chaque instant se renouvellent, qu'on intervienne en perturbateur dans ces affaires d'intérieur et ces combinaisons de répertoire, qui doivent être murées comme la vie privée. Voyons-nous que nos deux premières scènes lyriques en usent de la sorte vis-à-vis l'une de l'autre? L'Opéra, depuis plusieurs mois, n'aurait eu qu'un signe à faire pour attirer à soi M. Capoul. S'il s'en était abstenu jusqu'ici, c'était purement par discrétion et savoir-vivre. Seulement après la discorde survenue, mais alors seulement, quelques relations furent ébauchées. M. Verdi, qui, en sa qualité de maestro dont l'ouvrage se répète, doit avoir naturellement l'œil et l'oreille à tout ce qui se passe et qui se chante autour de lui, — l'auteur de *don Carlos,* étant allé entendre à l'Opéra-Comique le jeune ténor, objet de ces querelles, était sorti charmé. Il voulut l'entendre en particulier et savoir ce que valait dans la force et la passion cette voix aimable, douce, attrayante, et qui, dans l'*andante* de l'air de *Joseph,* déploie un si vrai senti-

ment du style. Une séance eut lieu à l'Opéra, où divers morceaux du grand répertoire furent abordés non sans succès pour M. Capoul, puis on se sépara fort enchantés les uns des autres, et les choses en restèrent là. La première pensée du directeur avait pu être de spéculer sur la fraîcheur de ce talent, mais il comprit bientôt que cette voix si délicate, dont la gracilité juvénile fait aujourd'hui le charme principal, ne tarderait pas à succomber au travail d'acclimatation. Cette impression, partagée par M. Verdi, fut aussi, j'aime à le croire, celle du jeune chanteur, qui déjà doit avoir mesuré ses forces et se connaître assez pour sentir que sa vraie place est à l'Opéra-Comique. Un coup d'exploitation voulait l'en tirer, à défaut d'un bon procès l'instinct de sa propre conservation l'y retiendra. Rien d'ailleurs ne disait que cette histoire ne finirait point de la sorte. Qui sait? peut-être qu'alors chacun serait content, le Théâtre-Lyrique tout le premier, qui, dégrisé de son aventure, se retrouverait avoir, sans risques ni périls, fait beaucoup de bruit autour de son *Roméo,* car nous pratiquons maintenant ce beau système au théâtre. Une pièce y réussit surtout en raison des épisodes qui précèdent son avénement. C'est à M. Sardou que l'art contemporain doit rendre grâce de l'invention, nul ne s'entend comme l'auteur de *Nos bons Villageois* à passionner ce genre d'avant-scène. Pour un mot, il retire sa pièce, prend les dieux à témoins du dommage *irréparable* qu'on lui cause : c'est le fruit d'un labeur de six mois anéanti, un déficit de cent mille francs dans le budget d'un pauvre travailleur de la pensée! Il faut l'entendre, lire ses lettres aux journaux; Pascal ni Molière ne le prendraient pas de plus haut. Honnête public parisien que ces éplorations de comédie trouvent crédule, tu n'as pas encore fini d'essuyer ton pleur que déjà la pièce morte ou qu'on croyait morte ressuscite. Tu te disais : C'est écrit, on ne jouera pas *Maison neuve* au Vaudeville! Rassure-toi, M. Sardou consent à se laisser fléchir, il cède aux supplications gémissantes de tout un théâtre aux abois; rassure-toi, tout est arrangé. C'était un *truc,* une stratégie, un *emblème* comme disait Scribe dans *l'Étoile du Nord,* et trois cents représentations vont te mettre à même de payer à ce victimé de la littérature le tribut de ton admiration et de ta prud'homie! — En musique, M. Gounod pratique aussi fort habilement cet art américain. Il sait comme pas un compositeur de notre temps battre le rappel sur la peau d'âne. Assurément tous ses opéras n'ont pas réussi, mais tous ont eu leur petite ou grande mise en scène avant l'heure, leur question Capoul plus ou moins émouvante et pathétique. On nous dirait qu'après tout le bruit qui s'est fait à cette occasion autour de son *Roméo et Juliette* M. Gounod a retiré sa partition que cela ne nous étonnerait guère, et nous apprendrions demain que cette partition, retirée aujourd'hui, vient d'être rendue au théâtre, que cela nous étonnerait moins encore. F. DE LAGENEVAIS.

F. BULOZ.

